GRAMMAIRE

FRANÇAISE

COURS ELÉMENTAIRE, COURS MOYEN

ET

COURS SUPÉRIEUR

Les Frères des Écoles chrétiennes,
14, rue Cité, MONTRÉAL.

Jacques Descartes.

GRAMMAIRE

FRANÇAISE

COURS ELEMENTAIRE, COURS MOYEN
ET COURS SUPERIEUR

PAR

LES FRERES DES ECOLES CHRETIENNES

MONTREAL,
44, rue Coté, 44.

Enregistrée conformément à l'Acte du Parlement du Canada, en l'année mil huit cent quatre-vingt-seize, par JEAN ROUTHIER, au bureau du Ministre de l'Agriculture.

AVERTISSEMENT

Cet ouvrage est divisé en trois parties : la première contient la *Classification* et l'*Orthographe des diverses parties du discours*, et les principales règles de syntaxe de l'*Adjectif*, du *Verbe* et du *Participe ;* la deuxième comprend divers petits traités relatifs aux *Signes orthographiques*, à la *Ponctuation*, à la *Prononciation*, à l'*Orthographe d'usage* et à l'*Analyse grammaticale* et *logique ;* enfin la troisième est spécialement destinée à la *Syntaxe des dix parties du discours.*

Cette édition, mise en rapport avec le nouveau *Dictionnaire de l'Académie*, est imprimée avec trois sortes de caractères ; en général, le *petit texte* est employé pour des chapitres et des articles moins importants ; mais cette distinction ne suffisant pas pour régulariser l'étude de la grammaire, on a subdivisé l'ouvrage en trois cours distincts :

1° Le *cours élémentaire*, qui se compose à peu près des numéros précédés d'un astérisque, et qui a été imprimé à part, sous le titre de *Extrait de la Grammaire française.*

2° Le *cours moyen*, qui comprend, outre le *cours élémentaire*, tous les numéros marqués de deux astérisques.

3° Enfin, le *cours supérieur*, destiné aux élèves les plus avancés, et comprenant toute la grammaire.

Nous avons pensé qu'il serait agréable aux élèves de trouver, dans ce livre, la signification étymologique des principaux termes de grammaire ; nous l'avons indiquée dans des renvois.

Nous avons également placé au bas de chaque page les questions relatives aux numéros qu'elle contient ; cette disposition sera, il nous semble, plus commode pour les maîtres et pour les élèves.

Nous donnons aussi, dans un appendice placé à la fin de cet ouvrage, un résumé de l'historique de la Langue française et un traité de l'Etymologie.

GRAMMAIRE FRANÇAISE

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

* 1. La *Grammaire* (*a*) est l'art d'exprimer ses idées par la parole et par l'écriture, conformément à l'usage et aux règles établies (*b*).

ARTICLE 1er.—DU LANGAGE PARLÉ

** 2. Pour exprimer les idées par la parole ou par l'écriture, on emploie des mots. Ainsi les mots sont les signes de nos idées.

Les mots dans le langage parlé sont formés de sons.
Les mots écrits sont formés de lettres.

*** 3. Un *Son*, considéré comme élément du langage, est une émission distincte d'air vocal.

Le son est produit principalement dans le larynx ; il est modifié plus ou moins par les autres organes de la parole : les lèvres, les dents, la langue, le palais, le pharynx ou gosier et le nez.

** 4. Il y a deux sortes de sons, les sons simples ou inarticulés et les sons articulés.

** 5. On appelle sons *simples* ou *inarticulés* ceux qui ne sont pas sensiblement modifiés par les organes de la parole ; on les appelle encore sons purs, élémentaires, fondamentaux, primitifs, ou même simplement voix.

---

* 1. *Qu'est-ce que la Grammaire ?*
** 2. *Comment exprime-t-on ses idées par la parole ?*
*** 3. *Qu'est-ce qu'un son vocal ?*
** 4. *Combien y a-t-il de sortes de sons ?*
** 5. *Qu'est-ce qu'un son simple ?*

(*a*) *Grammaire.* — Du bas latin *grammaria* pour *grammatica*, formé lui-même du grec *gramma*, lettre.
(*b*) La grammaire générale ou théorique est la *science* du langage ; mais la grammaire d'une langue particulière est l'*art* de parler et d'écrire cette langue.

** 6. Il y a en français treize sons simples, savoir : *a, e, é, è, i, o, u, eu, ou, an, in, on, un.*

** 7. Un son *articulé* est celui qui est modifié par quelqu'un des organes de la parole.

** 8. Nous avons en français dix-neuf articulations ou modifications de sons, savoir (1) : *b, c* (dur), *d, f, g* (dur), *h, j, l, m, n, p, r, s, t, v, z, ch* (doux), *gn* (doux), *ll* (mouillées).

** 9. On appelle *diphtongue* (*a*) deux sons simples, distincts, qui se prononcent en une seule émission de voix, comme *ia, io, oi, oin*, dans *fiacre, fiole, foison, foin.*

ARTICLE 2.—DU LANGAGE ÉCRIT

* 10. On exprime ses pensées par l'écriture au moyen de certains caractères de convention, qu'on appelle *lettres alphabétiques.*

** 10 *bis.* Les *lettres* sont des signes ou caractères conventionnels qui représentent le son de la voix.

** 11. On appelle *alphabet* (*b*) la liste des caractères nécessaires pour représenter les sons d'une langue.

* 12. L'alphabet français a vingt-six lettres, savoir :

Minuscules : *a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v, w, x, y, z.*

Majuscules : *A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.* Cet alphabet vient presque tout entier des Romains.

* 13. Il y a deux sortes de lettres, les voyelles et les consonnes.

** 6. *Combien avons-nous de sons simples ?*
** 7. *Qu'est-ce qu'un son articulé ou composé ?*
** 8. *Combien avons-nous d'articulations en français ?*
** 9. *Qu'appelle-t-on diphtongue ?*
* 10. *Comment exprime-t-on ses pensées par l'écriture ?*
** 10 *bis.* *Qu'appelle-t-on lettres ?*
** 11. *Qu'appelle-t-on alphabet ?*
* 12. *Combien l'alphabet français a-t-il de lettres ?*
* 13. *Combien y a-t-il de sortes de lettres ?*

(1) Prononcez *be, ke, de, fe, gue, he, je, le, me, ne...*

(*a*) *Diphtongue*, de deux mots grecs *dis* et *phthoggos* qui veulent dire *deux sons.*

(*b*) *Alphabet*, du nom des deux premières lettres grecques *alpha, bêta* — L'alphabet s'appelle aussi quelquefois l'A.B.C, du nom des trois premières lettres françaises.

* 14. Les *voyelles* (*a*) sont des lettres qui, prononcées seules, produisent une voix, un son.

Il y a en français six voyelles simples, ce sont : *a*, *e*, *i*, *y*, *o*, *u* (1).

** 15. On distingue trois sortes d'*e* : 1° l'*e* muet, qui ne se fait pas ou presque pas entendre. Ex. : "joi*e*, homm*e*" ; 2° l'*e* fermé, qui se prononce la bouche presque fermée. Ex. : "vérit*é*" ; 3° l'*e* ouvert, qui se prononce la bouche presque ouverte. Ex. : "succ*ès*, arr*êt*, regr*et*".

* 16. Les *consonnes* (*b*) sont des lettres qui n'expriment un son qu'avec le secours des voyelles.

** 16 *bis*. D'après le principal organe qui sert à les prononcer, on divise ordinairement les consonnes en quatre classes principales : les labiales, les dentales, les palatales et les gutturales.

Les **labiales** (*c*) sont celles qui se prononcent surtout au moyen des lèvres ; ce sont : *p*, *b*, —*f*, *v*, —*m*. —Ex : *Père, bonté ; force, vue ; mère.*

Les **dentales** (*d*) sont celles qui se prononcent en appuyant la langue contre les dents ; ce sont : ***t***, ***d***, —*s*, *z*, —*n*. —Ex. : *Terre, dent ; sens, zéro ;* ***nord.***

Les **palatales** (*e*) sont celles qui se prononcent en portant la langue vers le palais ; ce sont : *ch*, *j*, —*gn*, —*ill*, *l*, *r*.—Ex. : *Chose, joie ; agneau ; feuille, lait, roi.*

Les **gutturales** (*f*) sont celles qui se prononcent du gosier ; ce sont : *c* (k, q), *g*.—Ex. : *Coq, kilo, gare.*

---

* 14. *Qu'est-ce que les voyelles et combien en avons-nous ?*
** 15. *Combien distingue-t-on de sortes d'*e ?
* 16. *Qu'est-ce que les consonnes ?*
** 16 *bis*. *En combien de classes divise-t-on ordinairement les consonnes ?*

(1) La voyelle *e* peut, au moyen des accents, représenter aussi les sons simples : *é*, *è* ou *ê*.
L'*i* et l'*y* représentent le même son.
Pour représenter les autres sons simples, on emploie plusieurs lettres, formant ce qu'on appelle des voyelles composées. Ex. *an, eu, in, on, ou, un*.
Les voyelles ont aussi des équivalents. Ainsi *è* peut être représenté par *et, ais, aient...* ; *an*, par *am, en, em...* ; *in*, par *im, ein, aim...* ; *o*, par *au, eau, oh !...*

(*a*) *Voyelles*, du mot français *voix*.
(*b*) *Consonne*, de deux mots latins qui veulent dire *sonner avec*.
(*c*) *Labial*, du latin *labia*, lèvres.
(*d*) *Dental*, de *dens, dentis*, dent
(*e*) *Palatal*, de *palatum*, palais.
(*f*) *Guttural*, de *guttur*, gosier

* 17. Nous avons en français dix-neuf consonnes, savoir : *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *h*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *v*, (*w*), *x*, *z*. Plusieurs de ces lettres représentent la même articulation. Ex. : *c*, *k*, *q*, dans *coq*, *coke* (1).

* 18. La lettre *h* est *muette* quand elle est nulle pour la prononciation. Ex. : *Saint Thomas était un habile théologien.*

Elle est *aspirée* quand elle empêche la liaison de la lettre précédente avec la suivante. Ex. : *Un héros doit s'enhardir contre les hasards de la guerre.*

ARTICLE 3.—DES SYLLABES ET DES MOTS

* 19. On nomme *syllabe* (*a*) une ou plusieurs lettres qu'on prononce en une seule émission de voix.

Ainsi *pas* n'a qu'une syllabe ; *passer* en a deux (*pas-ser*) ; *dépasser* en a trois (*dé-pas-ser*) ; *outrepasser* en a quatre (*ou-tre-pas-ser*) (2).

** 20. Un *mot* est une syllabe ou une réunion de syllabes employées comme signe d'une idée.

** 21. On appelle *monosyllabe* (*b*) un mot qui n'a qu'une syllabe, et *polysyllabe* (*c*) celui qui en a plusieurs.

*** 22. Une *idée* est la notion ou la représentation dans notre esprit d'un objet quelconque : les mots *Dieu*, *bon*, *arbre*, représentent des idées.

---

* 17. *Combien avons nous de consonnes ?*
* 18. *Quand est-ce que la lettre* h *est muette ? Quand est-elle aspirée ?*
* 19. *Qu'est-ce qu'une syllabe ?*
** 20. *Qu'est-ce qu'un mot ?*
** 21. *Qu'appelle-t-on monosyllabe et polysyllabe ?*
*** 22. *Qu'est ce qu'une idée ?*

(1) Nous avons trois articulations qui n'ont pas de consonnes spéciales, et que l'on représente par plusieurs lettres. Ce sont *ch*, *gn*, *ll* : "*achat*, *agneau*, *briller*."
Certaines consonnes ont aussi des équivalents. Ainsi l'articulation *f* peut être représentée par *ph* ; *c* peut l'être par *k*, *q*, *qu*, *ch* (dur) ; *s* peut l'être par *ç*, *ss*, *t* .. Ex. : "épitaphe, coque, chœur, nation."

(2) Une *syllabe orale* est formée d'un son isolé (*à*, *oh ! où ?*), ou bien d'un son accompagné d'une ou plusieurs articulations ; ces articulations peuvent être placées avant le son (*la*, *clé*, *splendide*), ou après (*if*, *Est*, *art*), ou bien avant et après (*bol*, *coq*, *chut !*).

(*a*) *Syllabe*, de deux mots grecs qui signifient *je prends avec*.
(*b*) *Monosyllabe*, de plusieurs mots grecs qui signifient *seule syllabe*.
(*c*) *Polysyllabe*, de mots grecs qui veulent dire *plusieurs syllabes*.

*** 23. Une *proposition* est l'expression d'un jugement ; par exemple : *Dieu est bon.*

*** 24. On nomme *phrase* (*a*) une ou plusieurs propositions qui expriment un sens complet. Ex. : *Nous devons aimer Dieu, car Dieu est bon.*

*** 25. Un *discours* est une suite de propositions ou de phrases qui se rattachent à un même sujet.

* 26. Les mots de la langue française sont groupés en dix classes, qu'on appelle les parties du discours ; ce sont : le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

* 27. Les mots, relativement à leur orthographe (*b*), sont divisés en mots variables et en mots invariables.

* 28. Les mots *variables* sont ceux qui peuvent subir quelques changements ; ce sont : le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe* et le *participe*.

* 29. Les mots *invariables* sont ceux qui s'écrivent toujours de la même manière ; ce sont : l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

*** 23. *Qu'est-ce qu'une proposition ?*

*** 24. *Qu'est-ce qu'une phrase ?*

*** 25. *Qu'est-ce qu'un discours ?*

* 26. *Comment sont groupés les mots de la langue française ?*

* 27. *Comment sont divisés les mots, relativement à leur orthographe ?*

* 28. *Quels sont les mots variables ?*

* 29. *Quels sont les mots invariables ?*

(*a*) *Phrase*, d'un mot grec *phrazô* qui veut dire *je parle*.

(*b*) *Orthographe*, de deux mots grecs *orthos* et *graphô* qui veulent dire *j'écris droit*.

PREMIÈRE PARTIE

CLASSIFICATION ET ORTHOGRAPHE

CHAPITRE PREMIER

DU NOM OU SUBSTANTIF

* 30. Pour faire connaître les êtres, on leur a donné des dénominations particulières. Ainsi on a appelé *terre* le globe que nous habitons ; *soleil*, l'astre qui préside au jour ; *mémoire*, la faculté par laquelle nous nous rappelons quelque chose ; *volonté*, celle par laquelle nous agissons librement, etc.: ces mots *terre*, *soleil*, *mémoire*, *volonté*, sont des noms.

Tous les êtres que nous voyons, ou dont nous connaissons l'existence, ont de même reçu un *nom* particulier.

ARTICLE 1er.—CLASSIFICATION DU NOM

* 31. Le *nom* ou *substantif* est un mot qui sert à désigner une personne, un animal ou une chose. Ex.: CHAMPLAIN *fonda la* VILLE *de* QUÉBEC ; ces mots *Champlain*, *ville* et *Québec* sont des noms.

* 32. Il y a deux sortes de noms, le nom commun et le nom propre.

* 33. Le nom *commun* est celui qui convient à tous les êtres de la même espèce, comme le nom *enfant*, qui convient à tous les enfants ; le nom *ville*, qui convient à toutes les villes.

* 34. Le nom *propre* est celui qui ne s'applique qu'à un être, ou à une réunion d'êtres que l'on veut désigner en particulier, comme *Champlain*, qui désigne une certaine personne ; *Québec*, qui désigne une certaine ville ; *Canadiens*, qui désigne un certain peuple, etc.

La première lettre des noms propres est une majuscule.

---

* 31. *Qu'est-ce que le nom* ou *substantif ?*
* 32. *Combien y a-t-il de sortes de noms ?*
* 33. *Qu'est-ce que le nom commun ?*
* 34. *Qu'est-ce que le nom propre ?*

** 35. On appelle *collectifs* certains noms communs qui, tout en restant au singulier, présentent à l'esprit l'idée de plusieurs êtres formant un tout, une collection.

** 36. On distingue deux sortes de collectifs, les collectifs généraux et les collectifs partitifs.

** 37. Les collectifs *généraux* sont ceux qui expriment l'idée d'une collection complète. Ex.: *La* FOULE *des humains*, c'est-à-dire tous les humains ; L'ARMÉE *des ennemis*, c'est-à-dire tous les ennemis.

** 38. Les collectifs *partitifs* sont ceux qui expriment une collection partielle. Ex.: *Une* FOULE *de personnes*, c'est-à-dire un certain nombre de personnes ; *cette* TROUPE *de soldats ; la* PLUPART *des hommes*, etc.

* 39. On appelle nom *composé* une réunion de mots équivalant à un seul nom, comme *arc-en-ciel*, *avant-coureur*, *Trois-Rivières*.

On appelle aussi mot composé un mot formé d'un radical et d'un préfixe. Ex.: **Re***construction*, **dé***plaisir*, **sur***charge*.

* 40. Les mots distincts formant un nom composé sont ordinairement joints par le trait d'union. Ex.: *avant-garde*, *Hôtel-Dieu*.

ARTICLE 2.—PROPRIÉTÉS DU NOM

** 41. Les noms ont deux propriétés principales, celle du genre et celle du nombre.

* 42. Il n'y a que deux genres en français, le *masculin* et le *féminin*.

* 43. Les noms *lion*, *bœuf*, *cheval*... sont du genre masculin.

** 35. *Qu'appelle-t-on collectifs ?*
** 36. *Combien distingue-t-on de sortes de collectifs ?*
** 37. *Qu'est-ce que les collectifs généraux ?*
** 38. *Qu'est-ce que les collectifs partitifs ?*
* 39. *Qu'appelle-t-on nom composé ?*
* 40. *Par quoi sont ordinairement joints les mots formant un nom composé ?*
** 41. *Quelles sont les principales propriétés du nom ?*
* 42. *Combien y a-t-il de genres en français ?*
* 43. *Citez des noms qui soient du genre masculin ?*

* 44. Les noms *lionne, vache, jument...* sont du genre féminin.

* 45. Les noms des êtres inanimés sont considérés comme étant du genre masculin ou du genre féminin d'après l'usage : par exemple, *soleil, livre, tableau*, sont du genre masculin ; *lune, montre, table*, du genre féminin.

* 46. On reconnaît généralement qu'un nom est du genre masculin quand l'usage permet de le faire précéder des mots *le* ou *un*. Ex.: LE *père*, UN *livre*.

* 47. On reconnaît qu'un nom est du genre féminin quand l'usage permet de le faire précéder des mots *la* ou *une*. Ex.: LA *mère*, UNE *table*.

*** Un petit nombre de noms ont au féminin une terminaison particulière :

autocrate,	*autocratrice*	héros,	*héroïne*	chevreuil,	*chevrette*
czar,	*czarine*	roi,	*reine*	lévrier,	*levrette*
fils,	*fille*	serviteur,	*servante*	perroquet,	*perruche*
gouverneur,	*gouvernante*				

*** Une trentaine de noms ont un mot différent pour correspondant féminin :

frère,	*sœur*	mari,	*femme*	papa,	*maman*
garçon,	*fille*	monsieur,	*madame*	parrain,	*marraine*
gendre,	*bru*	neveu,	*nièce*	père,	*mère*
homme,	*femme*	oncle,	*tante*	seigneur,	*dame*
bélier,	*brebis*	jars,	*oie*	porc,	*truie*
bœuf,	*vache*	lièvre,	*hase*	sanglier,	*laie*
cerf,	*biche*	mâle,	*femelle*	singe,	*guenon*
cheval,	*jument*	pigeon,	*colombe*	taureau,	*vache*
coq,	*poule*				

*** Les noms des professions ou actions exercées ordinairement par des hommes ne s'emploient pas au féminin ; tels sont :

artisan	chef	partisan	potier
assassin	écrivain	peintre	soldat
avocat	géomètre	philosophe	témoin
charlatan	médecin		

---

* 44. *Citez des noms qui soient du genre féminin ?*
* 45. *Quel genre ont reçu les noms d'êtres inanimés ?*
* 46. *Comment reconnaît-on qu'un nom est du masculin ?*
* 47. *Comment reconnaît-on qu'un nom est du féminin ?*

*** *Noms sur le genre desquels on hésite quelquefois.*

Noms masculins.

abîme	arcane	emblème	hôpital	omnibus
acabit	argent	émétique	horoscope	ongle
acrostiche	armistice	emplâtre	hospice	opprobre
acte	artifice	encombre	hôtel	opuscule
adage	astérisque	entr'acte	hyménée	orage
âge	asthme	épiderme	imposte	orbe
air	atome	épilogue	incendie	orchestre
alambic	augure	épisode	indice	organe
albâtre	auspice	épithalame	interligne	orifice
alvéole	autel	équilibre	intermède	ouvrage
amadou	automate	équinoxe	intervalle	paraphe *ou* ...phe
amalgame	automne	érysipèle	interstice	pétale
ambre	balustre	esclandre	isthme	platine (métal)
amiante	cancre	escompte	ivoire	pleur
anathème	centime	étage	légume	quadrige
anchois	cigare	évangile	leurre	quine
ancile	cloporte	éventail	limbe	rebours
anévrisme	concombre	exemple	losange	stade
animalcule	crabe	exorde	mânes	tubercule
anniversaire	décombres	girofle	midi	ulcère
antidote	dialecte	héliotrope	minuit	uniforme
antipode	échange	hémisphère	monticule	ustensile
antre	éclair	hémistiche	naphte	vestige
apanage	ellébore	hiéroglyphe	obélisque	viscère
apologue	éloge	holocauste	obstacle	vivres

Noms féminins.

abside	argile	écritoire	idole	orbite
absinthe	armoire	enclume	idylle	oriflamme
agrafe	arrhes	éphémérides	image	ouïe
alarme	artère	épigraphe	immondice	outre
alcôve	astuce	épitaphe	impasse	paroi
amnistie	atmosphère	épithète	insulte	patère
amorce	attache	équerre	jujube	pédale
anagramme	avant-scène	équivoque	nacre	prémices
aune	clavisse	estompe	oasis	réglisse
anicroche	dinde	extase	obsèques	sandaraque
ankylose	drachme	fibre	offre	sentinelle
antichambre	ébène	fourmi	omoplate	ténèbres
apothéose	écarlate	horloge	once	varice
arabesque	échappatoire	huile	opale	
arête	écharde	hydre	orange	

* 48. Le *nombre* est la propriété qu'ont les noms d'indiquer l'unité ou la pluralité.

* 49. Il n'y que deux nombres en grammaire : le *singulier* et le *pluriel.*

* 50. Un nom est au singulier quand il ne désigne qu'un seul être. Ex.: *Un homme, une table.*

---

* 48. *Qu'est-ce que le nombre ?*
* 49. *Combien y a-t-il de nombres en français ?*
* 50. *Quand est-ce qu'un nom est au singulier ?*

* 51. Un nom est au pluriel quand il désigne plusieurs êtres. Ex.: *Des hommes, des tables.*

** 52. Les noms ont une troisième propriété, appelée l'*étendue*, d'après laquelle ils sont pris dans un sens *déterminé* ou dans un sens *indéterminé*.

*** 53. Un nom déterminé a trois degrés d'étendue, car il peut désigner ou un genre, ou une espèce, ou un individu.

*** 54. Le nom désigne un *genre* quand il comprend tous les êtres de même nature : *L'*HOMME *a été créé à l'image de Dieu :* ici, le nom HOMME, désignant tout le genre humain, est *générique*.

*** 55. Le nom désigne une *espèce* lorsqu'il est restreint à une certaine classe d'êtres : *Les* HOMMES *vertueux sont estimés :* ici, le nom HOMMES, ne désignant qu'une espèce d'hommes, est *spécifique*.

*** 56. Le nom désigne un *individu* lorsqu'il est restreint à un seul être ou à des êtres isolés. Ex.: *Cet* HOMME *est vertueux ; ces* HOMMES *sont vertueux :* ici, les noms HOMME et HOMMES sont *individuels*, parce qu'ils ne désignent que des hommes isolés (1).

** 57. Un nom commun est pris dans un sens indéterminé quand l'être n'est pas désigné d'une manière précise. Ex.: "*J'ai vu une* MONTRE *en* OR," ici le nom *montre* reste indéterminé, parce qu'on ne dit pas quelle montre on a vu ; et de même le nom *or*, parce qu'il est employé d'une manière vague.

ART. 3.—FORMATION DU PLURIEL DANS LES NOMS

* 58. La règle générale, pour former le pluriel d'un nom au singulier, est d'ajouter une *s*. Ex.: *Un enfant,*

---

* 51. *Quand est-ce qu'un nom est au pluriel ?*

** 52. *Les noms n'ont-ils pas une troisième propriété ?*

*** 53. *Combien le nom a-t-il de degrés d'étendue ?*

*** 54, 55, 56. *Quand est-ce que le nom désigne un genre ?... une espèce ?... un individu ?*

** 57. *Quand est-ce qu'un nom commun est pris dans un sens indéterminé ?*

* 58. *Quelle est la règle générale pour former le pluriel d'un nom ?*

(1) Le nom propre est déterminé par lui-même ; le nom générique l'est par l'article simple : Ex.: "*Dieu* a créé *l'*homme à son image."

Les autres noms sont ordinairement déterminés : 1° par un adjectif : "*Votre* frère est un *bon* élève ;" 2° par un nom ou un infinitif : "Le chevalier *Bayard* était animé du désir de *combattre* les plus redoutables adversaires ;" 3° par une proposition : "L'homme *qui fait le bien* est estimé."

des enfants ; un verrou, des verrous ; un écureuil, des écureuils ; un bœuf, des bœufs.

Cette règle donne lieu à une remarque, et présente quelques exceptions.

* 59. Les noms terminés au singulier par *s*, *x*, *z* ne changent pas au pluriel, parce qu'ils en ont déjà la marque. Ex.: *Un palais, des palais ; un crucifix, des crucifix ; un nez, des nez.*

* 60. Les noms terminés au singulier par *au* ou par *eu* prennent un *x* au pluriel. Ex.: *Un tableau, des tableaux ; un cerceau, des cerceaux ; un feu, des feux ; un neveu, des neveux.*

Il n'y a exception que pour *landau* et *bleu*, qui doivent prendre une *s*. Ex : *Les* LANDAUS *sont des voitures légères ; les* BLEUS *de Prusse sont estimés.*

* 61. Les noms en *ou* suivent la règle générale. Ex.: *Un clou, des clous ; un bambou, des bambous.*

Cependant *bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou* et *pou* prennent un *x* au pluriel. Ex.: *Des* BIJOUX *précieux ; de jolis* CAILLOUX ; *mets-toi à* GENOUX, etc.

* 62. Les noms en *al* forment leur pluriel en *aux*. Ex.: *Le général, les généraux ; un hôpital, des hôpitaux.*

Il y a exception pour les suivants, qui prennent une *s : aval, bal, bancal, cal, carnaval, cérémonial, festival, nopal, pal, régal* et *sandal.* Ainsi l'on écrit : *Un aval, des avals ; un bal, des bals*, etc.

Il y a aussi une exception pour les noms d'animaux en *al*. Ex.: *Le chacal, les chacals ; le narval, les narvals ;* on dit cependant *le cheval, les chevaux ; l'orignal, les orignaux.*

* 63. Les noms en *ail* prennent ordinairement une *s* au pluriel : *Un portail, des portails ; le détail, les détails.*

---

* 59. *Quel est le pluriel des noms terminés au singulier par* s, x, z ?

* 60. *Que prennent au pluriel les noms terminés au singulier par* au *ou par* eu ?

* 61. *Quel est le pluriel des noms en* ou ?

* 62. *Comment les noms en* al *forment-ils leur pluriel ?*

* 63. *Comment les noms en* ail *forment-ils leur pluriel ?*

Cependant *bail*, *corail*, *émail*, *soupirail*, *travail* (*a*), *vantail* (de porte), *ventail* (de casque) et *vitrail* changent *ail* en *aux*. Ex.: *Des* BAUX *de neuf ans ; des* CORAUX *précieux ; d'anciens* VITRAUX *peints*, etc.

Ail fait *ails* ou *aulx ; bétail* n'a pas de pluriel ; on se sert du mot *bestiaux*.

** 64. *Aïeul* fait *aïeux* lorsqu'il s'agit d'ancêtres en général, et *aïeuls* quand il s'agit seulement des grands-pères et des grand'mères. Ex.: *Mes* AÏEULS (mes grands-pères) *me disaient beaucoup de bien de mes* AÏEUX (de mes ancêtres).

On emploie aussi *aïeuls* pour les autres ascendants à un degré déterminé : " Mes *bisaïeuls*, mes *trisaïeuls*.

** 65. *Ciel* fait *cieux*, excepté lorsqu'il désigne des climats, des dessus de lit, des hauts de tableau ou de carrière. Ex.: *Des* CIELS *de lit, des* CIELS *de tableau, de carrière ; la France est sous un des plus beaux* CIELS *tempérés*.

** 66. *Œil* fait *yeux* au pluriel, excepté quand il entre dans un nom composé. Ex.: *Les* YEUX *sont le miroir de l'âme ; la géographie et la chronologie sont les deux* YEUX *de l'histoire ; les* ŒILS-DE-BŒUF *éclairent les greniers*.

Tableau du pluriel dans les noms.

RÈGLE

Prennent l'*s* finale :
1° les noms en général ;
2° *landau* et *bleu ;*
3° la plupart des noms en *ou ;*
4° certains noms en *al ; aval, bal*, etc.;
5° la plupart des noms en *ail*.

** 64. *Quel est le pluriel du mot* aïeul ?
** 65. *Quel est le pluriel du mot* ciel ?
** 66. *Quel est le pluriel du mot* œil ?

(*a*) *Travail* fait *travails :* 1° quand il désigne les comptes que rend un chef d'administration ; 2° quand il s'applique à certaines écritures, à certaines opérations de cabinet ; 3° enfin quand il désigne des machines en bois auxquelles on attache les chevaux vicieux pour les ferrer ou les panser.

REMARQUE

Restent invariables les noms en *s*, *x*, *z*.

EXCEPTIONS

Prennent l'*x* : 1° les noms en *au* ; 2° les noms en *eu* ; 3° quelques noms en *ou* : *bijoux*, ***cailloux***, etc.

Changent *al* en *aux* : la plupart des noms en *al*.
Changent *ail* en *aux* : quelques noms en *ail* : *bail*, *corail*, etc.
Trois noms ont deux formes pour le pluriel : *aieul*, *ciel* et *œil*.

CHAPITRE II

DE L'ARTICLE

* 67. Devant les noms communs employés dans un sens déterminé, on place ordinairement *le* s'ils sont du masculin singulier, *la* s'ils sont du féminin singulier, *les* s'ils sont du pluriel.

Ce mot, qui prend ainsi les trois formes *le*, *la*, *les*, a été appelé *article*. Il a pour fonctions : 1° d'indiquer le genre et le nombre des noms ; 2° de les déterminer s'ils sont pris dans toute leur étendue de signification. Ex. : " *Les* hommes sont mortels ; " ou de concourir à les déterminer si leur sens est restreint par d'autres mots. Ex. : " *Les* hommes *vertueux* sont estimés."

* 68. L'*article* (*a*) est un petit mot, *le*, *la*, *les*, que l'on met devant les noms pour en indiquer le genre et le nombre et servir à les déterminer. Ex. : LE *mérite*, LA *vertu*, LES *talents doivent être modestes*.

* 69. L'article singulier perd ou élide l'*e* ou l'*a* devant une voyelle ou une *h* muette. On dit *l'enfant*, *l'amitié*, *l'histoire*, au lieu de *le enfant*, *la amitié*, *la histoire*. On remplace par une apostrophe la lettre supprimée ou élidée.

L'élision n'a pas lieu dans les expressions *le oui*, *le onze*, *le uhlan*, *le yatagan*, *la yole*, et quelques autres d'un usage rare.

---

* 68. *Qu'est-ce que l'article ?*
* 69. *Quand est-ce que l'article singulier perd* l'e *ou* l'a ?

(*a*) *Article*, du mot latin *articulum*, qui signifie *petit membre*.

* 70. Lorsque *de* et *à* précèdent l'article *le*, ils se combinent avec lui devant une consonne ou une *h* aspirée. Ainsi l'on dit : *Le palais* DU *prince*, pour : *le palais* DE LE *prince ; je cours* AU *hasard*, pour : *je cours* A LE *hasard*.

On change également *de les* en *des*, et *à les* en *aux*, devant les mots pluriels. Ainsi l'on dit : *J'obéis* AUX *arrêtés* DES *gouverneurs*, au lieu de : *J'obéis* A LES *arrêtés* DE LES *gouverneurs*.

Ces mots *du*, *au*, *des* et *aux* sont appelés articles *contractés*.

** 71. Quelques grammairiens distinguent deux sortes d'articles : l'article défini et l'article indéfini.

L'article *défini le, la, les*, se met devant les noms déterminés. Ex. : LE *regard*, LA *physionomie*, LES *gestes d'un orateur, agissent sur son auditoire.*

L'article *indéfini un, une, du, de la, de l', des*, se met devant les noms indéterminés. Ex. : UN *conseil*, UNE *réprimande*, DU *sentiment*, DE LA *raison*, DES *larmes, ne suffisent pas toujours pour toucher le coupable.*

Mais cette distinction ne paraît pas suffisamment justifiée. Les mots *un, une*, quand ils ne servent pas à compter, ne sont en réalité que des *adjectifs indéfinis ;* et les mots *du, de la, des*, devant un nom pris dans un sens partitif, sont plus justement appelés *articles partitifs*.

CHAPITRE III

DE L'ADJECTIF

* 72. Les êtres sont susceptibles de différentes qualités, soit bonnes, soit mauvaises : par exemple, un enfant est *bon, docile, studieux ;* un autre sera *méchant, volage, paresseux*. Les noms peuvent aussi porter à l'esprit une idée plus ou moins déterminée ou précisée ; on dit *cet homme, ces hommes, quelques hommes.*

Ces mots *bon, docile, studieux, méchant, volage, paresseux*, qui marquent les différentes qualités attribuées aux enfants, sont des *adjectifs qualificatifs ;* et les mots *cet, ces, quelques*, qui font prendre le nom *homme* dans un sens plus ou moins déterminé, sont des *adjectifs déterminatifs*.

ARTICLE 1er.—CLASSIFICATION DE L'ADJECTIF

* 73. L'*adjectif* (*a*) est un mot que l'on joint au

---

* 70. *Ne forme-t-on pas des mots en unissant avec l'article les prépositions* à *et* de, *et comment les appelle-t-on ?*

** 71. *Qu'appelle-t-on articles indéfinis ou articles partitifs ?*

* 73. *Qu'est-ce que l'adjectif ?*

(*a*) *Adjectif*, de deux mots latins qui veulent dire *jeté auprès*.

nom pour le qualifier ou pour le déterminer. Ex.: UN *enfant* AIMABLE ; CES *hommes* SAVANTS.

* 74. On reconnaît qu'un mot est adjectif quand on peut y joindre les mots *personne* et *chose ;* ainsi, *habile, agréable*, sont des adjectifs, parce qu'on peut dire *personne* HABILE, *chose* AGRÉABLE.

* 75. Il y a deux sortes d'adjectifs, l'adjectif qualificatif et l'adjectif déterminatif.

* 76. L'adjectif *qualificatif* est celui qui exprime une qualité de l'être nommé. Ex.: *Un enfant* AIMABLE ; *des hommes* OBLIGEANTS ; *aimable* et *obligeants* sont des adjectifs qualificatifs.

** 77. Les adjectifs varient dans leur terminaison pour exprimer leur rapport avec le nom auquel ils sont joints, c'est-à-dire qu'ils en adoptent le genre et le nombre.

ARTICLE 2.

FORMATION DU FÉMININ DANS LES ADJECTIFS

* 78. La règle générale pour former le féminin d'un adjectif masculin est d'ajouter un *e* muet. Ex.: *Grand, grande ; général, générale ; circonspect, circonspecte ; préfix, préfixe.*

Cette règle donne lieu à quelques remarques et présente des exceptions.

* 79. Les adjectifs terminés au masculin par un *e* muet ne changent pas au féminin. Ex.: *Un mot* UTILE, *une leçon* UTILE ; *un goût* AGRÉABLE, *une odeur* AGRÉABLE, etc. Cependant les adjectifs *maître* et *traître* font *maîtresse* et *traîtresse.*

---

* 74. *Comment reconnaît-on qu'un mot est adjectif ?*
* 75. *Combien y a-t-il de sortes d'adjectifs ?*
* 76. *Qu'est-ce que l'adjectif qualificatif ?*
** 77. *Les adjectifs varient-ils ?*
* 78. *Quelle est la règle générale pour former le féminin d'un adjectif masculin ?*
* 79. *Quel est le féminin des adjectifs terminés au masculin par un* e *muet ?*

* 80. Les adjectifs terminés pas *as*, *el*, *eil*, *en* et *on*, doublent la dernière consonne avant de prendre l'*e* muet du féminin. Ex.: *Gras, grasse ; cruel, cruelle ; pareil, pareille ; ancien, ancienne ; bouffon, bouffonne.*

Il n'y a d'exception que pour *ras*, qui fait *rase.*

* 81. Les adjectifs terminés par *et* doublent également la consonne finale. Ex.: *Muet, muette ; violet, violette.*

Cependant *complet, concret, discret, inquiet, replet, secret*, font *complète, concrète, discrète, inquiète, replète, secrète.*

** 82. Il y a encore quelques autres adjectifs qui doublent la dernière consonne ; tels sont : *épais, gentil, gros, nul, paysan, bellot, pâlot, sot* et *vieillot*, qui font *épaisse, gentille, grosse, nulle, paysanne*, etc.

* 83. Les adjectifs *beau, nouveau, fou, mou, vieux*, font au masculin *bel, nouvel, fol, mol, vieil*, devant une voyelle ou une *h* muette. Ex.: BEL *homme*, NOUVEL *appartement*, FOL *espoir*, etc. Ils forment leur féminin de cette terminaison, en doublant la dernière consonne. Ex.: BELLE *armoire*, NOUVELLE *mode*, FOLLE *prodigalité*, etc.

* 84. Les adjectifs terminés par *f* changent au féminin cette consonne en *v ;* ainsi *bref, naïf, neuf*, font *brève, naïve, neuve.*

* 85. Les adjectifs terminés par *eux* changent l'*x* final en *s* avant de prendre l'*e* muet. Ex.: *Une personne* PARESSEUSE *est toujours* MALHEUREUSE.

Jaloux fait aussi *jalouse ;* mais *doux, roux, faux*, font *douce, rousse, fausse.*

** 86. Les adjectifs *ammoniac, caduc, franc* (de la

---

* 80 *Quel est le féminin des adjectifs terminés par* as, el, eil, en, on ?

* 81. *Quel est le féminin des adjectifs terminés par* et ?

** 82. *N'y a-t-il pas quelques autres adjectifs qui doublent la dernière consonne ?*

* 83. *De quelle manière les adjectifs* beau, nouveau, fou, mou, vieux, *forment-ils leur féminin ?*

* 84. *Quel est le féminin des adjectifs terminés par* f ?

* 85. *Quel est le féminin des adjectifs terminés par* eux ?

** 86 *Comment les adjectifs* ammoniac, caduc,... *font-ils au féminin ?*

nation des Francs), *grec*, *public*, *turc* font au féminin *ammoniaque*, *caduque*, *franque*, *grecque*, *publique*, *turque ;* tandis que *blanc*, *franc*, *sec*, sont *blanche*, *franche*, *sèche*.

** 87. Les adjectifs *absous*, *dissous*, *muscat*, *tiers* et *frais* ont aussi un féminin irrégulier ; ils font *absoute*, *dissoute*, *muscade*, *tierce*, *fraîche*.

Il en est de même de *long* et *oblong*, *bénin* et *malin*, *favori* et *coi*, qui font *longue* et *oblongue*, *bénigne* et *maligne*, *favorite* et *coite*.

** 88. Les adjectifs en *er* prennent au féminin un accent grave sur l'*e* qui précède l'*r : Premier*, *première ; amer*, *amère*, etc.

Ceux en *gu* prennent un tréma sur l'*e* du féminin : *Aigu*, *aiguë ; ambigu*, *ambiguë*, etc.

Enfin ceux en *ès* perdent l'accent grave et doublent l'*s : Exprès*, *expresse ; profès*, *professe*.

** 89. Les adjectifs en *eur* ont cinq terminaisons au féminin : *eure*, *euse*, *eresse*, *rice* et *eur* (invariable).

* 90. Les adjectifs en *eur* qui font *eure* sont tous ceux qui sont terminés en *érieur*, et de plus *majeur*, *mineur* et *meilleur*. Ex. : *Une joie* INTÉRIEURE *est* MEILLEURE *qu'une joie* EXTÉRIEURE.

* 91. Les adjectifs en *eur* qui font *euse* sont ceux dans lesquels on peut changer *eur* en *ant ;* ainsi *trompeur*, *joueur*, *querelleur*, feront *trompeuse*, *joueuse*, *querelleuse*, parce qu'on peut dire *trompant*, *jouant*, *querellant*.

Il y a exception pour *exécuteur*, *inspecteur*, *inventeur* et *persécuteur*, qui font *exécutrice*, *inspectrice*, *inventrice* et *persécutrice*, quoiqu'ils viennent d'un mot en *ant*.

** 87. *Les adjectifs* absous, dissous,... *n'ont-ils pas aussi un féminin irrégulier ?*

** 88. *Les adjectifs en* er, *ainsi que ceux en* gu *et en* ès, *n'ont-ils pas quelque chose de particulier au féminin ?*

** 89. *Combien les adjectifs en* eur *ont-ils de terminaisons au féminin ?*

* 90 *Quels sont les adjectifs en* eur *qui font* eure ?

* 91. *Quels sont les adjectifs en* eur *qui font* euse ?

** 92. Les adjectifs en *eur* qui font *eresse* sont :

1° *Enchanteur, pécheur* et *vengeur*, dans tous les cas ;

2° *Bailleur, défendeur, demandeur* et *vendeur*, mais seulement en style de palais ou des tribunaux ;

3° *Chasseur*, en style mythologique.

Exemples : *Une voix* ENCHANTERESSE ; *cette femme est* BAILLERESSE, DÉFENDERESSE *de ses biens ; Diane* CHASSERESSE.

Tableau pour le féminin dans les adjectifs.

RÈGLE

Prennent l'*e* muet final : la généralité des adjectifs.

REMARQUES ET EXCEPTIONS

Restent invariables : 1° les adjectifs en *e* au masculin ; 2° *châtain, témoin, chef*, etc.

Doublent la dernière consonne : 1° ceux en *as, el, eil, en, on*, excepté *ras* ; 2° la plupart de ceux en *et* ; 3° *épais, gentil, gros, nul, paysan*, etc. ; 4° *bel, nouvel, fol, mol, vieil*.

Modifient leur dernière consonne : 1° ceux en *f* ; 2° ceux en *eux* ; 3° ceux en *c* ; 4° *absous, dissous, muscat, tiers, frais* ; 5° *long, oblong, bénin, malin*.

Prennent *te* : *favori, coi*.

FÉMININ DES ADJECTIFS EN eur.

1. Prennent simplement l'*e* : 1° ceux en *érieur* ; 2° *majeur, mineur, meilleur* ;

2. Font *euse*, la plupart de ceux où l'on peut changer *eur* en *ant* ;

3. Font *eresse* : *enchanteur, pécheur*, etc. ;

4. Font *rice*, ceux où l'on peut changer *eur* en *ant* ;

5. Restent invariables, ceux qui désignent des fonctions propres aux hommes.

** 92. *Quels sont les adjectifs en* eur *qui font* eresse ?

* 93. Les adjectifs en *eur* qui font *rice* sont ceux en *teur* dans lesquels on ne peut pas changer *eur* en *ant* ; ainsi *corrupteur*, *adorateur*, font *corruptrice*, *adoratrice*, parce qu'on ne peut pas dire *corruptant*, *adoratant*.

** 93 *bis*. Les adjectifs en *eur* qui restent invariables au féminin sont ceux qui désignent des qualités, des professions propres aux hommes. Ex.: *Cette femme est* AUTEUR *spirituel*, *habile* DESSINATEUR, *ancien* POSSESSEUR, PRÉCURSEUR, PRÉDÉCESSEUR, PROFESSEUR, etc.

*** 94. Il y a quelques autres adjectifs qui ne s'emploient pas au féminin ou qui n'y changent pas ; ainsi l'on dit : *Chevelure* CHATAIN ; *huile* ROSAT ; *personne* TÉMOIN ; *femme* AGRESSEUR, CHEF, DISPOS, ÉCRIVAIN, IMPOSTEUR, MÉDECIN, etc.

ARTICLE 3.

FORMATION DU PLURIEL DANS LES ADJECTIFS

* 95. Le pluriel, dans la plupart des adjectifs, se forme, comme dans les noms, par l'addition de l'*s*. Ex.: CE SAVANT *homme*, CES SAVANTS *hommes*. Cette règle présente quelques exceptions.

* 96. Les adjectifs terminés au singulier par *s*, *x*, ne changent pas au pluriel. Ex.: *Un habit* GRIS, *des habits* GRIS ; *un* JOYEUX *enfant*, *de* JOYEUX *enfants*.

* 97. Les adjectifs terminés au singulier par *au* prennent un *x* au pluriel ; il en est de même de *hébreu*. Ex.: *Le mot* alléluia *n'est pas* NOUVEAU, *c'est un mot* HÉBREU ; *ces mots ne sont pas* NOUVEAUX, *ce sont des mots* HÉBREUX.

* 98. Les adjectifs en *al* forment leur pluriel en

---

* 93. *Quels sont les adjectifs en* eur *qui font* rice ?

** 93 *bis*. *Quels sont les adjectifs en* eur *qui restent invariables au féminin ?*

*** 94. *N'y a-t-il pas quelques adjectifs qui ne s'emploient pas au féminin ?*

* 95. *Comment se forme le pluriel dans les adjectifs ?*

* 96. *Quel est le pluriel des adjectifs terminés au singulier par* s *ou* x ?

* 97. *Quel est le pluriel des adjectifs terminés par* au ?

* 98. *Quel est le pluriel des adjectifs en* al ?

aux. Ex.: *Un partage* ÉGAL, *des partages* ÉGAUX ; *un conte* MORAL, *des contes* MORAUX.

Cependant on admet généralement que les suivants prennent simplement l'*s* final :

Amical.	Frugal.	Matinal.	Palatal.
Bancal.	Glacial.	Médial	Papal.
Dental.	Initial.	Mental.	Pascal.
Fatal.	Jovial.	Monacal.	Pénal.
Filial.	Labial.	Nasal, natal.	Sentimental.
Final.	Lingual.	Naval.	Théâtral.

Les médecins disent *les muscles* LABIAUX, *les nerfs* NASAUX, etc.

ARTICLE 4.—ACCORD DE L'ADJECTIF AVEC LE NOM AUQUEL IL SE RAPPORTE

* 99. L'adjectif doit être au même genre et au même nombre que le nom auquel il se rapporte. Ex : *Un homme* INSTRUIT, *une femme* INSTRUITE ; *des hommes* INSTRUITS, *des femmes* INSTRUITES.

* 100. Quand un adjectif se rapporte à plusieurs noms singuliers, on le met au pluriel. Ainsi l'on dit : *Le savant et l'ignorant sont* ÉGAUX *après la mort*, (et non pas ÉGAL.)

* 101. Quand un adjectif se rapporte à des noms de différents genres, on le met au masculin pluriel. Ex.: *Le ciel et la terre sont* PLEINS *de merveilles*, (et non pas PLEINES *de merveilles*.)

** 102 Le nom commun peut devenir adjectif qualificatif, et l'adjectif qualificatif devenir nom commun.

** 103. Le nom commun devient adjectif qualificatif quand il est ajouté à un autre nom pour le qualifier. Ex.: *Louis XIV fut toujours* ROI *par autorité et* PÈRE *par tendresse.*

---

* 99. *A quel genre et à quel nombre doit être l'adjectif ?*

* 100. *Quand un adjectif se rapporte à plusieurs noms singuliers, comment l'écrit-on ?*

* 101. *Quand un adjectif se rapporte à des noms de différents genres, comment l'écrit-on ?*

** 102. *Le nom et l'adjectif ne changent-ils pas quelquefois de nature ?*

** 103. *Quand est-ce que le nom commun devient adjectif qualificatif ?*

** 104. L'adjectif qualificatif devient nom commun quand il est employé pour désigner un être. Ex.: *La nature demande le* NÉCESSAIRE, *la raison veut l'*UTILE, *l'amour-propre recherche l'*AGRÉABLE, *la passion exige le* SUPERFLU (1).

ARTICLE 5.—DE L'ADJECTIF DÉTERMINATIF

* 105. L'adjectif *déterminatif* est celui qui sert à limiter, à préciser la signification du nom auquel il est joint.

* 106. Il y a quatre sortes d'adjectifs déterminatifs : l'adjectif démonstratif, les adjectifs possessifs, les adjectifs numéraux et les adjectifs indéfinis (2).

* 107. L'adjectif *démonstratif* est celui qui détermine le nom en y ajoutant une idée d'indication, de désignation ; il n'y en a qu'un, qui prend quatre formes différentes, savoir : *ce* ou *cet* au masculin singulier ; *cette*, au féminin singulier ; et *ces*, au pluriel des deux genres. Ex.: CE *hameau*, CET *homme*, CETTE *habitation*, CES *hiboux*, CES *hirondelles*.

* 108. On met *ce* devant les mots masculins singuliers qui commencent par une consonne ou une *h* aspirée. Ex.: CE *beau château dépend de* CE *hameau*.

* 109. On met *cet* devant les mots masculins singuliers qui commencent par une voyelle ou une *h* muette. Ex.: CET *enfant est le fils de* CET *honnête cultivateur*.

* 110. Les adjectifs *possessifs* sont ceux qui déterminent le nom en y ajoutant une idée de *possession*, de *propriété ;* ce sont :

** 104. *Quand est-ce que l'adjectif qualificatif devient nom commun ?*

* 105. *Qu'est-ce que l'adjectif déterminatif ?*

* 106. *Combien y a-t-il de sortes d'adjectifs déterminatifs ?*

* 107. *Qu'est-ce que l'adjectif démonstratif ?*

* 108. *Devant quels mots met-on* ce ?

* 109. *Devant quels mots met-on* cet ?

* 110. *Qu'est-ce que les adjectifs possessifs ? et quels sont-ils ?*

(1) Les degrés de signification dans les adjectifs et les adverbes sont exposés dans la syntaxe, n° 589.

(2) Souvent l'adjectif qualificatif sert à préciser, à limiter la signification du nom, et devient alors un véritable déterminatif. Ex.: " On estime les gens *vertueux*."

SINGULIER			PLURIEL	
Masculin.	*Féminin.*	*Des deux genres.*	*Des deux genres.*	
Mon.	Ma.	Notre.	Mes.	Nos.
Ton.	Ta.	Votre.	Tes.	Vos.
Son.	Sa.	Leur.	Ses.	Leurs.

* 111. Par euphonie (*a*), c'est-à-dire pour la douceur de la prononciation, on emploie *mon*, *ton*, *son*, au lieu de *ma*, *ta*, *sa*, devant un mot féminin qui commence par une voyelle ou une *h* muette.

Ainsi l'on dira : MON *âme*, pour MA *âme ;* TON *aimable mère*, pour TA *aimable mère ;* SON *humeur bizarre*, *pour* SA *humeur bizarre.*

Cependant on dit : MA *onzième année*, TA *ouate*, SA *yole* (canot léger).

* 112. Les adjectifs *numéraux* sont ceux qui ajoutent au nom une idée de nombre ou de rang.

* 113. Il y a deux sortes d'adjectifs *numéraux*, les cardinaux et les ordinaux.

* 114. Les adjectifs numéraux *cardinaux* sont ceux qui désignent simplement le nombre, la quantité, comme *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, etc.

* 115. Les adjectifs numéraux *ordinaux* sont ceux qui déterminent le nom en désignant le rang, le numéro d'ordre, la place, comme *premier*, *deuxième*, *troisième*, etc. Ex.: *Clotaire* PREMIER *était le* QUATRIÈME *fils de Clovis.*

* 116. Les adjectifs numéraux cardinaux sont invariables. Ex.: *Les prières des* QUARANTE-*Heures ont commencé à Milan en* QUINZE CENT TRENTE-QUATRE ; *pourquoi vos* UN *ressemblent-ils à des* SEPT ?

---

* 111. *Par euphonie, n'emploie-t-on pas* mon, ton, son *pour* ma, ta, sa ?

* 112 *Qu'est-ce que les adjectifs numéraux ?*

* 113. *Combien y a-t-il de sortes d'adjectifs numéraux ?*

* 114. *Qu'est-ce que les adjectifs numéraux cardinaux ?*

* 115. *Qu'est-ce que les adjectifs numéraux ordinaux ?*

* 116. *Les adjectifs numéraux cardinaux peuvent-ils varier ?*

(*a*) *Euphonie*, de deux mots grecs qui veulent dire *bon son*.

* 117. *Vingt* et *cent* prennent la marque du pluriel lorsque, étant multipliés, ils sont suivis d'un nom exprimé ou sous-entendu.

Ex.: *Moïse vécut* SIX VINGTS *ans, c'est-à-dire* CENT VINGT *ans ; nous étions en tout* SEPT CENTS, *dont* SIX CENT VINGT *Canadiens et* QUATRE-VINGTS *étrangers.*

** 118. *Mille* employé comme adjectif numéral ou comme nom de nombre ne prend point la marque du pluriel. Ex.: *Cette maison a coûté vingt* MILLE *piastres ; la colonne des* MILLE *occupe le quatrième rang ; les* DIX MILLE *se sont illustrés par leur retraite.*

On écrit quelquefois *mil* pour la date des années de l'ère chrétienne, quand ce mot commence la date et qu'il est suivi de centaines. Ex.: *Le Canada fut découvert en* MIL *cinq cent trente-quatre.*

Le nom commun *mille*, mesure de longueur, varie au pluriel. Ex.: *Trois* MILLES *de longueur font une lieue du Canada.*

** 119. Les mots *million, billion, milliard, trillion*, etc., sont des noms communs, tout comme les mots *douzaine, centaine, millier.* Ex.: *On a dit cela des* CENTAINES, *des* MILLIERS, *des* MILLIONS *de fois.*

* 120. Les adjectifs *indéfinis* sont ceux qui ajoutent au nom une idée vague de nombre ou de qualité. Ces adjectifs sont : *aucun, autre, certain, chaque, maint, même, nul, pas un, plusieurs, quantième, quel* (1), *quelconque, quelque, tel, tout* et *un.*

---

* 117. *Quand* vingt *et* cent *prennent-ils la marque du pluriel ?*

** 118. *Qu'y a-t-il à observer sur le mot* mille ?

** 119. *Qu'y a-t-il à remarquer sur les mots* million, billion, etc.?

* 120. *Qu'est-ce que les adjectifs indéfinis ?*

(1) L'adjectif indéfini *quel* peut être en même temps adjectif conjonctif, c'est lorsqu'il lie la proposition dont il fait partie à celle dont elle dépend. Ex.: "Je sais *quels* étaient vos projets." *Quels* remplit ici une double fonction : il est attribut de *projets*, et il joint la deuxième proposition à la première.

CHAPITRE IV

DU PRONOM

* 121. Pour éviter la répétition d'un même nom, on emploie certains mots qui en tiennent la place. Ainsi, au lieu de dire : *Les* ÉLÈVES *ont écouté les* LEÇONS *que le professeur a expliquées aux* ÉLÈVES ; *les* ÉLÈVES *ont étudié les* LEÇONS, *et les* ÉLÈVES *ont ensuite récité les* LEÇONS ; on dira : *Les* ÉLÈVES *ont écouté les* LEÇONS *que le professeur* LEUR *a expliquées ;* ILS LES *ont étudiées et* LES *ont ensuite récitées*

Les mots *leur, ils, les,* qui tiennent la place des noms *élèves* et *leçons,* s'appellent *pronoms.*

De même, au lieu de la personne qui parle ou de celle à qui l'on parle, et qu'il est, en effet, inutile d'exprimer, on emploie l'un des mots *je, me, moi, tu, te, toi,* qui sont également des pronoms. Ex.: "JE *ne* ME *connais pas* MOI-*même.* TU *ne* TE *connais pas* TOI-*même.*"

ARTICLE 1er.—CLASSIFICATION DU PRONOM

* 122 Le *pronom* (*a*) est un mot qui tient ordinairement la place du nom. Ex.: *Aimez Dieu, parce qu'*IL *est bon ;* le mot *il,* qui tient la place de *Dieu,* est un pronom.

Assez souvent le pronom ne rappelle l'idée d'aucun nom précédemment énoncé : JE *travaille,* ON *vient.*

Quelquefois il se rapporte à des mots autres que le nom : *partez, je* LE *veux.*

Voilà sans doute pourquoi quelques grammairiens disent, avec l'Académie, que le pronom tient ou *est censé tenir* la place du nom.

** 122 *bis.* Le pronom s'emploie quelquefois pour un adjectif, un infinitif, une proposition ou un membre de phrase.

Ex.: "Êtes-vous *malade ?* — Je *le* suis. — Pouvez-vous *sortir ?* — Je ne *le* puis. — Voulez-vous *qu'on appelle le médecin ?* — Je *le* veux bien."

---

* 122. *Qu'est-ce que le pronom ?*

** 122 *bis. Le pronom ne s'emploie-t-il que pour un nom ?*

(*a*) *Pronom,* de deux mots latins qui veulent dire *pour le nom.*

* 123. Le pronom doit toujours être au même genre, au même nombre et à la même personne que le nom dont il tient la place.

* 124. Il y a cinq sortes de pronoms : les pronoms personnels, les pronoms possessifs, les pronoms démonstratifs, les pronoms conjonctifs et les pronoms indéfinis.

ARTICLE 2.—DES PRONOMS PERSONNELS

* 125. Les pronoms *personnels* sont ceux qui désignent le plus ordinairement les personnes grammaticales.

** 126. On appelle *personnes grammaticales* les différents rôles que les êtres peuvent remplir par rapport à l'acte de la parole.

* 127. Il y a trois personnes grammaticales. La *première* est celle qui parle ; ses pronoms sont : *je*, *me*, *moi*, pour le singulier (1), et *nous*, pour le pluriel. Ex.: JE ME *flatte*, MOI, *que* NOUS *réussirons*.

* 128. La *deuxième* personne est celle à qui l'on parle ; ses pronoms sont : *tu*, *te*, *toi*, pour le singulier (ou *vous* par politesse), et *vous*, pour le pluriel. Ex. : TU TE *flattes*, TOI, *que* VOUS *réussirez*.

* 129. La *troisième* personne est celle de qui l'on parle ; ses pronoms sont : *il*, *ils*, *elle*, *elles*, *le*, *la*, *les*, *lui*, *leur*, *eux*, *se*, *soi*, *en*, *y* (*a*).

---

* 123. *A quel genre, à quel nombre et à quelle personne doit être le pronom ?*

* 124. *Combien y a-t-il de sortes de pronoms ?*

* 125. *Qu'est-ce que les pronoms personnels ?*

** 126. *Qu'appelle-t-on personnes grammaticales ?*

* 127. *Combien y a-t-il de personnes grammaticales ? Quelle est la première, et quels en sont les pronoms ?*

* 128. *Quelle est la deuxième, et quels en sont les pronoms ?*

* 129. *Quelle est la troisième, et quels en sont les pronoms ?*

(1) Par autorité ou par convenance, on emploie quelquefois *nous* pour le singulier. Ex.: "*Nous* Préfet de . . . avons arrêté ce qui suit . . ."

(*a*) Quoique, dans un sens, tous les pronoms soient *personnels*, on ne donne ce nom qu'à ceux que nous venons de citer, parce qu'ils représentent directement les *personnes grammaticales*.

** 130. *Le, la, les*, articles, annoncent toujours un nom. Ex.: LE *pain*, LA *pâte*, LES *gâteaux*.

Le, la, les, pronoms, tiennent la place d'un nom. Ex.: *Ernest connaît cette ville ; je* LE *prierai de me* LA *faire voir :* c'est-à-dire, *je prierai* ERNEST *de me faire voir* CETTE VILLE.

ARTICLE 3.—DES PRONOMS POSSESSIFS

* 131. Les pronoms *possessifs* sont ceux qui tiennent la place des noms en y ajoutant une idée de possession, de propriété ; ils sont toujours précédés de l'article. Ce sont :

SINGULIER		PLURIEL	
Masculin.	*Féminin.*	*Masculin.*	*Féminin.*
Le mien.	La mienne.	Les miens.	Les miennes.
Le tien.	La tienne.	Les tiens.	Les tiennes.
Le sien.	La sienne.	Les siens.	Les siennes.
Le nôtre.	La nôtre.	Les nôtres.	Les nôtres.
Le vôtre.	La vôtre.	Les vôtres.	Les vôtres.
Le leur.	La leur.	Les leurs.	Les leurs.

* 132. Les adjectifs possessifs sont toujours suivis d'un nom qu'ils déterminent, au lieu que les pronoms possessifs tiennent la place d'un nom précédemment énoncé.

Ex.: VOTRE *maison est plus belle que* LA NÔTRE.

Votre est ici un adjectif possessif, parce qu'il est suivi du nom *maison*, qu'il détermine, et *la nôtre* est un pronom possessif, parce qu'il tient la place de *maison*.

* 133. On met un accent circonflexe sur l'*o* de *nôtre, vôtre*, pronoms possessifs, et jamais sur celui de *notre, votre*, adjectifs possessifs : NOTRE *maison est moins belle que* LA VÔTRE.

** 130. *Comment distingue-t-on* le, la, les, *articles, de* le, la, les, *pronoms ?*

* 131. *Qu'est-ce que les pronoms possessifs, et quels sont-ils ?*

* 132. *Comment peut-on distinguer les adjectifs possessifs des pronoms possessifs ?*

* 133. *Quand met-on un accent circonflexe sur l'*o *de* nôtre, vôtre ?

ARTICLE 4. — DES PRONOMS DÉMONSTRATIFS

* 134. Les pronoms *démonstratifs* sont ceux qui tiennent la place des noms en y ajoutant une idée de démonstration ou d'indication. Ces pronoms sont :

SINGULIER			PLURIEL	
Masculin.	*Féminin.*	*Des 2 genres.*	*Masculin.*	*Féminin.*
Celui.	Celle.	Ce.	Ceux.	Celles.
Celui-ci.	Celle-ci.	Ceci.	Ceux-ci.	Celles-ci.
Celui-là.	Celle-là.	Cela.	Ceux-là.	Celles-là.

** 135. *Ce* est adjectif démonstratif quand il détermine un nom. Ex.: CE *livre*, CE *bon livre*.

Ce est pronom démonstratif quand il est employé comme sujet, comme attribut ou comme complément. Ex. CE *sera* CE *que vous voudrez. Il a volé, et pour* CE, *il a été mis en prison.*

Ça s'emploie par contraction pour *cela*, mais seulement dans le langage familier. Ex.: *Donnez-moi* ÇA ; *il y a longtemps de* ÇA.

Le pronom *ça* n'a pas d'accent ; on ne doit pas le confondre avec l'adverbe ou l'interjection *çà* Ex.: *Il n'y a pas de mal à ça. Viens çà* (ici); *tous les meubles étaient çà et là ; ah çà, venez-vous ?*

ARTICLE 5.

DES PRONOMS CONJONCTIFS OU RELATIFS

* 136. Les pronoms *conjonctifs* (*a*) ou *relatifs* sont ceux qui *joignent* au nom ou au pronom dont ils tiennent la place, une proposition qui sert à l'expliquer ou à le déterminer. Ex.: *Dieu,* QUI *sait tout, connaît nos plus secrètes pensées. Des tragédies de Racine,* Athalie *est celle* QUE *je préfère.*

---

* 134. *Qu'est-ce que les pronoms démonstratifs, et quels sont-ils ?*

** 135. *Quand est-ce que* ce *est adjectif démonstratif, ou pronom démonstratif ?*

* 136. *Qu'est-ce que les pronoms conjonctifs ou relatifs, et quels sont-ils ?*

Etym.—(*a*) *Conjonctif.*—Du latin *conjunctivus*, de *conjungere*, formé de *cum*, avec ; *jungere*, joindre.

On les appelle *conjonctifs* parce qu'ils *joignent* une proposition à une autre, et *relatifs* 1° parce qu'ils sont en *relation* ou en rapport avec leur antécédent ; 2° parce qu'ils mettent en *relation* avec ce mot la proposition qu'ils amènent et dont elle est un déterminatif ou un explicatif.

La proposition amenée par un pronom conjonctif remplit la même fonction qu'un adjectif : elle explique ou elle détermine un nom ou un pronom. Aussi peut-elle être appelée " proposition adjective".

Les pronoms conjonctifs sont :

SINGULIER		PLURIEL	
Masculin.	*Féminin.*	*Masculin.*	*Féminin.*
Lequel.	Laquelle.	Lesquels.	Lesquelles.
Duquel.	De laquelle.	Desquels.	Desquelles.
Auquel.	A laquelle.	Auxquels.	Auxquelles.

Des deux genres et des deux nombres.

Qui, que, quoi, dont, cù (1).

** 137. Le mot auquel se rapporte le pronom conjonctif est appelé l'*antécédent* (*a*) de ce pronom.

L'antécédent est ainsi appelé parce qu'il est ordinairement placé avant le pronom.

Ainsi, dans cet exemple : *Il y a des personnes* QUI *critiquent l'ouvrage* QUE *vous lisez ; personnes* est l'antécédent du pronom QUI, et *ouvrage*, celui de QUE.

** 138. Le pronom conjonctif est au même genre, au même nombre et à la même personne que son antécédent.

Ainsi, dans cette phrase : *Les choses* DONT *vous parlez sont fausses ;* DONT est au féminin, au pluriel et à la troisième personne, comme son antécédent *choses*.

** 137. *Comment s'appelle le mot auquel se rapporte le pronom conjonctif ?*

** 138. *A quel genre, à quel nombre et à quelle personne est le prouom conjonctif ?*

(1) *Qui, que, où, quoi,* employés interrogativement, sont des pronoms indéfinis : QUI *viendra ?* QUE *voulez-vous ?* D'où *vient-il ?* On les appelle plus ordinairement pronoms *interrogatifs*. Le mot *où* employé sans antécédent s'analyse aussi comme adverbe : OU *allons-nous ?*

Etym.—(*a*) *Antécédent*.—Du latin *antecedentens*, de *antecedere*, formé de *ante*, avant ; *cedere*, marcher.

ARTICLE 6. — DES PRONOMS INDÉFINIS

* 139. Les pronoms *indéfinis* sont ceux qui tiennent la place du nom sans le faire connaître d'une manière précise. Ex.: ON *ne doit pas nuire à* AUTRUI.

Ce sont : *autre chose, autrui, chacun, l'un, l'autre, on, personne, quelque chose, quelqu'un, quiconque, qui que, qui que ce soit, quoi que, quoi que ce soit,* et *rien,* selon quelques auteurs.

** 140. *Aucun, certain, nul, pas un, plusieurs, tel, tout,* sont généralement regardés comme pronoms quand ils ne sont pas joints à un nom. AUCUN *ne sortira ;* NUL *ne sera exempté de cette défense ;* TOUS *y seront soumis.*

Ils sont adjectifs quand ils déterminent un nom ou un pronom. AUCUN *homme,* NULLE *puissance n'a le droit de commander une injustice ;* TOUS *les esprits doivent se soumettre à Dieu. Voilà* TOUT *ce qu'on m'a donné.*

On peut regarder comme des expressions *pronominales indéfinies* les locutions *qui que ce soit, quoi que ce soit.* Ex.: *N'en parlez à* QUI QUE CE SOIT.

CHAPITRE V

DU VERBE

* 141. Pour exprimer l'existence, l'action ou l'état d'une personne ou d'une chose, ou pour faire rapporter un attribut à un sujet, on se sert d'un mot qu'on appelle *verbe.*

Ainsi, quand on dit : *Dieu* EST *de toute éternité, il* A CRÉÉ *toutes choses dans le temps,* le mot EST, qui exprime que Dieu existe, et les mots A CRÉÉ, qui expriment l'action qu'il a faite, sont des *verbes.*

Il en est de même de *sont* dans : *Les justes* SONT *heureux.*

ARTICLE 1er.—CLASSIFICATION DU VERBE

* 142. Le *verbe* (*a*) est un mot qui exprime l'exis-

* 139. *Qu'est-ce que les pronoms indéfinis? et quels sont-ils?*

** 140. *Quand est-ce que les mots* aucun, certain, nul, etc., *sont pronoms indéfinis, ou adjectifs indéfinis?*

* 142. *Qu'est-ce que le verbe?*

(*a*) *Verbe,* du mot latin *verbum,* qui veut dire *parole.*

tence, l'action ou l'état d'une personne ou d'une chose.

Ex.: *L'homme* EST *sur la terre pour* GLORIFIER *Dieu ; il* IGNORE *la durée de sa vie ;* les mots *est, glorifier, ignore,* sont des verbes, parce qu'ils expriment l'existence, l'action, l'état de l'*homme.*

On définit encore le verbe : " un mot variable qui unit l'attribut au sujet ". Ex.: Dans *l'homme* EST *mortel,* le verbe *est* unit l'attribut *mortel* au sujet *homme.*

* 143. On reconnaît qu'un mot est verbe quand on peut le placer après les mots *ne pas,* ou entre les mots *ne* et *pas.*

Ainsi, *rire, parler,* sont des verbes, parce qu'on peut dire : *Ne* RIEZ *pas, vous ne* PARLEREZ *pas ; il est parfois difficile de ne pas* RIRE, *de ne pas* PARLER ?

* 144. Il y a deux sortes de verbes, le verbe substantif et les verbes attributifs ou adjectifs.

* 145. Le verbe *substantif* est le verbe *être,* ou un équivalent, employé pour faire rapporter l'attribut au sujet. Ex.: " Dieu *est* bon. Vous *paraissez* contents (1)."

* 146. Les verbes *attributifs* ou *adjectifs* ne sont autre chose, dans le fond, que le verbe substantif combiné avec un attribut.

Ainsi, *j'aime, je lisais, j'aurai fini,* équivalent, jusqu'à un certain point, à *je suis aimant, j'étais lisant, j'aurai été finissant.*

* 147. Il y a cinq sortes de verbes attributifs ou adjectifs : le verbe transitif, le verbe passif, le verbe intransitif, le verbe pronominal ou réfléchi et le verbe unipersonnel.

*** 147 *bis.* Les verbes *avoir* et *être* sont appelés

---

* 143. *Comment reconnaît-on qu'un mot est un verbe ?*
* 144. *Combien y a-t-il de sortes de verbes ?*
* 145. *Qu'est-ce que le verbe substantif ?*
* 146. *Qu'est-ce que les verbes attributifs ou adjectifs ?*
* 147. *Combien y a-t-il de sortes de verbes attributifs ?*
*** 147 *bis. Comment les verbes* avoir *et être sont-ils appelés ?*

(1) On l'appelle verbe *substantif :* 1° parce qu'étant distinct de l'attribut, il subsiste comme par lui-même ; 2° parce qu'il exprime l'existence, la subsistance du sujet ; 3° parce qu'il exprime aussi celle de l'attribut dans le sujet.

verbes *auxiliaires* (*b*) lorsqu'ils servent à conjuguer les autres verbes dans leurs temps composés. Ex.: *Pierre* A *travaillé ; il* EST *parti.*

Dans les autres cas, *avoir* est généralement verbe transitif, et *être*, verbe substantif. Ex.: *Dieu* EST *patient, il* A *l'éternité pour lui.*

Lorsque *être* est synonyme d'*exister, aller, résider*, il est attributif. Ex.: *Dieu* EST. *Alexandre le Grand* A ÉTÉ *jusqu'aux Indes. Le Pape* EST *à Rome.*

ARTICLE 2.—FORMES GRAMMATICALES DU VERBE

* 148. Le verbe est sujet à plusieurs changements ou modifications, pour exprimer son rapport avec la personne, le nombre, le temps, le mode et la voix.

* 149. La *personne* est la forme que prend le verbe selon que le sujet est de la première, de la deuxième ou de la troisième personne grammaticale. Ex.: *Je* SUIS, *tu* ES, *il* EST ; *nous* ALLONS, *vous* ALLEZ, *ils* VONT.

* 150. Le *nombre* est la forme que prend le verbe selon que le sujet est du singulier ou du pluriel. Ex.: *Je* CROIS, *nous* CROYONS.

* 151. Le *temps* est la forme que prend le verbe pour indiquer à quel point de la durée se rapportent l'existence, l'action ou l'état exprimés.

* 152. La durée se divise en trois époques distinctes, qu'on appelle *temps généraux ;* ce sont : le présent, le passé, et le futur ou avenir.

* 153. Le *présent*, dans un verbe, exprime l'existence, l'action ou l'état comme ayant lieu à l'instant de la parole ou habituellement : *Tu* VEUX *que je te* FASSE *beaucoup* VOYAGER. *Le soleil* PRÉSIDE *au jour.*

---

* 148. *Le verbe n'est-il pas sujet à plusieurs changements ?*
* 149. *Qu'est-ce que la personne dans le verbe ?*
* 150. *Qu'est-ce que le nombre dans le verbe ?*
* 151. *Qu'est-ce que le temps dans le verbe ?*
* 152. *Comment se divise la durée ?*
* 153. *Comment le présent exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ?*

(*b*) *Auxiliaire.*—Du latin *auxiliaris*, qui aide.

* 154. Le *passé* exprime l'existence, l'action ou l'état comme ayant eu lieu dans un temps passé.

Il comprend : l'imparfait : *Je* LISAIS ; le passé déterminé : *Je* LUS ; le passé indéterminé : *J'ai* LU ; le pas é antérieur : *J'*EUS LU ; le plus-que-parfait : *J'*AVAIS LU.

* 155. Le *futur* exprime l'existence, l'action ou l'état comme devant avoir lieu dans un temps à venir.

Il comprend : le futur simple : *J'*ÉTUDIERAI ; et le futur antérieur. J'AURAI ÉTUDIÉ.

** 156. Les différentes formes du verbe sont simples ou composées. *simples* lorsque le verbe est en un seul mot (*je lis, tu tomberas*), *composées* lorsque le verbe est employé avec un *auxiliaire* (*j'ai lu, nous sommes arrivés*).

REMARQUE.—A chaque temps simple correspond un temps composé. Ainsi :

Au présent correspond le passé indéfini : *j'ai, j'ai eu.*
A l'imparfait, le plus-que-parfait : *j'avais, j'avais eu.*
Au passé défini, le passé antérieur : *j'eus, j'eus eu.*
Au futur simple, le futur antérieur : *j'aurai, j'aurai eu.*
Au présent du conditionnel, le passé : *j'aurais, j'aurais eu.*
Au présent et à l'imparfait du subjonctif, le passé et le plus-que-parfait : *que j'aie, que j'aie eu ; que j'eusse, que j'eusse eu.*

* 157. Le *mode* (*a*) est la forme que prend le verbe pour exprimer de quelle manière sont présentés l'existence, l'action ou l'état : *Je ne* TRAVAILLE *pas autant qu'on* DÉSIRERAIT *que je* TRAVAILLASSE. APPRENDS *à* TRAVAILLER.

* 158. On compte cinq modes : l'infinitif, l'indicatif, le conditionnel, l'impératif et le subjonctif.

* 159. L'infinitif est appelé mode *impersonnel* parce qu'il n'a pas de personnes ; il n'a pas non plus de nombres (1).

---

* 154. *Comment le passé exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ?*

* 155. *Comment le futur exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ?*

** 156. *Comment peuvent être les différentes formes du verbe ?*

* 157. *Qu'est-ce que le mode ?*

* 158. *Combien compte-t-on de modes ?*

* 159. *Pourquoi l'infinitif est-il appelée mode impersonnel ?*

(1) Le verbe, à ce mode, ne varie point selon la personne grammaticale et le nombre de son sujet.
Ex. : "Je vais *partir ;* tu vas *partir ;* il va *partir*...

Etym.—(*a*) *Mode.*—Du latin *modus*, manière.

* 160. Les autres modes, indiquant ordinairement, par leur terminaison, la personne et le nombre, sont appelés modes *personnels*.

** 161. L'*infinitif* (*a*) exprime l'existence, l'action ou l'état d'une manière générale, sans indication de nombre ni de personne.

Ex. : *Il ne faut pas* VANTER *ce que l'on fait, ni se* PLAIRE *à* PARLER *de soi.*

** 162. L'*indicatif* (*b*) exprime l'existence, l'action ou l'état d'une manière affirmative, directe ou positive.

Ex.: *Je travaille, je travaillais, je travaillai, j'ai travaillé, j'eus travaillé, j'avais travaillé, je travaillerai, j'aurai travaillé.*

** 163. Le *conditionnel* (*c*) exprime l'existence, l'action ou l'état comme dépendant d'une condition.

Ex.: *Je vous* AIMERAIS *si vous étiez plus dociles.*

** 164. L'*impératif* (*d*) exprime l'existence, l'action ou l'état comme devant ou pouvant avoir lieu par suite d'un commandement, d'une exhortation, d'une prière.

Ex.: FAITES *votre devoir ;* SOYEZ APPLIQUÉS *à vos études.*

** 165. Le *subjonctif* (*e*) exprime l'existence, l'action ou l'état d'une manière subordonnée et dépendante.

Ex.: *Il ne faut rien promettre qu'on ne puisse* TENIR.

---

* 160. *Comment sont appelés les autres modes ?*

** 161. *Comment l'infinitif exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ?*

** 162. *Comment l'indicatif exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ?*

** 163 *Comment le conditionnel exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ?*

** 164. *Comment l'impératif exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ?*

** 165. *Comment le subjonctif exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ?*

Étym.—(*a*) *Infinitif.*—Du latin *infinitivus*, de *infinitus*, indéfini.
(*b*) *Indicatif.*—Du latin *indicativus*, de *indicare*, indiquer.
(*c*) *Conditionnel.*—Du latin *conditionalis*, de *conditionem*, condition.
(*d*) *Impératif.*—Du latin *imperativus*, de *imperare*, commander.
(*e*) *Subjonctif.*—Du latin *subjonctivus*, de *subjungere*, subordonner.

ARTICLE 3.—CONJUGAISON DU VERBE

* 166. *Conjuguer* (*a*) un verbe, c'est le réciter ou l'écrire dans tous ses modes, ses temps, ses nombres et ses personnes.

On appelle *conjugaison* l'ensemble des formes auxquelles le verbe est soumis dans une langue.

On appelle aussi *conjugaisons* les différentes classes dans lesquelles on fait rentrer les verbes suivant leur terminaison.

* 167. En français, il y a quatre *conjugaisons*, que l'on distingue par la terminaison du présent de l'infinitif. Les verbes de la première conjugaison sont terminés par *er*, comme *aimer ;* ceux de la deuxième, par *ir*, comme *finir ;* ceux de la troisième, par *oir*, comme *recevoir ;* ceux de la quatrième, par *re*, comme *rendre* (1).

* 168. On distingue deux parties dans le verbe : l'une ordinairement invariable, c'est le *radical ;* l'autre variable, suivant la personne, le nombre, le temps et le mode, c'est la *terminaison*. Ainsi, dans FIN-IR, *je* FIN-IS, *nous* FIN-IRONS, le radical est *fin*, les terminaisons sont : *ir*, *is*, *irons*.

Pour conjuguer un verbe, il suffit généralement d'ajouter au radical les terminaisons de la conjugaison modèle. Ainsi on conjuguera *chanter* en ajoutant au radical *chant* les terminaisons du verbe *aimer*.

---

* 166. *Qu'est-ce que conjuguer un verbe ?*

* 167. *En combien de conjugaisons classe-t-on les verbes ? et comment les verbes de chaque conjugaison sont-ils terminés au présent de l'infinitif ?*

* 168. *Combien distingue-t-on de parties dans le verbe ?*

(1) En n'envisageant que les verbes simples, on en compte un peu plus de 4.000 dans le dictionnaire de l'Académie, dont 3.600 de la première conjugaison, 360 de la deuxième, 10 de la troisième, 50 de la quatrième.

La première et la deuxième conjugaison sont appelées conjugaisons *vivantes* parce qu'on peut créer de nouveaux verbes en *er* et en *ir*. La troisième et la quatrième sont des conjugaisons *mortes* parce qu'il ne se crée plus de verbes en *oir* ni en *re*.

(*a*) *Conjuguer*, du latin *conjugare*, de *cum*, avec ; *jugum*, joug.

* 169. Les deux verbes *avoir* et *être* servent à conjuguer tous les autres dans leurs temps composés ; ils se nomment, pour cette raison, verbes *auxiliaires*.

Lorsque ces verbes ne sont pas auxiliaires, *avoir* est généralement verbe transitif, et *être*, verbe substantif (1).

CONJUGAISONS MODÈLES

Conjugaison du verbe AVOIR.

MODE INFINITIF

Temps PRÉSENT

Avoir.

PASSÉ (*première forme.*)

Avoir eu.

PASSÉ (*deuxième forme.*)

Ayant eu.

PARTICIPE PRÉSENT

Ayant.

PARTICIPE PASSÉ

Eu, eue.

MODE INDICATIF

PRÉSENT

J'	ai.
Tu	as.
Il *ou* elle	a.
Nous	avons.
Vous	avez.
Ils *ou* elles	ont.

IMPARFAIT

J'	avais.
Tu	avais.
Il	avait.
Nous	avions.
Vous	aviez.
Ils	avaient.

PASSÉ DÉTERMINÉ

J'	eus.
Tu	eus.
Il	eut.
Nous	eûmes.
Vous	eûtes.
Ils	eurent.

PASSÉ INDÉTERMINÉ

J'ai	eu.
Tu as	eu.
Il a	eu.
Nous avons	eu.
Vous avez	eu.
Ils ont	eu.

PASSÉ ANTÉRIEUR

J'eus	eu.

* 169. *A quoi servent les deux verbes* avoir *et* être ?

(1) Lorsque le verbe *être* est synonyme d'*exister*, *aller*, *résider*, il est *attributif*. Exemples : Dieu *est* de soi, nous ne *sommes* que par lui. J'*ai été* en Crimée ; j'*étais* au siège de Sébastopol.

Tu eus eu.
Il eut eu.
Nous eûmes eu.
Vous eûtes eu.
Ils eurent eu.

PLUS-QUE-PARFAIT

J'avais eu.
Tu avais eu.
Il avait eu.
Nous avions eu.
Vous aviez eu.
Ils avaient eu.

FUTUR SIMPLE

J' aurai.
Tu auras.
Il aura.
Nous aurons.
Vous aurez.
Ils auront.

FUTUR ANTÉRIEUR

J'aurai eu.
Tu auras eu.
Il aura eu.
Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils auront eu.

MODE CONDITIONNEL

PRÉSENT OU FUTUR

J' aurais.
Tu aurais.
Il aurait
Nous aurions.
Vous auriez
Ils auraient.

PASSÉ (*première forme.*)

J'aurais eu.
Tu aurais eu.
Il aurait eu.
Nous aurions eu.
Vous auriez eu.
Ils auraient eu.

PASSÉ (*deuxième forme.*)

J'eusse eu.
Tu eusses eu.
Il eût eu.
Nous eussions eu.
Vous eussiez eu.
Ils eussent eu.

MODE IMPÉRATIF

Point de première personne au singulier, ni de troisième aux deux nombres.

PRÉSENT OU FUTUR

Aie.
Ayons.
Ayez.

MODE SUBJONCTIF

PRÉSENT OU FUTUR

Que j' aie.
Que tu aies.
Qu'il ait.
Que nous ayons.
Que vous ayez.
Qu'ils aient.

IMPARFAIT

Que j' eusse.
Que tu eusses.
Qu'il eût.
Que nous eussions.
Que vous eussiez.
Qu'ils eussent

PASSÉ

Que j'aie eu.
Que tu aies eu.
Qu'il ait eu
Que nous ayons eu.
Que vous ayez eu.
Qu'ils aient eu.

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j'eusse eu
Que tu eusses eu.
Qu'il eût eu.
Que nous eussions eu.
Que vous eussiez eu.
Qu'ils eussent eu.

Conjugaison du verbe ÊTRE.

MODE INFINITIF

Ce mode exprime l'existence d'une manière générale, sans indication de nombre ni de personne.

PRÉSENT

Être.

PASSÉ (*première forme.*)

Avoir été.

PASSÉ (*deuxième forme.*)

Ayant été.

PARTICIPE PRÉSENT

Etant.

PARTICIPE PASSÉ

Eté.

MODE INDICATIF

Ce mode, qui comprend huit temps, exprime l'existence d'une manière affirmative, directe et positive.

PRÉSENT

Ce temps exprime l'existence comme ayant lieu à l'instant de la parole ou habituellement.

Maintenant,

Je suis.
Tu es.
Il *ou* elle est.
Nous sommes.
Vous êtes.
Ils *ou* elles sont.

IMPARFAIT *ou* PASSÉ SIMULTANÉ

Il exprime un passé, mais présent relativement à un autre, qui s'est accompli en même temps.

Pendant que tu lisais,

J' étais.
Tu étais.
Il était.
Nous étions.
Vous étiez.
Ils étaient.

PASSÉ DÉTERMINÉ

Il exprime l'existence comme ayant eu lieu dans un temps déterminé et entièrement écoulé.

Hier, l'an passé,

Je fus.
Tu fus.
Il fut.
Nous fûmes.
Vous fûtes.
Ils furent.

PASSÉ INDÉTERMINÉ

Il exprime l'existence comme ayant eu lieu dans un temps passé quelconque.

Ce matin, cette année,

J'ai été.
Tu as été.
Il a été.
Nous avons été.
Vous avez été.
Ils ont été.

PASSÉ ANTÉRIEUR

Il exprime l'existence comme ayant eu lieu immédiatement avant un fait ou une action.

Nous partîmes lorsque,

J'eus été.
Tu eus été.
Il eut été.
Nous eûmes été.
Vous eûtes été.
Ils eurent été.

PLUS-QUE-PARFAIT

Il exprime l'existence comme ayant eu lieu dans un temps quelconque, avant un fait ou une action.

Quand vous arrivâtes,

J'avais été.
Tu avais été.
Il avait été.
Nous avions été.

Vous aviez été.
Ils avaient été.

FUTUR SIMPLE

Il exprime l'existence comme devant avoir lieu dans un temps à venir.

Demain, l'an prochain,

Je serai.
Tu seras.
Il sera.
Nous serons.
Vous serez.
Ils seront.

FUTUR ANTÉRIEUR

Il exprime l'existence comme devant avoir lieu avant un fait ou une action.

Quand vous arriverez,

J aurai été.
Tu auras été.
Il aura été.
Nous aurons été.
Vous aurez été.
Ils auront été.

MODE CONDITIONNEL

Il exprime l'existence comme dépendant d'une condition.

PRÉSENT OU FUTUR

Il exprime que l'existence aurait lieu si une condition était remplie.

Si je voulais,

Je serais.
Tu serais,
Il serait.
Nous serions.
Vous seriez.
Ils seraient.

PASSÉ (*première forme.*)

Il exprime que l'existence aurait eu lieu si une condition avait été remplie.

Si vous l'aviez voulu,

J'aurais été.
Tu aurais été.
Il aurait été.
Nous aurions été.
Vous auriez été.
Ils auraient été.

PASSÉ (*deuxième forme.*)

J'eusse été.
Tu eusses été.
Il eût été.
Nous eussions été.
Vous eussiez été.
Ils eussent été.

MODE IMPÉRATIF

Il exprime l'existence comme devant ou pouvant avoir lieu par suite d'un commandement, d'une exhortation ou d'une prière.

PRÉSENT OU FUTUR

Aujourd'hui et toujours,

Sois.
Soyons.
Soyez.

FUTUR ANTÉRIEUR

Ce temps est peu usité.

Demain, à deux heures,

Aie été.
Ayons été.
Ayez été.

MODE SUBJONCTIF

Ce mode exprime l'existence d'une manière subordonnée et dépendante.

PRÉSENT OU FUTUR

Il faut, il faudra.

Que je sois.
Que tu sois.
Qu'il soit.
Que nous soyons.
Que vous soyez.
Qu'ils soient.

IMPARFAIT

Il fallait, il faudrait,

Que je fusse.
Que tu fusses.

Qu'il fût.
Que nous fussions.
Que vous fussiez.
Qu'ils fussent.

PASSÉ

Il faut, il faudra,

Que j'aie été.
Que tu aies été.
Qu'il ait été.
Que nous ayons été.
Que vous ayez été.
Qu'ils aient été.

PLUS-QUE-PARFAIT

Il fallait, il faudrait,

Que j'eusse été.
Que tu eusses été.
Qu'il eût été.
Que nous eussions été.
Que vous eussiez été.
Qu'ils eussent été.

PREMIÈRE CONJUGAISON

Verbe **AIMER** ; le radical est **AIM.**

MODE INFINITIF

Ce mode exprime l'action ou l'état d'une manière générale, sans indication de nombre ni de personne.

PRÉSENT

Aim er.

PASSÉ (*première forme.*)

Avoir aimé.

PASSÉ (*deuxième forme.*)

Ayant aimé.

PARTICIPE PRÉSENT

Aim ant.

PARTICIPE PASSÉ

Aim é, aim ée.

MODE INDICATIF

A ce mode, le verbe exprime l'action ou l'état d'une manière affirmative, directe et positive.

PRÉSENT

Dans ce temps, le verbe exprime l'action ou l'état comme ayant lieu à l'instant de la parole ou habituellement.

Maintenant, chaque jour,

J' aim e.
Tu aim es.
Il aim e.
Nous aim ons.
Vous aim ez
Ils aim ent.

IMPARFAIT *ou* PASSÉ SIMULTANÉ

Il exprime une action passée, mais présente relativement à un fait, qui s'est accompli en même temps.

Quand j'étais malade,

J' aim ais.
Tu aim ais.
Il aim ait.
Nous aim ions.
Vous aim iez.
Ils aim aient.

PASSÉ DÉTERMINÉ

Il exprime l'action ou l'état comme ayant eu lieu dans un temps complètement écoulé et déterminé.

Hier, l'an passé,

J' aim ai.
Tu aim as.
Il aim a.
Nous aim âmes.
Vous aim âtes.
Ils aim èrent.

PASSÉ INDÉTERMINÉ

Il exprime l'action ou l'état comme ayant eu lieu dans un temps passé quelconque.

Ce matin, cette année,

J'ai aim é.
Tu as aim é.
Il a aim é.
Nous avons aim é.
Vous avez aim é.
Ils ont aim é.

PASSÉ ANTÉRIEUR

Il exprime l'action ou l'état comme ayant eu lieu immédiatement avant une autre action ou un autre état.

Je fus heureux lorsque

J'eus aim é.
Tu eus aim é.
Il eut aim é.
Nous eûmes aim é.
Vous eûtes aim é.
Ils eurent aim é.

PASSÉ ANTÉRIEUR SURCOMPOSÉ

J'ai eu aim é.
Tu as eu aim é.
Il a eu aim é.
Nous avons eu aim é.
Vous avez eu aim é.
Ils ont eu aim é.

PLUS-QUE-PARFAIT

Il exprime l'action ou l'état comme ayant eu lieu dans un temps quelconque, avant une action ou un autre état déjà passés.

Quand vous arrivâtes,

J'avais aim é.
Tu avais aim é.
Il avait aim é.
Nous avions aim é.
Vous aviez aim é.
Ils avaient aim é.

FUTUR SIMPLE

Il exprime l'action ou l'état comme devant avoir lieu dans un temps à venir.

Demain, l'an prochain,

J' aim erai.
Tu aim eras.
Il aim era.
Nous aim erons.
Vous aim erez.
Ils aim eront.

FUTUR ANTÉRIEUR

Il exprime l'action ou l'état comme devant avoir lieu avant une autre action ou un autre état.

Quand vous arriverez,

J'aurai aim é.
Tu auras aim é.
Il aura aim é.
Nous aurons aim é.
Vous aurez aim é.
Ils auront aim é.

MODE CONDITIONNEL

Il exprime l'action ou l'état comme dépendant d'une condition.

PRÉSENT OU FUTUR

Il exprime que l'action ou l'état aurait lieu si une condition était remplie.

Si je voulais,

J' aim erais.
Tu aim erais.
Il aim erait.
Nous aim erions.
Vous aim eriez.
Ils aim eraient.

PASSÉ (*première forme.*)

Il exprime que l'action ou l'état aurait eu lieu si une condition avait été remplie.

Si vous l'aviez voulu,

J'aurais aim é.
Tu aurais aim é.
Il aurait aim é.
Nous aurions aim é.
Vous auriez aim é.
Ils auraient aim é.

PASSÉ (*deuxième forme.*)

J'eusse aim é.
Tu eusses aim é.
Il eût aim é.
Nous eussions aim é.
Vous eussiez aim é.
Ils eussent aim é.

MODE IMPÉRATIF

Il exprime l'action ou l'état comme étant l'objet d'un commandement, d'une exhortation, ou d'une prière.

PRÉSENT OU FUTUR

Il exprime l'action ou l'état comme devant ou pouvant avoir lieu par suite d'un commandement, d'une exhortation ou d'une prière.

Aujourd'hui et toujours,

Aim e.
Aim ons.
Aim ez.

FUTUR ANTÉRIEUR

Il exprime l'action ou l'état comme devant ou pouvant avoir lieu avant une autre par suite d'un commandement...

Avant que je vienne,

Aie aim é.
Ayons aim é.
Ayez aim é.

MODE SUBJONCTIF

Ce mode exprime l'action ou l'état d'une manière subordonnée et dépendante.

PRÉSENT OU FUTUR

Il faut, il faudra,

Que j' aim e,
Que tu aim es.
Qu'il aim e.
Que nous aim ions.
Que vous aim iez
Qu'ils aim ent.

IMPARFAIT

Il fallait, il faudrait,

Que j' aim asse.
Que tu aim asses.
Qu'il aim ât.
Que nous aim assions.
Que vous aim assiez.
Qu'ils aim assent.

PASSÉ

Il faut, il faudra,

Que j'aie aim é.
Que tu aies aim é.
Qu'il ait aim é.
Que nous ayons aim é.
Que vous ayez aim é.
Qu'ils aient aim é.

PLUS-QUE-PARFAIT

Il fallait, il faudrait,

Que j'eusse aim é.
Que tu eusses aim é.
Qu'il eût aim é.
Que nous eussions aim é.
Que vous eussiez aim é.
Qu'ils eussent aim é.

Ainsi se conjuguent la généralité des verbes en *er*, comme *chanter, jouer, créer, naviguer, mortifier, exténuer*, etc. *Aller* et *envoyer* sont les seuls irréguliers. (Voir page 75.)

* 170. Les verbes en *cer* prennent une cédille sous le *c* final du radical devant les lettres *a* et *o*, afin de lui conserver la prononciation douce du présent de l'infinitif. Ex.: *Je* LANÇAI, *nous* TRAÇONS.

* 171. Les verbes en *ger* prennent un *e* euphonique après le *g* final du radical quand il doit être suivi de *a* ou de *o*, et cela pour lui conserver sa prononciation primitive. Ex.: *Je* JUGEAI, *nous* ARRANGEONS.

---

* 170. *Que remarquez-vous sur les verbes en* cer ?
* 171. *Que remarquez-vous sur les verbes en* ger ?

* 172. Les verbes dont la dernière syllabe à l'infinitif est précédée d'un *e* muet changent cet *e* en *è* ouvert devant toute syllabe muette ; ainsi, *semer*, *mener*, font : *Je sème, tu mèneras.*

* 172 *bis*. Les verbes dont la dernière syllabe à l'infinitif est précédée d'un *é* fermé le changent en *è* ouvert devant une syllabe muette finale.

Ainsi *espérer*, *abréger*, font : *J'espère, tu abrèges.*

Au futur de l'indicatif et au présent du conditionnel, on conserve l'accent aigu : *j'espérerai, tu abrégerais.*

* 173. Les verbes en *eler* et en *eter* ne prennent pas l'accent grave ; mais ils doublent la consonne *l* et *t* devant une syllabe muette ; ainsi, *épeler*, *jeter*, *appeler*, font : *J'*ÉPELLE, *tu* JETTES, *il* APPELLE.

Sont exceptés, selon l'Académie, *acheter*, *becqueter*, *bourreler*, *déceler*, *geler*, *harceler*, *modeler* et *peler*, qui font : *J'*ACHÈTE, *tu* BOURRÈLES, *il* BECQUÈTE, etc.

* 174. Les verbes en *ayer*, comme *payer*, *balayer*, conservent l'*y* dans toutes leurs formes : *Je paye, tu balayeras.*

Les autres verbes en *yer* changent l'*y* en *i* devant l'*e* muet : *Tu nettoies, il essuiera.*

DEUXIÈME CONJUGAISON

Verbe FINIR ; le radical est FIN.

MODE INFINITIF	
PRÉSENT	PASSÉ (*deuxième forme.*)
Fin ir.	Ayant fin i.
PASSÉ (*première forme.*)	PARTICIPE PRÉSENT (1)
Avoir fin i.	Fin *iss* ant.

* 172. *Que remarquez-vous sur les verbes dont la dernière syllabe est précédée d'un* e *muet ? — d'un* é *fermé ?*

* 173. *Les verbes en* eler *et en* eter *suivent-ils la règle générale ?*

* 174. *Que remarquez-vous sur les verbes en* yer ?

(1) La plupart des verbes en *ir* intercalent *iss* entre le radical et la terminaison au participe présent et à ses dérivés, qui sont le pluriel du présent de l'indicatif, l'imparfait, le pluriel du présent de l'impératif et le présent du subjonctif.

PARTICIPE PASSÉ

Fin i, fin ie.

MODE INDICATIF

PRÉSENT

Je fin is.
Tu fin is.
Il fin it.
Nous fin *iss* ons.
Vous fin *iss* ez.
Ils fin *iss* ent.

IMPARFAIT

Je fin *iss* ais.
Tu fin *iss* ais.
Il fin *iss* ait.
Nous fin *iss* ions.
Vous fin *iss* iez.
Ils fin *iss* aient.

PASSÉ DÉTERMINÉ

Je fin is.
Tu fin is.
Il fin it.
Nous fin îmes.
Vous fin îtes.
Ils fin irent.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

J'ai fin i.
Tu as fin i.
Il a fin i.
Nous avons fin i.
Vous avez fin i.
Ils ont fin i.

PASSÉ ANTÉRIEUR

J'eus fin i.
Tu eus fin i.
Il eut fin i.
Nous eûmes fin i.
Vous eûtes fin i.
Ils eurent fin i.

PASSÉ ANTÉRIEUR SURCOMPOSÉ

J'ai eu fin i.
Tu as eu fin i.
Il a eu fin i.
Nous avons eu fin i.
Vous avez eu fin i.
Ils ont eu fin i.

PLUS-QUE-PARFAIT

J'avais fin i.
Tu avais fin i.
Il avait fin i.
Nous avions fin i.
Vous aviez fin i.
Ils avaient fin i.

FUTUR SIMPLE

Je fin irai.
Tu fin iras.
Il fin ira.
Nous fin irons.
Vous fin irez.
Ils fin iront.

FUTUR ANTÉRIEUR

J'aurai fin i.
Tu auras fin i.
Il aura fin i.
Nous aurons fin i.
Vous aurez fin i.
Ils auront fin i.

MODE CONDITIONNEL

PRÉSENT OU FUTUR

Je fin irais.
Tu fin irais.
Il fin irait.
Nous fin irions.
Vous fin iriez.
Ils fin iraient.

PASSÉ (*première forme.*)

J'aurais fin i.
Tu aurais fin i.
Il aurait fin i.
Nous aurions fin i
Vous auriez fin i.
Ils auraient fin i.

PASSÉ (*deuxième forme.*)

J'eusse fin i.
Tu eusses fin i.
Il eût fin i.
Nous eussions fin i.
Vous eussiez fin i.
Ils eussent fin i.

MODE IMPÉRATIF

PRÉSENT OU FUTUR

Fin is.
Fin *iss* ons.
Fin *iss* ez.

FUTUR ANTÉRIEUR

Aie fin i.
Ayons fin i.
Ayez fin i.

MODE SUBJONCTIF

PRÉSENT OU FUTUR

Que je fin *iss* e.
Que tu fin *iss* es.
Qu'il fin *iss* e.
Que nous fin *iss* ions.
Que vous fin *iss* iez.
Qu'ils fin *iss* ent.

IMPARFAIT

Que je fin isse.
Que tu fin isses.
Qu'il fin ît.
Que nous fin issions.
Que vous fin issiez.
Qu'ils fin issent.

PASSÉ

Que j'aie fin i.
Que tu aies fin i.
Qu'il ait fin i.
Que nous ayons fin i.
Que vous ayez fin i.
Qu'ils aient fin i.

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j'eusse fin i.
Que tu eusses fin i.
Qu'il eût fin i.
Que nous eussions fin i.
Que vous eussiez fin i.
Qu'ils eussent fin i.

Ainsi se conjuguent la plupart des verbes en *ir*, comme *ave*r*tir, ensevelir, polir, bénir, fleurir*, etc.

** 175. *Bénir* s'écrit au participe passé *bénit, bénite* lorsqu'il exprime l'état, la qualité des choses consacrées par les prières de l'Église. Dans tous les autres cas, il s'écrit *béni bénie*. Ex.: *Voici du pain* BÉNIT, *de l'eau* BÉNITE, *des rameaux* BÉNITS ; *les drapeaux ont été* BÉNITS ; *la maison du juste est* BÉNIE *du ciel ;* BÉNIS *soient nos bienfaiteurs*

** 176. *Fleurir*, lorsqu'il est employé au figuré, c'est-à-dire lorsqu'il signifie *prospérer*, a pour radical *floriss* à l'imparfait de l'indicatif et au participe présent. Ex.: *L'empire romain* FLORISSAIT, *les lettres y étaient* FLORISSANTES *sous Auguste*.

** 175. *Comment s'écrit au participe passé le verbe* bénir ?
** 176. *Que remarquez-vous sur le verbe* fleurir ?

TROISIÈME CONJUGAISON

Verbe RECEVOIR ; le radical est REC.

MODE INFINITIF

PRÉSENT

Rec evoir.

PASSÉ (*première forme.*)

Avoir reç u.

PASSÉ (*deuxième forme.*)

Ayant reç u.

PARTICIPE PRÉSENT

Rec evant.

PARTICIPE PASSÉ

Reç u, reç ue.

MODE INDICATIF

PRÉSENT

Je	reç ois.
Tu	reç ois.
Il	reç oit.
Nous	rec evons.
Vous	rec evez.
Ils	reç oivent.

IMPARFAIT

Je	rec evais.
Tu	rec evais.
Il	rec evait.
Nous	rec evions.
Vous	rec eviez.
Ils	rec evaient.

PASSÉ DÉTERMINÉ

Je	reç us.
Tu	reç us.
Il	reç ut.
Nous	reç ûmes.
Vous	reç ûtes.
Ils	reç urent.

PASSÉ INDÉTERMINÉ

J'ai	reç u.
Tu as	reç u.
Il a	reç u.
Nous avons	reç u.
Vous avez	reç u.
Ils ont	reç u.

PASSÉ ANTÉRIEUR

J'eus	reç u.
Tu eus	reç u.
Il eut	reç u.
Nous eûmes	reç u.
Vous eûtes	reç u.
Ils eurent	reç u.

PASSÉ ANTÉRIEUR SURCOMPOSÉ

J'ai eu	reç u.
Tu as eu	reç u.
Il a eu	reç u.
Nous avons eu	reç u.
Vous avez eu	reç u.
Ils ont eu	reç u.

PLUS-QUE-PARFAIT

J'avais	reç u.
Tu avais	reç u.
Il avait	reç u.
Nous avions	reç u.
Vous aviez	reç u.
Ils avaient	reç u.

FUTUR SIMPLE

Je	rec evrai.
Tu	rec evras.
Il	rec evra.
Nous	rec evrons.
Vous	rec evrez.
Ils	rec evront.

FUTUR ANTÉRIEUR

J'aurai	reç u.
Tu auras	reç u.
Il aura	reç u.

Nous aurons reç u.
Vous aurez reç u.
Ils auront reç u.

MODE CONDITIONNEL

PRÉSENT OU FUTUR

Je rec evrais.
Tu rec evrais.
Il rec evrait.
Nous rec evrions.
Vous rec evriez.
Ils rec evraient.

PASSÉ (*première forme.*)

J'aurais reç u.
Tu aurais reç u.
Il aurait reç u.
Nous aurions reç u.
Vous auriez reç u.
Ils auraient reç u.

PASSÉ (*deuxième forme.*)

J'eusse reç u.
Tu eusses reç u.
Il eût reç u.
Nous eussions reç u.
Vous eussiez reç u.
Ils eussent reç u.

MODE IMPÉRATIF

PRÉSENT OU FUTUR

Reç ois.
Rec evons.
Rec evez.

FUTUR ANTÉRIEUR

Aie reç u.
Ayons reç u.
Ayez reç u.

MODE SUBJONCTIF

PRÉSENT OU FUTUR

Que je reç oive.
Que tu reç oives.
Qu'il reç oive.
Que nous rec evions.
Que vous rec eviez.
Qu'ils reç oivent.

IMPARFAIT

Que je reç usse.
Que tu reç usses.
Qu'il reç ut.
Que nous reç ussions.
Que vous reç ussiez.
Qu'ils reç ussent.

PASSÉ

Que j'aie reç u.
Que tu aies reç u.
Qu'il ait reç u.
Que nous ayons reç u.
Que vous ayez reç u.
Qu'ils aient reç u.

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j'eusse reç u.
Que tu eusses reç u.
Qu'il eût reç u.
Que nous eussions reç u.
Que vous eussiez reç u.
Qu'ils eussent reç u.

Apercevoir, concevoir, décevoir, percevoir, devoir et redevoir sont les seuls qui se conjuguent comme *recevoir*.

La cédille devant *o*, *u*, a pour but de conserver partout au radical la même prononciation.

* 177. Les verbes *devoir*, *redevoir* et *mouvoir* prennent l'accent circonflexe seulement au participe passé masculin singulier · *Dû*, *redû*, *mû*.

* 178. Les verbes *pouvoir*, *valoir*, *vouloir* et leurs

---

* 177. *Qu'y a-t-il à remarquer sur les verbes* devoir, redevoir *et* mouvoir ?

* 178. *Que remarquez-vous sur* pouvoir, valoir *et* vouloir ?

composés prennent un *x* au lieu d'une *s* à la première et à la deuxième personne du singulier du présent de l'indicatif. Ex.: *Je* VEUX, *tu* PEUX, *tu* VAUX.

QUATRIÈME CONJUGAISON

Verbe RENDRE ; le radical est REND.

MODE INFINITIF

PRÉSENT

Rend re.

PASSÉ (*première forme.*)

Avoir rend u.

PASSÉ (*deuxième forme.*)

Ayant rend u.

PARTICIPE PRÉSENT

Rend ant,

PARTICIPE PASSÉ

Rend u, rend ue.

MODE INDICATIF

PRÉSENT

Je	rend s.
Tu	rend s.
Il	rend.
Nous	rend ons.
Vous	rend ez.
Ils	rend ent.

IMPARFAIT

Je	rend ais.
Tu	rend ais.
Il	rend ait.
Nous	rend ions.
Vous	rend iez.
Ils	rend aient.

PASSÉ DÉTERMINÉ

Je	rend is.
Tu	rend is.
Il	rend it.
Nous	rend îmes.
Vous	rend îtes.
Ils	rend irent.

PASSÉ INDÉTERMINÉ

J'ai	rend u.
Tu as	rend u.
Il a	rend u.
Nous avons	rend u.
Vous avez	rend u.
Ils ont	rend u.

PASSÉ ANTÉRIEUR

J'eus	rend u.
Tu eus	rend u.
Il eut	rend u.
Nous eûmes	rend u.
Vous eûtes	rend u.
Ils eurent	rend u.

PASSÉ ANTÉRIEUR SURCOMPOSÉ

J'ai eu	rend u.
Tu as eu	rend u.
Il a eu	rend u
Nous avons eu	rend u.
Vous avez eu	rend u.
Ils ont eu	rend u.

PLUS-QUE-PARFAIT

J'avais	rend u.
Tu avais	rend u.
Il avait	rend u.
Nous avions	rend u.
Vous aviez	rend u.
Ils avaient	rend u.

FUTUR SIMPLE

Je rend rai.
Tu rend ras.
Il rend ra.
Nous rend rons.
Vous rend rez.
Ils rend ront.

FUTUR ANTÉRIEUR

J'aurai rend u.
Tu auras rend u.
Il aura rend u.
Nous aurons rend u.
Vous aurez rend u.
Ils auront rend u.

MODE CONDITIONNEL

PRÉSENT OU FUTUR

Je rend rais.
Tu rend rais.
Il rend rait.
Nous rend rions.
Vous rend riez.
Ils rend raient.

PASSÉ (*première forme.*)

J'aurais rend u.
Tu aurais rend u.
Il aurait rend u.
Nous aurions rend u.
Vous auriez rend u.
Ils auraient rend u.

PASSÉ (*deuxième forme.*)

J'eusse rend u.
Tu eusses rend u.
Il eût rend u.
Nous eussions rend u.
Vous eussiez rend u.
Ils eussent rend u.

MODE IMPÉRATIF

PRÉSENT OU FUTUR

Rend s,
Rend ons.
Rend ez.

FUTUR ANTÉRIEUR

Aie rend u.
Ayons rend u.
Ayez rend u.

MODE SUBJONCTIF

PRÉSENT OU FUTUR

Que je rend e.
Que tu rend es.
Qu'il rend e.
Que nous rend ions.
Que vous rend iez.
Qu'ils rend ent.

IMPARFAIT

Que je rend isse.
Que tu rend isses.
Qu'il rend ît.
Que nous rend issions.
Que vous rend issiez.
Qu'ils rend issent.

PASSÉ

Que j'aie rend u.
Que tu aies rend u.
Qu'il ait rend u.
Que nous ayons rend u.
Que vous ayez rend u.
Qu'ils aient rend u.

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j'eusse rend u.
Que tu eusses rend u.
Qu'il eût rend u.
Que nous eussions rend u.
Que vous eussiez rend u.
Qu'ils eussent rend u.

Ainsi se conjuguent *attendre, répandre, suspendre, perdre, tordre, vendre* et tous les verbes en *endre* excepté *prendre* et ses dérivés.

** 179. Les verbes en *indre* et en *soudre*, comme *craindre, peindre, résoudre*, ne conservent le *d* qu'au

---

** 179. *Que remarquez-vous sur les verbes en* indre *et en* soudre ?

futur simple et au présent du conditionnel. Ex : *Je craindrai, tu résoudrais.*

Dans les autres temps on supprime cette lettre. Ex : *Je peins, tu peins, il peint ; je craignais, tu craignais, il craignait ; je résolus, tu résolus, il résolut.*

Les verbes *coudre*, *moudre* et leurs composés n'étant pas en *soudre*, ne rentrent point dans cette règle. Ex.: *Je* COUDS *et je* DÉCOUDS ; *le moulin* MOUD *et* REMOUD.

* 180. Les verbes terminés par *aître* et par *oître*, comme *naître*, *paraître*, *croître*, conservent l'accent circonflexe sur l'*i* du radical toute les fois qu'il doit être suivi d'un *t*. Ex.: *Il* PARAÎT *qu'il te* CONNAÎT ; *cet arbre* CROÎT *tous les jours ; nous* CONNAISSONS *ceux que vous* PARAISSEZ *mépriser.*

* 180 *bis*. Par motif de clarté, le verbe *croître* conserve encore l'accent circonflexe toutes les fois que sa conjugaison le pourrait faire confondre avec le verbe *croire*. Ex.: *Je* CROIS *que tu* CROÎS *lentement ; on a* CRU *que la rivière avait* CRÛ *de six pieds.*

ARTICLE 4.—DU SUJET

* 181. Le *sujet* (*a*) du verbe est la personne ou la chose dont on exprime l'existence, l'action ou l'état.

On définit encore le sujet "l'être dont on exprime une qualité ou une action." Ex.: *L'*HOMME *est mortel ;* le sujet *homme* désigne l'être dont on exprime la qualité de mortel. *La* TERRE *tourne ;* le sujet *terre* désigne l'être dont on exprime l'action de tourner.

* 182. On trouve le sujet en plaçant avant le verbe

---

* 180. *Que remarquez-vous sur les verbes terminés par* aître *ou par* oître ?

* 180 *bis*. *Le verbe* croître *ne conserve-t-il l'accent circonflexe que devant le* t *du radical ?*

* 181. *Qu'est-ce que le sujet du verbe ?*

* 182. *Comment trouve-t-on le sujet d'un verbe ?*

Etym.—(*a*) *Sujet*.—Du latin *subjectum*, de *sub* sous ; *jactus*, jeté. Le sujet est comme placé, jeté sous l'attribut, dont la signification a d'ordinaire plus d'étendue.

la question *qui est-ce qui ?* pour les personnes, et *qu'est-ce qui ?* pour les choses.

Par exemple : *Je lis, tu étudies, le fruit tombe ;* qui est-ce qui lit ? *Je*, pour *moi ;* qui est-ce qui étudie ? *Tu*, pour *toi ;* qu'est-ce qui tombe ? *Le fruit.*

Je est donc le sujet de *lis ; tu*, celui de *étudies ;* et *fruit*, celui de *tombe.*

** 183. Tout verbe à un mode personnel doit avoir un sujet énoncé ou sous-entendu, avec lequel il s'accorde en personne et en nombre.

Le verbe qui est au mode impersonnel a aussi un sujet, mais il n'en subit pas la loi d'accord comme dans les autres modes (*a*).

*** 183 *bis*. Les mots qui peuvent être *sujets* sont : le nom, le pronom et le verbe à l'infinitif. Ex.: PAUL *joue ;* JE *lis ; trop* PARLER *nuit.*

Une proposition peut aussi quelquefois servir de sujet, ce qui a lieu particulièrement pour les verbes unipersonnels. Ex. : *Il est nécessaire* QUE TU T'INSTRUISES ; *qu'est-ce qui est* nécessaire ? *que tu t'instruises.*

* 184. Le verbe doit être au même nombre et à la même personne que son sujet.

Ex.: *Je lis : lis* est au singulier et à la première personne, parce que son sujet *je* est du singulier et de la première personne. *Vous lisez : lisez* est au pluriel et à la deuxième personne, parce que son sujet *vous* est du pluriel et de la deuxième personne.

* 185. Quand un verbe a pour sujet plusieurs singuliers, on le met au pluriel, parce que deux singuliers forment un pluriel : *Le ciel et la terre* PUBLIENT, ANNONCENT, CÉLÈBRENT *les grandeurs de Dieu.*

** 183. *Tout verbe a-t-il un sujet ?*

*** 183 *bis*. *Quels sont les mots qui peuvent être sujets ?*

* 184. *A quel nombre et à quelle personne doit être le verbe ?*

* 185. *Quand un verbe a pour sujet plusieurs singuliers, comment s'écrit-il ?*

(*a*) Le verbe à l'impératif a pour sujet un pronom sous-entendu. Ex.: *Marche ; écoutez.*

Les verbes à l'infinitif et les participes ont aussi un sujet, au moins d'une manière implicite, autrement ils n'exprimeraient pas l'existence, l'action ou l'état d'une personne ou d'une chose, et ne seraient pas des verbes. D'ailleurs il n'est pas possible de méconnaître ce sujet dans une foule d'exemples tels que ceux-ci : *Un Canadien* PERDRE *courage, c'est ce qu'on ne voit guère. Romulus* ÉTANT *mort, les Romains le déifièrent. Nos affaires* AYANT *mal* TOURNÉ, *nous dûmes nous imposer un surcroît de travail.*

* 186. Si les mots formant le sujet sont de différentes personnes, on met le verbe au pluriel, et on le fait accorder avec la personne qui a la priorité ; la première a la priorité sur la deuxième, et la deuxième sur la troisième : *Ernest et moi* FERONS *notre devoir ; toi et ton frère* TRAVAILLEREZ *demain.*

En général, lorsque les sujets sont de différentes personnes, on les résume, pour plus de précision, par le pronom pluriel de la personne qui a la priorité. Ex.: *Alfred, Paul et moi,* NOUS *travaillons avec ardeur.*

ARTICLE 5.—COMPLÉMENTS DU VERBE

* 187. On appelle *complément* (*a*), en général, tout mot qui achève, complète l'idée commencée par un autre mot.

Ex.: *Dieu veut le* BONHEUR *de l'*HOMME ; ici, *le bonheur* complète l'idée commencée par *veut*, et *de l'homme* l'idée commencée par *le bonheur ;* ces mots *bonheur* et *homme* sont donc des compléments.

Le verbe a trois sortes de compléments : le complément direct, le complément indirect et le complément circonstanciel.

* 188. On appelle complément *direct* (*b*) celui qui complète directement l'idée commencée par un autre mot (1).

* 189. Le complément direct du verbe, signifiant l'objet même de l'action, vient en réponse à la question *qui* ou *quoi*, placée après le verbe, *qui* pour les personnes et *quoi* pour les choses.

Ex.: *J'aime les enfants sages ; j'étudie la grammaire. J'aime* QUI ? *les enfants sages :* voilà le complément

---

* 186. *Si les mots formant le sujet sont de différentes personne, comment s'accorde le verbe ?*

* 187. *Qu'appelle-t-on complément ou régime ?*

* 188. *Qu'appelle-t-on complément direct ?*

* 189. *A quoi vient en réponse le complément direct ?*

(1) On peut aussi définir le complément direct du verbe "le mot ou la proposition qui exprime l'objet immédiat de l'action ".

Etym.—(*a*) *Complément.*—Du latin *complementum*, de *complere*, accomplir, compléter.

(*b*) *Direct.*—Du latin *directus*, droit, qui ne dévie pas.

direct de *j'aime*. *J'étudie* QUOI ? *la grammaire* : voilà celui de *j'étudie*.

Les mots qui peuvent être compléments *directs* sont : le nom, le pronom et le verbe à l'infinitif. Ex.: *Connais ton* DEVOIR, *accomplis*-LE. *Sachez* OBÉIR.

Le complément direct peut encore être une proposition. Ex.: *Je crois* QUE DIEU EST BON.

* 190. On appelle complément *indirect* (*a*) celui qui ne complète qu'indirectement l'idée commencée par le mot auquel il se rapporte ; il vient en réponse à la question *qui* ou *quoi*, précédée d'une préposition, ou encore aux questions *quand ? où ? d'où ?*

Ex.: *J'ai parlé à votre père de vos progrès en orthographe.*

J'ai parlé à qui ? *A votre père ; j'ai parlé* de quoi ? *De vos progrès ; de vos progrès* en quoi ? *En orthographe.*

A votre père, de vos progrès, en orthographe, sont donc des compléments indirects de "j'ai parlé".

Les mots qui peuvent être compléments *indirects* sont : le nom, le pronom et le verbe à l'infinitif. Ex.: *Les pauvres sont soutenues par l'*AUMÔNE ; *souvenez-vous d'*EUX, *pensez à les* SECOURIR.

Quelquefois le complément indirect peut encore être une proposition : Ex.: *Certains doutent encore que les aéronautes parviennent jamais à diriger les ballons ;* on doute *de quoi ? que les aéronautes parviennent, etc.*

** 190 *bis*. Le complément *circonstanciel* (*b*) est celui qui exprime une *circonstance* de temps, de lieu, de manière, de moyen, de motif, etc. Ex.:

C. Cir. de temps. *Travaillez pendant la* JEUNESSE.
— de lieu. *Il se promène en* VILLE.
— de manière. *Il parle avec* AISANCE.
— de moyen. *Il voyage en* VOITURE.
— de cause. *Mourir de* FAIM.

---

* 190. *Qu'appelle-t-on complément indirect ?*
** 190 *bis*. *Qu'appelle-t-on complément circonstanciel ?*

Etym.—(*a*) *Indirect*.—Du latin *indirectus*, formé de *in*, négatif, *directus*, direct.
(*b*) *Circonstanciel*.—De deux mots latins : *circum*, autour, *stare*, être debout.

C. Cir. de motif. *Voyager pour s'*INSTRUIRE.
— de mesure. *S'éloigner de cent* PAS.
— d'obstacle. *Se promener malgré la* PLUIE
— de matière. *Fait de* BRONZE. [vingt piastres).
— de prix. *Cette montre coûte vingt* PIASTRES (pour

Le tableau suivant pourra aider à saisir la différence qu'il y a entre le complément indirect et le complément circonstanciel.

COMPLÉMENTS INDIRECTS	COMPLÉMENTS CIRCONSTANCIELS
Penser *à* la mort.	Trembler *à* la mort (*au moment de*).
Être vaincu *par* la timidité.	Se taire *par* timidité (*à cause de la*).
Voyager *en* Suisse.	Voyager *en* poste (*manière dont se fait l'action*).
Écrire *dans* un livre.	Écrire *dans* le mois (*pendant*).
Être ému *de* colère.	S'en aller *de* colère (*par suite de la*).

** On trouve le complément circonstanciel en faisant après le verbe les questions *quand ? où ? Comment ? avec quoi ? pourquoi ? en quoi ? combien ? de combien ?* etc. Ex.: *L'ordre règne dans l'*UNIVERS ; l'ordre règne *où ? dans l'*UNIVERS. *Lisez avec* ATTENTION ; lisez *comment ? avec* ATTENTION.

*** Les mots qui peuvent être compléments *circonstanciels* sont : le nom, le pronom et le verbe à l'infinitif ou le participe présent. Ex.: *Un père vit plus pour ses* ENFANTS *que pour* LUI-MÊME. *Réfléchissez avant de* RÉPONDRE. *On s'instruit en* VOYAGEANT.

Le complément circonstanciel peut encore être une proposition. Ex : *Les goûts changent* QUAND ON VIEILLIT.

*** Au point de vue logique, l'adverbe est un véritable complément circonstanciel, puisqu'il équivaut le plus souvent à un nom précédé d'une préposition. Ex.: *Parlez* CLAIREMENT (*avec clarté*). *Il se promène* ICI (*dans ce lieu*), ALENTOUR (*à l'entour*), AUJOURD'HUI (*au jour d'hui*), PARFOIS (*par fois*).

Dans la pratique, on dit simplement que l'adverbe *modifie ;* ce qui a porté certains grammairiens à faire de l'adverbe un complément *modificatif.*

* 191. Le complément direct est quelquefois amené par *à* ou *de*. Ex.: " L'enfant aime *à jouer ;* le maître recommande *d'étudier.*"

** 191. *Le complément, quoique placé après* à *ou* de, *n'est-il pas quelquefois direct ?*

En effet, *à jouer* et *d'étudier* répondent ici à la question *quoi* faite sans préposition. " L'enfant aime *quoi ?* A JOUER ; le maître recommande *quoi ?* D'ÉTUDIER. Ce sont donc des compléments directs.

Dans ce cas les prépositions *à* et *de* sont explétives ou employées par euphonie.

** 192. Sept espèces de mots peuvent avoir un complément : le *nom*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, l'*adverbe* et la *préposition*.

Le complément du nom, ou du pronom, est appelé *déterminatif* s'il est nécessaire pour en préciser ou en limiter le sens, et *explicatif* dans le cas contraire.

L'adjectif et l'adverbe ne peuvent avoir qu'un complément indirect ou modificatif.

Le verbe *être* n'a pas de complément direct : ce qui se présente après lui sous cette forme est l'attribut du sujet.

Ex. : " Dieu est un *père* tendre." Il semble que *père* soit le complément direct de *est ;* mais il est l'attribut de *Dieu.*

Les verbes transitifs et réfléchis peuvent avoir le complément direct et l'indirect.

Les verbes intransitifs, passifs et unipersonnels ne peuvent pas avoir de complément direct.

Dans les verbes unipersonnels, ce qui se présente sous forme de complément direct est le sujet réel. Ex. : " Il arrive des *voyageurs,*" pour : " Des *voyageurs* arrivent."

Le participe suit les lois du verbe auquel il appartient.

La préposition a un complément direct, mais elle forme avec lui un complément indirect.

** 192 *bis.* On distingue aussi les compléments *attributifs*, sorte d'attributs secondaires se rapportant soit au sujet de la proposition, soit à un complément. Ex. : *Tu ne deviendras* BON OUVRIER *qu'après avoir été bon apprenti. Je vous ai vus* TRAVAILLER.

** 192. *Combien d'espèces de mots peuvent avoir un complément ?*

** 192 *bis. N'y a-t-il pas aussi des compléments appelés attributifs ?*

Bon ouvrier se rapporte au sujet *tu*, et *travailler* au complément direct *vous*, à titre de compléments attributifs.

ARTICLE 6.—DU VERBE TRANSITIF OU ACTIF

* 193. Le verbe *transitif* (*a*) ou *actif* est celui qui a un complément direct ; il exprime une action transmise du sujet à un objet. Ex. : *La parole douce* APAISE *la colère ; la parole dure* EXCITE *la fureur.*

* 194. On reconnaît qu'un verbe est transitif lorsque, immédiatement après lui, on peut mettre les mots *quelqu'un* ou *quelque chose.*

Ainsi, *aimer*, *finir*, *recevoir*, *rendre*, sont des verbes transitifs, parce qu'on peut dire : *J'*AIME *quelqu'un*, *je* FINIS *quelque chose*, etc.

Quelques verbes, tels que *devenir*, *paraître*, *demeurer*, *rester*, *sembler*, etc., sont intransitifs, quoiqu'on puisse les faire suivre de l'expression *quelque chose.* Ces verbes ne peuvent jamais être tournés au passif ; ce qui semble en être le complément direct n'est qu'un complément attributif.

** 195. Un verbe transitif est *accidentellement* intransitif lorsqu'il n'a pas de complément direct. Ex. : *Je lis, j'étudie.*

ARTICLE 7.—DU VERBE PASSIF

* 196. Le verbe *passif* (*b*) est celui qui exprime une action reçue ou soufferte par le sujet de la proposition Ex. : *Un jour, les bons* SERONT RÉCOMPENSÉS, *et les méchants* SERONT PUNIS.

** 197. Le verbe passif se forme du verbe transitif, dont on prend le complément direct pour faire un sujet.

---

* 193. *Qu'est-ce que le verbe transitif ou actif.*
* 194. *Comment reconnaît-on qu'un verbe est transitif ?*
** 195. *Le verbe transitif ne peut-il pas être employé intransitivement ?*
* 196. *Qu'est-ce que le verbe passif ?*
** 197. *De quoi se forme le verbe passif ?*

Etym.—(*a*) *Transitif.*—Du latin *transitivum ;* de *trans*, au delà : *ire*, aller. Qui passe d'un endroit à un autre ; c'est-à-dire dont l'action passe du sujet sur le complément.
(*b*) *Passif*, d'un mot latin *passivus*, qui *souffre, supporte, endure.*

Ainsi, pour traduire par le passif : *La parole douce* APAISE *la colère*, on dira : *La colère* EST APAISÉE *par la parole douce.*

* 198. On reconnaît généralement qu'un verbe est passif lorsque, après ce verbe, on peut mettre les mots *par quelqu'un* ou *par quelque chose.*

Ex.: *Les bons* SERONT RÉCOMPENSÉS (*par quelqu'un, par Dieu*) ; *il* EST ENTRAÎNÉ (*par quelque chose, par les flots*).

* 199 Il n'y a qu'une seule conjugaison pour les verbes passifs ; elle se fait, à tous les temps, avec l'auxiliaire *être* (1) et le participe passé du verbe que l'on veut conjuguer. En voici un modèle.

MODE INFINITIF

PRÉSENT

Être aimé *ou* aimée.

PASSÉ

Avoir été aimé *ou* aimée.
Ayant été aimé *ou* aimée.

PARTICIPE PRÉSENT

Étant aimé *ou* aimée.

PARTICIPE PASSÉ

Été aimé *ou* aimée.

MODE INDICATIF

PRÉSENT

Je suis aimé.
Tu es aimé.
Il est aimé.
Nous sommes aimés.
Vous êtes aimés
Ils sont aimés.

IMPARFAIT

J'étais aimé.
Tu étais aimé.
Il était aimé.
Nous étions aimés.
Vous étiez aimés.
Ils étaient aimés.

PASSÉ DÉTERMINÉ

Je fus aimé.
Tu fus aimé.
Il fut aimé.
Nous fûmes aimés.
Vous fûtes aimés.
Ils furent aimés.

PASSÉ INDÉTERMINÉ

J'ai été aimé.
Tu as été aimé.
Il a été aimé.
Nous avons été aimés.
Vous avez été aimés.
Ils ont été aimés.

PASSÉ ANTÉRIEUR

J'eus été aimé.
Tu eus été aimé.
Il eut été aimé.
Nous eûmes été aimés.
Vous eûtes été aimés.
Ils eurent été aimés.

---

* 198. *Comment reconnaît-on qu'un verbe est passif ?*
* 199. *Combien y a-t-il de conjugaisons pour les verbes passifs ?*

(1) L'infinitif peut néanmoins exprimer le passif sans qu'il y ait emploi de l'auxiliaire *être*. Ex. : *Chambre à* LOUER, *maison à* VENDRE, c'est-à-dire "pour être louée, pour être vendue."

PLUS-QUE-PARFAIT

J'avais été aimé.
Tu avais été aimé.
Il avait été aimé.
Nous avions été aimés.
Vous aviez été aimés.
Ils avaient été aimés.

FUTUR SIMPLE

Je serai aimé.
Tu seras aimé.
Il sera aimé.
Nous serons aimés.
Vous serez aimés.
Ils seront aimés

FUTUR ANTÉRIEUR

J'aurai été aimé.
Tu auras été aimé.
Il aura été aimé.
Nous aurons été aimés
Vous aurez été aimés.
Ils auront été aimés.

MODE CONDITIONNEL

PRÉSENT OU FUTUR

Je serais aimé.
Tu serais aimé.
Il serait aimé.
Nous serions aimés.
Vous seriez aimés.
Ils seraient aimés.

PASSÉ (*première forme.*)

J'aurais été aimé.
Tu aurais été aimé.
Il aurait été aimé.
Nous aurions été aimés.
Vous auriez été aimés.
Ils auraient été aimés.

PASSÉ (*deuxième forme.*)

J'eusse été aimé.
Tu eusses été aimé.
Il eût été aimé.
Nous eussions été aimés.
Vous eussiez été aimés.
Ils eussent été aimés.

MODE IMPÉRATIF

PRÉSENT OU FUTUR

Sois aimé.
Soyons aimés.
Soyez aimés.

FUTUR ANTÉRIEUR

Aie été aimé.
Ayons été aimés.
Ayez été aimés.

MODE SUBJONCTIF

PRÉSENT OU FUTUR

Que je sois aimé.
Que tu sois aimé.
Qu'il soit aimé.
Que nous soyons aimés.
Que vous sayez aimés.
Qu'ils soient aimés.

IMPARFAIT

Que je fusse aimé.
Que tu fusses aimé.
Qu'il fût aimé.
Que nous fussions aimés.
Que vous fussiez aimés.
Qu'ils fussent aimés.

PASSÉ

Que j'aie été aimé.
Que tu aies été aimé.
Qu'il ait été aimé.
Que nous ayons été aimés.
Que vous ayez été aimés
Qu'ils aient été aimés.

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j'eusse été aimé.
Que tu eusses été aimé.
Qu'il eût été aimé.
Que nous eussions été aimés.
Que vous eussiez été aimés.
Qu'ils eussent été aimés.

ARTICLE 8. — DU VERBE INTRANSITIF OU NEUTRE

* 200. Le verbe *intransitif* (*a*) ou *neutre* (*b*) est celui qui n'a pas de complément direct ; il exprime ou l'état du sujet, comme *j'existe*, ou une action faite par le sujet, comme *je marche*.

* 201. On reconnaît qu'un verbe est intransitif quand on ne peut pas mettre immédiatement après lui les mots *quelqu'un* ou *quelque chose*.

Ainsi, *douter*, *rire*, *dormir*, sont des verbes intransitifs, parce qu'on ne peut pas dire DOUTER *quelqu'un*, RIRE *quelque chose*, etc.

** 202. Le verbe intransitif peut quelquefois être employé transitivement ; c'est lorsqu'il a un complément direct.

Ex. : *On aime à* PARLER *la langue française ;* dans cet exemple, *parler* est employé transitivement, parce qu'il a pour complément direct *la langue française*.

* 203. Les verbes intransitifs suivent en tout les quatre conjugaisons modèles.

Cependant quelques-uns prennent l'auxiliaire *être* dans leurs temps composés ; tels sont : *tomber*, *partir*, *devenir*, qui font : *Je suis*, *j'étais*, *je serais tombé* ou *tombée*, *parti* ou *partie*, *devenu* ou *devenue*. Voici un modèle de verbe intransitif.

MODE INFINITIF	PARTICIPE PASSÉ
PRÉSENT	Tombé, tombée.
Tomber.	MODE INDICATIF
PASSÉ	PRÉSENT
Être tombé *ou* tombée.	Je tombe, tu tombes, etc.
Etant tombé *ou* tombée.	IMPARFAIT
PARTICIPE PRÉSENT	Je tombais, etc.
Tombant.	

* 200. *Qu'est-ce que le verbe intransitif ?*
* 201. *Comment reconnaît-on qu'un verbe est intransitif ?*
** 202. *Le verbe intransitif ne peut-il pas être employé transitivement ?*
* 203. *Comment se conjuguent les verbes intransitifs ?*

(*a*) *Intransitif.*—Du latin *in*, négatif ; *transivitum*, transitif.
(*b*) *Neutre*, d'un mot latin *neutrius* qui veut dire *ni l'un ni l'autre*. On donne ce nom à ces verbes parce qu'ils ne sont ni actifs ni passifs.

PASSÉ DÉTERMINÉ

Je tombai, etc.

PASSÉ INDÉTERMINÉ

Je suis tombé.
Tu es tombé.
Il est tombé.
Nous sommes tombés.
Vous êtes tombés.
Ils sont tombés.

PASSÉ ANTÉRIEUR

Je fus tombé.
Tu fus tombé.
Il fut tombé.
Nous fûmes tombés.
Vous fûtes tombés.
Ils furent tombés.

PLUS-QUE-PARFAIT

J'étais tombé.
Tu étais tombé.
Il était tombé.
Nous étions tombés.
Vous étiez tombés.
Ils étaient tombés.

FUTUR SIMPLE

Je tomberai, etc.

FUTUR ANTÉRIEUR

Je serai tombé.
Tu seras tombé.
Il sera tombé.
Nous serons tombés.
Vous serez tombés
Ils seront tombés.

MODE CONDITIONNEL

PRÉSENT OU FUTUR

Je tomberais, etc.

PASSÉ (*première forme.*)

Je serais tombé.
Tu serais tombé.
Il serait tombé.
Nous serions tombés.
Vous seriez tombés.
Ils seraient tombés.

PASSÉ (*deuxième forme.*)

Je fusse tombé.
Tu fusses tombé.
Il fût tombé.
Nous fussions tombés.
Vous fussiez tombés.
Ils fussent tombés.

MODE IMPÉRATIF

PRÉSENT OU FUTUR

Tombe, etc.

FUTUR ANTÉRIEUR

Sois tombé.
Soyons tombés.
Soyez tombés.

MODE SUBJONCTIF

PRÉSENT OU FUTUR

Que je tombe, etc.

IMPARFAIT

Que je tombasse, etc.

PASSÉ

Que je sois tombé.
Que tu sois tombé.
Qu'il soit tombé.
Que nous soyons tombés.
Que vous soyez tombés.
Qu'ils soient tombés.

PLUS-QUE-PARFAIT

Que je fusse tombé.
Que tu fusses tombé
Qu'il fût tombé
Que nous fussions tombés.
Que vous fussiez tombés.
Qu'ils fussent tombés.

ARTICLE 9.—DU VERBE PRONOMINAL OU RÉFLÉCHI

* 204. Le verbe *réfléchi* (*a*) ou *pronominal* (*b*) est celui dont le sujet et le pronom complément représentent le même être. Ex.: *Je me* FLATTE, c'est-à-dire *je* FLATTE *moi ; tu te* LOUES, c'est-à-dire *tu* LOUES *toi.*

*** Les verbes pronominaux sont appelés *réciproques* quand les sujets agissent l'un sur l'autre. Ex.: PAUL *et* LOUIS *s'entr'aident, se félicitent l'un l'autre* (*c*).

*** Les verbes suivants sont ordinairement réciproques :

s'accorder	se chamailler	s'écrire	s'entr'aider
s'accoster	se chercher	s'embrasser	s'entre-choquer
s'agacer	se choquer	se haïr	s'entre-croiser
s'allier	se colleter	se lier	s'entre-déchirer
s'attaquer	se concerter	se nuire	s'entre-détruire
s'attendre	se contrarier	se réunir	s'entre-donner
se battre	se contredire	se séparer	s'entre-nuire
se brouiller	se disputer	se voir, etc.	s'entre-tuer, etc.

Les verbes réciproques ne se distinguent en rien des verbes réfléchis, sinon en ce qu'ils ne s'emploient qu'aux personnes du pluriel.

** 205. Les verbes *essentiellement* réfléchis sont ceux qui ne peuvent se conjuguer sans un pronom complément. Ex.: *Se repentir, s'enfuir ;* on ne dit pas : *je repens, j'enfuis.*

Dans les verbes essentiellement réfléchis, le pronom complément est toujours regardé comme complément direct, excepté pour le verbe *s'arroger*, dans lequel ce pronom est complément indirect : *Il s'*ARROGE *des droits qu'il n'a pas*, c'est-à-dire *il arroge* A LUI *des* DROITS *qu'il n'a pas.*

---

* 204. *Qu'est-ce que le verbe pronominal ou réfléchi ?*
** 205. *Qu'appelle-t-on verbes essentiellement réfléchis ?*

(*a*) *Réfléchir.*—De *reflectere ;* de *re*, de nouveau ; *flectere*, plier, fléchir.

(*b*) On appelle ces verbes *pronominaux* parce qu'ils se conjuguent, dans la généralité de leurs formes, avec deux pronoms représentant le même être : *Je me* BLESSE. *tu te* BLESSES.

On les appelle *réfléchis*, d'un mot latin qui veut dire *revenant sur soi*, parce qu'ils expriment une action qui revient sur celui qui l'a fait. Ex.: *Je me* BLESSE. C'est moi qui blesse, et c'est moi qui suis blessé.

(*c*) Les verbes pronominaux sont appelés *pronominaux passifs* quand le sujet est un être qui n'agit pas. Ex.: *La craie* S'USE, *l'herbe* SE FANE, *la maison* S'ACHÈVE.

*** Les verbes suivants sont essentiellement réfléchis.

s'absenter	s'ébattre	s'évader	se parjurer
s'abstenir	s'ébouler	s'évanouir	se prosterner
s'accouder	s'écrier	s'évaporer	se ratatiner
s'accroupir	s'écrouler	s'évertuer	se raviser
s'acharner	s'efforcer	s'extasier	se rebeller
s'acheminer	s'embusquer	se formaliser	se rebiffer
s'adonner	s'emparer	se gargariser	se récrier
s'agenouiller	s'empresser	se gendarmer	se rédimer
s'aheurter	s'en aller	s'immiscer	se refrogner
s'arroger	s'enfuir	s'ingénier	se réfugier
se blottir	s'enquérir	s'ingérer	se remparer
se cabrer	s'enquêter	se mécompter	se rengorger
se carrer	s'en retourner	se méfier	se repentir
se dédire	s'ensuivre	se méprendre	se soucier
se démener	s'envoler	se moquer	se souvenir
se désister	s'escrimer	s'opiniâtrer	se targuer
s'ébahir			

** 206. On appelle verbes *accidentellement réfléchis* ceux qui peuvent se conjuguer sans un pronom complément, comme *se défendre*, *se louer ;* on peut dire *je défends*, *je loue.*

*** Le verbe accidentellement réfléchi est *transitif* quand il a un complément direct ; et alors ce complément est représenté par le second pronom ou par un nom. Ex.: *Je* ME *blesse ; il se coupa le* DOIGT ; c'est-à-dire *je blesse* MOI ; *il coupa le* DOIGT *à lui* (*se* pour *à lui*).

Le verbe réfléchi est *intransitif* lorsqu'il n'a pas de complément direct ; et alors le second pronom est toujours complément indirect. Ex.: *Je me suis nui*, pour *j'ai nui à moi.*

Les verbes réfléchis intransitifs sont :

se convenir	se plaire	se parler	se sourire
se nuire	se déplaire	se ressembler	se succéder
s'entre-nuire	se complaire	se rire	se suffire

*** Quelquefois les verbes pronominaux ont le sens des verbes passifs ; ils peuvent alors s'appeler *pronominaux passifs.* Ex.: *Le verre* SE COUPE *avec le diamant*,

** 206. *Qu'appelle-t-on verbes accidentellement réfléchis ?*

pour *le verre* EST COUPÉ *avec le diamant. Cela se voit, s'entend, se remarque.*

*** Quelques verbes accidentellement réfléchis sont considérés comme *essentiellement* réfléchis, lorsque leur signification est toute différente de celle qu'ils ont sous la forme simple. Ils sont formés, les uns de verbes neutres, les autres de verbes transitifs. Tels sont :

s'apercevoir de, remarquer, reconnaître.
s'attaquer à, diriger une attaque contre.
s'attendre à, compter sur.
se connaître à, savoir bien juger.
se douter de, présumer, conjecturer.
se jouer de, se moquer de.
se louer de, se féliciter.
se plaindre de, témoigner du mécontentement.
se prévaloir de, tirer avantage.
se saisir de, s'emparer de.
se servir de, faire usage.
se taire, garder le silence.

* 207. Les verbes réfléchis se conjuguent dans leurs temps composés avec l'auxiliaire *être*, employé pour l'auxiliaire *avoir*. Ex.: *Je me* SUIS *flatté*, pour *j'*AI *flatté moi.*

*** Le verbe réfléchi étant à la fois actif et passif, la langue exprime, jusqu'à un certain point, ce double rôle en donnant au verbe réfléchi l'auxiliaire *être* au lieu de l'auxiliaire *avoir*.

MODE INFINITIF

PRÉSENT

Se repentir.

PASSÉ

S'être repenti *ou* repentie.
S'étant repenti *ou* repentie.

PARTICIPE PRÉSENT

Se repentant.

PARTICIPE PASSÉ

Repenti, repentie.

MODE INDICATIF

PRÉSENT

Je me repens.
Tu te repens.
Il se repent.
Nous nous repentons.
Vous vous repentez.
Ils se repentent.

IMPARFAIT

Je me repentais, etc.

PASSÉ DÉTERMINÉ

Je me repentis, etc.

PASSÉ INDÉTERMINÉ

Je me suis repenti.
Tu t'es repenti.
Il s'est repenti.
Nous nous sommes repentis.
Vous vous êtes repentis.
Ils se sont repentis.

PASSÉ ANTÉRIEUR

Je me fus repenti.
Tu te fus repenti.
Il se fut repenti.
Nous nous fûmes repentis.
Vous vous fûtes repentis.
Ils se furent repentis.

PLUS-QUE-PARFAIT

Je m'étais repenti.

---

* 207. *Avec quel auxiliaire se conjuguent les verbes réfléchis ?*

Tu t'étais repenti.
Il s'était repenti.
Nous nous étions repentis.
Vous vous étiez repentis.
Ils s'étaient repentis.

FUTUR SIMPLE

Je me repentirai, etc.

FUTUR ANTÉRIEUR

Je me serai repenti.
Tu te seras repenti.
Il se sera repenti.
Nous nous serons repentis
Vous vous serez repentis.
Ils se seront repentis.

MODE CONDITIONNEL

PRÉSENT OU FUTUR

Je me repentirais, etc.

PASSÉ (*première forme.*)

Je me serais repenti.
Tu te serais repenti.
Il se serait repenti.
Nous nous serions repentis.
Vous vous seriez repentis.
Ils se seraient repentis.

PASSÉ (*deuxième forme.*)

Je me fusse repenti.
Tu te fusses repenti.
Il se fût repenti.
Nous nous fussions repentis.
Vous vous fussiez repentis.
Ils se fussent repentis.

MODE IMPÉRATIF

PRÉSENT OU FUTUR

Repens-toi.
Repentons-nous.
Repentez-vous.

MODE SUBJONCTIF

PRÉSENT OU FUTUR

Que je me repente, etc.

IMPARFAIT

Que je me repentisse, etc.

PASSÉ

Que je me sois repenti.
Que tu te sois repenti.
Qu'il se soit repenti.
Que nous nous soyons repentis
Que vous vous soyez repentis.
Qu'ils se soient repentis.

PLUS-QUE-PARFAIT

Que je me fusse repenti.
Que tu te fusses repenti.
Qu'il se fût repenti.
Que nous nous fussions repentis
Que vous vous fussiez repentis.
Qu'ils se fussent repentis.

ARTICLE 10. — DU VERBE UNIPERSONNEL

* 208. Le verbe *unipersonnel* est celui qui ne s'emploie qu'à la troisième personne du singulier de chaque temps. Ex.: *Il* FAUDRAIT *qu'il* PLÛT, *et non pas qu'il* GELÂT.

** 209. Le verbe substantif et quelques verbes transitifs, intransitifs et réfléchis peuvent être employés unipersonnellement. Ex.: *Il* EST *nuit ; il* PARAÎT *qu'il* S'EST INTRODUIT *des voleurs ici.*

---

* 208. *Qu'est-ce que le verbe unipersonnel ?*
** 209. *N'y a-t-il pas des verbes employés unipersonnellement ?*

De même, les verbes unipersonnels peuvent quelquefois cesser de l'être. Ex.: *Ces arbres* GÈLERONT ; *les flèches* PLEUVAIENT *de toutes parts.*

** 209 *bis.* On distingue dans les verbes unipersonnels le sujet grammatical ou apparent, qui est toujours *il* employé comme pronom indéfini, et le sujet réel, qui se présente ordinairement sous forme de complément.

Ainsi, dans "il est nécessaire de travailler," *il* est le sujet grammatical et *travailler* le sujet réel.

*** Le sujet réel peut être exprimé par un nom, un pronom, un verbe à l'infinitif ou une proposition. Ex.: *Il y a eu de grandes* PLUIES *qui ont détruit la récolte. Les grandes chaleurs* QU'IL *y a eu ont amené la sécheresse. Il est nécessaire de* PARTIR. *Il importe* QU'ON SOIT AVERTI *à temps.*

*** 209 *ter.* (1) REMARQUES.—Il n'y a qu'un petit nombre de verbes qui soient essentiellement unipersonnels. Excepté le verbe *falloir*, ils expriment tous un phénomène de la nature. Ce sont : *bruiner, dégeler, geler, grêler, grésiller, neiger, pleuvoir, tonner, venter.*

(2) Quelques verbes essentiellement unipersonnels s'emploient parfois comme simples verbes intransitifs. Ils prennent alors un sujet déterminé. Ex.: *Les flèches* PLEUVAIENT *de tous côtés. Dieu* TONNE *du plus haut des cieux.*

(3) Un grand nombre de verbes intransitifs, passifs, réfléchis, peuvent être employés *accidentellement* comme unipersonnels. Il en est de même du verbe *être.* Ex.:

Bien commencer ne SUFFIT *pas.*	*Il ne* SUFFIT *pas de bien commencer.*
Bien des histoires ONT ÉTÉ ÉCRITES.	*Il* A ÉTÉ ÉCRIT *bien des histoires.*
De grands changements se SONT OPÉRÉS.	*Il s'*EST OPÉRÉ *de grands changements.*
Voyager EST *agréable et utile.*	*Il* EST *agréable et utile de voyager.*

(4) Les verbes unipersonnels sont intransitifs de leur nature ; ils n'ont donc jamais de complément direct ; mais ils peuvent avoir un complément indirect. Ex.: *Les chaleurs* QU'*il a fait ont été excessives ;* le mot *que* est le sujet réel de *a fait. Il* ME *plaît ; il* VOUS *importe ; il* LEUR *sied de partir.* Les pronoms *me, vous, leur,* sont des compléments indirects.

(5) Les verbes essentiellement unipersonnels se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir* dans leurs temps composés.

** 209 *bis. Quel est le sujet des verbes unipersonnels ?*

*** 209 *ter. Quelles remarques y a-t-il à faire sur les verbes unipersonnels ?*

(6) Certains verbes peuvent se présenter sous toutes les formes des verbes attributifs. Ex.:

Transitif.	*Il* A FAIT *son travail.*	*Tu* DIS *la vérité.*
Intransitif.	*Il* A *mal* FAIT.	*Tu* AS *bien* DIT.
Passif.	*Le travail* EST FAIT.	*Cela* A *déjà* ÉTÉ DIT.
Réfléchi.	*Il* S'EST FAIT *mal.*	*Je me le* SUIS DIT.
Unipersonnel.	*Il* A ÉTÉ FAIT *de grandes inventions.* / *Il* S'EST FAIT	*Il* A ÉTÉ DIT *bien des faussetés* / *Il* S'EST DIT

* 210. Voici la conjugaison d'un verbe essentiellement unipersonnel, c'est-à-dire qui ne peut jamais être employé autrement.

MODE INFINITIF

PRÉSENT

Falloir.

PASSÉ

Avoir fallu.

(Le participe présent est inusité.)

PARTICIPE PASSÉ

Fallu.

MODE INDICATIF

PRÉSENT

Il faut.

IMPARFAIT

Il fallait.

PASSÉ DÉTERMINÉ

Il fallut.

PASSÉ INDÉTERMINÉ

Il a fallu.

PASSÉ ANTÉRIEUR

Il eut fallu.

PLUS-QUE-PARFAIT

Il avait fallu.

FUTUR SIMPLE

Il faudra.

FUTUR ANTÉRIEUR

Il aura fallu.

MODE CONDITIONNEL

PRÉSENT OU FUTUR

Il faudrait.

PASSÉ (*première forme.*)

Il aurait fallu.

PASSÉ (*deuxième forme.*)

Il eût fallu.

(Le mode *impératif* n'ayant point de troisième personne ne peut être usité dans les verbes unipersonnels.)

MODE SUBJONCTIF

PRÉSENT OU FUTUR

Qu'il faille.

IMPARFAIT

Qu'il fallût.

PASSÉ

Qu'il ait fallu.

PLUS-QUE-PARFAIT

Qu'il eût fallu.

ARTICLE 11.—ORTHOGRAPHE DES VERBES

* 211. Le verbe, par rapport à la manière de s'écrire, se compose de deux parties : l'une généralement inva-

---

* 211. *De quoi se compose le verbe, par rapport à la manière de s'écrire ?*

riable, c'est le *radical ;* l'autre variable selon la personne, le nombre, le temps et le mode, c'est la *terminaison.*

Dans { *aimer* / *finir* / *pouvoir* / *rendre* } le radical est { *aim* / *fin* / *pourv* / *rend* } la terminaison du présent de l'infinitif est { *er* / *ir* / *oir* / *re* }

* 212. Pour conjuguer la plupart des verbes réguliers, il suffit d'ajouter au radical les terminaisons de la conjugaison modèle.

Ainsi on conjuguera le verbe *chanter* en ajoutant au radical *chant* les terminaisons du verbe *aimer.*

Terminaisons.—Présent de l'indicatif.

SINGULIER

** 213. Le singulier du présent de l'indicatif se termine par *e, es, e :*

1° Dans tous les verbes de la première conjugaison ;

2° Dans *assaillir, couvrir, cueillir, offrir, ouvrir, souffrir,* et quelques autres de la deuxième.

Ex.: "J'étudi*e*, tu étudi*es*, il étudi*e :* j'ouvr*e*, tu offr*es*, il tressaill*e*."

Il se termine par *x, x, t,* dans les verbes *pouvoir, valoir* et *vouloir.*

Ex.: "Je veu*x*, tu vau*x*, il peu*t*."

Il se termine par *s, s, t* ou *d* dans tous les autres verbes.

Ex.: "Je fini*s*, tu reçoi*s*, il rompt, il rend."

On met *d* au lieu de *t :*

1° Dans le verbe s'*asseoir :*

2° Dans les verbes en *dre,* excepté ceux en *indre* et en *soudre.*

Ex.: "Il s'assie*d*, il vend *;* il pein*t*, il dissou*t*."

---

* 212. *Que faut-il faire pour conjuguer la plupart des verbes réguliers ?*

** 213. *Comment se termine le singulier du présent de l'indicatif ?*

EXCEPTION. Ces règles n'offrent d'exception que pour les trois verbes *aller*, *avoir* et *vaincre*, qui font :

Je vais.	J'ai.	Je vaincs.
Tu vas.	Tu as.	Tu vaincs.
Il va.	Il a.	Il vainc.

PLURIEL

** 214. Le pluriel soit du présent de l'indicatif, soit des autres temps, se termine toujours par : *ons* ou *mes* à la 1re personne ; *ez* ou *tes* à la 2e ; *ent* ou *ont* à la 3e.

Ex. : "Nous lis*ons*, nous som*mes* ; vous médis*ez*, vous redi*tes* ; ils voi*ent*, ils v*ont*."

Imparfait.

** 215. L'imparfait se termine toujours pas *ais*, *ais*, *ait*, *ions*, *iez*, *aient* :

Ex. : "Je croy*ais*, tu croy*ais*, il croy*ait*, nous croy*ions*, vous croy*iez*, ils croy*aient*."

Passé déterminé.

* 216. A la première personne du singulier, ce temps se termine par *ai*, *is*, *us* ou *ins*.

De là quatre séries de terminaisons. Ex. :

J'all*ai*.	J'obé*is*.	Je conn*us*.	Je v*ins*
Tu all*as*.	Tu obé*is*.	Tu conn*us*.	Tu v*ins*.
Il all*a*.	Il obé*it*.	Il conn*ut*.	Il v*int*.
N. all*âmes*.	N. obé*îmes*.	N. conn*ûmes*.	N. t*înmes*.
V. all*âtes*.	V. obé*îtes*.	V. conn*ûtes*.	V. t*întes*.
Ils all*èrent*.	Ils obé*irent*.	Ils conn*urent*.	Ils t*inrent*.

On emploie 1° *ai* pour tous les verbes de la première conjugaison ;

2° *is* pour la plupart de ceux de la deuxième et de la quatrième, et pour quelques-uns de la troisième ;

3° *us* pour les autres verbes des trois dernières conjugaisons, excepté pour ceux en *enir* ;

4° *ins* pour les verbes en *enir*.

** 214. *Comment se termine le pluriel ?*
** 215. *Comment se termine l'imparfait de l'indicatif ?*
** 216. *Quelles sont les terminaisons du passé déterminé ?*

Futur simple.

** 217. Le futur simple se termine par *ai, as, a, ons, ez, ont*, ajoutés à la terminaison de l'infinitif.

Ex.: "J'us*erai*, tu us*eras*, il us*era*, nous fin*irons*"

Dans les verbes de la 4e conjugaison, on supprime l'*e* de l'infinitif: "Je rend*rai*" au lieu de "je rendreai."

Présent du conditionnel.

** 218. Ce temps se termine par *ais, ait, ions, iez, aient*, ajoutés à la terminaison de l'infinitif.

Ex.: "Je remu*erais*, tu remu*erais*, il remu*erait*."

Dans les verbes de la 4e conjugaison, on supprime également l'*e* de l'infinitif: "Je vend*rais*," au lieu de "je vendreais."

Présent de l'impératif.

SINGULIER

** 219. Au présent de l'impératif, la deuxième personne du singulier est semblable à la première du présent de l'indicatif.

Ex.: "J'aim*e*, aim*e*; je ne me prév*aux* pas, ne te prév*aux* pas; je reç*ois*, reç*ois*."

EXCEPTIONS. Sont exceptés *aller, avoir, être* et *savoir*, qui font *va, aie, sois, sache*.

Vouloir fait aussi exception lorsqu'on dit *veuille* au lieu de *veux*.

PLURIEL

Les terminaisons du pluriel de l'impératif sont généralement les mêmes que leurs correspondantes du présent de l'indicatif, excepté pour *avoir, être, savoir*. Ex.: "Nous avons, ayons; nous sommes, soyons; vous êtes, soyez; nous savons, sachons."

Présent du subjonctif.

** 220. Le présent du subjonctif se termine toujours par *e, es, e, ions, iez, ent*.

** 217. *Quelles sont celles du futur simple?*
** 218. *Comment se termine le présent du conditionnel?*
** 219. *Quelles sont les terminaisons de l'impératif?*
** 220. *Quelles sont celles du présent du subjonctif?*

Ex.: "Que je voi*e*, que tu *voies*, qu'il voi*e*, que nous ri*ions*, que vous ri*iez*, qu'ils ri*ent*."

EXCEPTIONS. Les verbes *avoir* et *être* font seuls exception : *Que j'ai*e, *que tu ai*es, *qu'il* AIT *que nous* AYONS, *que vous* AYEZ, *qu'ils ai*ent ; *que je* SOIS, *que tu* SOIS, *qu'il* SOIT, *que nous* SOYONS, *que vous* SOYEZ, *qu'ils soi*ent.

Imparfait du subjonctif.

** 221. L'imparfait du subjonctif a quatre séries de terminaisons, qui correspondent à celles du passé déterminé : *asse*, *isse*, *usse*, *insse*.

Que je gage*asse*.	Que j'obé*isse*.	Que je con*nusse*.	Que je v*insse*.
Que tu gage*asses*.	Que tu obé*isses*.	Que tu con*nusses*.	Que tu v*insses*.
Qu'il gage*ât*.	Qu'il obé*ît*.	Qu'il con*nût*.	Qu'il v*înt*
Q. n. all*assions*.	Q. n. prédi*sions*.	Q. n. aper*çussions*.	Q. n. t*inssions*.
Q. v. all*assiez*.	Qu. v. prédi*siez*.	Q. v. aper*çussiez*.	Q. v. t*inssiez*.
Qu'ils all*assent*.	Qu'ils prédi*sent*.	Qu'ils aper*çussent*	Qu'ils t*inssent*.

ARTICLE 12. — FORMATION DES TEMPS DES VERBES PAR LES TEMPS PRIMITIFS

** 222. On divise les temps des verbes en temps primitifs et en temps dérivés.

Les *temps primitifs* sont ceux avec lesquels on peut former tous les autres.

Les *temps dérivés* sont ceux qui se forment des temps primitifs.

** 223. Il y a cinq temps primitifs : le présent de l'infinitif, le participe présent, le participe passé, le singulier du présent de l'indicatif et le passé déterminé.

** 224. Tableau de dérivation des temps.

Le présent de l'infinitif forme { 1° le futur simple ; 2° le présent du conditionnel.

Le participe présent forme { 1° le pluriel du présent de l'indica- 2° l'imparfait de l'indicatf ; [tif ; 3° le pluriel du présent de l'impé- 4° le présent du subjonctif ; [ratif ;

Le participe passé forme, avec le verbe auxiliaire, tous les temps composés.

** 221. *Combien l'imparfait du subjonctif a-t-il de séries de terminaisons ?*

** 222. *Comment divise-t-on les temps des verbes ?*

** 223. *Combien y a-t-il de temps primitifs ?*

** 224. *Quels dérivés forment-ils ?*

La première personne du singulier du présent de l'indicatif forme la deuxième du singulier du présent de l'impératif.
Le passé déterminé forme l'imparfait du subjonctif.

Formation des dérivés.

** 225. Le présent de l'indicatif se forme, pour le pluriel seulement, du participe présent, par le changement de *ant* en *ons, ez, ent.*

L'imparfait de l'indicatif se forme du participe présent en changeant *ant* en *ais, ais, ait, ions, iez, aient.*

Le passé indéterminé et tous les autres temps composés sont formés de l'un des temps de l'auxiliaire, suivi du participe passé du verbe que l'on conjugue.

Le futur simple se forme du présent de l'infinitif en y ajoutant *ai, as, a, ons, ez, ont.*

Le présent du conditionnel se forme du présent de l'infinitif en y ajoutant *ais, ais, ait, ions, iez, aient.*

Le présent de l'impératif se forme, pour le singulier, de la première personne du présent de l'indicatif en supprimant le pronom sujet ;

Pour le pluriel, il se forme du participe présent en changeant, comme au présent de l'indicatif, *ant* en *ons, ez.*

Le présent du subjonctif se forme du participe présent par le changement de *ant* en *e, es, e, ions, iez, ent.*

L'imparfait du subjonctif se forme du passé déterminé en changeant, selon les terminaisons employées,

ai en *asse.*	*is* en *isse.*	*us* en *usse.*	*ins* en *insse.*
as en *asses.*	*is* en *isses.*	*us* en *usses.*	*ins* en *insses.*
a en *ât.*	*it* en *ît.*	*ut* en *ût.*	*int* en *înt.*
âmes en *assions.*	*îmes* en *issions.*	*ûmes* en *ussions.*	*înmes* en *inssions.*
âtes en *assiez.*	*îtes* en *issiez.*	*ûtes* en *ussiez.*	*întes* en *inssiez.*
èrent en *assent.*	*irent* en *issent.*	*urent* en *ussent.*	*inrent* en *inssent.*

ARTICLE 13. — CONJUGAISON INTERROGATIVE

* 226. La forme interrogative s'emploie pour appeler une réponse. Ex. : *Quel âge* AVEZ VOUS ? Ou pour donner plus d'énergie au style. Ex. : *Dieu* N'EST-IL *pas notre Père ?*

** 225. *Expliquez la formation des temps dérivés.*
* 226. *A quelle fin emploie-t-on la forme interrogative ?*

** 226 *bis.* Il n'y a que les temps de l'indicatif et du conditionnel qui puissent se conjuguer interrogativement ; cependant certains temps du subjonctif prennent quelquefois la même forme, mais sans avoir le sens de l'interrogation proprement dite. Ex.: PUISSÉ-JE *réussir !* DÛT-IL *mourir.*

MODE INDICATIF

PRÉSENT

Aimé-je ?
Aimes-tu ?
Aime-t-il ?
Aimons-nous ?
Aimez-vous ?
Aiment-ils ?

IMPARFAIT

Aimais-je ?
Aimais-tu ?
Aimait-il ?
Aimions-nous ?
Aimiez-vous ?
Aimaient-ils ?

PASSÉ DÉTERMINÉ

Aimai-je ?
Aimas-tu ?
Aima-t-il ?
Aimâmes-nous ?
Aimâtes-vous ?
Aimèrent-ils ?

PASSÉ INDÉTERMINÉ

Ai-je
As-tu
A-t-il
Avons-nous
Avez-vous
Ont-ils
} aimé ?

PASSÉ ANTÉRIEUR

Eus-je
Eus-tu
Eut-il
Eûmes-nous
Eûtes-vous
Eurent-ils
} aimé ?

PLUS-QUE-PARFAIT

Avais-je
Avais-tu
Avait-il
Avions-nous
Aviez-vous
Avaient-ils
} aimé ?

FUTUR

Aimerai-je ?
Aimeras-tu ?
Aimera-t-il ?
Aimerons-nous ?
Aimerez-vous ?
Aimeront-ils ?

FUTUR ANTÉRIEUR

Aurai-je
Auras-tu
Aura-t-il
Aurons-nous
Aurez-vous
Auront-ils
} aimé ?

MODE CONDITIONNEL

PRÉSENT OU FUTUR

Aimerais-je ?
Aimerais-tu ?
Aimerait-il ?
Aimerions-nous ?
Aimeriez-vous ?
Aimeraient-ils ?

PASSÉ (*première forme.*)

Aurais-je
Aurais-tu
Aurait-il
Aurions-nous
Auriez-vous
Auraient-ils
} aimé ?

PASSÉ (*deuxième forme*)

Eussé-je
Eusses-tu
Eût-il
Eussions-nous
Eussiez-vous
Eussent-ils
} aimé ?

MODE INDICATIF

PRÉSENT

. . . . . .

Rends-tu ?
Rend-il ?
Rendons-nous ?
Rendez-vous ?
Rendent-ils ?

IMPARFAIT

Rendais-je ?
Rendais-tu ?
Rendait-il ?
Rendions-nous ?
Rendiez-vous ?
Rendaient-ils ?

PASSÉ DÉTERMINÉ

Rendis-je ?
Rendis-tu ?
Rendit-il ?
Rendîmes-nous ?
Rendîtes-vous ?
Rendirent-ils ?

PASSÉ INDÉTERMINÉ

Ai-je
As-tu
A-t-il
Avons-nous
Avez-vous
Ont-ils
} rendu ?

** 226 *bis. Quels sont les temps qui se conjuguent interrogativement ?*

** 227. REMARQUES. 1° Lorsque la forme interrogative est disgracieuse, on donne un autre tour à la proposition.

Ainsi, au lieu de dire : *Rends-je ? mens-je ? bus-je ? cours-je ? absous-je ?* on dira : *Est-ce que je rends ? est-ce que je mens ? est-ce que je bus ?* etc. ; l'usage est à peu près le seul guide à suivre dans ce cas.

2° Dans les verbes conjugués interrogativement, les pronoms personnels sujets sont placés après le verbe dans les temps simples, et après l'auxiliaire dans les temps composés ; ils sont liés à l'un ou à l'autre par un trait d'union. EX. : *Reçois*-JE ? *as*-TU *aimé ?*

3° L'*e* muet, quand il est suivi du pronom *je*, se change en *e* fermé : AIMÉ-*je ?* EUSSÉ-*je aimé ?*

4° Pour ne pas confondre le présent, l'imparfait et le passé déterminé, qui, à la 1re personne du singulier, se prononcent presque de la même manière, il faut examiner quel temps on obtient en détruisant la forme interrogative sans changer l'objet de la pensée.

Ainsi on n'écrira pas : AIMAI-*je* ou AIMAIS-*je maintenant ?* AIMÉ-*je autrefois ?* car, en faisant disparaître la forme interrogative, on aurait : *J'*AIMAI ou *j'*AIMAIS *maintenant*, *j'*AIME *autrefois ;* ce qui ne peut pas se dire. Il faut donc : AIMÉ-*je maintenant ?* AIMAI-*je hier ?* AIMAIS-*je autrefois ?*

5° Quand le verbe est terminé par une voyelle et suivi de l'un des pronoms *il*, *elle*, *on*, il faut mettre avant celui-ci la lettre euphonique *t*, précédée et suivie d'un trait d'union. EX. : *Donne*-T-*il ? aima*-T-*elle ? a*-T-*on fini ?*

ARTICLE 14. — VERBES RÉGULIERS, IRRÉGULIERS ET DÉFECTIFS

** 228. On appelle verbes *réguliers :* 1° ceux qui se forment exactement d'après l'une des quatre conjugaisons modèles ; 2° ceux qui, sans être conformes à la

---

** 227. *Quelles remarques y a-t-il à faire sur la conjugaison interrogative ?*

** 228. *Qu'appelle-t-on verbes réguliers ?*

conjugaison modèle, ont cependant leurs temps dérivés en rapport avec leurs temps primitifs respectifs.

** 228 *bis*. On appelle verbes *irréguliers* ceux dans lesquels les temps dérivés ne se forment pas exactement d'après leurs temps primitifs ; et verbes *défectifs* ceux qui manquent de certains temps ou de certaines personnes, que l'usage n'admet pas ou que le bon goût réprouve.

VERBES REGULIERS

SEULEMENT QUANT A LA DÉRIVATION

Nous donnons en tableau les cinq temps primitifs, et en notes les remarques, lorsqu'il y a lieu d'en faire.

PREMIÈRE CONJUGAISON

Excepté *aller* et *envoyer*, qui sont irréguliers, tous les verbes en *er* se conjuguent comme *aimer*.

DEUXIÈME CONJUGAISON

Asservir	Asservissant	Asservi	J'asservis	J'asservis
Bouillir	Bouillant	Bouilli	Je bous	Je bouillis
Couvrir (1)	Couvrant	Couvert	Je couvre	Je couvris
Dormir	Dormant	Dormi	Je dors	Je dormis
Fuir	Fuyant	Fui	Je fuis	Je fuis
Haïr	Haïssant	Haï	Je hais	Je haïs (2)
Mentir	Mentant	Menti	Je mens	Je mentis
Offrir	Offrant	Offert	J'offre	J'offris
Ouvrir	Ouvrant	Ouvert	J'ouvre	J'ouvris
Partir	Partant	Parti	Je pars	Je partis
Repentir (se)	Repentant	Repenti	Je me repens	Je me repentis
Sentir	Sentant	Senti	Je sens	Je sentis
Servir	Servant	Servi	Je sers	Je servis
Sortir	Sortant	Sorti	Je sors	Je sortis
Souffrir	Souffrant	Souffert	Je souffre	Je souffris
Tressaillir	Tressaillant	Tressailli	Je tressaille	Je tressaillis
Vêtir	Vêtant	Vêtu	Je vêts	Je vêtis

** 228 *bis*. *Qu'appelle-t-on verbes irréguliers et verbes défectifs ?*

(1) En général, les composés d'un verbe se conjuguent comme leur simple. Ainsi *découvrir*, *recouvrir* se conjuguent comme *couvrir*.

(2) Le verbe *haïr* conserve le tréma au passé défini et à l'imparfait du subjonctif : "Nous haïmes, vous haïtes, qu'il haït."

TROISIÈME CONJUGAISON

Pourvoir	Pourvoyant	Pourvu	Je pourvois	Je pourvus
Prévoir	Prévoyant	Prévu	Je prévois	Je prévis
Surseoir	Sursoyant	Sursis	Je sursois	Je sursis

QUATRIÈME CONJUGAISON

Battre	Battant	Battu	Je bats	Je battis
Circoncire	Circoncisant	Circonsis	Je circoncis	Je circoncis
Conclure	Concluant	Conclu	Je conclus	Je conclus
Conduire (1)	Conduisant	Conduit	Je conduis	Je conduisis
Confire	Confisant	Confit	Je confis	Je confis
Connaître	Connaissant	Connu	Je connais	Je connus
Construire	Construisant	Construit	Je construis	Je construisis
Coudre	Cousant	Cousu	Je couds	Je cousis
Craindre (2)	Craignant	Craint	Je crains	Je craignis
Croire	Croyant	Cru	Je crois	Je crus
Croître	Croissant	Crû	Je croîs	Je crûs
Cuire	Cuisant	Cuit	Je cuis	Je cuisis
Ecrire	Ecrivant	Ecrit	J'écris	J'écrivis
Exclure	Excluant	Exclu	J'exclus	J'exclus
Joindre	Joignant	Joint	Je joins	Je joignis
Lire	Lisant	Lu	Je lis	Je lus
Maudire	Maudissant	Maudit	Je maudis	Je maudis
Médire (3)	Médisant	Médit	Je médis	Je médis
Mettre	Mettant	Mis	Je mets	Je mis
Moudre	Moulant	Moulu	Je mouds	Je moulus
Naître (4)	Naissant	Né	Je nais	Je naquis
Nuire	Nuisant	Nui	Je nuis	Je nuisis
Oindre	Oignant	Oint	J'oins	J'oignis
Paraître	Paraissant	Paru	Je parais	Je parus
Plaire (5)	Plaisant	Plu	Je plais	Je plus
Prendre	Prenant (6)	Pris	Je prends	Je pris
Repaître	Repaissant	Repu	Je repais	Je repus
Résoudre	Résolvant	Résolu, résous (7)	Je résous	Je résolus

---

(1) On conjugue comme *conduire*, les verbes *déduire, éconduire, enduire, induire, introduire*, etc.

(2) Tous les verbes en *aindre* et en *eindre* se conjuguent comme *craindre ;* tels sont *plaindre, peindre, teindre.*

(3) *Dire* et *redire* font *dites, redites* à la 2e p. pl. du présent de l'indicatif et de l'impératif. Les autres composés de dire se conjuguent comme *médire*, qui est régulier. Ex.. "Vous *médisez*. Ne *médisez* pas."

(4) Se conjugue avec *être.* Le composé *renaître* n'a point de participe passé.

(5) *Plaire* et ses composés prennent l'accent circonflexe à la 3e personne du singulier du présent de l'indicatif : *il plaît, il se complaît...*, qu'on écrivait autrefois avec un *s :* "il plaist, il se complaist."

(6) On double l'*n* devant l'*e* muet. Ex.: "Vous prenez, ils *prennent.*"

(7) On emploie *résous* pour signifier *changé en, dissipé.* Ex.: "Un brouillard *résous* en pluie." *Résous* pris dans le sens moral n'a pas de féminin ; on y supplée par celui de *résolu.* Dans le sens matériel on peut employer le participe adjectif *résoute :* "La nuée s'est *résoute* en pluie."

Rire	Riant	Ri	Je ris	Je ris
Rompre	Rompant	Rompu	Je romps	Je rompis
Suffire	Suffisant	Suffi	Je suffis	Je suffis
Suivre (1)	Suivant	Suivi	Je suis	Je suivis
Taire	Taisant	Tu	Je tais	Je tus
Teindre	Teignant	Teint	Je teins	Je teignis
Vaincre	Vainquant	Vaincu	Je vaincs	Je vainquis
Vivre	Vivant	Vécu	Je vis	Je vécus

VERBES IRREGULIERS

ET VERBES DÉFECTIFS

Nous accompagnons chaque temps primitif de ses dérivés, en mettant en italique les formes irrégulières ; nous n'indiquons pour l'ordinaire que la 1re personne. Nous omettons les temps inusités et plaçons entre parenthèse les formes qui ne sont pas généralement admises. Nous joignons au participe passé le premier temps composé, afin d'indiquer avec quel auxiliaire le verbe se conjugue.

Nous employons les plus petits caractères pour les verbes défectifs.

PREMIÈRE CONJUGAISON

Aller ; j'*irai*, j'*irais*. **Allant ;** nous allons, vous allez, ils *vont ;* j'allais ; allons, allez ; que j'*aille*, que tu *ailles*, qu'il *aille*, que nous allions, que vous alliez, qu'ils *aillent*. **Allé, e ;** je suis allé. Je **vais,** tu vas, il va ; *va ;* j'**allai ;** que j'allasse.

Le verbe *s'en aller*, ainsi que les autres qui sont accompagnés du pronom *en*, se conjugue aux temps composés en mettant le pronom avant l'auxiliaire. Ex. : "Je m'*en* suis allé" et non "je me suis *en* allé."

A l'impératif il s'écrit *va-t'en* et non *va-t-en*, parce que *t'* est mis pour *te* ou *toi*, et ainsi n'est pas une lettre euphonique.

Envoyer ; j'*enverrai*, j'*enverrais*. **Envoyant ;** nous envoyons, ils envoient (2) ; j'envoyais ; envoyons ; que j'envoie ; que nous envoyions. **Envoyé, é ;** j'ai envoyé. J'**envoie,** envoi. J'**envoyai ;** que j'envoyasse.

---

(1) On conjugue de même *poursuivre* et *s'ensuivre ;* ce dernier a cela de particulier que le pronom *en* s'en détache dans les temps composés : *Que s'*EN *est-il* SUIVI ? et non pas : *Que s'est-il* ENSUIVI ?

(2) C'est une règle que l'*y* se change en *i* devant un *e* muet. Il n'y a donc pas d'irrégularité quant à la dérivation dans *envoie, envoient*, non plus que dans *aie, aient, voie, voient*, qui se forment des participes présents *envoyant, ayant, voyant*.

DEUXIÈME CONJUGAISON

Acquérir; j'*acquerrai*, j'*acquerrais*. **Acquérant**; nous acquérons, ils *acquièrent*; j'acquérais; acquérons; que j'*acquière*, que tu *acquières*, qu'il *acquière*, que nous acquérions, que vous acquériez, qu'ils *acquièrent*. **Acquis, e**; j'ai acquis. J'**acquiers**; acquiers. J'**acquis**, que j'acquisse.

Il en est de même de *conquérir*, *s'enquérir*, *requérir*.

Courir; je *courrai*, je *courrais*. **Courant**; nous courons; je courais; courons; que je coure. **Couru, e**; j'ai couru. Je **cours**; cours. Je **courus**; que je courusse.

Cueillir; je *cueillerai*, je *cueillerais*. **Cueillant**; nous cueillons; je cueillais; cueillons; que je cueille. **Cueilli, e**; j'ai cueilli. Je **cueille**; cueille. Je **cueillis**; que je cueillisse.

Faillir; je faillirai, je faillirais. **Faillant**; nous *faillissons*; je *faillissais*; que je *faillisse*. **Failli, e**; j'ai failli. Je **faillis** (autrefois on disait *je faux*, *nous faillons*). Je **faillis**; que je faillisse.

On conjugue de même *défaillir*, mais en employant pour les dérivés du participe présent les formes régulières "nous *défaillons*, je *défaillais*, que je *défaille*."

Férir.—Ne s'emploie que dans l'expression "sans coup *férir*," c'est-à-dire "sans coup *frapper*, sans *frapper* un coup."

Gésir ou **gîr**.—**Gisant**; nous gisons; je gisais; qu'il gise. Il **gît**. Ce verbe ne s'emploie guère que dans les expressions *ci-gît*, *ci-gisent*.

Mourir; je *mourrai*; je *mourrais*. **Mourant**; nous mourons, ils *meurent*; je mourais; mourons; que je *meure*, que tu *meures*, qu'il *meure*, que nous mourions, que vous mouriez, qu'ils *meurent*. **Mort, e**; je suis mort. Je **meurs**; meurs. Je **mourus**, que je mourusse.

Ouïr; j'ouïrai; j'ouïrais.—Que j'ouïsse. **Ouï**; j'ai ouï.—J'**ouïs**, nous **ouïmes**, vous **ouïtes**; que j'ouïsse, qu'il ouït. On ne l'emploie guère qu'à l'infinitif et aux temps composés.

Quérir (chercher). Ne s'emploie qu'au présent de l'infinitif.

Saillir (dépasser); il saillira; il saillirait. **Saillant**; ils saillent; il saillait; qu'il saille. **Sailli**; il a sailli. Il **saille**. Il **saillit**; qu'il saillît.

Assaillir et *tressaillir* s'emploient à toutes les personnes ; ils sont réguliers au futur simple et au présent du conditionnel ; cependant on dit aussi ; *Je tressaillerai, je tressaillerais.*

Saillir, dans le sens de *s'élancer*, est régulier.

Sortir ; je *sortirai ;* je *sortirais.* **Sortant** ; nous sortons ; ils *sortent ;* je sortais ; sortons ; que je *sorte*, que tu *sortes*, qu'il *sorte*, que nous sortions, que vous sortiez, qu'ils *sortent.* **Sorti, e** : j'ai *ou* je suis sorti. Je **sors** ; sors. Je **sortis** ; que je sortisse.

Ressortir (sortir de nouveau) se conjugue comme *sortir.*

Ressortir (être du ressort, de la juridiction) se conjugue comme *finir.*

Tenir ; je *tiendrai ;* je *tiendrais.* **Tenant** ; nous tenons ; ils *tiennent ;* je tenais ; tenons ; que je *tienne*, que tu *tiennes*, qu'il *tienne*, que nous tenions, que vous teniez, qu'ils *tiennent.* **Tenu, e** ; j'ai tenu. Je **tiens** ; tiens. Je **tins** ; que je tinsse.

Venir ; je *viendrai ;* je *viendrais.* **Venant** ; nous venons ; ils *viennent ;* je venais ; (venons), venez ; que je *vienne*, que tu *viennes*, qu'il *vienne*, que nous venions, que vous veniez, qu'ils *viennent.* **Venu, e** ; je suis venu. Je **viens** ; viens. Je **vins** ; que je vinsse.

TROISIÈME CONJUGAISON

Asseoir ; j'assoirai ; j'assoirais ; *ou* j'*assiérai ;* j'*assiérais ; ou encore* j'*asseyerai ;* j'*asseyerais.* **Asseyant** *ou* **assoyant** ; nous asseyons ; ils asseyent *ou* nous assoyons ; ils assoient ; j'asseyais ; asseyons *ou* assoyons ; que j'asseye *ou* que j'assoie. **Assis, e** ; j'ai assis. J'**assois** *ou* j'**assieds** ; assois *ou* assieds. J'**assis**, que j'assisse.

Avoir ; j'*aurai ;* j'*aurais.* **Ayant** ; nous *avons*, vous *avez*, ils *ont ;* j'*avais*, etc. ; ayons ; que j'aie (1), que tu aies, qu'il *ait*, que nous *ayons*, que vous *ayez*, qu'ils aient. **Eu, e** ; j'ai eu. **J'ai** ; *aie.* J'**eus** ; que j'eusse.

Choir (tomber) n'est usité qu'au présent de l'infinitif et au participe passé **chu, chue.**

Déchoir ; je décherrai ; je décherrais (pas de participe présent) ; nous déchoyons, ils déchoient ; que je déchoie. **Déchu** ; j'ai *ou* je suis déchu. Je **déchois** ; Je **déchus** ; que je déchusse.

Echoir ; il *écherra*, il *écherrait.* **Echéant** ; ils *échoient ;* il échéait ; qu'il *échoie.* **Echu, e** ; il est échu. Il **échoit** ou il **échet.** Il **échut** ; qu'il échût.

(1) Voir la note du verbe *envoyer*, page 75.

Falloir; il *faudra*; il *faudrait*. (Participe présent inusité.) Il fallait, qu'il *faille*. **Fallu**; il a fallu. Il **faut**. Il **fallut**; qu'il fallût.

Mouvoir; je *mouvrai*; je *mouvrais*. **Mouvant**; nous mouvons, ils *meuvent*; je mouvais; mouvons; que je *meuve*, que tu *meuves*, qu'il *meuve*, que nous mouvions, que vous mouviez, qu'ils *meuvent*. **Mu, e**; j'ai mu. Je **meus**, meus. Je **mus**; que je musse.

Promouvoir ne s'emploie qu'à l'infinitif et aux temps composés : "On vous *a* **promus** au grade de capitaine."

Pleuvoir; il *pleuvra*; il *pleuvrait*. **Pleuvant**; il pleuvait; qu'il pleuve. **Plu**; il a plu. Il **pleut**. Il **plut**; qu'il plût.

Pouvoir; je *pourrai*; je *pourrais*. **Pouvant**; nous pouvons, ils *peuvent*; je pouvais (pouvons); que je *puisse*, etc. **Pu**; j'ai pu. Je **peux** *ou* je **puis** (peux). Je **pus**; que je pusse.

Savoir; je *saurai*; je *saurais*. **Sachant**; nous *savons*, vous *savez*, ils *savent*; je *savais*, etc.; sachons, sachez; que je sache. **Su, e**; j'ai su. Je **sais**; *sache*. Je **sus**; que je susse.

Seoir (être convenable) n'admet que les formes suivantes. INDICATIF PRÉSENT. Il sied, ils siéent IMPARFAIT. Il seyait, ils seyaient. FUTUR. Il siéra, ils siéront. CONDITIONNEL PRÉSENT. Il siérait, ils siéraient.

Seoir (être situé) ne s'emploie qu'aux deux participes : "La cour des comptes **séant** à Paris. Il y avait une ferme modèle **sise** à Rambouillet."

Valoir; je *vaudrai*; je *vaudrais*. **Valant**; nous valons; je valais; valons; que je *vaille*, que tu *vailles*, qu'il *vaille*, que nous valions, que vous valiez, qu'ils *vaillent*. **Valu**; j'ai valu. Je **vaux** (vaux); je **valus**; que je valusse.

On conjugue de même *prévaloir*, excepté au subjonctif, où il fait "que je PRÉVALE..., qu'ils PRÉVALENT."

Voir; je *verrai*; je *verrais*. **Voyant**; nous voyons, ils voient (1); je voyais; voyons; que je voie, que nous voyions. **Vu, e**; j'ai vu. Je **vois**; vois. Je **vis**; que je visse.

(1) Voir la note du verbe *envoyer* page 75.

Vouloir ; je *voudrai ;* je *voudrais.* **Voulant ;** nous voulons, ils *veulent ;* je voulais ; voulons ; que je *veuille,* que tu *veuilles,* qu'il *veuille,* que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils *veuillent.* **Voulu, e ;** j'ai voulu. Je **veux ;** veux. Je **voulus ;** que je voulusse.

QUATRIÈME CONJUGAISON

Absoudre ; j'absoudrai ; j'absoudrais. **Absolvant ;** nous absolvons ; j'absolvais ; absolvons ; que j'absolve. **Absous,** *absoute ;* j'ai absous. J'**absous ;** absous. (Ni passé défini ni imparfait du subjonctif.)

On conjugue de même **dissoudre** et **résoudre ;** mais ce dernier fait au passé déterminé : je **résolus ;** à l'imparfait du subjonctif : "que je résolusse," et au participe passé : **Résous (résoute),** pour les choses matérielles ; **résolu, ue,** pour les choses morales et aussi pour les choses matérielle.

Boire ; je boirai ; je boirais. **Buvant ;** nous buvons, ils *boivent ;* je buvais ; buvons ; que je *boive,* que tu *boives,* qu'il *boive,* que nous buvions, que vous buviez, qu'ils *boivent.* **Bu, e ;** j'ai bu. Je **bois ;** bois. Je **bus ;** que je busse.

Accroire ne s'emploie qu'à l'infinitif : "Il s'en fait *accroire.*"

Braire ; il braira ; il brairait. **Brayant ;** ils braient ; il brayait (qu'il braie) ; il **brait.**

Bruire (il bruira ; il bruirait). **Bruyant ;** ils bruient *ou* ils *bruissent ;* il bruyait, ils bruyaient. Il **bruit.**

Clore ; je clorai ; je clorais. (**Closant ;** nous closons ; je closais ; closons) ; que je close. **Clos, e ;** j'ai clos. Je **clos,** il *clôt ;* clos. (Ni passé déterminé ni imparfait du subjonctif.)

Dire ; je dirai ; je dirais. **Disant ;** nous disons, vous *dites,* ils disent ; je disais ; disons, *dites ;* que je dise. **Dit, e ;** j'ai dit. Je **dis ;** dis. Je **dis ;** que je disse.

Redire fait aussi "vous *redites, redites.*" Les autres composés de *dire* n'ont pas cette irrégularité. Ex : "Vous CONTREDISEZ. Ne CONTREDISEZ pas "

Éclore ; il éclora ; ils écloront ; il éclorait, ils écloraient (pas de participe présent) ; ils éclosent, qu'il éclose, qu'ils éclosent. **Éclos, e ;** il est éclos, ils sont éclos. Il **éclot.** (Ni passé déterminé ni imparfait du subjonctif.)

Être ; je *serai ;* je *serais.* **Étant ;** nous *sommes,* vous *êtes,* ils *sont ;* j'étais ; *soyons, soyez ;* que je *sois,* etc. **Été ;** j'ai été. Je **suis ;** *sois.* Je **fus ;** que je fusse.

Faire ; je *ferai* ; je *ferais*. **Faisant** ; nous faisons (on prononce *fesons*), vous *faites*, ils *font* ; je faisais ; faisons, *faites* ; que je *fasse*, etc. **Fait, e** ; j'ai fait. Je **fais** ; fais. Je **fis** ; que je fisse.

Forfaire n'est usité qu'à l'infinitif et aux temps composés : "Il A FORFAIT à l'honneur."

Frire ; je frirai ; je frirais. **Frit, e** ; j'ai frit. Je **fris**, fris. On supplée aux autres temps par le moyen du verbe faire : "Je faisais frire ; qu'il fasse frire, etc."

Luire ; je luirai ; je luirais. **Luisant** ; nous luisons ; je luisais (impératif non usité) ; que je luise. **Lui**, lui. J'ai lui. Je **luis**. (Pas de passé déterminé ni d'imparfait du subjonctif.)

Occire (tuer) n'est usité qu'à l'infinitif, au participe passé **occis, e** ; et aux temps composés : "J'ai occis."

Paître ; je paîtrai ; je paîtrais. **Paissant** ; nous paissons ; je paissais ; paissons ; que je paisse. **Pu** (usité seulement en terme de fauconnerie ; point de temps composés). Je **pais** ; pais. (Point de passé déterminé ni d'imparfait du subjonctif.)

Repaître se conjugue à tous ses temps : **Repu, e** ; j'ai repu, Je **repus**, que je repusse.

Poindre (commencer à paraître). Ce verbe ne s'emploie guère qu'au présent de l'infinitif, au présent et au futur de l'indicatif : "Le jour ne POINT pas encore, il commence à POINDRE, il POINDRA bientôt,"

Sourdre (sortir de terre). Ce verbe ne s'emploie qu'au présent de l'infinitif et de l'indicatif : "Le Rhône et le Rhin SOURDENT au mont Saint-Gothard ; l'un SOURD à l'est, et l'autre à l'ouest "

Traire ; je trairai, je trairais **Trayant** ; nous trayons, vous trayez, ils traient ; je trayais ; trayons ; que je traie. **Trait, e** ; j'ai trait. Je **trais** ; trais. (Point de passé déterminé ni d'imparfait du subjonctif.)

CHAPITRE VI

DU PARTICIPE

* 229. Le discours contient certains mots qui non seulement expriment une qualité, mais encore portent à l'esprit l'idée d'une action faite par quelqu'un ou par quelque chose, comme dans : *Je suis* AIMÉ, *je suis* REÇU, etc. ; ces mots *aimé*, *reçu*, qui tiennent de la nature du verbe et de celle de l'adjectif, sont des *participes*.

ARTICLE 1er. — CLASSIFICATION DU PARTICIPE

* 230. Le *participe* est un mot qui tient du verbe et de l'adjectif.

Il tient du verbe en ce qu'il en a la signification et le complément Ex.: *Un enfant* AIMAINT *le travail; des élèves* AIMÉS *de leurs maîtres.*

Il tient de l'adjectif en ce qu'il qualifie le mot auquel il se rapporte et qu'il en adopte ordinairement le genre et le nombre. Ex.: *Un homme* ESTIMÉ; *une vertu* ÉPROUVÉE.

* 231. Il y a deux sortes de participes: le participe présent et le participe passé.

* 232. Le participe *présent* est une forme du verbe terminée par *ant*, et qui reste toujours invariable. Ex.: *Voyez cet enfant* ÉTUDIANT *sa leçon; voyez ces enfants* ÉTUDIANT *leurs leçons.*

* 233. Le participe *passé* est une forme du verbe appartenant au mode infinitif, et qui est susceptible du genre et du nombre. Ex.: *Voilà une leçon bien* APPRISE; *vos fables ont été bien* SUES, *bien* RÉCITÉES.

** 234. Le participe *présent* est ainsi nommé parce qu'il marque un temps présent par rapport à un autre temps.

** 235. Le participe *passé* est ainsi nommé parce que, employé avec un auxiliaire, il exprime ordinairement un temps passé.

ARTICLE 2. — ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ AVEC LE MOT AUQUEL IL SE RAPPORTE

* 236. REMARQUE. Le participe passé employé sans auxiliaire n'est au fond qu'un simple adjectif, qui s'accorde en genre et en nombre avec le mot qu'il modifie. Ex.: "INSTRUITS par l'expérience, les *vieillards* sont prudents. Il y a des *sottises* bien HABILLÉES, comme il y a des *sots* bien VÊTUS."

---

* 230. *Qu'est-ce que le participe?*
* 231. *Combien y a-t-il de participes?*
* 232. *Qu'est-ce que le participe présent?*
* 233. *Qu'est-ce que le participe passé?*
** 234. *Pourquoi le participe présent est-il ainsi nommé?*
** 235. *Pourquoi le participe passé est-il ainsi nommé?*
* 236. *Comment s'accorde le participe passé employé sans auxiliaire?*

* 237. 1re RÈGLE. Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *être*, non employé pour *avoir*, s'accorde avec le sujet de la proposition.

Ex.: "La *vertu* obscure est souvent MÉPRISÉE. Quelque CORROMPUES que soient les *mœurs*, le *vice* n'en est pas moins DÉCRIÉ."

* 238. 2e RÈGLE. Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir* s'accorde avec le complément direct, mais seulement lorsqu'il en est précédé.

Ex.: "Voici les lettres *que* vous m'avez ÉCRITES : je *les* ai REÇUES hier."

Ainsi le participe reste invariable quand il est suivi du complément direct. Ex.: "Vous avez ÉCRIT deux *lettres*."

Il reste également invariable lorsque le verbe n'a pas de complément direct. Ex.: "Nous leur avons *écrit*, et ils n'ont pas *répondu*."

* 239. REMARQUE. Le participe passé des verbes accidentellement réfléchis suit la règle précédente, parce que, dans la conjugaison de ces verbes, l'auxiliaire *être* est employé pour l'auxiliaire *avoir* : il s'accorde avec le complément direct s'il en est précédé.

Ainsi on écrira avec accord : "Elle *s'*est COUPÉE ; voici les lettres *qu'*ils se sont ÉCRITES," parce que les participes *coupée* et *écrites* sont précédés des compléments directs *se* pour *elle*, et *que* pour *lettres*.

Au contraire, on dira sans accord : "Elle s'est *coupé* la main ; ils se sont *écrit* des lettres, parce que les participes *coupé* et *écrit* sont suivis des compléments directs *la main*, *des lettres*."

Le participe passé des verbes essentiellement réfléchis, excepté *s'arroger*, s'accorde avec le sujet. "*Elles* se sont REPENTIES (1)."

---

* 237. *Comment s'accorde le participe passé conjugué avec l'auxiliaire* être *non employé pour* avoir?

* 238. *Comment s'accorde le participe passé conjugué avec l'auxiliaire* avoir?

* 239. *Comment s'accorde le participe passé des verbes accidentellement réfléchis?*

(1) Il nous paraît préférable de faire entrer les verbes essentiellement réfléchis dans la première règle ; car, 1° rien n'établit que l'auxiliaire *être* y soit mis pour l'auxiliaire *avoir* ; 2° on ne peut, sans solécisme, faire la question du complément direct, et dire, par exemple : "Elles ont repenti *qui ?*" tandis qu'on peut toujours faire la question du sujet.

CHAPITRE VII

DE L'ADVERBE

* 240. Les verbes et les adjectifs peuvent être plus ou moins modifiés dans l'étendue de leur signification ; en effet, on dit : *Il parle ; il parle* MAL ; *il parle* ÉLOQUEMMENT ; *cet enfant est sage*, BIEN *sage*, TRÈS *sage ;* les mots *mal* et *éloquemment*, qui modifient le verbe *parle ; bien* et *très*, qui modifient l'adjectif *sage*, sont des *adverbes*.

L'adverbe peut lui-même être modifié par un autre adverbe : *Il parle* TRÈS *correctement ;* le mot *très* modifie *correctement.*

ARTICLE 1er.—CLASSIFICATION DE L'ADVERBE

* 241. L'*Adverbe* (*a*) est un mot invariable que l'on ajoute au verbe, à l'adjectif ou à un autre adverbe, pour en modifier la signification.

Ex.: " Le rossignol chante *agréablement ;* vous êtes *bien* studieux ; tu bégayes, parce que tu parles *trop* vite (1)."

** 241 *bis.* On distingue parmi les adverbes :
1° Ceux de manière. Ex.: *Ainsi, bien, mal, poliment . . .*
2° Ceux de temps. Ex.: *Demain, hier, toujours, ensuite . . .*
3° Ceux de lieu. Ex.: *Ici, là, là-bas, dessus, alentour . . .*
4° Ceux de quantité. Ex : *Peu, beaucoup, moins, autant . . .*

---

* 241. *Qu'est-ce que l'adverbe ?*
** 241 *bis. Ne distingue-t-on pas diverses sortes d'adverbes ?*

(1) Certains adverbes peuvent aussi être employés soit comme noms, soit comme déterminatifs. Ex.: " *Peu* me suffit. *Combien* de gens s'illusionnent ! " On analyserait *peu*, adv. employé comme nom, sujet de " suffit " ; *combien*, adv. de quantité employé comme nom collectif, sujet grammatical de " s'illusionnent ", qui a pour sujet logique " gens ".
On peut analyser également : *combien de*, expression numérale déterminant " gens ".

Etym.—(*a*) *Adverbe.*—De la préposition latine *ad* (vers, auprès), et du mot *verbe.* Il est ainsi nommé parce que son usage le plus ordinaire est de modifier un verbe.

5° Ceux d'affirmation, de négation, de doute et d'interrogation. Ex. *Oui, certes, évidemment, donc, ne, non, nullement, peut-être, pourquoi . . .*

* 242. Une réunion de mots qui joue le rôle d'adverbe se nomme *locution adverbiale.*

Ex.: " Vous travaillez *à l'envi*, à qui *mieux mieux*, et pourtant vous êtes toujours *d'accord.*"

* 243. Certains adjectifs sont quelquefois employés comme adverbes ; c'est lorsqu'ils modifient un verbe.

Ex.: *Chanter* JUSTE, *voir* CLAIR, *sentir* BON ; ces mots *juste*, *clair* et *bon* sont des adverbes, à cause de leur fonction.

I

*** Beaucoup de noms abstraits, régis par les prépositions *avec* ou *par*, forment des locutions équivalentes à des adverbes de manière ; ainsi *avec peine*, *avec soin*, se disent pour *péniblement*, *soigneusement ; par hasard*, *par mégarde*, pour *fortuitement*, *involontairement.*

II

*** Certains adverbes sont employés accidentellement comme noms ; c'est lorsqu'ils en remplissent la fonction ; alors ils peuvent être précédés d'une préposition, et même d'un article et d'un adjectif. Ex.: HIER *fut un beau jour ; j'attends* DEMAIN *avec impatience ; c'est* BEAUCOUP ; *il est* MAL ; *les hommes d'*AUTREFOIS ; *les habitudes d'*ALORS ; *un vêtement de* DESSOUS ; *le* DESSUS *de la table ; tout* AUJOURD'HUI ; *un cruel* JAMAIS.

III

*** Certains adverbes admettent les degrés de signification, qui se marquent comme ceux des adjectifs ; tels sont : *loin, près, tard, tôt, souvent, longtemps*, et la plupart des adverbes de manière : *bien, mal, sagement, doucement*, etc. Ex.:

Positif : *Loin, tard, sagement.*

Comparatif : *Aussi loin, plus tard, moins sagement.*

Superlatif : *Très loin, le plus tard, le moins sagement.*

Trois adverbes forment irrégulièrement leur comparatif, de même que les adjectifs auxquels ils correspondent ; ce sont : *bien, mal, peu*, qui font *mieux, pis* (plus mal), *moins.*

---

* 242. *Comment se nomme une réunion de mots qui joue le rôle d'adverbe ?*

* 243. *Certains adjectifs ne sont-ils pas employés comme adverbes ?*

Leur superlatif relatif se forme directement du comparatif : *le mieux, le pis, le moins ;* mais le superlatif absolu se forme régulièrement du positif : *très bien, très mal, très peu.*

IV

*** En général, les adverbes n'ont pas de complément parce qu'ils équivalent à un nom précédé d'une préposition.

Cependant plusieurs adverbes de manière n'ont pas un sens achevé par eux-mêmes, et prennent des compléments aves les prépositions *à* et *de*, comme les adjectifs dont ils dérivent. Ex : *Conformément à la loi, antérieurement au déluge, indépendamment du temps ;* de même que l'on dit *conforme à, antérieur à, indépendant de.*

*** Les adverbes de *quantité* sont souvent aussi suivis d'un complément avec la préposition *de*. Dans ce cas, on les considère comme des noms collectifs. Ex.: *Beaucoup d'ardeur, peu de soin, moins d'agent, combien de gens.*

Quelquefois le complément est sous-entendu. Ex. :

Combien à cet écueil se sont déjà brisés. (CORNEILLE.)

ARTICLE 2.—FORMATION DES ADVERBES EN *ment.*

** 244. Les adverbes en *ment* se forment chacun d'un adjectif qualificatif, auquel on ajoute cette terminaison.

La terminaison *ment* vient du mot latin *mens, mentis*, qui, après avoir exprimé *esprit, intention*, a signifié *manière.*

** 245. Quand l'adjectif est terminé au masculin singulier par une voyelle, on y ajoute simplement la terminaison *ment.* Ex.: *Honnête, honnêtement ; joli, joliment ; absolu, absolument.*

Il y a exception :

1° Pour *impuni* et *traître*, qui font *impunément* et *traîtreusement ;*

2° Pour *beau, nouveau, fou* et *mou*, qui font, par le moyen du féminin, *bellement, nouvellement*, etc ;

3° Pour *aveugle, commode, conforme, énorme, incommode, immense, opiniâtre* et *uniforme*, qui changent l'*e* muet final en *e* fermé : *Aveuglément, commodément, opiniâtrément*, etc.;

4° Pour *assidu, continu, cru, gai, nu* et quelques autres, qui prennent un accent circonflexe : *Assidûment, crûment, gaîment* (on écrit aussi *gaiement*).

** 244. *Comment se forment en général les adverbes en* ment ?

** 245. *Comment se forme l adverbe en* ment *quand l'adjectif est terminé par une voyelle ?*

** 246. Quand l'adjectif est terminé par une consonne, on le met au féminin avant d'ajouter la terminaison *ment*. Ex. : *Doux, douce, doucement ; frais, fraîche, fraîchement*, etc.

Cependant *gentil* fait *gentiment ;* et *commun, confus, diffus, exprès, importun, obscur, opportun, précis* et *profond* prennent un accent aigu sur l'*e* du féminin. Ex. : *Communément, confusément, expressément*, etc.

** 247. Les adjectifs en *ant* et en *ent* changent ces terminaisons en *amment* et en *emment*. Ex. : *Méchant méchamment ; impatient, impatiemment.*

Toutefois remarquons : 1° que *lent, présent*, et *véhément* font *lentement, présentement, véhémentement ;* 2° que *comment notamment, nuitamment* et *sciemment* ne correspondent à aucun adjectif actuellement usité.

LISTE DES ADVERBES SIMPLES

(*On a expliqué par de petits exemples les mots qui ne sont pas essentiellement adverbes ;* on a omis les adverbes en *ment.*)

Ailleurs.
Ainsi *soit-il.*
Alentour.
Alors.
Après(*il viendra...*).
Arrière *les lâches !*
Assez.
Aujourd'hui.
Auparavant.
Auprès (*tout...*).
Aussi (*il y vint...*).
Autant.
Autour (*il va tout...*).
Autrefois.
Avant (*pas si...*).
Beaucoup.
Bien.
Bientôt.
Bis.
Çà (*viens çà*).
Céans (*le maître de*).
Ce jourd'hui.
Certes.
Ci (ci-*joint, etc.*).
Combien.
Comme *il y va !*
Comment.
Contre (*appuyez...*).
Davantage.
Debout.
Deçà (*reste en...*).
Dedans.
Dehors.
Déjà.
Demain.
Demi-*mort.*
Depuis (*je l'ai vu...*).
Derechef.
Derrière (*marchez...*).
Désormais.
Dessous (*écrivez...*).
Dessus (*ou bien...*).
Devant (*marchez...*).
Dorénavant.
Encore (*resserrez-le...*).
Enfin.
Ensemble.
Ensuite.
Environ.
Exprès (*tu le fais...*)
Force (*curieux arrivaient*).
Franco (*écrire...*).
Gratis.
Guère.
Hier.
Ici.
Incognito.
Incontinent.
Jadis.
Jamais.
Là (*restons-en...*).
Loin.
Longtemps.
Lors.

** 246. *Quand l'adjectif est terminé par une consonne, que fait-on avant d'ajouter* ment ?

** 247. *Comment les adjectifs en* ant *et en* ent *forment-ils les adverbes en* ment ?

Maintenant.
Mal *bâti*.
Même *en courant*
Mieux.
Moins.
Moitié *mort*.
Naguère.
Ne.
Non, oui
Où *vas-tu ?*
Outre (*il passa...*).
Parfois.
Partout.
Pas.
Peu.
Piano.
Pis (*de mal en...*).
Plus.
Plutôt.
Point *de grâce*.
Près (*il est trop...*).
Presque.
Proche (*je reste...*).
Puis.
Quand *part-il ?*
Quasi.
Que *de livres !*
Quelque 500 *ans*.
Quelquefois.
Recta.
Si (*il est* si *bon*).
Sitôt.
Soudain.
Souvent.
Subito.
Surtout.
Tant.
Tantôt.
Tard.
Tôt.
Toujours
Tout *aimable*.
Très.
Trop.
Vite.
Voire.
Volontiers.
Y (*tu y vas*).

D'après leur étymologie, *où* et *y* sont des adverbes de lieu (du latin *ubi* et *ibi*). Cependant *où* est regardé comme pronom conjonctif quand il est mis pour *lequel, laquelle ;* de même *y* est pronom personnel quand il signifie *à lui, à elle*.

Principales locutions adverbiales

A bout
A couvert
A demi
A jamais
A loisir
A moitié
A part
A partie
A peine
A présent
A propos
A regret
A témoin

A l'amiable
A l'envi
A l'improviste
A la fois
A la bonne heure

A cœur ouvert
A contre-cœur
A coup sûr
A peu près
A tort et à travers

Au dedans
Au dehors
Au delà
Au-dessous
Au-dessus
Au-devant
Au fur et à mesure
Au hasard
Au moins
Au plus
Au reste
Au surplus
Après demain
Après tout
Avant-hier

Çà et là

Ci-après
Ci-contre
Ci-dessous
Ci-dessus
Ci-devant
Ci-inclus
Ci-joint

Coup sur coup
Deçà et delà
D'abord
D'accord
D'ailleurs
D'emblée
D'ici
D'ordinaire
D'où

De là
De la sorte
De même
De nuit
De plain-pied
De plus
De suite

De jour en jour
De proche en proche
De temps en temps

Du moins
Du reste
Du tout

Dès demain
Dès lors
Dès maintenant

En arrière
En avant
En contre-bas
En deçà
En effet
En face
En quelque sorte
En sus
En tout
En vain

Franc de port
Jusque-là

Là-bas
Là dedans
Là dehors
Là-dessous
Là dessus
Là haut

Mal à propos
Mot à mot

Ne pas
Ne plus
Ne point
Ne que (*seulement*)
Ni plus
Ni moins
Ni plus ni moins
Non seulement

Nulle part

Par conséquent
Par hasard
Par ici
Par là
Par-ci par-là
Par mégarde
Par trop
Pêle-mêle
Petit à petit
Peu à peu
Plus loin
Plus près
Plus tard
Pour ainsi dire

Quelque part

Sans cesse
Sans doute
Sens dessus dessous
Somme toute
Sur-le-champ

Tant mieux
Tant pis
Tant soit peu

Tôt ou tard
Tour à tour

Tout à coup
Tout à fait
Tout à l'heure
Tout de bon
Tout de même
Tout de suite
Tout d'un coup

Vaille que vaille
Vis-à-vis

On range encore parmi les locutions adverbiales :

1° Certaines expressions familières ou peu usitées, telles que : *à gogo, bredi-breda, cahin-caha, couci-couci, grosso-modo, pianepiane, ric-à-ric, tout de go, vison-visu, à vau-l'eau, à vau-de-route . . .*

2° Un certain nombre de locutions latines, telles que :

à fortiori, à plus forte raison.
à posteriori, selon ce qui suit.
à priori, avant examen.
ab irato, en colère.
ad hoc, expressément.
ad honores, pour l'honneur.
ad libitum, à volonté.
ex abrupto, brusquement.
ex professo, en homme instruit.
in extenso, dans toute son étendue.
in extremis, à l'article de la mort.
intra-muros, dans l'enceinte d'une
ipso facto, par le fait même. [ville.
motu proprio, de son propre mouve-
sine quâ non, indispensable. [ment.
vice versa, réciproquement.

CHAPITRE VIII

DE LA PRÉPOSITION

* 248. Les actions et les êtres peuvent avoir entre eux un grand nombre de rapports ; par exemple, entre *écrire* et *Pierre* on peut en établir plusieurs, comme : *J'écris* A *Pierre, j'écris* POUR *Pierre, j'écris* AVEC *Pierre, j'écris* CHEZ *Pierre*, etc. ; les mots *à, pour, avec, chez*, qui indiquent ces différents rapports, sont des *prépositions*.

* 249. La *préposition* (*a*) est un mot invariable qui sert à indiquer les différents rapports des mots entre eux.

Ex.: *Je vais* AVANT *vous ; je vais* AVEC *vous ; j'irai* APRÈS *vous ;* les mots *avant, avec, après,* qui indiquent les rapports qui existent entre *je vais, j'irai* et *vous,* sont des prépositions.

On définit aussi la préposition "un mot invariable qui lie ou fait rapporter un mot complément au mot complété."

** 249 *bis.* Les rapports exprimés par les prépositions sont fort nombreux. On distingue ceux :

1° de temps. Ex.: "*Venez* AVANT *lundi ; partez* DÈS *six heures.*

2° de lieu. Ex.: *Allez* A *la campagne ; entrez* DANS *le jardin.*

3° de but, de fin. Ex.: *Travaillez* POUR *Dieu ; priez* AFIN DE *réussir.*

4° de moyen. Ex : *J'écris* AVEC *un crayon ; je me sers* D'*un poinçon ; venez* PAR *l'express.*

5° d'obstacle. Ex.: *J'irai* MALGRÉ *la pluie,* NONOBSTANT *les dangers.*

6° de propriété. Ex.: *Le champ* DU *fermier, le travail* DES *maçons, l'hôtel* DE *ville.*

7° de compagnie. Ex : *Voyagez* AVEC *moi.*

8° de motif. Ex.: ATTENDU *la pluie, nous ne sortirons pas.*

9° de conformité. Ex.: *Se vêtir* SUIVANT *l'usage,* SELON *la mode* ..

Une même préposition peut exprimer plusieurs rapports, Ex.: *Venir* DE *Rome, parler* DE *l'Italie, un pont* DE *bois, la maison* DE *mon aïeul. Travailler* AVEC *joie, travailler* AVEC *un outil.*

** 250. La préposition n'offre pas par elle-même un sens achevé ; le mot qui en complète la signification en est le complément.

Ainsi, dans : *utile à l'*HOMME, *se réjouir avec ses* AMIS, *travailler pour* SOI, les mots *homme, amis, soi,* sont les compléments des mots *à, avec, pour.*

---

* 249. *Qu'est-ce que la préposition ?*

** 249 *bis. Quels rapports les prépositions expriment-elles ?*

** 250. *La préposition offre-t-elle par elle-même un sens achevé ?*

Etym.—(*a*) *Préposition.*—Du latin *præpositionem,* formé de *præ,* avant, et de *positus* placé.

* 251. La préposition avec son complément forme généralement un complément indirect (1).

Ainsi, dans les exemples ci-dessus, *à l'homme* est le complément indirect de *utile ; avec ses amis*, celui de *se réjouir ; pour soi*, celui de *travailler*.

* 252. Une réunion de mots qui joue le rôle de préposition se nomme *locution prépositive ;* telles sont : *à cause de, autour de, auprès de*, etc.

LISTE DES PRINCIPALES PRÉPOSITIONS SIMPLES

A (*Allons* à *Québec*).
Après *le dîner*.
Attenant *le château*.
Attendu *sa mort*.
Avant *Pâques*.
Avec.
Chez.
Concernant *son état*.
Contre *le mur*.
Dans.
De.
Deçà *les Laurentides*
Delà (*par... la mer*).
Depuis *midi*.
Derrière *les arbres*.
Dès.
Dessus *et* dessous *la terre*.
Devant *l'église*.
Devers
Durant.
En *Allemagne*.
Entre *nous deux*.
Envers.
Es (*maître* ès *arts*).
Ex-*ministre*.
Excepté *les bagages*.
Fors.
Hormis.
Hors.
In (*un* in-*folio*).
Joignant *le parc*.
Jusque.
Lez (*Plessis* - lez - *Tours*).
Malgré.
Moyennant.
Nonobstant.
Outre *sa pension*.
Par.
Parmi.
Pendant.
Plein *un panier*.
Pour.
Près *de la fontaine*.
Proche *de la ville*.
Rez *terre*.
Sans.
Sauf *votre respect*.
Selon.
Sous.
Suivant *l'usage*.
Supposé *le fait*.
Sur.
Sus.
Touchant *vos intérêts*.
Vu *ses chagrins*.

* 253. Les locutions prépositives sont généralement terminées par une préposition simple ; il n'y a guère exception que pour *à travers, non compris, y compris*.

Locutions prépositives

A cause de	A fleur de	A raison de	A l'égard de
A côté de	A force de		A l'encontre de
A défaut de	A moins de	A l'abri de	A l'envi de

---

* 251. *Que forme la préprosition avec son complément ?*

* 252. *Comment se nomme une réunion de mots qui joue le rôle de préposition ?*

* 253. *Par quoi sont terminés les locutions prépositives ?*

(1) Parfois la préposition fait partie d'un complément direct, comme dans "l'enfant aime *à jouer*". Elle peut aussi faire partie d'un attribut appelé, pour cette raison, "attribut préprositif." Ex.: "Nous étions *sans courage*," pour "nous étions *découragés*".

A l'exception de	Au travers de	De façon à	Jusque sur
A l'exclusion de		De manière à	Loin de
A l'insu de	Aux dépens de	De peur de	
	Aux environs de	Du côté de	Par deçà
A la faveur de			Par delà
A la merci de	Afin de	En deçà de	Par-dessous
A la mode de	Auprès de	En dépit de	Par-dessus
	Autour de	En dehors de	Par derrière
Au dedans de	Avant de	En face de	Par devant
Au dehors de		En faveur de	Par-devant
Au défaut de	D'après	En sus de	Par-devers
Au-dessous de	D'avec		Par rapport à
Au-dessus de	D'entre	Faute de	
Au delà de	De chez	Hors de	Près de
Au-devant de	De dessus	Grâce à	Proche de
Au lieu de	De derrière	Jusqu'à	Quant à
Au milieu de	De devant	Jusques à	Sauf à
Au péril de	De par	Jusqu'en	Sus à
Au prix de		Jusque dans	Vis-à-vis de

CHAPITRE IX

DE LA CONJONCTION

* 254. Un discours est formé de plusieurs propositions ; par exemple : *Travaillons* SI *nous voulons acquérir des talents ;* CAR *le temps s'enfuit,* ET *souvenons-nous bien* QU'*il ne reviendra plus.*

Nous avons ici cinq propositions : *travaillons, nous voulons acquérir des talents, le temps s'enfuit, souvenons-nous bien, il ne reviendra plus.*

Pour exprimer la liaison entre ces propositions, pour les conjoindre et en former un discours, on s'est servi des mots *si, car, et, que ;* ces mots, à cause de leur fonction, sont des *conjonctions.*

* 255. La *conjonction* (*a*) est un mot invariable qui sert à lier les propositions, ou les parties semblables d'une même proposition.

Ex. : *Il faut aimer à étudier* ET *à réfléchir,* CAR *l'étude rend savant,* ET *la réflexion rend sage ;* les mots *et, car,* qui lient les différents membres de cette phrase, sont des conjonctions.

---

* 255. *Qu'est-ce que la conjonction ?*

(*a*) *Conjonction,* du latin *conjonctionem,* joint avec ; de *cum,* avec, et *jungere,* joindre.

** 255 *bis.* On appelle conjonctions de *coordination* celles qui unissent des éléments semblables, soit deux sujets, deux attributs, deux complétives directes, etc. Ex.: "Le ciel *et* la terre glorifient Dieu."

On appelle conjonctions de *subordination* celles qui font rapporter une proposition complétive à la proposition complétée. Ex.: "Travaillez *puisque* vous le pouvez."

Les principales conjonctions de coordination sont *et, ou, ni, mais, car, or, donc, en effet, par conséquent.*

Les principales conjonctions de subordination sont *que, quand, lorsque, comme, si, puisque, quoique,* et toutes les locutions conjonctives terminées par *que.*

Les conjonctions de subordination expriment un rapport entre une proposition complétive et la proposition qu'elle complète, comme les prépositions en expriment un entre un mot complément et le mot complété.

Ex.: *Partez* | DÈS QUE *l'aurore paraîtra. Partez* DÈS *l'aurore. Arrivez* | AVANT QU'*on fasse l'appel. Arrivez* AVANT *l'appel.*

* 256. Une réunion de mots qui joue le rôle de conjonction se nomme *locution conjonctive ;* telles sont : *ainsi que, de même que, parce que,* etc.

LISTE DES CONJONCTIONS SIMPLES

L'astérisque indique les mots qui peuvent appartenir à d'autres parties du discours, et l'exemple, ceux qui ne sont qu'accidentellement conjonctions.

Ainsi *vous partez*	Lorsque	Quand *je le dirais*
Aussi *il vous aime*	*Mais	*Que
Bien	*Néanmoins	Quoique
Car	Ni	*Savoir : *telle chose*
Cependant	Or	*Si
*Combien	Ou	Sinon
Comme *son fils*	Partant	*Soit *vous*, soit *lui*
Comment	*Pourquoi	Tantôt *l'un*, tantôt *l'autre*
Donc	*Pourtant	Toujours
Encore *s'il me croyait*	Puisque	*Toutefois
Et		

* 257. **Locutions conjonctives**

A condition que	A moins que	Aussi bien que
Afin que	Après que	Aussitôt que
Aussi que	Attendu que	Avant que
Alors que	Au lieu que	Bien que

** 255 *bis. Qu'appelle-t-on conjonctions de coordination et conjonctions de subordination ?*

* 256. *Comment se nomme une réunion de mots qui joue le rôle de conjonction ?*

Bien entendu que	Parce que	Supposé que
De crainte que	Pendant que	Tandis que
De façon que	Plutôt que	Vu que
De manière que	Pour que	
De même que	Pourvu que	A savoir
De peur que	Puisque c'est que	Au moins
Depuis que	Sans que	C'est-à-dire
De sorte que	Selon que	C'est à savoir
Dès que	Si ce n'est que	C'est pourquoi
Encore que	Sinon que	D'ailleurs
Jusqu'à ce que	Si peu que	Du moins
Le plus tôt que	Si tant est que	Or donc
Loin que	Soit que	Ou bien
Non plus que	Sitôt que	Quand même
Outre que	Suivant que	Sans quoi

On range encore parmi les locutions conjonctives les expressions suivantes, dont plusieurs sont aussi classées parmi les locutions adverbiales :

A la vérité	Au reste	Après tout	Du reste
Au contraire	Au surplus	De plus	Par conséquent

CHAPITRE X

DE L'INTERJECTION OU EXCLAMATION

* 258. Pour exprimer certaines émotions vives et subites de l'âme, on se sert ordinairement d'exclamations : AH ! *quel malheur !* HO ! *cette fois je vous tiens !* etc. ; ces mots : *ah ! ho !* et ceux qui jouent le même rôle, sont des *interjections.*

* 259. L'*interjection* (*a*) ou *exclamation* est un mot invariable que l'on jette subitement dans le discours pour faire connaître une émotion vive de l'âme. Ex. : AH ! *que je souffre ! mais,* HÉLAS ! *que me sert-il de me plaindre !*

* 260. Une réunion de mots qui joue le rôle d'interjection se nomme *locution interjective ;* telles sont : *Ah ça ! oui-da ! fi donc ! eh bien !*

---

* 259. *Qu'est-ce que l'interjection ou exclamation ?*

* 260. *Comment se nomme une réunion de mots qui joue le rôle d'interjection ?*

Etym. —(*a*) *Interjection.*—Du latin *interjectionens ;* de *inter,* entre, et *jacere,* jeter.

* 261. Une foule de mots peuvent devenir interjections : des noms, comme *Dieu ! ciel ! paix ! silence !* etc. ; des adjectifs, comme *alerte ! bon ! tout doux !* des verbes, comme *allons ! gare ! marche ! tiens !* etc. ; des adverbes, comme *là ! comment !* etc.

On peut diviser les interjections d'après les sentiments et les mouvements qu'elles expriment.

Pour exprimer la joie : *Ah ! ha ! bon !*
— la douleur : *Ah ! ahi ! aïe ! hé ! hélas ! ouf ! ciel !*
— la crainte : *Ah ! eh ! hé ! ho ! ciel ! oh ciel ! miséricorde !*
— l'admiration : *Ah ! eh ! oh ! ô ! Dieu ! ciel !*
— l'étonnement : *Ah ! ha ! ha ha ! ho ! oh ! bon ! bon Dieu !*
— l'aversion : *Oh ! fi ! fi donc ! pouah !*
— la colère, le dédain : *Oh ! hé ! bah ! zest !*

Pour appeler : *Hé ! hein ! holà ! ho !* Pour avertir : *Holà ! gare !*
Pour encourager : *Allons ! çà ! courage ! ferme !* Pour applaudir : *Bravo ! vivat !*
Pour faire taire : *Chut ! motus ! paix ! st ! pst !* Pour interroger : *Hein ? quoi ?*

LISTE DES INTERJECTIONS

Ah !	Chut !	Fi !	Hein !	Huhau !	Oh !	Pouf !
Ahi !	Crac !	Ha !	Hélas !	Hourra !	Ohé !	Quoi ?
Aïe !	Da !	Hahé !	Hem !	Là !	Ouais !	St !
Bah !	Dame !	Haro !	Ho !	Las !	Ouf !	Sus !
Baste !	Dia !	Hai !	Holà !	Malepeste !	Pan !	Tarare !
Bravo !	Eh !	Haïe !	Hom !	Motus !	Patatras !	Vivat !
Çà !	Euh !	Hé !	Hue !	O !	Pouah !	Zest !

Locutions interjectives

Ah ça !	Grand Dieu !	Hi hi !	Or ça !	Quoi donc !
Eh bien !	Ha ha !	Ho ho !	Or sus !	Ta ta ta !
Eh quoi !	Hé bien !	Juste ciel !	Oui-da !	Tout beau !
Fi donc !	Hé quoi !	Là là !	Nenni-da !	Tout doux !

---

* 261. *Beaucoup de mots ne peuvent-ils pas devenir interjections ?*

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE

DIVERS PETITS TRAITES

RELATIFS A L'ORTHOGRAPHE, A LA PONCTUATION ET A L'ANALYSE

CHAPITRE PREMIER

SIGNES ORTHOGRAPHIQUES ET MAJUSCULES

* 262. Les *signes orthographiques* sont : les accents, l'apostrophe, le tréma, le trait d union et la cédille.

ARTICLE 1er.—DES ACCENTS

* 263. Les *accents* sont des signes que l'on met sur les voyelles pour en faire connaître la prononciation, ou pour empêcher de confondre certains mots.

On en distingue trois, savoir : l'accent *aigu* (´), l'accent *grave* (`) et l'accent *circonflexe* (^).

** 264. On met l'accent aigu sur l'*e* fermé qui termine une syllabe, ou qui n'est suivi que de *e*, de *s*, ou de *es*, signes du genre et du nombre. "Ex.: Les vérités religieuses qu'on a enseignées ont porté leurs fruits."

On l'emploie aussi sur l'*e* final de quelques verbes suivis de *je :* "Donné-je? dussé-je?"

Dans ce dernier cas, quelques auteurs emploient l'accent grave.

On ne met pas l'accent sur l'*e* fermé qui précède le *p*, l'*r* et le *z* finals. Ex.: "Venez à pied chez le fermier."

---

* 262. *Quels sont les signes orthographiques ?*
* 263. *Qu'est-ce que les accents ?*
** 264. *Où met-on l'accent aigu ?*

** 265. On met un accent grave sur le premier *e* des terminaisons en *ège* : " Collège, piège, tu abrèges."

** 266. On met l'accent grave : 1° sur l'*e* ouvert qui précède une syllabe muette. Ex.: " Je révère les écrits des prophètes, et j'y adhère complètement."

2° Sur l'*e* final suivi de *s* quand cet *e* doit être ouvert. Ex.: " Les excès causent des décès très prématurés."

Cependant les monosyllabes *mes, tes, ses, les, des, ces, es,* font exception.

3° Sur *à, dès, ès,* prépositions. Ex.: " Ce docteur *ès* sciences se rend *à* Montréal dès le matin."

4° Sur l'*a* final des adverbes et de quelques interjections, et sur l'*u* de *où*, adverbe ou pronom conjonctif. Ex.: " Ah *çà !* oublies-tu déjà qu'*où* finit la vertu, *là* commence le vice ? "

** 267. L'accent circonflexe (*a*) est généralement le signe d'une lettre supprimée, comme dans *âge, boîte, rôle, piqûre, voûte, apôtre,* etc., qu'on écrivait jadis " aage, boëte, roole, piqu*u*re, vou*l*te, apostre."

** 268. On met l'accent circonflexe sur l'avant-dernière voyelle des deux premières personnes du pluriel du passé déterminé, et sur la dernière voyelle de la troisième du singulier de l'imparfait du subjonctif. Ex.: " Nous e*û*mes, vous v*î*ntes, qu'il f*û*t."

Dans *le nôtre* et *le vôtre*, pronoms.

Dans les verbes en *aître* et en *oître*, quand l'*i* est suivi d'un *t* : *il paraît, il décroîtra.*

Dans le verbe *croître*, aux formes homonymes de *croire* : *je crois, tu crois, il a cru.*

Dans *il gît, il clôt, il plaît* et ses dérivés *complaît, déplaît.*

Dans les participes *dû, redû* et *mû*, au masculin singulier.

Dans les adverbes *assidûment, continûment, crûment, dûment, gaîment.*

Il y a exception pour les verbes *haïr* et *ouïr*, qui conservent le tréma : *Nous haïmes, vous ouïtes, qu'il haït.*

** 265. *Quel accent met-on sur le premier* e *des terminaisons en* ège?

** 266. *Où met-on l'accent grave ?*

** 267. *De quoi l'accent circonflexe est-il le signe ?*

** 268. *Où met-on l accent circonflexe ?*

(*a*) *Circonflexe* de deux mots latins qui veulent dire *courbé autour.*

** 269. On n'accentue jamais l'*e* suivi d'une consonne doublée, ou d'un *x*, ou de trois consonnes. Ex.: "Semelle, corvette, Mexique, esprit."

Liste des principaux mots ayant un accent circonflexe dans leur terminaison

âche — bâche, gâche, lâche, mâche, tâche.
âle — châle, hâle, mâle, pâle, râle.
âme — âme, blâme, infâme.
âne — âne, crâne, mânes.
âpre — âpre, câpre.
ât — appât, bât, dégât, mât.
âte — hâte, pâte.
âtre — albâtre, acariâtre, bleuâtre, etc. (1)
â. . . — câble ; grâce ; hâve.
èche — bêche, campêche, dépêche, pêche, prêche, revêche.
èle — frêle, grêle, pêle, pêle-mêle.
ème — baptême, barême, blême, carême, chrême, crême, extrême, suprême.
ène — chêne, frêne, halêne, pêne, rênes.
ère — crêpe, guêpe.
ês — acquêt, apprêt, arrêt, benêt, forêt, genêt, intérêt, prêt, protêt, têt.
ête — arrête, bête, crête, honnête, tempête.
être — ancêtres, bien-être, champêtre, être, fenêtre, guêtre, hêtre, prêtre, salpêtre.
ève — rêve, trêve.
î. . . — île ; abîme, dîme ; gîte ; épître ; faîte ; boîte ; cloître, croître.
ôle — contrôle, drôle, geôle, môle, pôle, rôle, tôle.
ôme — dôme, diplôme, fantôme, symptôme.
ône — aumône, cône, prône, trône, Rhône, Saône, Ancône.
ôse — nivôse, pluviôse, ventôse.
ôt — dépôt, entrepôt, impôt, prévôt, rôt, suppôt, tôt.
ôte — côte, hôte, Pentecôte.
ôtre — nôtre, vôtre, patenôtre.
ôve — alcôve.
ûche — bûche, embûche.
ûre — mûre, piqûre.
ût — affût, fût.
ûte — flûte.

ARTICLE 2

DE L'APOSTROPHE, DU TRÉMA ET DE LA CÉDILLE

* 270. L'*apostrophe* (*a*) marque l'élision de *a*, *e*, *i*. On élide l'*a* devant une voyelle ou une *h* muette, dans *la* article et *la* pronom. Ex.: *L'envie, je l'abhorre ; l'humanité, je l'honore.*

** 271. On élide l'*e* : 1° de *je, me, te, se, le, ce, ne, que, de* et *jusque*, devant une voyelle ou une *h* muette. Ex.: "*J'*ai voulu *t'*avertir *qu'*aujourd'hui *l'*on *s'*avancera *jusqu'*au bastion."

** 269. *Quel est l'*e *que l'on n'accentue jamais ?*
* 270. *Que marque l'apostrophe ?*
** 271. *Dans quels mots élide-t-on l'*e ?

(1) Les mots terminés par *âtre* prennent tous l'accent circonflexe, excepté *quatre, battre* et ses composés.

(*a*) *Apostrophe* de deux mots grecs qui veulent dire *je détourne.*

2° De *quelque* et de *presque ;* mais seulement dans *quelqu'un, quelqu'une, presqu'île, presqu'ombre.*

3° De *lorsque, puisque* et *quoique*, devant *il, ils, elle, elles, on, un, une*, et la plupart des invariables.

4° De *entre* dans *entr'acte*, et dans les verbes qui commencent par *entre* suivi d'une voyelle. Ex.: " *S'entr'aider, entr'ouvrir.* "

5° De l'adjectif féminin *grande* dans *grand'mère, grand'messe, grand'classe.* (Voir n° 574.)

6° Dans les mots *prud'homme* et *prud'homie.*

** 272. L'*i* ne s'élide que dans *si*, et seulement devant *il* et *ils*. Ex : " Si Irénée y consent, ou plutôt s'il le veut, nous partirons."

* 273. On met le tréma (*a*) sur l'*i :*

1° Dans toutes les formes du verbe *haïr*, excepté au singulier du présent de l'indicatif et de l'impératif. Ex.: *Je haïrais, nous haïssions. Je hais, tu hais, il hait ; hais.*

2° Dans *baïonnette, faïence, païen, biscaïen, gaïac*, (bois d'Amérique).

3° Dans les mots *aïeul, glaïeul, caïeu, camaïeu, naïade, maïs, naïf, ïambe ;* et dans les interjections *aïe ! haïe ! taïaut !*

4° Dans certains mots étrangers : *caïd, caïman, caraïbe, caraïte*, etc.

5° Dans les suffixes *aïque, aïsme, oïsme, oïste, oïque, oïne, oïde, oïdal.* Ex.: *Prosaïque, archaïsme, héroïsme, égoïste, stoïque, héroïne, astéroïde, rhomboïdal ;* et dans le nom *oïdium.*

6° Dans plusieurs noms propres étrangers : *Adonaï, Altaï, Haïti, Taïti, Moïse, Isaïe, Naïm, Caïphe, Zaïre, Danaïdes, Caïn, Caïnan, Laïus, Zoïle*, etc.

7° Dans *ambiguïté, exiguïté, contiguïté.*

On met le tréma sur l'*e :*

1° Dans les noms *ciguë, bisaiguë*, et les adjectifs féminins en *guë*. Ex.: *Aiguë, ambiguë, contiguë, exiguë, suraiguë.*

** 272. *Quand est-ce qu'on élide l'i ?*

* 273. *Où met-on le tréma ?*

(*a*) *Tréma*, d'un mot grec qui veut dire *trous.*

2° Dans certains noms propres. Ex. : *Noël, Joël, Israël, Raphaël, Azaël, Gaël, Gaëte, Gaëtan, Laërte, Groënland, Camoëns, Fœroë* ou *Fœroé.*

3° On met aussi le tréma sur l'*u* dans quelques noms propres. Ex.: *Saül, Capharnaüm, Antinoüs, Haüy.*

* 274. On ne fait pas usage du tréma lorsqu'il peut être remplacé par un accent; ainsi on écrit : *poésie, poète, poème, Israélite.*

* 275. On emploie la *cédille* (*a*):

1° Dans les verbes en *cer* devant les voyelles *a, o* Ex.: *Nous lançons, tu perçais, il traça.*

2° Dans les verbes en *cevoir* et les noms qui en dérivent devant les voyelles *o, u.* Ex.: *Il reçoit, j'aperçus, il conçut, tu es déçu.*

3° Dans les monosyllabes *çà*, adverbe, et *ça*, contraction du pronom *cela.*

4° Dans une vingtaine de noms en *çon : Arçon, façon, maçon, leçon, soupçon,* etc.; et dans quelques autres, tels que : *Forçat, plaçage, enfonçure, gerçure, rinçure, balançoire, amorçoir, suçoir, perçoir.*

5° Dans quelques noms propres, tels que : *Français, Provençal, Açores.*

ARTICLE 3.—DU TRAIT D'UNION

* 276. Le *trait d'union* sert à marquer la liaison qu'il y a entre quelques mots. On l'emploie :

1° Entre les diverses parties de certains mots composés. Ex.: *Eau-de-vie, tout-puissant, contre-balancer, vis-à-vis.*

Dans certains mots, l'apostrophe remplace le trait d'union Ex.: *Ent'racte, grand'mère, prud'homme.*

2° Entre le verbe interrogatif et le pronom sujet. Ex.: *Viendrai-je ? partirons-nous ? s'en iront-elles ?*

Quand il y a un *t* euphonique, on met cette lettre entre deux traits d'union (page 72). Ex.: *Arrivera-t-il ? a-t-on fini ?*

---

* 274. *Dans quel cas ne doit-on pas faire usage du tréma ?*
* 275. *Quel est l'usage de la cédille ?*
* 276. *A quoi sert le trait d'union ?*

(*a*) *Cédille*, d'un mot espagnol *cedilla* qui veut dire *petit c.*

3° Entre le verbe à l'impératif et le pronom personnel complément qui suit. Ex.: *Appelez-moi, applique-toi, intéressez-nous.*

S'il y a deux pronoms après le verbe, on met un trait d'union avant chaque pronom. Ex.: *Dites-le-lui, portez-les-moi, allez-vous-en.*

Mais si les pronoms sont compléments du verbe qui suit, il ne faut pas de trait d'union. Ex.: *Veuillez le lui apprendre; viendrez-vous me voir?* Dans ces exemples, *le, lui*, sont compléments de *apprendre*, et *me* est complément de *voir*.

4° Entre les diverses parties d'un adjectif numéral qui sont chacune moindre que cent. Ex.: *Dix-sept mille cinq cent soixante dix-huit piastres quatre-vingt-quinze cents (centins); les Quinze-Vingts.* On excepte *vingt et un, trente et un*, etc., dans lesquels la conjonction tient lieu de trait d'union.

5° Entre les particules *ci, là*, et les mots qu'elles accompagnent; toutefois *là* joint à un verbe ne prend pas de trait d'union. Ex.: *Cet homme-ci, ceux-ci, ces deux-ci; ci-joint, ci-gît, ci-devant; cet homme-là, ceux-là, ces deux-là; là-bas, là-haut, là-dessus, là-dessous, jusque-là, par-ci, par-là; allez là.*

6° Entre le mot *même* et le pronom personnel qui le précède. Ex.: *Lui-même, nous-mêmes, eux-mêmes.*

7° Dans les mots composés commençant par *mi, demi, semi, nu*. Ex.: *Demi lieue, semi-double, mi-partie, nu-tête.*

8° Entre le mot *saint* et le nom suivant, quand il s'agit d'une église, d'une rue, d'une époque, d'une fête, etc., mais non du saint lui-même. Ex.: *L'église Saint-Joseph, la rue Saint-Paul, la Saint-Michel, la ville de Saint-Hyacinthe.*

9° Entre les prénoms. Ex. : *Marie-Marguerite d'Youville, Louis-Joseph de Montcalm.*

Il en est de même dans *Charles-Quint, Sixte-Quint.*

10° Entre certaines locutions invariables. Ex.: *Après-demain, avant-hier, au-dessus, au-devant, c'est-à-dire, couci-couci, oui-da, pêle-mêle, peut-être, piane piane, ric-à-ric, sur-le-champ, vis-à-vis.*

(*Voir* Listes des locutions adverbiales, pages 87).

On ne met pas de trait d'union :

1° Dans les noms propres suivis d'un article et d'un adjectif, Ex. : *Louis le Grand, Richard Cœur de Lion.*

2° Dans les locutions formées avec *dedans, dehors, deçà, delà.* Ex. : *En dedans, au dehors, en deçà, par delà.*

3° Après le mot *tout* dans les locutions adverbiales. Ex. : *Tout à coup, tout à fait.*

4° Dans *non seulement, non avenu, non solvable, non recevable ;* ni après l'adverbe *très*, si ce n'est dans *le Très-Haut*, nom composé désignant Dieu.

ARTICLE 4.—EMPLOI DES MAJUSCULES

* 277. On appelle *majuscules* ou *capitales* certaines grandes lettres qui ont une forme différente des autres, appelées par opposition *minuscules* ou *petites lettres.*

** 278. On met une majuscule : 1° au commencement de tout discours, ou de toute phrase qui suit un point.

2° Après les points d'interrogation, d'exclamation ou de suspension, quand ce qui suit n'est pas une phrase de la même espèce, ou bien qu'elle n'est pas prononcée par la même personne.

Ex. : "*Q*ui êtes-vous? leur demandai-je. *N*ous sommes des étrangers. *Q*uoi ! vous osez l'avouez ! *N*e craignez-vous pas? *M*ais non, ne craignez rien."

3° Après les deux points, quand ce qui suit est la citation d'un texte ou les propres paroles de quelqu'un.

Ex. : "Gardons-nous de dire : *A demain les affaires sérieuses !*"

4° Au commencement de chaque vers, quelle que soit la ponctuation précédente. Ex. :

Il est sur le sol d'Amérique
Un doux pays aimé des cieux,
Où la nature magnifique
Prodigue ses dons merveilleux,
Ce sol fécondé par la France
Qui règne sur ses bords fleuris,
C'est notre amour, notre espérance,
Canadiens c'est notre pays. Octave Crémazie.

---

* 277. *Qu'appelle-t-on majuscules ?*

** 278. *Dans quels cas met-on une majuscule ?*

5° A tous les noms employés pour désigner Dieu, les trois personnes divines, Jésus-Christ. Ex.: *Le Seigneur, le Créateur, la Providence, le Tout-Puissant, la Divinité, le Père, le Fils, le Saint-Esprit, le Messie, Notre-Seigneur.*

Il y a cependant exception pour le mot *ciel.* Ex : *C'est un arrêt du ciel. Le ciel vous soit propice.* (ACAD)

REMARQUE. Lorsque ces mots désignent simplement un attribut divin, ils gardent la minuscule. Ex.: *La providence de Dieu, la divinité du Verbe.*

6° A tous les noms propres d'hommes, d'animaux, de contrées, de fleuves, de villes, de rues, de monuments, etc. Ex : *Paul, Jupiter, Bucéphale, le Canada, le Saguenay, Hull, la rue du Commerce, l'hôtel des Invalides.*

7° Aux noms communs devenus par antonomase (1) de véritables noms propres. Ex.: *La Mère de Dieu, Notre-Dame de Bon-Secours, la sainte Vierge,* pour *la vierge Marie ; le Sage,* pour *Salomon ; le Docteur séraphique.* pour *saint Bonaventure ; l'Orateur romain* pour *Cicéron.*

8° Aux noms de fêtes. Ex. : *L'Annonciation, la Toussaint, Noël.*

9° Aux noms propres de peuples, de familles, de dynasties. Ex.: *Les Européens, les Grecs, un Français, des Espagnols, les Anglo-Saxons ; les Mérovingiens, les Abassides.*

Lorsque ces noms s'emploient adjectivement, ils ne prennent pas de majuscules. Ex.: *Les peuples européens, la nation grecque, un soldat français, une danse espagnole, la race anglo-saxonne, la dynastie capétienne.*

10° Aux noms propres des sociétés religieuses, politiques ou savantes, des ordres de chevalerie, etc. Ex.: *L'Eglise, l'Etat, l'Académie française, l'ordre des Franciscains, la Légion d'honneur.*

11° Aux noms désignant des êtres personnifiés. Ex.: *Les Parques, la pâle Mort, les Soucis dévorants, la fable*

(1) L'*antonomase* est une figure par laquelle on prend un nom commun pour un nom propre, et réciproquement.

du Chêne et le Roseau, le conte de Peau d'Ane, Auster, Borée (1).

Les noms actuels des vents sont regardés comme noms commun. Ex : *L'aquilon, le zéphyr*, etc.

Les noms des mois, des jours, s'écrivent aussi avec la minuscule. Ex.: *Le premier lundi de janvier.*

12° Aux noms de points cardinaux lorsqu'ils sont employés pour désigner une contrée, un pays, un peuple. Ex.: *Les peuples de l'Orient ; les provinces de l'Ouest ; il a ses biens dans le Midi ; le Midi est fertile.*

Mais on écrira sans majuscule : *ce pays est à l'est ; il a voyagé dans le nord de l'Amérique.*

13° Aux titres d'ouvrages, de tableaux, etc. Ex. : *Les Oraisons funèbres de Bossuet ; le Jugement dernier de Michel-Ange.*

Dans un titre d'ouvrage, l'adjectif ne prend une majuscule que lorsqu'il précède le nom. Ex.: *L'Ancien Testament ; la Jérusalem délivrée.*

14° Aux adjectifs joints à un nom propre, de manière à ne faire avec lui qu'un seul nom. Ex.: *La rue Sainte-Catherine, le Palais-Royal, le Pont-Victoria, la Seine-Inférieur, Louis le Grand.*

15° Aux adjectifs formés d'un nom propre et qui sont appliqués à un monument en souvenir de son fondateur ou du personnage en l'honneur duquel ce monument a été érigé. Ex : *La bibliothèque Mazarine, la colonne Trajane, la chapelle Sixtine.*

De même aux adjectifs qui ne sont plus considérés comme simples qualificatifs, mais qui sont employés comme noms propres de mer, d'île, de golfe, etc. Ex. : *La mer Rouge, le golfe Persique, le lac Majeur, les îles Ioniennes.*

16° Aux titres honorifiques que l'on donne aux souverains, aux princes, aux ministres, aux évêques, etc. Ex.: *Sa Sainteté, Leurs Majestés, Votre Excellence, Votre Grandeur.*

Les personnages élevés en dignité disent *Nous, Notre, Nos*, avec une majuscule ; de même, quand on leur écrit, on dit : *Vous, Votre, Vos, Lui, Elle.*

---

(1) *Auster*, nom que les Latins connaient au vent du midi. *Borée*, vent du nord.

Les mots *Monseigneur*, *Monsieur*, *Madame*, etc., s'écrivent aussi avec une majuscule lorsqu'on s'adresse directement à la personne.

On met aussi la majuscule aux noms des dignités, quand on s'adresse à la personne qui en est revêtue. Ex.: *Monsieur le Maire*, *Monsieur l'Inspecteur*.

Les titres honorifiques peuvent se mettre en abrégé lorsqu'ils sont suivis d'un autre titre. Ex.:

S. S. (Sa Sainteté) le pape Léon XIII.
S. M. (Sa Majesté) l'empereur d'Autriche.
S. A. (Son Altesse) le prince de Galles.
S. E. (Son Eminence) le cardinal Taschereau.
S. Exc. (Son Excellence) le lieutenant-gouverneur.
S. G. (Sa Grandeur) l'évêque de Nicolet.
LL. MM. (Leurs Majestés).
S. M. I. et R. (Sa Majesté impériale et royale).
NN. SS. (Nosseigneurs) les évêques.
S. H. (Son Honneur) le maire de Québec

De même les mots : *Monseigneur*, *Monsieur*, *Messieurs*, *Madame*, *Mademoiselle*, s'abrègent ordinairement ainsi : M^gr, M. *ou* M^r, MM. *ou* M^rs, M^me, M^lle.

Les noms des points cardinaux et collatéraux s'écrivent quelquefois par leurs initiales et avec majuscules. Ex.: E. *est*, O. *ouest*, N. *nord*, S. *sud* ; S.-E. *sud-est*, N.-N.-O. *nord-nord ouest*.

CHAPITRE II

DE LA PONCTUATION

* 279. La *ponctuation* (*a*) est l'art de caractériser par certains signes les divers éléments du discours, et d'indiquer les pauses à faire dans la lecture.

* 280. Les signes de ponctuation sont au nombre de douze, savoir : la virgule (,), le point virgule (;), les deux points (:), le point simple (.), le point d'interrogation (?), le point d'exclamation (!), les points de suspension (...), le trait d'union (-), le tiret (—), les parenthèses ( ), ou crochets [ ], les guillemets (" ") et l'alinéa.

(*a*) *Ponctuation*, du mot latin *punctus*, qui veut dire *point*.

ARTICLE 1er.—DE LA VIRGULE (,)

** 281. La *virgule* (*a*) est le moindre et le plus fréquent de tous les signes de ponctuation ; elle exprime la plus petite pause. On l'emploie :

1° Pour séparer les sujets d'un même verbe.

Ex.: "Le français, l'anglais, l'allemand, l'italien et le russe sont les langues les plus répandues de l'Europe."

2° Pour séparer les compléments de même nature dépendant d'un même mot.

Ex.: "C'est dans la terre que l'on trouve les métaux, les pierres, la houille, le sable, etc."

3° Pour séparer les divers attributs ou les adjectifs qualificatifs qui se rapportent au même sujet.

Ex.: "Je vais vous mander la chose la plus étonnante, la plus surprenante, la plus merveilleuse, la plus miraculeuse, la plus inouïe, etc. (Mme DE SÉVIGNÉ.)"

4° Pour séparer les différents verbes et participes, ainsi que les propositions qui dépendent d'un même sujet.

Ex.: "L'âme seule perçoit les idées, pense, examine, juge, décide. Ai-je jamais pensé, parlé, agi autrement ? Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu, disait César en rendant compte d'une bataille."

5° Pour séparer les incidentes ou dépendantes explicatives et les compléments explicatifs.

Ex.: Dieu, qui est si bon, nous a sauvés, quoique nous ne le méritassions pas."

6° Pour séparer les mots mis en apostrophe ou répétés par pléonasme.

Ex.: "Mon cher, je t'assure, moi, que tu ne réussiras jamais, non, jamais."

7° Pour marquer la suppression d'un verbe ou de tout autre mot exprimé précédemment

Ex.: "Le Canada produit des bois et des céréales ; l'Angleterre, des métaux et de la houille ; la Hollande, du lin et du chanvre, etc."

8° Après toute partie de phrase qui, par inversion, se trouve placée avant le sujet de la proposition dont elle dépend.

(*a*) *Virgule*, d'un mot latin qui veut dire *petite baguette*.

Ex.: "Après avoir ainsi parlé, il voulut se retirer ; alors, nous le priâmes de rester encore un peu, et après quelque résistance, il se rendit à nos vœux."

*** 282. On ne met pas une virgule pour séparer deux éléments qui se trouvent joints par l'une des conjonctions *et*, *ou*, *ni*, excepté dans les trois cas suivants :

1° Quand ces conjonctions sont répétées devant chaque nom.

Ex : "Et la Grèce, et l'Italie, et la Turquie, j'ai tout visité. Tu n'as ni plumes, ni papier, ni encre. Veux-tu un livre, ou un cahier, ou des plumes?"

2° Quand le membre de phrase qui précède est très long, et surtout qu'il n'est pas déjà divisé par d'autres virgules.

Ex.: "Je ne vous adresserai pas les reproches que vous avez si justement mérités, et que vous ne vous mettez point en peine d'éviter"

3° Entre deux propositions de même nature qui n'ont pas le même sujet.

Ex.: "Je t'appelle, et tu t'en vas. Il lisait, ou bien on lui chantait une romance."

ARTICLE 2.—DU POINT-VIRGULE (;)

** 283 Le *point-virgule* est une des plus fortes ponctuations ; il équivaut souvent à un point. On l'emploie :

1° Pour séparer des propositions principales qui ont une certaine étendue.

Ex.: "Le remords est le châtiment du crime ; le repentir en est l'expiation."

2° Pour séparer une série de propositions ou de parties de proposition, dont chacune est subdivisée par la virgule.

Ex.: "Les capitales des provinces de la Puissance du Canada sont : Québec, dans la province de même nom ; Toronto, dans l'Ontario ; Halifax, dans la Nouvelle-Ecosse ; etc."

ARTICLE 3.—DES DEUX-POINTS (:)

** 284. On emploie les *deux-points :*

1° Pour annoncer un discours, une citation, les propres paroles de quelqu'un.

Ex.: "Tout le monde connaît cette harangue de Henri IV : *Vous êtes français, je suis votre roi, voilà l'ennemi !* "

2° Pour indiquer une énumération, et alors les deux-points sont toujours entre cette énumération et l'annonce que l'on en fait.

Ex.: "*L'exercice, la diète et le travail :* voilà trois garants de santé et de longue vie. Il n'y a que quatre empires en Europe : *l'Autriche, l'Allemagne, la Russie et la Turquie.*"

3° Devant une proposition qui est évidemment l'explication ou l'application de la précédente.

Ex.: "Obligeons tout le monde : *on a souvent besoin d'un plus petit que soi.*"

ARTICLE 4.—DU POINT (.)

** 285. Le *point* est la plus forte de toute les ponctuations ; on l'emploie :

1° A la fin d'une phrase qui offre un sens complet, et qui est énoncée avec tous ses accessoires.

2° Après chaque mot qui est écrit en abrégé ; et alors ce mot doit toujours comprendre au moins une syllabe, plus la première articulation de la syllabe suivante. Ex.: *Bonne fortune. Bonne, adj. qual. fém. sing., mod. fortune.*

ARTICLE 5.—DU POINT D'INTERROGATION (?)

** 286. Le point d'interrogation, comme son nom l'indique, se place après une question, après une interrogation : *Qui êtes-vous ? d'où venez-vous ? où allez-vous ?*

Il peut arriver qu'une phrase soit construite interrogativement sans qu'elle prenne pour cela un point d'interrogation. Ex.: *L'interroge-t-on, il se tait ; me vois-tu venir, tu t'enfuis.* Ces phrases équivalent à celles-ci : *Si on l'interroge, il se tait ; si tu me vois venir, tu t'enfuis.*

** 287. On fait encore usage du point d'interrogation, sous le nom de *point de doute*, après un mot, une phrase, où l'on avance quelque chose qui n'est pas sûr, qu'il est presque impossible de vérifier : *L'Amérique compte* 130 000 000 ? *d'habitants.* Ce point doit se placer après le mot sur lequel porte le doute.

ARTICLE 6.—DU POINT D'EXCLAMATION (!)

** 288. On emploie le point d'exclamation :

1° Après chaque interjection. Ex.: *Ah ! vous voilà ! Ho ! ho ! là-bas !*

Cependant on écrit : *ah çà ! eh bien !*

2° Après chaque phrase exclamative. Ex.: *Que de grandeur ! quelle magnificence ! comme cela est sublime !*

3° Après une phrase non exclamative, mais renfermant un fait presque incroyable.

Dans ce cas on met jusqu'à deux et même trois points d'exclamation. Ex : *Les premières étoiles sont, dit-on, à 20 trillons de milles de la terre ! ! !*

ARTICLE 7.—DES POINTS DE SUSPENSION (...)

** 289. Les points de suspension se placent après une phrase ou un membre de phrase que l'on veut laisser inachevés, dont il faut taire le sens, ou que l'on désire faire remarquer d'une manière particulière.

Ex.: " Mon père, qu'ont-ils fait, les traîtres? Ah ! mon fils..., ils ont.. , et le vieillard ne pouvait achever ; ils ont... plongé un poignard homicide dans le sein qui t'a donné le jour... ! "

ARTICLE 8.—DU TRAIT D'UNION (-)

** 290. Le *trait d'union*, employé comme signe de ponctuation, sert à indiquer à la fin d'une ligne que le mot n'est pas fini, et qu'on en a porté une ou plusieurs syllabes à la ligne suivante.

Il est à remarquer que, dans ce cas, on transporte des syllabes entières et jamais des fragments de syllabe.

ARTICLE 9.—DU TIRET (—)

** 291. Le *tiret* ou trait de séparation est une ligne horizontale plus longue que le trait d'union. Il sert à indiquer le changement d'interlocuteur dans un dialogue.

Par lui, on évite la répétition fatigante des incises *dit-il, répondit-elle, ajouta-t on*, etc.

Ex.: "Veux-tu venir ? Hippolyte.—Je le veux bien, mon père.—Nous allons à la ferme.—Vous êtes bien bon.—Tu mangeras du fromage frais, et tu boiras du lait.—Oh ! tant mieux ! "

ARTICLE 10.—DES PARENTHÈSES ( ) OU CROCHETS [ ]

** 292. Les *parenthèses* (*a*) sont destinées à renfermer des remarques, des citations, des dates, qui ne doivent pas faire partie du texte ; dans ce cas, les signes de ponctuation se renvoient jusqu'après les parenthèses ou les crochets.

Ex.: "Les Gaulois, sous la conduite d'un chef intrépide (Brennus), prirent Rome [390 ans avant J.-C.]."

Un songe (me devrais-je inquiéter d'un songe?)
Entretien dans mon cœur un chagrin qui le ronge. (Racine).

ARTICLE 11.—DES GUILLEMETS (" ")

*** 293. On emploie les *guillemets* (*b*) pour distinguer les propres termes d'un auteur que l'on cite mot pour mot ; ils se placent au commencement et à la fin de la citation, de manière à la mettre comme entre parenthèses.

Ex.: Voici ce que dit Chateaubriand du cri de la conscience : "*En vain voudrait-on l'étouffer ; sa voix puissante ne cesse de retentir à notre cœur, d'abord effrayé, puis troublé, mais ensuite presque insensible à l'audition de ce remords.*"

Quelquefois on répète le guillemet au commencement de chaque ligne de la citation.

ARTICLE 12.—DE L'ALINÉA

** 294. On appelle *alinéa* (*c*) le passage d'une ligne inachevée à la ligne suivante ; ce qui a lieu surtout

(*a*) *Parenthèses*, de deux mots grecs qui signifient *je mets entre*.
(*b*) *Guillemet*, du nom de l'imprimeur qui a inventé ce signe.
(*c*) *Alinéa*.—Du latin, *a*, de ; *linea*, ligne.—Écrire alinéa, ou à la ligne, c'est quitter la ligne où l'on écrit pour en commencer une autre.

lorsqu'on veut fermer ce qu'on appelle une *période*, c'est-à-dire une série de propositions ou de phrases relatives au même objet.

ARTICLE 13.—AUTRES SIGNES DE PONCTUATION

*** 295. On peut aussi classer parmi les signes de ponctuation l'*et cætera*, l'*astérisque*, le *paragraphe*, l'*accolade* et le *souligné*.

*** 296. Le signe *etc. &c.* est une abréviation de *et cætera*, mots latins qui se disent en français *et le reste ;* on le place à la suite d'une énumération que l'on ne veut pas finir.

Ex.: "Stanislas, roi de Pologne, grand-duc de Lithuanie, de Mazovie, etc., prince de Livonie, duc de Lorraine et de Bar, etc. etc."

*** 297. L'*astérisque* (*) s'emploie :

1° Pour faire un renvoi, dans lequel on indique soit l'auteur que l'on cite, soit quelque observation particulière (*a*);

2° Dans la liturgie, pour marquer la pause au milieu d'un verset, ou la reprise d'un répons ;

3° Pour remplacer un nom propre dont on n'écrit que l'initiale.

Dans ce cas, on met autant d'astérisques que le nom renferme de syllabes ou même de lettres : M. Z*** *est malade.*

*** 298. Le *paragraphe* (§) est un signe qui est ordinairement suivi d'un numéro d'ordre, et qui indique une section d'un chapitre, d'un discours, d'un traité (*b*).

*** 299. L'*accolade* (⌒) sert à embrasser d'un coup d'œil un certain nombre de faits qui dépendent d'une même cause, ou qui se rattachent à un même fait principal.

*** 300. Enfin, le *souligné* consiste en un trait horizontal tracé sous les mots que l'on veut faire remarquer.

(*a*) *Astérisque* vient du latin *astericus*, petite étoile, dérivé lui-même de *aster*, étoile, astre.

(*b*) *Paragraphe*, de deux mots grecs *para* et *graphô* qui signifient *j'écris autour.*

Ce signe n'est guère usité que dans les manuscrits, car, dans les imprimés, on y supplée ordinairement par des caractères penchés, appelés *italiques*.

PRINCIPES GÉNÉRAUX RÉSUMANT LES RÈGLES DE LA PONCTUATION

*** Les éléments du discours caractérisés par la ponctuation sont :

1° La phrase : on la fait suivre du point ou du point et virgule.
2° Les termes ou les propositions semblables : on les sépare par la virgule.
3° Les explicatifs, soit adjectifs, soit noms, soit propositions : on les place entre deux virgules.
4° Les déterminatifs qui sont des propositions ou des compléments d'une certaine longueur : on les fait suivre de la virgule.
5° Les noms mis en apostrophe : on les place entre deux virgules.
6° Les propositions jetées en incises : on les place entre deux virgules.
7° Les inversions : on les place ordinairement entre deux virgules.
8° Les pléonasmes : on les place ordinairement entre deux virgules.
9° Les ellipses : on met une virgule à la place du mot sous-entendu.
10° Les propositions synthétiques ou générales et celles qui en sont le développement, l'analyse ou la preuve : on les sépare par les deux points.
11° Les citations textuelles et les discours directs, lorsqu'ils suivent les propositions qui les annoncent : on met les deux points en tête de la citation.
12° Les propositions ou les phrases interrogatives : on les termine par le point interrogatif.
13° Les exclamations : on les termine par le point exclamatif.
14° Les parties d'un dialogue, lorsqu'il y a changement d'interlocuteur : on les sépare par le tiret.
15° Les réticences : on les indique par des points de suspension.
16° Les explicatifs d'un sens très éloigné, ou les citations qui ne doivent pas faire partie du texte : on les place entre parenthèses.

CHAPITRE III

PETIT TRAITÉ DE PRONONCIATION

La prononciation est la manière d'articuler, de faire entendre les lettres, les syllabes et les mots.

Le seul moyen d'apprendre la bonne prononciation est d'écouter ceux qui prononcent bien et de s'habituer à prononcer comme eux. (ACAD.)

Toutefois quelques indications spéciales sont utiles, surtout pour certains mots moins connus.

A

301. L'*a* est nul dans *août, aoriste, curaçao, Saône, taon, Craon*, et les dérivés ; on prononce *oût, oriste, curaço...*

302. *Ai* se prononce *é* ou *è*, à moins que l'*i* ne soit affecté du tréma, ou suivi d'une *l* mouillée : *J'ai aimé le travail, et haï les festins.*

Les syllabes *aim, ain, ein*, se prononcent *in : faim, ainsi, éteindre.* Le participe *faisant* se prononce *fesant.*

303. *Ay* se prononce *è : Epernay, Stenay*, etc.

Cependant *abbaye, pays, payer, métayer, layette, balayer*, etc., se disent *abéï, péï, péier*, etc., *Bayard, Blaye, Lucayes...*, se disent *Baïard, Bla-ie, Luca-ie...*

303 *bis*. *Aa* forme deux syllabes. Ex. : *Isaac, Baal, Naaman, Aaron.*

B

304. *B* se prononce dans *club, radoub* et *rumb*, mais non dans *plomb, aplomb.*

Il sonne également à la fin des noms propres : *Nadab, Caleb, Eliacib, Jacob*, etc. ; excepté dans *Colomb, Doubs.*

B redoublé se prononce simple. Ex. : *Abbé, rabbin, sabbat.* Excepté dans *gibbeux, gibbon, gibbosite.*

C

305. *C* est nul à la fin des mots *accroc, amict, blanc, broc, caoutchouc, cotignac, clerc, escroc, estomac, flanc, franc, jonc, lacs* (lacets), *marc* (de café), *tabac, tronc*, à moins que ces mots ne soient suivis d'une voyelle ou d'une *h* muette : *Franc étourdi, tabac en poudre.*

306. *C* se prononce comme *s* devant les voyelles *e, i, y*. Ex. : *Donne ceci au cygne.* Mais il a le son de *k* devant les autres voyelles *a, o, u*, à moins qu'il ne soit affecté d'une cédille. Ex. : *Cacao, Cordoue, curieux, il recommença la leçon.*

Il est également dur devant une consonne : *Claude, Cnide, Cratès, Ctésiphon*, etc.

307. *C* a le son de *g* dans *second, czar*, et leurs dérivés.

308. *Ch* a généralement le son doux devant une voyelle. Ex. : *La charité, Michel, chimie, chuchoter*, etc.

Dans les mots pris des langues étrangères, il est ordinairement dur : 1° devant une consonne : *Achmet, chlore, Arachné, technique ;*

2° A la fin des mots : *Laybach, Lamech, Roch* (excepté *Auch, punch*) ;

3° Dans les syllabes *chir, chor, chus*, et dans les mots qui en dérivent : *chiromancie, choriste, Bacchus* (excepté *chirurgie* et *Bachique*) :

4° Dans les mots suivants : *archaïsme, archange, archéologie, archétype, archiépiscopal, archonte, brachial, chaos, cheiroptère, chélidoine, chœur, choléra, écho, épichérème, lichen, malachite, orchestre, orchis, trichine, trochaïque, trochanter ; Achaïe, Anacharsis, Chalcédoine, Chaldée, Charybde, Chérubini, Chersonèse, Machabée, Melchisédech, Michel-Ange, Machiavel, Nabuchodonosor*, et plusieurs autres moins usités.

309 *Ch* est nul dans *almanach*, et il se prononce *gh* dans *drachme*.

D

310. *D* est nul à la fin des mots : *Un grand blond, elle prend ce rond*, etc. ; excepté *éphod, sud, Talmud*.

310 *bis*. *D* est muet à la fin des noms propres : *Armand, Bernard, Saint-Cloud*, etc.; à moins qu'il ne soit précédé de l'une des voyelles *a, e, i, o, u : Conrad, Alfred, David, Aod, Eliud :* cependant *Madrid, Sirod* (Jura), se disent *Madri, Siro*.

311. *D* final fait liaison en prenant le son du *t*. Ex.: *Pied-à-terre, de fond en comble, grand ami, quand il partit*. Mais il ne faut pas dire : *quant' je partis*.

311 *bis*. *D* redoublé se prononce double. Ex.: *Addition, adducteur, quiddité, reddition ; Adda, Edda*.

E

312. *E* a le son de *a* dans *femme, hennir, indemniser, nenni, rouennerie, solennel*, et leurs dérivés.

E placé entre le *g* et l'une des voyelles *a, o, u*, donne au *g* le son du *j*. Ex.: *Geai, geôlier, gageure*.

E ne se prononce pas dans *Caen, Jean, Staël, Meung* (mun), à *jeun*.

313. *Ei* et *ey* final se prononcent *è*. Ex.: *Reine, dey*. Cependant *whiskey* se prononce *ouiski*.

314. *Eu* se prononce toujours comme dans *feu*. Ex : *Europe, Eugène, heureux ;* ne dites donc pas : *Urope, Ugède*, etc.

Cependant on prononce *u* dans le verbe *avoir*. *J'ai eu, tu eusses ;* et dans *gageure, mangeure, vergeure*.

Les mots *Meung* et à *jeun* se disent *Mun*, à *jun* (1).

315. *Em* se prononce de trois manières :

1° *A*, dans les adverbes en *emment*. Ex. : *Prudemment* (prudament), *précédemment, apparemment.*

2° *In*, dans *sempiternel ; A-Kempis, Bembo, Memphis, Mecklembourg, Wurtemberg*, et autres de ce genre.

3° *An*, dans les autres cas. Ex. : *Emmagasiner, emmener, remplir.* Excepté : *Emma, Emmanuel, Emmaüs, indemne*, où l'*e* et l'*m* gardent leur valeur propre.

316. *En* initial se prononce *an*. Ex : *Enorgueillir, enivrer, enharmonique, ennoblir.*

En médial se prononce généralement *an*. Ex : *Attendre, fente, Coblentz, Confolens, Gentilly.*

Il se prononce *in* dans *agenda, appendice, bengali, benjoin, compendium, chrétienté, mentor, pensum, rhododendron, spencer, tender ; Amiens, Bender, Bengale, Benjamin, Camoëns, Odensée, Venceslas*, et quelques autres.

En final se dit généralement *in*. Ex. : *Bien, rien, examen, Agen, Enghien* (angain).

Il faut en excepter : 1° *en, Ecouen, Ouen, Rouen*, qui se prononcent : *an, écouan*, etc.

2° *Abdomen, amen, ben, dictamen, gluten, gramen, hymen, lichen, pollen, spécimen ; Aden, Eden, Niémen*, et autres noms propres ; qui font *abdomène, amène, adène*, etc.

317. *Ee* en anglais se prononce *i : spleen* (spline), *keepsake* (kipsèke), *meeting* (mitinng). De même *beef-steak* se prononce et s'écrit *bifteck*. *Ee* allemand se prononce *è : Beethoven* (Bètov'n).

318. *Er* final anglais se prononce *eur* dans *reporter, steamer* (stimeur) ; et *re* dans *quaker* (que l'Académie écrit aussi *quacre*), et quelques autres.

F

319. *F* sonne presque toujours, même à la fin des mots : *Soif, chef*, un *œuf, suif*, du *nerf, serf* (esclave), etc.

Ex. : Il n'y a guère exception que pour les expressions suivantes : *Bœuf* gras, des *bœufs, cerf* (animal), *chef-d'œuvre, clef, éteuf* (balle à jouer), un *nerf* de *bœuf*, les *nerfs*, des *œufs*.

320. Le mot *neuf* se prononce *neu* devant une consonne : *Neuf kilogrammes ; neuv* devant une voyelle : *Neuf arpents ; neuf* quand il est final ou mis pour *neuvième : Ils sont neuf, le neuf mai* (2).

---

(1) La première syllabe d'un mot n'est jamais muette ; ne dites donc pas : *J'veux t'nir c'que j'promets*, mais : *Je veux te-nir ce que je promets.* L'*e* qui suit une articulation complexe se prononce légèrement *eu* ; ne dites donc pas : *apparl'ment, arqu'buse*, mais : *ap-par-te-ment, ar-que-buse.*

(2) On fait sonner la lettre finale des mots *cinq, six, sept, huit, neuf, dix* quand ces mots sont isolés, ou suivis d'une voyelle, ou employés comme ordinaux : *ils sont cinq ; six ares ; le sept mars ;* mais on dit sans faire sonner la lettre finale : *huit mètres, neuf grands arbres, dix voitures.*

320 *bis.* *F* redoublée se prononce comme une seule. Ex.: *Affaire difficile.*

Quelques-uns cependant font sentir les deux *f* dans *effusion, diffusion, diffamation, diffraction.*

G

321. Le *g* final est nul dans *coing, étang, hareng, Loing* (rivière), *long, vieux oing, orang-outang, parpaing, poing, rang, sang, seing, sterling*, et tous les mots en *berg* et en *bourg : Bamberg, Strasbourg.*

Le *g* est également nul dans *doigt, legs, vingt*, et leurs composés. *Schelling*, monnaie anglaise valant environ 25 centins, se prononce *chelin.*

322. Le *g* est dur devant *a, o, u*, et doux devant *e, i, y.* Ex : *Gâchis, gogo, guttural, gelée, giboulée, gymnastique.*

Cependant *Bergen* (en Norwège), et *Gesner* (poète allemand), se disent *Bergaine, Gaisse-nère.*

323. Le *g* est toujours dur devant une consonne : *Agde, ghimel, stigmate, gnostique, grasseyer.*

Il est également dur à la fin des mots quand il doit se prononcer : *Agag, Doeg, zigzag, pouding, joug.*

324. *Gli*, dans les mots venus de l'italien, se prononce à peu près comme nos *ll* mouillées : *Cagliari, imbroglio, de Broglie* (broill).

325. *Gn* représente un son mouillé que l'on remarque dans *agneau, compagnie, désigner, imprégner, incognito.* Mais l'articulation est dure au commencement des mots : *Gneiss, gnose, gnomon*, etc.; ainsi que dans *agnat, agnus, cognat, cognition, diagnostic, géognosie, igné, ignicole, imprégnation, inexpugnable, magnat, magnifical, magnolier, physiognomonie, pignoratif, Progné, récognition, regnicole, stagnant*, et leurs dérivés.

325 *bis.* *G* redoublé se prononce simple, excepté devant *e*, où il a le son de *gj ;* c'est-à-dire que le premier est dur et le deuxième doux : *Aggée, suggérer, suggestion.*

G est doux (je) devant *e, i, y.* Ex.: *Gelée, giboulée, gymnastique.* Excepté dans les mots allemands : *Bergen, Gessner* (poète allemand), *geyser*, qui se prononcent : *bergaine, gaisse-nère, gaisère.*

G final faisant liaison s'articule *k.* Ex.: *Rang élevé, sang humain, joug impérieux.*

G final est nul dans *coing, étang, ginseng* (plante), *hareng, long, oing, orang-outang, parpaing, poing, rang, sang, seing, sterling, schelling* (chelin), *Loing* (rivière), *Tourcoing*, et tous les noms propres en *berg* et en *bourg*, comme *Bamberg, Strasbourg.*

G est également nul dans *doigt, legs, sangsue, signet, vingt, Regnaud, Regnard.*

H

326. *H*, après une consonne, est toujours nulle. Ex.: *Copenhague, Lhomond ; rythme, sanhédrin, thèse.* Il faut en excepter *ch* et *ph*, qui ont une prononciation propre. (*Voir* C et P.)

H aspirée empêche toute liaison avec la voyelle qui suit. Ex.: *La haine, le haricot, cohue, s'aheurter, éhonté, s'enhardir.*

327. L'*H* est aspirée :

1° Dans la plupart des noms de ville et de pays. Ex.: *La Havane, le Havre, la Hollande, les Hongrois, les Hottentots.*

2° Dans les interjections : Ex.: *Hé ! hein ! holà ! hahé !* Excepté *hélas !*

3° Dans tous les mots commençant par *hou*. Ex.: *Houille, houx.*

4° Dans tous les mots suivants et leurs dérivés :

hâbler	halurgie	harem	hautbois	hile	hors-d'œu-
hacher	hamac	hareng	Hautesse	hisser	vre
hagard	hameau	hargneux	hâve	hobereau	hotte
haha	hampe	haricot	havre	hoc	hoyau
haillon	han	haridelle	havresac	hoca	huard
haine	hanap	harnais	heaume	hoche	hublot
haïr	hanche	haro	hêler	hocher	huche
haire	hangar	harpe	hennir	hochet	hucher
haie	hanneton	harper	héraut	hogner	huer
halage	hanse	harpie	hère	hollander	huette
halbran	hanter	harpon	hérisser	homard	huguenot
haler	happe	hart	hernie	honchets	huit
hâler	happelourde	hasard	héron	hongre	hulan
haleter	happer	hase	héros	hongroyeur	hulotte
halle	haquenée	haste	herse	honnir	humer
hallebarde	haquet	hâte	hêtre	honte	hune
hallier	harangue	hâtier	heurt	hoquet	huppe
halo	haras	hauban	hibou	hoqueton	hure
haloir	harasser	haubert	hic	horde	hurler
halot	harceler	hausse	hideux	horion	hussard
halotechnie	hardes	haut	hie	hormis	hutte
halte	hardi	hautain	hiérarchie	hors	

328. Les mots commençant par *ha, hi, hos, hx* ne s'aspirent jamais ; *Henri* et ses dérivés, excepté *la Henriade*, ne s'aspirent que dans le langage soutenu.

I

329. L'*i* marqué de l'accent circonflexe a le même son que l'*i* ordinaire : *huître, île, Nîmes, épître, gîte.*

330. L'*i* est nul dans *empoigner, moignon, oignon, poignant, poignard, poignée, poignet*, ainsi que dans les noms propres *Aignan, Cavaignac, Montaigne.*

J

331. Le *j* est toujours doux : *Jadis, je, jockey, joujou, justice.* Dans les noms propres allemands, russes et autres des langues

du Nord, le *j* se prononce généralement comme un *i* simple : *Jaroslaw, Jassy*, etc., se disent et s'écrivent même communément, *Iaroslaw, Iassy*.

K

332. Le *k*, venues des langues étrangères, est entré dans un grand nombre de mots français ; il se prononce toujours de la même manière : *képi, kiosque, Kléber, knout, kyrielle, Kœnigsberg*.

L

333. *L* finale ne se fait pas entendre dans les noms suivants : *baril, chenil, coutil, cul-de-sac, fournil, fraisil, fusil, gentil, gril, nombril, outil, persil, soûl, sourcil*.

334. *L* est également nulle dans *Arnould, Feltre, fils, des gentilshommes, pouls ; Lons-le-Saulnier, Sainte-Menehould* (menou), *Saulx, Vesoul*, ainsi que dans les terminaisons *auld, ault : Arnauld, Hérault*.

335. *L* est mouillée :

1° Dans les syllabes *ail, eil, œil, euil, ouil*, suivies ou non d'une autre *l*. Ex. : *Bail, Versailles ; vermeil, oreille ; œil, œillet ; seuil, feuille ; fenouil, grenouille*.

2° Dans les terminaisons *illac, illard, illet, illon, illot, illy*. Ex : *Aurillac, nasillard, billet, Massillon, billot, Chantilly*.

3° Dans la terminaison *ille*. Ex. : *Aiguille, cédille, vanille*. Excepté : *codicille, fibrille, idylle, mille, myrtille, pupille, subille, tranquille, ville ; Achille, Cyrille, Gille, Lille*.

4° Dans *fenil, mil* (millet), *péril ; babil, grésil*. *Semoule* se prononce *semouille*.

336. *L* redoublée et non mouillée se prononce double :

1° Dans les mots commençant par *ill*. Ex. : *Illustre, illimité, illégal*.

2° Dans la plupart des mots terminés par *llaire, llation*. Ex. : *Maxillaire, médullaire ; appellation, oscillation*.

3° Dans les verbes *instiller, osciller, scintiller, titiller, vaciller*.

4° Dans la plupart des mots commençant par *coll*. Ex. : *Collaborer, collision, colloque*. Excepté les mots usuels *colle, collet, collège*.

5° Dans les mots suivants : *allégorie, allègre, allégro, allitération, allobroge, allocation, allocution, allodial, allusion, alluvion, belligérant, belliqueux, bulle, collation* (1), *décollation, équipollence, flageller, intellect, intelligence, interpeller, libeller, malléable, malléole, millénaire, millésime, millimètre, mollah, palladium, palliatif, pallium, pusillanime, pellicule, pénicillé, pollen, stellaire, syllabus, velléité*.

6° Dans les noms propres *Allah, Alléluia, Apollon, Bellone, Caracalla, Bellini, Lucullus, Magellan, Othello, Pellas, Pollux, Sylla*, etc.

(1) Dans collation (repas) on ne fait entendre qu'un *l*. (ACAD.)

Deux *ll* non précédées de l'*i* ne se mouillent jamais. Ex.: *Ecuelle, vielle.*

337. *Lh*, dans quelques noms propres du midi, a une certaine analogie avec les *ll* mouillées. Ex.: *Milhau, Jumilhac.* Il en est de même de *gentilhomme* au singulier.

M

338. *M* finale se prononce :

1° Dans les terminaisons latines *um* (ome), *em* et *im*. Ex.: *Album, géranium, pensum, ultimatum, idem, requiem ; intérim.*

2° Dans la plupart des noms propres étrangers. Ex.: *Amsterdam, Abraham, Cham, Harlem, Sem, Éphraïm, Ephrem, Jérusalem.*

3° Dans les mots : *tam-tam ; rhum, opium.*

339. *M* finale ne se fait pas sentir quand elle forme une voyelle nasale. Ex.: *Dam, quidam,* (kidan), *nom, parfum, thym, daim, essaim, faim ; Adam, Joachim ; Billom, Condom, Riom.*

M est nulle aussi dans *damner, automne,* mais non dans *automnal.*

340. *M* redoublée se fait sentir :

1° Dans les mots commençant par *imm*. Ex.: *Immense, immobile, immuable.*

2° Dans les noms propres. Ex.: *Ammon, Emma, Emmanuel, Emmaüs, Jemmapes, Symmaque.*

3° Dans *gemmation, mammaire, mammifère, sommité ; commémoraison, commensal, commensurable, commentaire, comminatoire, commisération, commotion, commuer,* etc.

340 *bis*. *M* redoublée ne se fait pas sentir dans : *abondamment, prudemment ; commode, commenter, commission, commissaire, commerce ; grammaire, grammairien ; sommaire, sommation, sommer.*

N

341. *N* est nulle dans *monsieur, Béarn, Tarn* (excepté dans *Tarn-et-Garonne*).

L'Académie, au mot *monsieur*, dit : "On ne fait sentir ni l'*n* ni l'*r*." On prononce donc *mo-sieu*, mais souvent aussi *me-sieu.*

342. *N* finale sonne dans *landammam, Aberdeen* (abeurdine), et dans *abdomen, amen,* etc. (*Voir En* final, 2°.)

342 *bis*. *In* a le son nasal dans *in-folio, in-quarto* (*in*-4°), *in-douze* (*in*-12), etc. ; mais non dans *in-actavo* (*in*-8°).

343. *N* redoublée se fait sentir :

1° Dans les mots commençant par *inn*. Ex.: *Inné, innervation.* Excepté *innocent, innombrable.*

2° Dans la terminaison *ennal*. Ex.: *Biennal, triennal.*

3° Dans les mots isolés : *annales, annexe, annihiler, annoter, annuel, annuité, annuler, conné, ennéagone, hosanna ; cannibale, connexion connivence.*

4° Dans les noms propres. Ex.: *Annibal, Apennins, Brennus, Cinna, Cincinnatus, Ennius, Porsenna.*

N redoublée n'est jamais nasale, excepté dans *ennui.*

O

344. L'*o* est nul dans *faon, Laon, paon,* et leurs composés ; prononcez donc *fan, Lan, pan.*

345. L'*o* se prononce avec une espèce d'aspiration dans les mots suivants : *onze, ouate, oui, ouïr ;* on dit : *Le onze ; de la ouate ; ce oui est fort ; des oui-dire.*

346. Les lettres *oa* font entendre deux sons distincts : *La Dalmatie et la Croatie s'étaient coalisées.*

Cependant le mot *toast* se prononce *toste.*

347. *Oé* final forme aussi deux sons : *Noé, Zoé,* etc. ; mais, au milieu d'un mot, *oe* a quelquefois le même son que *oi : La moelle, des moellons, une poêle, un poêlier-fumiste ;* prononcez *moile, moilons, poile,* etc.

Œ liés ensemble ont la même valeur que l'*e : Ma sœur a lu Œdipe, chef-d'œuvre du poète Sophocle.*

348. Deux *oo* de suite se prononcent 1° comme un seul *o* dans *Berg-op-Zoom, Démophoom, épizootie, Laocoon ;* 2° comme *ou,* dans *schooner, sloop, Cook, Liverpool,* et autres mots anglais ; 3° séparément partout ailleurs : *coordonner, zoologie,* etc.

P

349. *P* est nul dans *baptême* (mais non dans *baptismal*), *cep de vigne, cheptel, compte, corps, coup, dompter, drap, exempter,* (mais non dans *exemption*), *loup, prompt, sept, sculpteur, sirop, temps, trop.*

P initial se prononce toujours. Ex.: *Pneumonie, psaume, psychologie, Ptolémaïs.*

P final est nul. Ex.: *Coup, beaucoup, camp, cep, trop, galop.* Excepté dans *cap, croup, group, jalap, julep ; Alep, Gap.*

P final fait ordinairement liaison dans *beaucoup* et *trop* suivis d'une voyelle. Ex.: *Beaucoup amélioré ; trop éloigné.*

P redoublé se prononce simple, excepté dans *appétence, appendre, hippique,* et autres mots en *hipp.*

350. *Ph* forme un sont tout à fait analogue à l'*f : Philosophe, ophtalmie, Joseph,* etc. Il est nul dans *Saint-Gingoulph* (village de Suisse), qui se dit *Saint-Gingô ; Kniphausen* (seigneurie d'Allemagne) *se prononce Knip-hausène.*

Q

351. *Q* a la même valeur que le *k* ou le *c* dur, mais il est toujours suivi d'un *u,* à moins qu'il ne soit final, comme dans *cinq, coq.*

Il est nul dans *coq-d'Inde,* ainsi que dans *cinq* suivi d'une consonne : *Nous avons cinq coqs-d'Inde.*

R

352. *R* finale se fait sentir dans les terminaisons *ar, eur, ir, or, our, ur, yr,* même quand elles sont suivies d'une *s* ou d'un *t*. Ex.: *Départ, fleur, plaisir, port, rebours, sur, martyr.* Excepté dans *monsieur* et *messieurs,* quoiqu'elle sonne dans *le sieur, les sieurs.*

352 *bis.* *R* de la terminaison *er* se prononce :

1° Dans les monosyllabes. Ex.: *Fer, mer, fier, cher ; Gers, Thiers.*

2° Dans les noms propres. Ex.: *Esther, Fischer, Niger, Munster.* Excepté *Alger.*

3° Dans divers polysyllabes : *amer, aster, auster, belvéder* (1), *cancer, cuiller, enfer, éther, frater, gaster, hier, hiver, magister, revolver, sphincter, tender* (tindère), etc.

353. *R* ne se prononce pas dans les polysyllabes terminés par *ier, yer, cher, ger,* et dans les infinitifs des verbes. Ex.: *Fermier, métayer, maraîcher, léger ; bourreler, exercer.*

R finale non prononcée fait cependant liaison dans les infinitifs et les adjectifs. Ex.: *Parler à propos ; un léger appoint.*

353 *bis.* *R* redoublée sonne en général comme *r* simple. Ex.: *Arranger, carreau, terrain.*

On articule les deux *r* :

1° Dans les mots commençant par *err, irr, horr.* Ex.: *Erreur, irréfléchi, horreur.*

2° Dans les futurs et les conditionnels de *courir, mourir, acquérir.* Ex.: *Je courrai, tu mourras, il acquerrait, ils accourraient.*

3° Dans les mots suivants : *Terreur, interrègne, porrection ; aberration, concurrence, corroder, narrer, narration, myrrhis, occurrence, torride.*

S

354. *S* prend deux sons différents : l'un fort comme celui de *ç*, l'autre doux comme celui de *z ;* on les trouve tous deux dans le mot *saisir.*

355. *S* est forte :

1° Au commencement des mots : Ex.: *Sage, scabreux, spéculer, strophe.*

2° Quand elle est précédée ou suivie d'une consonne. Ex.: *Marsouin, esclanare, subsister.* Excepté dans *Alsace, Arsace, Asdrubal, balsamine,* et dans le préfixe *trans* suivi d'une voyelle : *transaction, transitoire* (moins *transir* et *transept*).

3° A la fin des mots quand elle ne doit pas être muette. Ex.: *Blocus, gratis, Esdras, Périclès.*

356. *S* est douce lorsqu'elle est entre deux voyelles. Ex.: *Oiseau, maison, pusillanime.* Excepté dans plusieurs composés dont la seconde partie commence par *s ;* tels sont : *antiseptique, antisocial ; cosécante, coseigneur, cosinus ; entresol, parasol ;*

(1) On écrit plus ordinairement *belvédère.*

préséance, présupposer ; résection, trisection, vivisection ; monosyllabe, polysyllabe ; havresac, soubresaut, tournesol, vraisemblable ; et dans *asymptote, désuétude, Melchisédech.*

357. *S* est muette :

1° Dans les syllabes *sce, sci, scy, sch.* Ex.: *Sceptique, scieur, schisme, schiste, Scythe ; descendu, disciple.*

2° Dans quelques noms propres : *Aisne, Avesne, Cosne, Descartes, Du Guesclin, Duquesne, d'Estrées, Le Nostre, l'Hospital, Mesmin, Nesle, Vosges,* etc.

358. *S* finale est généralement nulle. Ex.: *Chasselas, damas, agrès, paradis, chaos, perclus ; je reviens, j'arrivais, que tu aies*

Il y a d'assez nombreuses exceptions dont voici les principales : *as, atlas, vasistas ; aloès, cortès, florès, kermès ; bis* (adv.), *cassis, éléphantiasis, gratis, ibis, iris, jadis, lis* (mais non dans *fleur de lis*), *maïs, métis, myosotis, vis ; albinos, mérinos, rhinocéros, pathos ; angélus, anus, blocus, fucus, hiatus, omnibus, orémus, obus, papyrus, rébus, rhus, sinus, us ; laps, relaps, mars, blockhaus, burnous, cens, sens.*

358 *bis.* *S* finale des noms propres se prononce dans les terminaisons suivantes :

AS. — *Arras, Assos, Ezéchias.* Excepté : *Aryas, Carpentras, Judas, Lucas, Privas, Thomas,* etc.

ÈS. — *Agnès, Déjocès, Périclès.*

IS. — *Anacharsis, Clovis, Médicis.* Excepté : *Ancenis, Andelys, Alexis, Denis, Montargis, Paris, Plessis,* et quelques autres.

OS. — *Argos, Carlos, Lesbos, Calvados.* Excepté quelques noms tout à fait français : *Duclos, Dubos,* etc.

US. — *Bélus, Crésus, Fleurus, Régulus.* Excepté : *Chalus, Tournus.*

ENS. — *Argens, Lens, Sens, Camoëns, Flourens, Rubens.* Excepté *Amiens.*

S sonne aussi dans les noms propres suivants : *Alais, Ars, Mons, Reims.*

L'usage seul peut indiquer les autres cas.

359. *S* redoublée se prononce simple. Ex.: *Assurance, entasser.*

359 *bis.* *Sh* anglais et *sch* allemand équivalent au *ch* français. Ex : *Shetland, shérif, shako, Schiller, Shakespeare* (chekspire).

Sch italien se prononce *sk : scherzo* (skertzo).

T

360. Le *t* se prononce toujours au commencement et au milieu des mots, excepté quelquefois dans ceux qui sont formés de *mont* et de *pont : Montpellier, Montréal, Montchartrain.*

361. *T* sonne également à la fin d'un certain nombre de mots :

1° Dans ceux qui sont terminés par *ct : Contact, strict,* etc. ; excepté *amict* et les mots en *spect.* Ex.: *Aspect, respect,*

2° Dans les mots en *st* et dans *th* : Le *Christ*, *Brest*, le *zist* et le *zest* ; *Seth*, *Loth*, etc.; excepté *est*, *Jésus-Christ*, *goth*, *ostrogoth*, *wisigoth*.

3° Dans une quarantaine de mots isolés, dont voici les plus remarquables : *accessit*, *brut*, *but*, *cobalt*, *débet*, *déficit*, *dot*, *exéat*, un *fait*, *fat*, *gratuit*, *heurt*, *introit*, *Japhet*, *Josaphat*, *mat*, *net*, *tacet*, *transit*, *ut*, *vivat*.

362. Dans *sept*, *huit*, et *vingt*, le *t* est nul devant une consonne ; il se prononce dans les autres cas : *Dix-sept hommes ; huit volumes ; ils sont vingt*. (Voir la note page 114.)

On dit cependant *quatre-vingt*, sans faire sonner le *t*, tandis qu'on le prononce dans *vingt-deux*, *vingt-trois*...

363. *Th* se prononce en français comme le simple *t* : *Thomas est un mathématicien*. Cependant ces deux lettres sont nulles dans *asthme*, *isthme*.

364. *Ti* se prononce *ci* : 1° dans la syllabe *tia* : Ex. : *Miltiade*, *Spartiate*, etc.; excepté dans *Bastia*, *centiare*, *il châtia*, *éléphantiasis*, *tiare*.

2° Dans les terminaisons *atie*, *étie*, *itie* : *Diplomatie*, *péripétie*, *Nigritie*. Il en est de même de *argutie*, *Béotie*, *ineptie*, *inertie*, *minutie*, *scotie*, et des verbes *balbutier* et *initier*.

3° Dans les terminaisons *tiel*, *tieux*, *tion*, *tium*, *tius* : *Partiel*, *factieux*, *jonction*, *Actium*, *Minutius* ; excepté le cas où ces syllabes seraient précédées de *s* ou de *x* : *Digestion*, *mixtion* ; excepté aussi les verbes *nous sentions*, *nous montions*, et autres.

4° Dans la terminaison *tien*, ainsi que dans les mots isolés *patient*, *quotient*, *satiété*. Il y a exception pour les mots en *stien*, comme *Sébastien*, ainsi que pour *chrétien*, *entretien*, *maintien*, *soutien*, *le tien*.

Remarquez que les mots *Critias*, *épizootie*, *s'étioler*, *Pétion*, *tutie*, doivent avoir le *t* dur.

U

365. L'*u*, combiné avec *a*, *e*, *o*, forme des sons mixtes : *Aurore*, *eucharistie*, *ouvrier* ; à moins qu'il ne soit marqué du tréma : *Esaü*, *Antinoüs*.

366. La syllabe *gua* se prononce *goua* dans *alguazil*, *Guadeloupe*, *lingual*, *linguatule* (insecte), ainsi que dans les noms propres étrangers. Partout ailleurs, dans les mots français, elle se prononce *ga* : *Il navigua*, *nous nous liguâmes*.

367. *Qua* se prononce *quoua* : 1° dans les mots commençant par *quadr*, *aqua*, *équa* : *Quadragésime*, *aquatique*, *équateur* ; excepté *quadrature* (terme d'horlogerie) et *quadrille* ; 2° dans les mots suivants : *desquamation*, *in-quarto*, *liquation*, *loquace*, *quaker*, *quanquam*, *quartz*, *quaternaire*, *quatuor*, et un petit nombre d'autres.

368. *Gu* se prononce de manière à faire sentir l'*u* :

1° Devant une consonne : *Envergure*, *gutte* ;

2° A la fin des mots en *gu*, dans le verbe *arguer*, et dans tous leurs dérivés : *Aigu*, *ambiguité*, *il arguëra*, *aiguiser*, etc.;

3° Dans les mots *consanguinité*, *inextinguible*, *linguistique*, *Guise*, nom pr., mais non pas *guise*, nom commun (*ghise*).

369. *Qu* se prononce de manière à faire entendre l'*u* dans les mots isolés suivants : *aquilaire*, *équestre*, *équiangle* (et autres termes de mathématiques en *équi*), *équitation*, *liquéfaction* (mais non *liquéfier*), *quester*, *quinquagésime*, *quinquennal*, *quinquerême*, *quintidi*, *quintil*, *quintuple*, *Quinte-Curce*, *Quintillien*, *ubiquiste* et leurs dérivés.

Dans les autres mots, l'*u* des syllabes *gu* et *qu* ne se prononce pas, mais il rend le *g* dur lorsqu'il est suivi de *e* ou de *i*. Ex.: *Qualité*, *quiproquo* ; *sanguin*, *aiguière*, *déguenillé*.

V

370. Le *v* se prononce toujours, et toujours de la même manière : *Vésuve*, *valvulve*, *vivifier*, *convolvulus*, etc.

W

371. *W* se prononce comme *v* simple dans les mots français ou allemands. Ex.: *Wailly*, *Wurtemberg*, *Westphalie*.

W se prononce *ou* dans les mots anglais. Ex.: *Windsor*, *Wellington*, *whig* (ouigue), *whiskey* (ouiski), *whist*, *tramway* (tramouè).

W a la valeur de *u* dans *Breslaw*, *New-York*, *Newton*.

W équivaut à deux *ss* dans *Law* (lass), il est nul dans *Glasgow*, *Poniatowski*.

W final se prononce *f* dans les mots russes et polonais : *Souvarow*.

X

372. *X* se prononce comme :

cs. — 1° A la fin des mots, quand il s'articule. Ex.: *Lynx*, *phénix*, *Styx*, *Fox*.

2° Quand il est entre deux voyelles. Ex.: *Maxime*, *luxe*, *Alexis*, *Anaxagore*.

3° Dans la syllabe *ex* suivie d'une consonne. Ex.: *Expansion*, *exquis*, *extinction*, *inexpérience*.

373. gz — 1° Au commencement des mots. Ex.: *Xavier*, *Xerxès*, *Ximénès*.

Plusieurs prononcent *kiménès*. *Xérès* se prononce *kérès*.

2° Dans la syllabe *ex* suivie d'une voyelle. Ex.: *Exercice*, *exiger*, *inexorable*, *hexagone*.

374. s dure. — Dans *soixante* et ses dérivés, *six* et *dix* isolés, *Auxerre*, *Auxonne*, *Bruxelles*.

c dur. — Devant *s* ou *c* doux. Ex.: *Exsudation*, *excès*, *exciter*.

z. — Dans *deuxième*, *sixième*, *dixième*, et leurs dérivés.

375. *X* final est généralement muet. Ex.: *Crucifix, flux paix, jaloux, heureux.* Excepté dans *borax, codex, hélix, index, larynx, lynx, onyx, pharynx, phénix, préfix, silex, sphinx, thorax ; Aix-la-Chapelle, Ajax, Félix, Fox, Palafox, Pollux, Styx*, etc.

Pour *Aix* (en Provence) et *Aix-les-Bains*, l'*x* se prononce *cs* dans le pays même. Quelques auteurs cependant indiquent l'articulation *s*.

Y

376. *Y* a la valeur de deux *i* :

1° Entre deux voyelles Ex : *Abbaye, bruyère, nous broyons, payement.* Excepté dans *Biscaye, Blaye, La Haye* (son *è*), *Cayenne* (son *a-ie*), et quelques autres. (*Voir* AY page 112)

2° Dans *pays, Le Fays*, et leurs dérivés.

Partout ailleurs, l'*y* équivaut à un *i* simple.

377. *Y* marqué du tréma, ce qui est extrêmement rare, se détache de la voyelle précédente : *Monsieur de Moÿ* (auteur français), *le prince de Croÿ*.

Z

378. Le *z* a un son très doux ; il se fait toujours sentir au commencement et au milieu des mots : *Zizanie, le zist et le zest.*

379. A la fin des mots français, le *z* est ordinairement nul : *Rez-de-chaussée, assez, le riz, un nez*, etc.; excepté *gaz, raz* et *ranz ;* excepté aussi les noms propres, où il fait entendre le son de l'*s* forte : *Rodez, Cortez, Suez ;* toutefois il est nul dans *Duprez, Natchez, Riez, Saint-Tropez* et *Séez*

380. La terminaison de *tz* a trois valeurs différentes : 1° elle est nulle dans *Retz* (cardinal de) ; 2° elle se prononce comme *sse* dans *Austerlitz, Coblentz, Metz, Sedlitz, Seltz*, 3° elle équivaut à *ts* partout ailleurs : *Garitz, Olmutz.*

380 *bis*. *Z* redoublé se prononce *ds, ts*, dans les mots italiens non francisés : *mezzo-termine* (metso), *Pazzi* (patsi).

De la Liaison des mots

On appelle *liaison* l'union de la consonne finale d'un mot avec la voyelle initiale du mot suivant.

La liaison n'a pas toujours lieu entre toutes les consonnes et toutes les voyelles. L'usage est le seul guide dans un grand nombre de cas.

Aujourd'hui, par suite de la tendance à conformer la prononciation à l'écriture, les liaisons sont bien plus fréquentes qu'autrefois. Cet abus donne à la langue quelque chose d'emphatique et de guindé qui lui ôte une partie de son charme et de son naturel.

Voici les règles les plus ordinaires.

I.—En faisant liaison, certaines consonnes changent de prononciation :

S équivaut à Z : *Les amis* se prononce lè-zamis.
X — Z : *Deux enfants* — deu-zenfants.
D — T : *Grand arbre* — gran-tarbre.
G — K : *Sang innocent* — san-kinnocent.
C — K : *Avec eux* — a-vèkeux.
F — V : *Neuf ans* — neu-vans.

II.—Les liaisons les plus fréquentes se font entre les mots étroitement unis par le sens :

1° Entre l'article et le nom. Ex. : *Les-z-arbres, aux-z-enfants.*

2° Entre l'adjectif et le nom. Ex. : *Gros-z-arbre, petit-t-encrier, cet-t-endroit, ses-z-amis, son-n-ouvrage.*

3° Entre le verbe et le pronom. Ex. : *Nous-z-irons, je vous-z-attends, apportez-z-en, perd-t-il ?*

4° Entre l'adverbe et le mot qu'il modifie. Ex. : *Très-z-aimable, bien-n-avancé, allons-z-ensemble, venez-z-ici.*

5° Entre la préposition et son régime. Ex. : *Devant-t-elle, chez-z-eux, pendant-t-un exercice, en sous-z-œuvre.*

6° Entre l'auxiliaire et le participe. Ex. : *Nous avons-z-été, ils ont-t eu, vous êtes-z-allés, ils auront-t-appris.*

III.—Il y a désaccord entre les grammairiens touchant la liaison des voyelles nasales : les uns veulent que la liaison laisse subsister le son nasal : *ancien-n-ami, divin-n-enfant ;* d'autres enseignent que, dans le cas de liaison, la nasalité disparaît : *ancié-n-ami, divi-n-enfant.*

Dans la pratique, on admet généralement les distinctions suivantes :

1° Les monosyllabes *en, on, un,* et certains adjectifs ou adverbes souvent employés conservent la nasalité en faisant liaison. Ex. : *en-n-avant, on-n-arrive, un-n-ordre, aucun-n-autre, ancien-n-auteur, bien-n-être, ne rien-n-avoir, vain-n-espoir.*

2° Quelques adjectifs terminés par *in, on* perdent la nasalité en faisant liaison. Ex. : *Bon ami* (bo-nami), *divin enfant* (divi-nenfant), *certain auteur* (certai-nauteur), *fin or* (fi-nor).

3° Les substantifs terminés par une voyelle nasale ne font pas liaison au singulier. Ex. : *Ruban uni, vin ordinaire, parfum exquis, marchand intègre, teint olivâtre.*

IV.—Dans les mots terminés par *rd, rs* (sing.), *rt,* c'est l'*r* qui fait liaison. Ex. : *Abord agréable* (abo-ragréable), *discours intéressant* (discou-rintéressant), *part entière* (pa-rentière).

V.—L'*h* aspirée empêche la liaison dans tous les cas. Ex. : *Un héros, les hauteurs, aux halles.*

VI.—L'*e* muet final n'empêche pas la liaison. Ex. : *Votre habit* (vo-trabit), *petite alcôve* (peti-talcôve), *riche offrande* (richofrande).

VII.—Quand une liaison est trop dure, il faut l'éviter, ou l'adoucir en y passant légèrement. Ex. : *Ils étaient attentifs* (étaient'attentifs).

VIII.—Il ne faut jamais faire de liaison après un repos quelconque. Ne dites donc pas, comme plusieurs : . . . *et du Saint-Esprit-t-Ainsi soit-il.*

CHAPITRE IV

REMARQUES SUR L'ORTHOGRAPHE D'USAGE

* 381. *L'orthographe* est l'art d'être correct dans l'emploi des lettres et des autres signes du langage écrit.

ARTICLE 1er.—DE L'EMPLOI DES LETTRES

* 382. On reconnaît ordinairement la consonne finale des mots primitifs par la dérivation. Ainsi on voit que les consonnes *b*, *c*, *d*, etc., terminent les mots

Plomb,		Plomber.
Accroc,		Accrocher.
Marchand,		Marchander.
Rang,		Ranger.
Fusil,		Fusiller.
Parfum,	par	Parfumer.
Brun,	les dérivés	Brunir.
Drap,		Draper.
Boulanger,		Boulangerie.
Repos,		Reposer.
Profit,		Profiter.
Flux,		Fluxion.

* 383. Cette règle est sujette à un grand nombre d'exceptions : ainsi *souris* a pour dérivé *souricière ; dix*, *dizaine ; dépôt*, *déposer ; legs*, *léguer ; discuter*, *discussion ; convertir*, *conversion*, etc.

ARTICLE 2.—DU DOUBLEMENT DES LETTRES

384. Les consonnes *b*, *d*, *g* ne se doublent guère que dans les mots *abbé*, *gibbosité*, *rabbin*, *sabbat ; addition*, *adducteur*, *reddition ; agglomérer*, *agglutiner*, *aggraver*, *suggérer*, et leurs dérivés.

385. *C* se double dans les mots qui commencent par *oc : Occasion*, *occident*, *occuper*, etc. ; excepté dans *océan*, *oculiste*, et leurs dérivés.

386. *F* se double : 1° dans les mots qui commencent par *bouf*, *dif*, *of*, *suf* : *Bouffon*, *difficile*, *effort*, *office*, *suffire*, etc. ;

2° Dans ceux qui commencent par *af* et par *souf* : *Affaire*, *souffler*, *souffrir*, etc. ; excepté *afilager*, *afin*, *afistoler*, *Afrique*, *soufrer*, et leurs dérivés.

387. *L* se double : 1° dans le corps des mots où cette lettre est mouillée : *Famille*, *bouillir*, etc. ;

2° Dans *mille* et ses dérivés : *Millésime*, *millénaire*, etc. ;

3° Dans les mots qui commencent par *il* : *Illégal*, *illimité* ; excepté dans *île*, *iléon*, *Iliade*, *Ilion*, *ilote*.

388. *M* se double : 1° dans les mots qui commencent par *com* : *Comment*, *communiquer*, etc. ; excepté dans *coma*, *comédie*, *comestible*, *comète*, *comice*, *comité*, *Comus*, et leurs dérivés ;

2° Dans ceux qui commencent par *im* : *Immense*, *imminent*, etc. ; excepté dans *image*, *imiter* et leurs dérivés.

3° Dans tous les adverbes formés des adjectifs en *ant* et *ent* : *Méchamment*, *éloquemment*.

389. *N* se double toujours après la syllabe *co* qui commence un mot : *Connaître*, *conniver*, etc. ; excepté *cône* et ses dérivés.

390. Dans les mots qui commencent par *in*, l'*n* ne se double que dans *inné*, *innocent*, *innombrable*, *innomé*, *innover* et leurs dérivés.

* 391. *N* se change en *m* devant *b*, *m*, *p* : *Emblême*, *emmener*, *empire*, etc. ; excepté dans *bonbon*, *bonbonnière*, *embonpoint*, *néanmoins*.

392. *P* se double : 1° dans les mots qui commencent par *ap* lorsqu'il est suivi de la lettre *r* : *Apprendre*, *approcher*, etc. ; excepté *âpre*, *après*, et les dérivés ;

2° Dans ceux qui commencent par *op* lorsqu'il est suivi d'une des lettres *o*, *r* : *Opportun*, *opprimer*, etc. ;

3° Dans les mots qui commencent par *sup* lorsque le *p* est suivi de l'une des lettres de la syllabe *roul* : *Supprimer*, *support*, *supputer*, *supplice*, etc. ; excepté *suprême* et ses dérivés.

393. *R* se double dans les mots qui commencent par *ir* : *Irréductible*, *irrégulier*, etc. ; excepté dans *ire* (colère), *iris*, *ironie*, et leurs dérivés.

On ne double jamais la consonne après un *e* muet, après une voyelle nasale ni après une voyelle surmontée d'un accent. Ex : *Semer, enfant, crême.*

On double rarement une consonne entre deux voyelles semblables. Ex.: *Salade, honorer.*

ARTICLE 3.

DU SON *an* AU COMMENCEMENT DES MOTS

394. Le son *an* initial s'écrit de plusieurs manières :

1° *an*, dans les mots où il est suivi de *ti*. Ex.: *Antidote, antique.* Excepté : *enticher, entier*, et leurs dérivés.

2° *em* devant *m : emmener, emmagasiner ;* et devant *b* et *p*, quand du mot on peut faire un verbe. Ex.: *Embarras, empreinte ;* on peut dire *embarrasser, empreindre.* Il faut en excepter : *ambitionner, ambler, ambrer, amplifier, amputer*, et leurs dérivés.

3° *en*, dans les cas suivants :

Devant *f, j, l, n, q, r, v.* Ex.: *Enfariner, enjamber, enlever, ennuyer, enquérir, enrichir, envahir.* Excepté : *anfractueux, anfractuosité.*

Devant *g*, quand du mot on peut faire un verbe. Ex.: *Engagement, engrenage ;* on peut dire *engager, engrener.*

Devant *d* suivi de l'une des voyelles *e, i, o, u.* Ex. : *Endetter, endimancher, endoctriner, enduire.*

Devant *c* ou *s*. Ex.: *Encaver, enseigner.* Excepté : *ancêtres, anche, anchois, ancien, ancre, anse,* et quelques autres d'un usage rare.

Devant *tr.* Ex.: *Entraîner, entraver.* Excepté *antre* (caverne).

REMARQUE. Les voyelles nasales *an, en, in, on, un*, s'écrivent avec une *m* devant *b, m, p.* Ex.: *Ampoule, emblême, immense, ombre, humble.*

Sont exceptés : *bonbon, bonbonnière, embonpoint, néanmoins*, et la terminaison *înmes* des verbes : *nous tînmes, nous vînmes.*

On met une *h* aux mots commençant :

1° Par les sons *omo, ui, um, ip.* Ex.; *Homogène, huître, humeur, hippodrome, hypothèque.* Excepté *omoplate.*

2° Par les sons *idr*, *igr*, *igi*, *iper* (*a*). Ex.: *Hydropique*, *hygromètre*, *hygiène hyperbole*.

La lettre *j*, en tête ou dans le corps d'un mot, n'est jamais placée devant un *i* ou un *y*. Ex.: *Gîte*, *gilet*, *gymnase*, *agile*.

ARTICLE 4.—TERMINAISONS DE CERTAINS MOTS

395. *At* termine quelques noms qui expriment une dignité, une profession : *Diaconat*, *pontifical*, *exarchat*, *patriarcat*, *décanat* ; il en est de même de *certificat* et de plusieurs autres.

* 396. L'*e* muet termine :

1° Tous les noms féminins dont le son final est *ai* : Une *claie*, une *raie*, etc ; excepté *paix* ;

2° Ceux dont le son est *i* : *Jalousie*, *envie*, etc.; excepté *brebis*, *fourmi*, la *merci*, *nuit*, *perdrix*, *souris* ;

3° Ceux dont le son est *u* : La *vue*, la *rue*, la *grue*, etc.; excepté *bru*, *glu*, *tribu*, *vertu* ;

4° Ceux dont le son est *eu* : Une *queue*, une *lieue*, etc ;

5° Ceux dont le son est *oi* ou bien *ou* : La *joie*, la *roue*, etc.; excepté *croix*, *noix*, *paroi*, *poix*, *voix*, la *loi*, la *foi*, une *fois*, la *toux* ;

6° Ceux dont le son est *é* : *Croisée*, *pensée*, *idée*, etc. ; excepté les noms en *té* et en *tié* : *Cité*, *humanité*, *pitié*, etc.

Ces derniers s'écrivent néanmoins avec l'*e* muet final quand ils expriment une idée de contenance ou qu'ils dérivent d'un participe passé. Ex : Une *assiettée*, une *pelletée*, une *brouettée* ; la *dictée*, la *montée*, la *portée*.

* 397. Les noms en *au*, qui font entendre le même son final au singulier et au pluriel, s'écrivent par *eau*. Ex.: *Bureau*, *tableau*, etc.

Sont exceptés : 1° *Fléau*, *préau*, *fabliau*, *gluau*, *hoyau*, *tuyau*, et autres, où *au* est précédé d'une voyelle ;

2° *Esquimau*, *étau*, *gruau*, *landau*, *pilau*, *sarrau*, *unau*.

Etym.—(*a*) *Hydr*, du grec *udôr*, eau.—*Hygr*, du grec *ugros*, humide.—*Hygi*, du grec *ugiès*, sain.—*Hyper*, du grec *uper*, sur.

398. On écrit par *oir :* 1° les noms masculins *aspersoir, boudoir, bougeoir, dortoir, drageoir, espoir, manoir, ostensoir, soir ;*

2° Tous ceux où l'on peut changer cette finale en *ant : Dévidoir, dévidant,* etc. ; excepté *compulsoire* et *consistoire,* qui s'écrivent avec un *e,* quoiqu'on dise *compulsant, consistant.*

On écrit de même les verbes : *Devoir, recevoir,* etc. ; excepté *boire* et *croire.*

On écrit par *oire :* 1° les autres noms masculins dont on ne peut changer la finale *oir* en *ant : Réfectoire, ciboire,* etc. ; 2° les noms féminins : *armoire, glissoire,* etc. ; 3° enfin, les adjectifs des deux genres. Ex. : *Illusoire, provisoire,* etc.

399. La terminaison *cion* s'écrit de quatre manières : 1° par *cion,* dans *scion* (petit rejeton) et *suspicion ;*

2° Par *sion,* dans *appréhension, ascension, dimension, extension, expansion, pension, suspension, tension,* ainsi que dans les autres mots où cette finale est précédée de *l, r, es, mis, cus : Convulsion, conversion, procession, démission percussion ;* excepté *assertion, désertion, insertion, portion ;*

3° Par *tion,* dans la plupart des mots où cette finale est précédée de l'une des lettres du mot *coupai :* Ex. : *Action, potion, ablution, réception, nation, acquisition ;*

4° Par *xion,* dans les mots suivants : *annexion, complexion, connexion, flexion, fluxion,* et leurs dérivés.

400. On écrit par *ss :* 1° les adjectifs féminins *basse, casse, grasse, lasse ;*

2° Les mots auxquels la terminaison *sse* donne une acception peu favorable, comme *homasse, bonasse, villasse, savantasse, cocasse, mollasse,* etc. ;

3° Les mots *bécasse, brasse, calebasse, carcasse, classe, chasse, crasse, crevasse, cuirasse, culasse, échasse, impasse, liasse, masse, nasse, paillasse, paperasse, potasse, terrasse* et quelques autres ;

4° Les noms en *esse* comme *adresse, caresse, messe,* etc. : excepté *espèce, nièce* et *pièce ;*

5° Les mots terminés par le son *osse,* comme *bosse, brosse,* etc. ; excepté *atroce, féroce, négoce, noce, précoce, sacerdoce, véloce.*

401. On écrit par *c :* 1° les adjectifs des deux genres : *Efficace, vorace, vivace, tenace,* etc. ;

2° Les noms suivants : *audace, bonace, dédicace, face, glace, grimace, menace, race, rosace, trace ;*

3° Les mots en *ice*, comme *appendice, calice*, etc. ; excepté *coulisse, écrevisse, esquisse, génisse. réglisse* et *saucisse.*

4° Les mots en *uce*, comme *astuce ;* excepté *aumusse, Prusse, russe.*

CHAPITRE V

HOMONYMES, HOMOGRAPHES, PARONYMES, SYNONYMES, ONOMATOPÉES, NÉOLOGISMES, LOCUTIONS VICIEUSES

ARTICLE 1.—DES HOMONYMES

402. On appelle *homonymes* (*a*) des mots qui ont la même prononciation et quelquefois la même orthographe, mais qui expriment des choses différentes. Ex. : *Coin* (à fendre du bois), *coin* (du feu), *coing* (fruit du cognassier).

AGATE, pierre précieuse.
AGATE, (sainte), martyre.

AMANDE, fruit de l'amandier.
AMENDE, peine pécuniaire.
AMENDE (s'), verbe.

ANCHE, bec plat d'instrument de musique.
HANCHE, partie du corps.

ANTÉE, géant (mythologie).
ENTER, greffer.
HANTER, fréquenter (*vieux*).

ARE, mesure agraire.
ARRHES, gage d'un marché.
ART, méthode, talent.
HART, lien d'osier.

AULX, plur. de *ail.*
AUX, art. contracté.
EAU, liquide.
HAUT, élevé.

HO, OH, interjections.
OS, partie dure du corps.

AUTAN, vent.
AUTANT, adverbe.
OTANT, verbe *ôter.*

BAS, vêtement.
BAS, peu élevé, vil.
BAT, selle.
BAH, interjection.

CAHOT, saut de voiture.
CHAOS, confusion.

CANE, oiseau de basse-cour.
CANNE, bâton.
CANNES, ville des Alpes-Maritimes.

CÈNE, repas de Jésus-Christ.
SAINE, bonne.
SCÈNE, partie de théâtre.
SEINE, fleuve.

Etym.—(*a*) *Homonyme.*—De deux mots grecs : *homoïos*, semblable ; *onoma*, mot.

SEINE, filet.

CHAIR, muscles.
CHAIRE, tribune.
CHER, rivière, département.
CHER, aimé, coûteux.
CHÈRE (faire bonne).

DANS, préposition.
DAM, peine éternelle
DENT, petit os de la mâchoire.
DAN, cinquième fils de Jacob.

DIFFÉREND, débat.
DIFFÉRENT, autre.
DIFFÉRANT, verbe *différer*.

ECHO, son répété.
ECOT, quote-part.

FÊTE, solennité.
FAÎTE, sommet.
FAITES, verbe *faire*.

FOI, vertu cardinale.
FOIX, ville de l'Ariège.
FOIS, nombre.
FOIE, viscère sécrétant la bile.

FOND, base.
FOND, verbe *fondre*.
FONDS, sol, argent.
FONT, verbe *faire*.
FONTS, où l'on baptise.

GEAI, oiseau.
J'AI, verbe *avoir*.
JAIS, bitume noir et luisant.
JET, act. de jeter.

GRACE, secours.
GRASSE, fém. de *gras*.
GRASSE, ville des Alpes-Maritimes.

HAUTE, élevée.
HÔTE, celui qui loge.
HOTTE, panier.
OTE, verbe *ôter*.

LOCH, instr. (marine).
LOOCH, potion.
LOCKE, philosophe du XVIIe siècle.
LOQUE, guenille.

MAI, mois
MAIS, conjonction.
MES, adj. poss.
METS, aliment.
METS, verbe *mettre*.

MAUR (saint), bénédictin.
MAURE ou MORE, de Mauritanie.
MORD, verbe *mordre*.
MORS, fer de bride.
MORT, fin de la vie.

MOU, poumon de veau.
MOU, flasque.
MOUE, grimace.
MOÛT, vin doux.

PAN, partie de mur, de vêtement.
PAN, mesure.
PAN, onomatopée, bruit soudain.
PAON, oiseau.
PEND, verbe *pendre*.

POIDS, pesanteur.
POIS, légume.
POIX, résine.
POUAH, interjection.

ROUE, machine circulaire.
ROUE, verbe *rouer*.
ROUX, couleur

SAIN, non gâté, salubre.
SAINT, élu.
SEIN, partie de la poitrine.
SEING, signature.
CEINT, entouré.
CINQ, nombre.

TAIE, linge, pellicule.
TAIS, TAIT, verbe *taire*.
TÉ, fourneau, règle en T.
TES, adj. possessif.
TÊT, débris de vase
THÉ, boisson.

TAIN, étain sur une glace.
TAIN, ville de la Drôme.
TEINT, couleur, teinture.
TEINS, TEINT, verbe teindre.

THYM, plante odoriférante.
TIN, morceau de bois.
TINS, TINT, verbe *tenir*

TAN, écorce de chêne
TANT, tellement.
TAON, mouche.
TEMPS, époque, température.
T'EN, locut. pour *te en*.

TEND, TENDS, verbe *tendre*.

THON, poisson.
TON, adj. possessif.
Ton, degré de voix.
TONDS, verbe *tondre*.

VOIE, chemin.
VOIS, verbe *voir*.
VOIX, parole.

** 402 *bis*. Voici, comme exercice, les homonymes des cinq voyelles : *a, e, i, o, u*.

A—Faites un *a* majuscule ; il *a* tort ; Bossuet est né *à* Dijon ; j'ai pêché dans l'*A* près de Chambord (*Loir-et-Cher*); *ah !* que je souffre ! tu *as* raison ; *ha !* vous voilà !

E—Le mot soierie a deux *e* muets, j'*ai* acheté et payé ce livre hier ; *hé !* quelle perte ! *eh* bien ! qu'est-il arrivé ?

I—Mets les points sur les *i ;* si tu *y* penses, tu *y* passeras ; *hi ! hi ! hi !* il m'a battu ; je *hie*, tu *hies*, ils *hient*, c'est-à-dire que nous enfonçons des pavés avec la *hie ;* Amsterdam est bâti sur l'*Y ;* Saint-*Ay* (prononcez *i*) est près d'Orléans.

O—Rond comme un *o ;* souviens-toi, *ô* homme !... *oh !* tu ronges les *os !* où croissent les *aulx ?* il y a des *eaux* thermales *au haut* de cette butte ; *ho !* que c'est drôle !

U—Voici un tube en *u ; hu !* disait ce charretier ; dès que j'*eus* fini ; j'ai *eu* soin de lui ; qu'*eût*-il fait sans moi ? tu *hues* ceux qui te *huent*.

ARTICLE 2.—DES HOMOGRAPHES

403. On appelle *homographes* (*a*) des mots qui ont exactement le même orthographe, mais qui ont un sens différent, et quelquefois aussi une prononciation différente. Ex. : *Il* LAVE (de *laver*) et *la* LAVE (d'un volcan); *ils* PEIGNENT (du v. *peindre*); et *ils* PEIGNENT (du v. *peigner*); AFFLUENT (substantif) et *ils* AFFLUENT (verbe).

ACCEPTIONS, nous *acceptions*.
AFFECTIONS, nous *affections*.
AS, tu *as*.
BIS, une seconde fois.
CONTENT, je suis *content*.
CONVIENT, il *convient*.
EST, il *est*.
EXPÉDIENT, moyen.
FIER, arrogant.

ACCEPTIONS d'un mot.
AFFECTIONS, sentiments.
AS, carte à jouer
BIS (pain), entre brun et blanc.
CONTENT, ils *content*
CONVIENT, ils *convient*,
EST, point opposé à l'ouest.
EXPÉDIENT, ils *expédient*.
FIER, se *fier*.

Etym.—(*a*) *Homographe*.—De deux mots grecs : *homoios*, semblable ; *graphô*, j'écris.

FILS, enfant.	FILS, pluriel de *fil*.
GUISE, fantaisie.	GUISE, le duc de *Guise*.
INTENTIONS, projets, desseins.	INTENTIONS, du verbe *intenter*.
LACS, pièges.	LACS, étangs.
NÉGLIGENT, paresseux.	NÉGLIGENT, du verbe *négliger*.
OBJECTIONS, prétextes.	OBJECTIONS, du verbe *objecter*.
PARENT, de même famille.	PARENT, du verbe *parer*.
PORTIONS, parts.	PORTIONS, du verbe *porter*.
PRÉSIDENT, chef.	PRÉSIDENT, du verbe *présider*.
RÉSIDENT, celui qui *réside*.	RÉSIDENT, ils *résident*.
SENS, raison, les cinq *sens*.	SENS, tu *sens*.
VIOLENT, emporté.	VIOLENT, ils *violent* la loi.
VIS, pièce tournée en spirale.	VIS, tu *vis*.

ARTICLE 3.—DES PARONYMES

404. On appelle *paronymes* (*a*) des mots qui, sans avoir la même orthographe et la même prononciation, ont une certaine analogie entre eux par leur étymologie ou par leur forme. Ex.: *Aplanir* et *aplatir*, *avènement* et *événement*, *sectaire* et *sectateur*.

ACCIDENT, événement fortuit, malheur.	INCIDENT, événement secondaire, inattendu.
AÉROMÈTRE, instrument pour mesurer la densité de l'air.	ARÉOMÈTRE, pèse-liqueur.
AFFILER, aiguiser.	EFFILER, défaire un tissu.
AMNISTIE, pardon général.	ARMISTICE, suspension d'armes
ANOBLIR, donner des titres de noblesse.	ENNOBLIR, rendre plus élevé, plus méritoire.
APURER, vérifier, régler un compte.	EPURER, rendre pur ou plus pur.
BIOGRAPHIE, récit de la vie d'une personne.	BIBLIOGRAPHIE, connaissance des livres.
CHANTEUR, habile dans le chant ordinaire.	CHANTRE, qui fait profession de chanter à l'église.
COASSER, se dit en parlant du cri des grenouilles.	CROASSER, se dit en parlant du cri des corbeaux.
COLORIÉ, où l'on a appliqué des couleurs.	COLORÉ, qui a des couleurs vives.
CONJECTURE, jugement probable.	CONJONCTURE, circonstance.
CONSOMMER, achever, détruire par l'usage, utilement.	CONSUMER, user, détruire sans avantage.
DISCUTER, débattre le pour et le contre.	DISPUTER, contester, rivaliser.
ECLAIRCIR, rendre net, évident.	ECLAIRER, jeter de la lumière.

Etym.—(*a*) *Paronyme*—De deux mots grecs : *para*, auprès ; *onoma*, mot.

EGALISER, ne se dit que des chose.	EGALER, se dit des personnes et des choses.
EMINENT, haut, élevé.	IMMINENT, menaçant et prochain.
ERUPTION, sortie prompte.	IRRUPTION, entrée soudaine.
EVOQUER, faire apparaître.	INVOQUER, appeler à son aide.
EXPORTATION, action de porter des marchandises hors d'un pays.	IMPORTATION, action de faire entrer des marchandises dans un pays.
GRADÉ, qui a un grade militaire.	GRADUÉ, qui a obtenu un grade dans une faculté.
INFECTER, gâter communiquer quelque chose de puant, de contagieux.	INFESTER, ravager, désoler par des actes de brigandage.
MATINAL, qui s'est levé matin, sans en avoir l'habitude.	MATINEUX, qui a l'habitude de se lever matin.
PLIER, mettre en double par plis.	PLOYER, courber, mettre en forme d'arc.
RECOUVRER, rentrer en possession.	RECOUVRIR, couvrir de nouveau.
REPARTIR, répliquer.	RÉPARTIR, partager.
TEMPOREL, matériel, périssable	TEMPORAIRE, qui n'est que pour un temps.
VENIMEUX, qui a du venin.	VÉNÉNEUX, qui contient du poison.

Une connaissance imparfaite de la langue expose à employer les paronymes les uns pour les autres, et à faire ainsi des fautes grossières.

ARTICLE 4.—DES SYNONYMES

405. On appelle *synonymes* (*a*) des mots qui ont à peu près la même signification. Ex.: *Emportement*, *colère* et *courroux* ; *fort*, *robuste* et *vigoureux* ; *souhaiter*, *vouloir*, *désirer* et *convoiter*, etc.

405 *bis*. Il n'y a pas, à vrai dire, de mots qui soient parfaitement synonymes. Ainsi, les cinq adjectifs : *indolent*, *nonchalant*, *négligent*, *paresseux*, *fainéant*, expriment un défaut contraire à l'amour du travail. C'est là l'idée commune qui permet de les employer l'un pour l'autre, lorsqu'on veut blâmer en général ce défaut. Mais si l'on veut préciser le sens de ces termes, chacun d'eux se présente avec une nuance spéciale. On est INDOLENT par défaut de *sensibilité* ; NONCHA-

Etym.—(*a*) *Synonyme*.—De deux mots grecs : *sun*, ensemble ; *onoma*, mot.

LANT par défaut d'*ardeur ;* NÉGLIGENT par défaut de *soin ;* PARESSEUX par défaut *d'action ;* FAINÉANT par *antipathie de la peine.*

ARTICLE 5.—DES ONOMATOPÉES

406. On appelle *onomatopées* (*a*) des mots qui imitent, par la prononciation, certains bruits particuliers de la nature ou de la vie extérieure. Ex.: *Claque, glouglou, tic tac.*

ABOYER. Imité du cri du chien.
BÊLER. Formé du cri de la brebis.
— BEUGLER. Formé du mugissement du bœuf,
— BROUHAHA. Bruit confus de diverses choses.
CHUCHOTER. Imité du bruit de bouche de ceux qui parlent bas.
— CLAPOTAGE. Tiré du bruit produit par l'agitation légère des
CLIQUETIS. Imité du bruit que font les armes. [vagues.
— COQUERICO. Exprime le chant du coq.
COUCOU. Tiré du cri de l'oiseau de ce nom. [effort.
CRAQUER Imité du bruit d'une chose qui se rompt avec
— CRIC CRAC. Exprime le bruit que fait une chose en se déchi-
— CRINCRIN. Se dit quelquefois d'un mauvais violon [rant.
FANFARE. Tiré du son grave des instruments en cuivre.
FRACAS. Grand bruit résultant de rupture violente.
HURLER. Rappelle le cri prolongé du loup.
MIAULER. Formé du cri du chat.
— PATATRAS. Imité du bruit d'un corps qui tombe avec fracas.
— ROUCOULER. Formé du cri de la tourterelle.
TAC TAC. Exprime un bruit réglé qui se renouvelle à temps
— TINTAMARRE. Bruit éclatant et confus. [égaux.

ARTICLE 6.—DU NÉOLOGISME.—DE L'ARCHAÏSME

407. On appellle *néologisme* (*b*) une expression nouvelle.

Le néologisme est bon quand il est nécessaire pour exprimer une idée nouvelle, et qu'il est heureusement formé. Ainsi : *Invalidation, communisme, locomotive, nihilisme,* etc., ont été pendant un certain temps des néologismes ; aujourd'hui l'usage les a adoptés, et l'Académie les a même reçus dans son Dictionnaire.

407 *bis.* L'*archaïsme* (*c*) consiste dans l'emploi de mots anciens et de locutions surannées Ex : *Moult*

Etym.—(*a*) *Onomatopée.*—De deux mots grecs : *onoma,* nom ; *poi'ô,* je fais.
(*b*) *Néologisme.*—De deux mots grecs : *néos,* nouveau ; *logos,* langage.
(*c*) *Archaïsme.*—Du grec *arkaïos,* ancien.

pour *beaucoup ; oncques*, pour *jamais ; à cause que*, pour *parce que*.

On ne doit user des archaïsmes qu'avec une grande réserve.

ARTICLE 7.—DES LOCUTIONS VICIEUSES

407 *ter*. Les deux fautes les plus opposées à la correction du langage sont : le barbarisme et le solécisme.

Le *barbarisme* (*a*) consiste à se servir d'un mot qui n'existe pas dans la langue, ou à l'employer dans un sens inusité. Ex. : *Visage rébarbaratif* pour *rébarbatif*, *une ville conséquente* pour *une ville importante*.

Le *néologisme vicieux* peut être considéré comme un vrai barbarisme.

Le *solécisme* (*b*) consiste à violer une règle de la syntaxe. Ex. : *Le livre* QUE *vous m'avez parlé*, pour *le livre* DONT *vous m'avez parlé*.

LOCUTIONS VICIEUSES

Ne dites pas :	*Dites :*
Abîmer son habit.	Salir, froisser, gâter son habit.
A bonne heure.	De bonne heure.
Agoniser d'injures.	Accabler d'injures.
Allé (je me suis *en*).	Je m'en suis allé.
Après (la clef est) la porte.	La clef est à la porte.
Aréonaute, aréostat.	Aéronaute, aérostat.
A revoir (en quittant quelqu'un).	Au revoir.
Attention (une faute d').	Une faute d'inattention.
Avec un poulet (j'ai déjeuné).	J'ai déjeuné d'un poulet.
Bon marché (acheter, vendre).	Acheter, vendre à bon marché.
Cacaphonie.	Cacophonie.
Centaure (voix de).	Voix de stentor.
Chrétièneté.	Chrétienté.
Colaphane.	Colophane.
Colidor.	Corridor.
Combien (le) du mois ?	Quel quantième du mois avons-nous ?
Comme de juste.	Comme il est juste.
Compte (je) *de* partir.	Je compte partir.

Etym.—(*a*) *Barbarisme.*—Du latin *barbarismus*, de *barbarus*, barbare.
(*b*) *Solécisme.*—Du latin *solœcismus*, formé d'un mot grec signifiant employer des locutions vicieuses comme les habitants de Soles (*Soloi*), colonie athénienne de Cilicie.

Confusionnez (vous me).	Vous me couvrez de confusion.
Conséquente (affaire).	Affaire importante.
Contre (être placé) quelqu'un.	Etre placé près de quelqu'un.
Contrevention.	Contravention.
Couvé (œuf) (gâté).	Œuf couvi.
Crainte qu'il se fâche.	De crainte qu'il ne se fâche.
Curer la vaisselle.	Ecurer la vaisselle.
Décommander.	Contremander.
Demander excuse.	Faire des excuses, demander pardon.
Deviens (j'en).	J'en viens.
Disputent (ils se).	Ils se querellent.
Elexir.	Elixir.
Embêter.	Ennuyer.
Embrouillamini.	Brouillamini.
Enflammation.	Inflammation.
En outre de cela.	Outre cela.
Espère (j') que j'ai bien travaillé.	J'aime à croire que j'ai bien travaillé.
Espérez un peu.	Attendez un peu.
Et puis après vous viendrez.	Puis vous viendrez.
Faire à la balle.	Jouer à la balle.
Faire ses embarras.	Faire de l'embarras.
Gisier ou *gigier.*	Gésier.
Jouir d'une mauvaise santé.	Avoir une mauvaise santé.
Linceuil.	Linceul.
Mécredi.	Mercredi.
Moment ici (dans ce).	Dans ce moment ci.
Observerai (je vous) que.	Je vous ferai observer que.
Pire (tant).	Tant pis.
Pris (l'idée lui *a*).	L'idée lui est venue.
Promener (allons).	Allons nous promener.
Promets (je vous) que c'est vrai.	Je vous assure que c'est vrai.
Quoique cela.	Malgré cela.
Rappelle (je m'en).	Je m'en souviens, je me le rappelle.
Rébarbaratif.	Rébarbatif.
Récipissé.	Récépissé.
Recouvert (il a) la santé.	Il a recouvré la santé.
Saigner au nez.	Saigner du nez.
Semaine (la) *qui vient.*	La semaine prochaine.
Se changer de vêtements.	Changer de vêtements.
Se substanter.	Se sustenter.
Sont (trois et deux) cinq.	Trois et deux font cinq.
Soupoudrer.	Saupoudrer.
Sourd et muet.	Sourd-muet.
Sucrez-vous.	Prenez du sucre.
Suis été (je) le voir.	Je suis allé le voir, *ou* j'ai été le voir.

Trésoriser.	Thésauriser.
Un dinde rôti.	Une dinde rôtie.
Un quelqu'un, *un* chacun.	Quelqu'un, chacun.
Vermichelle.	Vermicelle.
Vessicatoire ou *visicatoire.*	Vésicatoire.
Violonchelle.	Violoncelle.

CHAPITRE VI

DE LA CONSTRUCTION

** 410. La *construction* (*a*) n'est autre chose que l'ordre, l'arrangement, la disposition que l'on donne aux mots dans le discours.

** 411. On distingue cinq sortes de constructions : la construction directe, l'inversion, l'ellipse, le pléonasme et la syllepse. Les quatre dernières sont appelées *figures de grammaire.*

** 412. La construction *directe* est celle dans laquelle les mots sont placés selon l'ordre naturel des opérations de notre esprit ; alors le sujet se présente le premier avec ses compléments, le verbe ensuite ou l'attribut, avec leurs compléments : *Les fameuses* MINES *d'or de la Californie et de l'Australie* SONT *maintenant* CONNUES *de tout le monde.*

** 413. L'*inversion* (*b*) est la construction dans laquelle les mots ne se présentent pas dans l'ordre naturel : *Vive le* TRAVAIL ! *disent* LES ÉLÈVES *studieux.*

*** 414. L'inversion est, dans bien des cas, une loi imposée par l'usage ; souvent aussi, sans qu'elle soit de rigueur, elle donne au style plus d'élégance et d'énergie.

Ex. : *Nous écoutons volontiers les conseils que* NOUS DONNENT CEUX *qui sont préposés à notre éducation.* Ici la construction directe ôterait à la phrase toute son élégance.

** 410. *Qu'est-ce que la construction ?*
** 411. *Combien distingue-t-on de sortes de constructions ?*
** 412. *Qu'est-ce que la construction directe ?*
** 413. *Qu'est-ce que l'inversion ?*
*** 414. *Pourquoi emploie-t-on l'inversion ?*

(*a*) *Construction*, de deux mots latins qui veulent dire *bâtir avec.*
(*b*) *Inversion*, d'un mot latin qui veut dire *renversement.*

** 415. L'*ellipse* (*a*) est une construction dans laquelle, pour rendre le discours plus concis et plus vif, on supprime quelques mots que la grammaire regarderait comme nécessaires. Ex. : *Le brave* SE CONNAÎT *dans le combat ; le sage, dans la colère ; l'ami, dans le besoin.*

*** 416. Pour que l'ellipse soit permise, il faut que les mots sous-entendus puissent être facilement suppléés.

D'après ce principe, les vers suivants sont vicieux :

*J'*EUSSE ÉTÉ *près du Gange esclave des faux dieux,*
Chrétienne dans Paris, musulmane en ces lieux.

Le verbe que sous-entend l'auteur devant *musulmane* est *je suis*, tandis que, selon la grammaire, ce devrait être *j'eusse été.*

** 417. Le *pléonasme* (*b*) n'est autre chose que la répétition d'une idée, pour donner à la phrase plus de clarté ou plus d'énergie : *Je l'ai* VU, VU *de mes propres yeux.*

** 418. Le pléonasme est vicieux quand il ne donne ni plus de clarté, ni plus d'énergie au discours.

En voici quelques exemples : VOYONS VOIR *votre montre ; on l'a* FORCÉ *d'entrer* MALGRÉ *lui ; voyez ce* CADAVRE INANIMÉ, *étendu* SANS VIE *sur le sable ;* RECULEZ *un peu* EN ARRIÈRE ; etc.

** 419. La *syllepse* (*c*) consiste à faire accorder un mot avec l'idée qui domine dans l'esprit plutôt qu'avec le mot de la phrase auquel il se rapporte grammaticalement.

Ex. *La plupart des solitaires* S'OCCUPAIENT *de travaux manuels ; le reste se* LIVRAIENT *à la contemplation.* La règle générale demanderait ici les verbes au singulier, à cause de leurs sujets grammaticaux *la plupart, le reste ;* mais par syllepse on fait accorder avec le complément déterminatif *solitaires.*

** 415. *Qu'est-ce que l'ellipse ?*
*** 416. *Que faut-il pour que l'ellipse soit permise ?*
** 417. *Qu'est-ce que le pléonasme ?*
** 418. *Quand est-ce que le pléonasme est vicieux ?*
** 419. *En quoi consiste la syllepse ?*

(*a*) *Ellipse*, d'un mot grec qui veut dire *omission, manque.*
(*b*) *Pléonasme*, d'un mot grec qui veut dire, *abondance, trop plein.*
(*c*) *Syllepse*, de deux mots grecs qui veulent dire *je comprends, je prends avec.*

CHAPITRE VII

NOTIONS D'ANALYSE GRAMMATICALE.

ARTICLE 1er.—NOTIONS PRÉLIMINAIRES

** 420. *Analyser* (*a*), c'est décomposer un tout en ses parties, pour les examiner l'une après l'autre. Nous nous occuperons d'abord de l'*analyse grammaticale* puis de l'*analyse logique*.

* 421. L'*analyse grammaticale* consiste à décomposer les phrases, pour en étudier séparément tous les mots exprimés, ou nécessairement sous-entendus.

* 422. Pour analyser grammaticalement les mots d'une phrase, il faut dire de chacun la nature, l'espèce, les modifications et la fonction.

* 423. Dire la *nature* d'un mot, c'est faire connaître à quelle partie du discours il appartient ; c'est indiquer si ce mot est un *nom*, un *adjectif*, un *pronom*, etc.

* 424. Dire l'*espèce* d'un mot, c'est indiquer la subdivision à laquelle il appartient dans chaque partie du discours ; c'est dire, par exemple, si ce mot est un nom *commun* ou un nom *propre*, un adjectif *qualificatif* ou un adjectif *numéral*, etc.

* 425. Dire les *modifications* d'un mot, c'est en faire connaître les divers accidents, tels que le *genre* et le *nombre*, dans le nom ; le *genre*, le *nombre* et la *personne*, dans le pronom, etc.

* 426. Dire enfin la *fonction* d'un mot, c'est indiquer le rôle qu'il remplit dans la phrase où il se trouve ; c'est dire, par exemple, pour le nom, s'il est *sujet*, *attribut*, *complément direct*, *complément indirect*, etc.; pour l'adjectif, s'il *explique* ou s'il *détermine*, etc.

ARTICLE 2.—ANALYSE DU NOM

* 427. Pour analyser le nom, il faut dire quatre choses : 1° si c'est un nom commun ou un nom propre ; 2° s'il est du mas-

---

** 420. *Qu'est-ce qu'analyser ?*
* 421. *En quoi consiste l'analyse grammaticale ?*
* 422. *Qu'y a-t-il à dire pour analyser les mots d'une phrase ?*
* 423. *Qu'est-ce que dire la nature d'un mot ?*
* 424. *Qu'est-ce que dire l'espèce d'un mot ?*
* 425. *Qu'est-ce que dire les modifications d'un mot ?*
* 426. *Qu'est-ce que dire la fonction d'un mot ?*
* 427. *Que faut-il dire pour analyser le nom ?*

(*a*) *Analyser*, de deux mots grecs qui veulent dire *dissoudre de nouveau*.

culin ou du féminin ; 3° s'il est au singulier ou au pluriel ; 4° s'il est sujet, attribut, complément déterminatif ou explicatif, complément direct, complément indirect, ou mis en apostrophe.

Pierre donne l'aumône aux pauvres.

Pierre	Nom propre d'homme, masc. sing , suj. de *donne.*
aumône	Nom com. fém. sing., compl. direct de *donne.*
pauvres	Nom com. masc. plur., compl. indirect de *donne.*

* 428. Un nom est mis en *apostrophe* ou employé au vocatif quand on le prononce simplement pour appeler la personne à qui l'on s'adresse. Ex.: *Mes enfants, venez ici.*

* 429. Le nom peut aussi être employé comme *attribut*, c'est-à-dire qu'il peut exprimer la manière d'être du sujet ; alors il joue le rôle d'un adjectif. Ex.: *Le mensonge est un* VICE.

vice	Nom comm. masc. sing , attribut de *mensonge.*

ARTICLE 3.—ANALYSE DE L'ARTICLE

* 430. Pour analyser l'article, il faut dire : 1° s'il est simple ou contracté ; 2° s'il est au masculin ou au féminin ; 3° s'il est au singulier ou au pluriel ; 4° quel nom il détermine.

Pierre donne l'aumône aux pauvres.

l' pour *la*	Art. simp. fém. sing., détermine *aumône.*
aux	Art. contr. pour *à les.*
les	Art. simp. masc. plur., détermine *pauvres.*

ARTICLE 4.—ANALYSE DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF

* 431. Pour analyser l'adjectif qualificatif, on dira : 1° s'il est au masculin ou au féminin ; 2° s'il est au singulier ou au pluriel ; 3° quel mot il qualifie, ou de quel mot il est attribut.

Ce bon père et cette tendre mère sont heureux.

bon	Adj. qual. masc. sing., qualifie *père.*
tendre	Adj. qual. fém. sing., qualifie *mère.*
heureux	Adj. qual. masc. plur., attr. de *père* et de *mère.*

** 432. L'adjectif qualificatif peut être quelquefois employé comme substantif. Ex.: *Le superflu n'est pas le nécessaire.*

superflu	Adj. qual. empl. subst. masc. sing., suj. de *est.*
nécessaire	Adj. qual. empl. subst. masc. sing, attr. de *superflu.*

---

* 428. *Quand est-ce qu'un nom est mis en apostrophe ?*
* 429. *Le nom ne peut-il pas être employé comme attribut ?*
* 430. *Que faut-il dire pour analyser l'article ?*
* 431. *Que faut-il dire pour analyser l'adjectif qualificatif ?*
** 432. *L'adjectif qualificatif ne peut-il pas être employé substantivement ?*

ARTICLE 5.—ANALYSE DE L'ADJECTIF DÉTERMINATIF

* 433 Pour analyser l'adjectif déterminatif, on dira : 1° s'il est démonstratif, possessif, indéfini ou numéral ; et, dans ce dernier cas, s'il est cardinal ou ordinal ; 2° s'il est au masculin ou au féminin ; 3° s'il est au singulier ou au pluriel ; 4° enfin, quel mot il détermine, ou de quel mot il est attribut.

Aucun de ces vingt volumes ne manque dans ma seconde collection.

Aucun	Adj. ind. masc. sing., dét. *volume* sous-entendu.
ces	Adj. démonst. masc. plur., dét. *volumes.*
vingt	Adj. num. card. masc. plur., dét. *volumes* (par une idée de nombre).
ma	Adj. poss. fém. sing., dét *collection.*
seconde	Adj. num. ordin. fém. sing., dét. *collection* (par une idée d'ordre).

ARTICLE 6.—ANALYSE DU PRONOM

* 434. Pour analyser le pronom, on dira : 1° s'il est personnel, possessif, démonstratif, conjonctif ou indéfini ; 2° s'il est de la première, de la deuxième ou de la troisième personne ; 3° s'il est au masculin ou au féminin ; 4° s'il est au singulier ou au pluriel ; 5° s'il est sujet, complément déterminatif, explicatif, direct, indirect, attribut, ou mis en apostrophe.

Quelqu'un m'a dit que ta maison et la mienne sont celles que tu aimes le plus.

Quelqu'un	Pron. (*a*) indéf. 3e pers. masc. sing., suj. de *a dit.*
m' pour *me*	Pron. pers. 1re pers. masc. sing., c. indir. de *a dit.*
la mienne	Pron. (*a*) poss. 3e pers. fém. sing., sujet partiel de *sont.*
celles	Pronom dém. 3e pers. fém. plur., att. de *maison* et de *la mienne.*
que	Pron. conj. 3e pers. fém. plur., compl. dir. de *aimes.*
tu	Pron. pers. 2e pers. masc. sing., sujet de *aimes.*

** 435. Le mot *il*, employé dans la conjugaison des verbes unipersonnels, n'est, suivant la plupart des grammairiens, qu'un sujet apparent, que l'on classe parmi les pronoms indéfinis. Le sujet réel se présente sous forme de complément direct.

Il faut qu'il pleuve.

Il	Pron. indéf. 3e pers. masc. sing., suj. apparent de *faut.*
il	Pron. indéf. 3e pers. masc. sing., sujet apparent de *pleuve.*

---

* 433. *Que faut-il dire pour analyser l'adjectif déterminatif ?*
* 434. *Que faut-il dire pour analyser le pronom ?*
** 435. *Quelle est la fonction du mot* il *dans les verbes unipersonnels ?*

Le sujet réel de *faut*, c'est *qu'il pleuve ;* et celui de *pleuve* c'est un nom sous-entendu ou implicitement renfermé dans le verbe (*de l'eau, de la pluie*, etc.).

ARTICLE 7.—ANALYSE DU VERBE

* 436. Pour analyser le verbe, on doit dire : 1° s'il est substantif, transitif, passif, intransitif, réfléchi ou unipersonnel ; 2° s'il est de la 1re, de la 2e, de la 3e, ou de la 4e conjugaison ; 3° s'il est à l'infinitif, à l'indicatif, au conditionnel, à l'impératif ou au subjonctif ; 4° s'il est au présent, au passé ou au futur ; 5° s'il est à la 1re, à la 2e ou à la 3e personne ; 6° enfin, s'il est au singulier ou au pluriel.

Quand il s'agit d'un temps de l'infinitif, à la place de ces deux derniers articles, on dit si le verbe est sujet, complément ou attribut.

Il faudrait que je m'informasse du prix de la ferme qui a été mise en vente hier ; elle est très belle ; venez la voir avec moi.

Faudrait	Verbe unip., 3e conj., prés. du condit., 3e pers. du sing.
informasse	Verbe réfl., 1re conj., imparf. du subj., 1re pers. du sing.
a été mise	Verbe pass., 4e conj., passé indét., 3e pers. du sing.
est	Verbe subst., 4e conj. prés. de l'ind., 3e pers. du sing., lie l'attribut *belle* au sujet *elle*.
venez	Verbe intr. 2e conj., prés. de l'impér., 2e pers. du plur. (Il a pour sujet *vous* sous-entendu.)
voir	Verbe trans., 3e conj , prés. de l'inf., compl. ind. de *venez* (*venez* POUR *la voir*).

Mépriser n'est pas répondre.

Mépriser	Verbe intr., 1re conjug., prés. de l'inf., sujet de *est*.
répondre	Verbe intr., 4e conj., prés. de l inf., attr.de *mépriser*.

ARTICLE 8.—ANALYSE DU PARTICIPE

* 437. Le participe présent s'analyse comme un verbe au mode infinitif. Le participe passé employé avec *avoir* ou *être*, se joint à l'auxiliaire, et l'on analyse la forme verbale qui en résulte ; lorsqu'il est employé seul on l'analyse comme un simple adjectif qualificatif, en le dénommant *participe adjectif.*

Excités par l'émulation et travaillant avec ordre, ces élèves ont obtenu des succès.

Excités	Part. adj., masc. plur., c. explicatif d'*élèves*.
travaillant	Verbe intr., 1re conj , part. pr. c. explicatif d'*élèves*.
ont obtenu	Verbe trans., 2e conj., passé ind., 3e pers. du plur.

* 436. *Que faut-il faire pour analyser le verbe ?*
* 437. *Comment s'analysent les deux participes ?*

ARTICLE 9.—ANALYSE DES INVARIABLES

* 438. Pour analyser l'adverbe, il faut dire : 1° si c'est un adverbe ou une locution adverbiale (de lieu, de manière, de quantité, etc.) ; 2° quel mot il modifie ou complète.

Vous viendrez sans doute ici demain.

Sans doute Loc. adv. (de doute), modifie *viendrez.*
ici Adv. (de lieu), c. circonstanciel de *viendrez.*
demain Adv. (de temps), c. circonstanciel de *viendrez.*

** 439. Certains adverbes, tels que *beaucoup, peu, autant, plus,* etc., peuvent quelquefois être employés comme noms collectifs, et être sujets, compléments ou attributs ; alors ils ne sont pas censés modifier.

Ils étaient trop peu ; beaucoup de monde s'en aperçut.

peu Adv. (de quantité), empl. comme nom, attrib. de *ils.*
beaucoup Adv. (de quant.), empl. comme nom, suj. (grammat.) de *aperçut.*

* 440. Pour analyser la préposition, il faut dire : 1° si c'est une préposition ou une locution prépositive ; 2° quels mots elle met en rapport.

Pour aller de Montréal à Québec, ne passe-t-on pas près de Maskinongé ?

Pour Prép. fait rapporter *aller* à *passe.*
de Prép. fait rapporter *Montréal* à *aller.*
à Prép. fait rapporter *Québec* à *aller.*
près de Loc. prép. fait rapporter *Maskinongé* à *passe.*

* 441. Pour analyser la conjonction, on dit : 1° si c'est une conjonction ou une locution conjonctive ; 2° quels éléments du discours elle joint.

Pour l'interjection on dit seulement si c'est une interjection ou une locution interjective.

Ah ! s'ils me voyaient, je serais à l'amende.

Ah ! Interjection.
s' pour *si* Conjonction qui unit deux propositions.

---

* 438. *Que faut-il dire pour analyser l'adverbe ?*
** 439. *Certains adverbes ne peuvent-ils pas être employés comme noms collectifs ?*
* 440. *Que faut-il dire pour analyser la préposition ?*
* 441. *Que faut-il dire pour analyser la conjonction et l'interjection ?*

ARTICLE 10.—ANALYSE DES FIGURES DE GRAMMAIRE

** 442. On appelle *figures* de grammaire certaines constructions ou certaines manières de s'exprimer qui s'écartent des règles ordinaires ; ce sont : l'inversion, l'ellipse, le pléonasme et la syllepse.

** 443. L'*inversion* est le changement dans l'ordre naturel des mots. Ex.: *Bénis sois nos bienfaiteurs ! disaient ces orphelins*, pour : *Ces orphelins disaient : Que nos bienfaiteurs soient bénis !*

** 444. L'*ellipse* n'est autre chose que la suppression de certains mots dans une phrase. Dans la pratique, on n'analyse pas les mots ellipsés ; on se borne à les mentionner. Ex.:

1° *Se sauve qui peut* équivaut à : *Il faut que celui* QUI *le* PEUT SE SAUVE.

2° *Je vous aime comme mon père*, peut se compléter de deux manières : *Je vous aime* COMME MON PÈRE *vous aime ;* ou bien : *Je vous aime* COMME *j'aime* MON PÈRE.

3° *Montréal, rue Ste-Catherine, 754 ;* ce qui peut se rendre par *A Montréal, dans la* RUE *du nom de* STE-CATHERINE, *au numéro* 754.

** 445. Le *pléonasme* n'est autre chose que la répétition d'une idée pour donner à la phrase plus de clarté ou plus d'énergie. Les mots employés par pléonasme s'analysent comme les autres.

MOI-MÊME, *j'en suis sûr, très sûr.*

Moi-même Loc. pron. pers. 1re pers. masc. sing., suj. de *suis*, employé par pléon.

sûr Adj. qual. masc. sing., attr. de *je*, répété par pléon.

** 446. La *syllepse* est une figure par laquelle un mot s'accorde avec l'idée qui domine dans l'esprit, plutôt qu'avec le mot de la phrase auquel il se rapporte grammaticalement.

Pour l'analyser, il faut indiquer ces deux particularités.

La plupart des hommes ne vivent que pour le temps.

Plupart Nom com. fém. sing., sujet gramm. de *vivent*.

hommes Nom comm. masc. plur., compl. dét. de *la plupart*, et suj. sylleptique de *vivent*.

** 442. *Qu'est-ce que les figures de grammaire ?*
** 443. *Qu'est-ce que l'inversion ?*
** 444. *Qu'est-ce que l'ellipse et comment l'analyse-t-on ?*
** 445. *Qu'est-ce que le pléonasme et comment l'analyse-t-on ?*
** 446. *Qu'est-ce que la syllepse et comment l'analyse-t-on ?*

TABLEAU SYNOPTIQUE D'ANALYSE GRAMMATICALE

- **Nom** . . . { comm. / propre. } { masc / fém. } { sing. / plur. } { sujet de... / compl. dét. ou c. explic. / compl dir. de... [de... / compl. ind. de. . / attribut de... / au vocatif.
- **Article**. . { simple. / cont. pr. } { masc. / fém. } { sing. / plur. } { détermine...
- **Adjectif**. { qualific. } { masc. / fém. } { sing. / plur. } { qualifie... / attribut de ..
- **Adjectif** { démonst. / possess. / indéfini. } { masc. / fém. } { sing. / plur. } { détermine... / attribut de...
- **Adjectif**. { numér. } { card. / ord. } { masc. / fém. } { sing. / plur. } { détermine...
- **Pronom**. { personn. / possess. / démonst. / conjonct. / indéfini. } { 1re p. / 2e p. / 3e p. } { masc. / fém. } { sing. / plur. } { sujet de... / c.dét.c.exp.de. / c. direct de... / c. indir. de... / attribut de... / au vocatif.
- **Verbe** . . { subst. / transit. / passif. / intrans. / réfléchi. / unipers. } { 1re cg. / 2e cg. / 3e cg. / 4e cg. } { indic. / cond. / impér. / subj. } { prés. / imparf. / p. dét. / p. ind. / p.-q.-p. / fut. etc. } { 1re pers. / 2e pers. / 3e pers. } { sing. / plur.
- **Verbe** . . { infinitif . . . . . { part. pr. / présent. / passé. } { sujet de... / c.déterm.de.. / c.dir.ou in.de. / attribut de...
- **Adverbe.** (Locution adv.) { (de temps.) / (de lieu.) / (de manière.) / (de quantité.) / (de, etc.) } { modifie... / (sujet de. .) / (compl. dir. de...) / (compl. indr. de...) / (attrib. de...)
- **Préposition** (Locut. prép.) { fait rapporter... à... / (employé par euphonie.)
- **Conjonction.** (Locution conj.)
- **Interjection.** (Locution interj.)

ARTICLE 11

MODÈLE D'ANALYSE GRAMMATICALE

Heureux et sage l'enfant qui dit en s'éveillant : " Je veux être aujourd'hui meilleur que je n'étais hier."

Heureux	Adj. qual. masc. sing., 1er attr. de *enfant.*
et	Conj. liant deux attributs.
sage	Adj. qual. masc. sing., 2e attr. de *enfant.*
l' pour *le*	Art. simp. masc. sing., dét. *enfant.*
enfant	Nom com. masc. sing., suj. de *est* sous-entendu.
qui	Pron. conj. 3e pers. masc. sing., suj. de *dit.*
dit	Verbe trans., 4e conj. prés. de l'ind., 3e pers. sing., il a pour compl. direct : *Je veux être aujourd hui meilleur que je n'étais hier.*
en	Prép. fait rapp. *éveillant* à *dit.*
s' pour *se*	Pron. pers. 3e pers. masc. sing., compl. dir. de *éveillant.*
éveillant	Verbe réfl., 1re conj. part. prés., compl. ind. de *dit.*
Je	Pron. pers., 1re pers. masc. sing. sujet de *veux.*
veux	Verbe trans., 3e conj. prés. de l'ind., 1re pers. sing.
être	Verbe subst., 4e conj. prés. de l'infin., compl. dir. de *veux.*
aujourd'hui	Adv. (de temps) mod. *être meilleur.*
meilleur	Adj. qual. masc. sing., attr. de *je.*
que	Conj. liant deux propositions.
je	Pron. pers., 1re pers. masc. sing., suj. de *étais.*
n' pour *ne*	Adv. (de nég.) mod. *étais.*
étais	Verbe subst., 4e conj. imp. de l'ind., 1re pers. sing.
hier	Adv. (de temps) mod. *bon* sous-ent.

ARTICLE 12.—DU GALLICISME

*** 447. Le *gallicisme* (*a*) est une tournure, une locution, une manière de parler propre à la langue française. Pour l'analyser, ce qui est généralement très difficile, il faut le ramener, autant que possible, à une construction régulière.

Voici quelques exemples de gallicismes :

Il est arrivé un incendie (Un incendie est arrivé).
Il est arrivé des voyageurs (Des voyageurs *sont arrivés*).
Il lui faut cette place (Cette place lui faut, c-à-d. *lui manque*.
Il convient que je parle moi-même (Que je parle moi-même convient.
Il a beau se débattre (Il a beau *jeu* pour se débattre).

*** 447. *Qu'est-ce que le gallicisme ?*

(*a*) *Gallicisme*, d'un mot latin *gallicus* qui veut dire *expression gauloise.*

Si tant est qu'il ait voulu nous tuer (Si *cela*, qu'il ait voulu nous tuer, est tant).
Il en impose, il m'en veut (*En*, pron. pers 3e pers. masc. sing., employé d'une manière absolu [*c'est-à-dire ne se rapportant à rien d'exprimé*], compl. ind. de *impose*, de *veut*).
Il y allait de mon honneur (*Ce qui dépend* de mon honneur y allait ; *y*, pron. pers. 3e pers. masc. sing., empl. d'une manière absolue, compl. ind de *allait*).
Voilà la chose la plus importante (*Vois là* la chose *qui est* la plus importante *chose*).
C'est à vous qu'il a écrit (C'est *vrai* qu'il a écrit à vous, ou simplement " il vous a écrit")
N'est-ce pas une honte de mentir (De mentir, n'est-ce pas [*n'est-il pas*] une honte) ?
Il fut laissé comme mort (Il fut laissé comme *un homme* mort *est laissé*).
Il les a vus mourir (*Les*, pron..., compl. direct de *a vus ; mourir*, verbe intr..., attribut de *les ;* il a vu *eux mourant, qui mouraient*).
Tu ne fais que courir (*Ne que*, loc. adv. [de restriction] mod. *fais ; courir*, verbe intr..., compl. dir. de *fais*).
C'est une parole célèbre que celle-ci (*Celle-ci*, pron. dém...., sujet de *est*, rép. par pléon.: *Celle-ci, c'est une parole célèbre*).
Il y a deux ans qu'il est parti (Il y a, *il est, cela est*, deux ans *sont* [*écoulés depuis*] qu'il est parti).

Gallicismes formés par les verbes unipersonnels.

Il faut une réponse.	Il (*cela*), une réponse faut (*est nécessaire*).
Il faut répondre.	Il, répondre faut (*est nécessaire*).
Il faut que vous répondiez.	Il, que vous répondiez faut (*est nécessaire*).
Il est arrivé de grands malheurs.	Il, de grands malheurs sont arrivés.
Il est doux de pardonner.	Il, (de) pardonner est doux.
Il est utile que vous partiez.	Il, que vous partiez est utile.

Gallicismes formés par le pronom CE *suivi du verbe* ÊTRE.

C'est un honnête homme.	Ce (*cet homme*) est un honnête homme.
C'était merveille de l'entendre.	Ce, (de) l'entendre était merveille.
C'est vous à qui je parle.	Ce (*celui*) à qui je parle est vous.
C'est à vous que je parle.	Ce (*cela*) que je parle à vous est *vrai*.

Les expressions *c'est... qui, c'est... que, c'était... qui, c'était... que*, sont des gallicismes très fréquents qui s'emploient pour attirer l'attention sur le terme placé en tête de la phrase.

Gallicismes particuliers.

J'ai de bonnes raisons à lui donner.	J'ai à donner à lui de bonnes raisons.
Il a beau protester.	Il a beau *jeu pour* protester.
Il l'a échappé belle.	Il l'a échappé *d'une* belle *manière*.
Il fut laissé pour mort.	Il fut laissé pour *un homme* mort.
On lui parle encore qu'il est parti.	On lui parle encore *lorsque* déjà il est parti.
Il ne fait que sortir.	Il ne fait *rien autre* que sortir. ou *Il sort continuellement.*
Il ne fait que de sortir.	Il ne fait *maintenant* que *l'action* de sortir, ou *Il sort* (ou *il vient de sortir*) *à l'instant.*

CHAPITRE VIII

NOTIONS D'ANALYSE LOGIQUE

ARTICLE 1er.—NOTIONS PRÉLIMINAIRES

** 448. L'*analyse logique* consiste à décomposer les phrases, pour en étudier toutes les parties, relativement à la pensée et aux divers fonctions grammaticales.

*** 449. Une *pensée*, c'est un ensemble, une suite d'idées. Une *idée*, c'est la représentation dans notre esprit d'un objet quelconque ; *Dieu*, *bon*, *temps*, *beau* : voilà des idées.

*** 450. Quand l'esprit a conçu deux idées, s'il établit le rapport ou le non-rapport qu'il y a entre elles, il forme ce qu'on appelle un *jugement*. DIEU *est* BON ; *le* TEMPS *n'est pas* BEAU ; voilà des jugements.

*** 451. Si, après avoir formé ce jugement dans l'esprit, on l'exprime par la parole, par l'écriture ou par des signes, cet énoncé se nomme *proposition*.

** 452. Toute proposition se compose essentiellement de trois termes, exprimés ou sous-entendus : le *sujet*, l'*attribut* et le *verbe substantif*.

ARTICLE 2.—DU SUJET

** 453. Le *sujet* (*a*) du verbe est l'être dont on exprime une qualité ou une action. Ex. : *L'*HOMME *est mortel ;* le sujet *homme* désigne l'être dont on exprime la qualité de *mortel*. *La* TERRE *tourne ;* le sujet *terre* désigne l'être dont on exprime l'action de *tourner*.

*** 454. La fonction du sujet est plus ordinairement remplie par les mots qui représentent les êtres, comme le nom et le

** 448. *En quoi consiste l'analyse logique ?*
*** 449. *Qu'est-ce qu'une pensée ?—Qu'est-ce qu'une idée ?*
*** 450. *Quand est-ce que l'esprit forme un jugement ?*
*** 451. *Comment s'appelle l'énoncé d'un jugement ?*
** 452. *De combien de termes se compose toute proposition ?*
** 453. *Qu'est-ce que le sujet ?*
*** 454. *Quels sont les mots qui peuvent devenir sujets ?*

(*a*) *Sujet*.—Du latin *subjectum :* de *sub*, sous ; *jactus*, jeté.

pronom. Ex.: DIEU *est bon ;* IL *nous a créés ;* L'AIMER *est un devoir.*

** 455. Le sujet est *simple :* 1° quand il ne désigne qu'un seul être : DIEU *est bon ;* 2° quand il ne désigne que des êtres de même nature pris collectivement : *Les* HOMMES *sont mortels.*

** 456. Le sujet est *composé* ou *multiple :* 1° quand il désigne des êtres d'espèces différentes : *Le* LION *et le* TIGRE *sont cruels ;* 2° quand il désigne des êtres de même natnre pris séparément : *Cet* HOMME-*ci et cet* HOMME-*là sont étrangers.*

** 457. Le sujet est *complexe* quand il est complété ou modifié par quelque mot, à moins que ce ne soit par l'article, ou par un adjectif démonstratif (*a*) : *Ton petit* LIVRE *de prières est perdu.*

** 458. Le sujet est *incomplexe* lorsqu'il n'est pas modifié, ou bien qu'il ne l'est que par l'article, ou par les adjectifs démonstratifs : *Ce* LIVRE *est à moi.*

** 459. On appelle *sujet grammatical* le mot même qui représente l'être sur lequel on porte un jugement, et *sujet logique*, ce mot avec tous ses compléments.

ARTICLE 3.—DE L'ATTRIBUT

** 460. L'*attribut* (*b*) est la qualité ou l'action que l'on exprime du sujet. Ex.: *Les étoiles sont* BRILLANTES ; l'attribut *brillantes* désigne la qualité du sujet *étoiles. Le soleil éclaire* (pour *est* ÉCLAIRANT) ; l'attribut *éclairant* désigne l'action du sujet *soleil.*

*** 461. Les mots qui peuvent être attribut sont : le nom, l'adjectif, le pronom, le verbe à l'infinitif, le participe et quelquefois l'adverbe : *Léon n'est qu'un* ENFANT ; *il a été* MALADROIT ; IGNORE-*t-il que rire n'est pas* RÉPONDRE? *Une piastre est* TROP PEU.

** 462. L'attribut est *simple* quand il n'exprime qu'une seule manière d'être du sujet : *L'hiver et le printemps sont* PASSÉS.

** 455. *Quand est-ce que le sujet est simple ?*
** 456. *Quand est-ce que le sujet est composé ?*
** 457. *Quand est-ce que le sujet est complexe ?*
** 458. *Quand est-ce que le sujet est incomplexe ?*
** 459. *Qu'appelle-t-on sujet grammatical et sujet logique ?*
** 460. *Qu'est-ce que l'attribut ?*
*** 461. *Quels sont les mots qui peuvent devenir attributs ?*
** 462. *Quand est-ce que l'attribut est simple ?*

(*a*) Selon la plupart des auteurs l'adjectif possessif rend le sujet complexe.

(*b*) *Attribut.*—Du latin *attributum*, qui est attribué, rapporté.

** 463. L'attribut est *composé* ou *multiple* quand il exprime plusieurs manières d'être du sujet : *L'hypocrite est* MÉPRISABLE *et* MÉPRISÉ.

** 464. L'attribut est *complexe* quand il est modifié par quelque complément : *Montcalm fut vainqueur* A LA BATAILLE DE CARILLON, EN 1758.

** 465. L'attribut est *incomplexe* quand il n'est pas modifié, quand il n'a aucune espèce de complément : *Vous êtes* HEUREUX.

** 466. L'*attribut grammatical* est le mot même qui exprime la qualité, la manière d'être du sujet ; tandis que l'*attribut logique*, c'est ce mot avec tous ses compléments.

ARTICLE 4.—DU VERBE SUBSTANTIF

** 467. Le *verbe substantif* est le mot qui exprime l'existence du sujet et de l'attribut, et leur liaison entre eux.

** 468. Il n'y a guère que le verbe *être* qui soit substantif, qui exprime réellement l'existence du sujet et de l'attribut, et leur liaison.

Cependant les verbes *devenir*, *sembler*, *paraître*... ont avec lui de grands traits de ressemblance, et pourraient, jusqu'à un certain point, le remplacer : *Tu* SERAS *laborieux*, *et tu* DEVIENDRAS *un habile ouvrier*.

** 469. Tous les autres verbes s'appellent verbes *attributifs*, parce qu'ils renferment en eux-mêmes le verbe *être* et un *attribut*.

Il faut les décomposer avant de les analyser. Pour cela, après avoir mis le verbe *être* au même temps et à la même personne que le verbe attributif, on le fait suivre du participe présent de celui-ci.

Ex : *Je marche* équivaut à *je suis marchant ; il aura fini*, à *il aura été finissant ; venez*, à *soyez venant ; qu'ils travaillassent*, à *qu'ils fussent travaillant*.

** 463. *Quand est-ce que l'attribut est composé ?*
** 464. *Quand est-ce que l'attribut est complexe ?*
** 465. *Quand est-ce que l'attribut est incomplexe ?*
** 466. *Définissez l'attribut grammatical et l'attribut logique.*
** 467. *Qu'est-ce que le verbe substantif ?*
** 468. *Combien y a-t-il de verbes substantifs ?*
** 469. *Comment s'appellent tous les autres verbes ?*

*** 470. Le verbe *être* peut quelquefois être employé lui-même comme verbe attributif : *Dieu* EST *partout*, mis pour *Dieu est* PRÉSENT, EXISTANT, ÉTANT *partout*.

*** 471. Le verbe substantif ne peut avoir de complément direct. Il n'est guère modifié que par la négation et par des compléments circonstanciels de temps. Ex. : *Je* N'*étais* PAS *un bon élève ; mais je* LE *serai* DÉSORMAIS.

ARTICLE 5.—DE LA PROPOSITION

** 472. Une *proposition* est l'expression d'un jugement, soit de vive voix, soit par écrit, soit même par signes.

** 473. Une préposition est *pleine* quand les trois parties, le sujet, le verbe et l'attribut, y sont exprimées en entier : *L'été est agréable ; il plaît.*

** 474. Une proposition est *elliptique* quand les termes qui la composent ne sont pas tous exprimés : *Viens me voir* (ellipse du sujet) ; *lui ingrat !* (ellipse du verbe) ; *où êtes vous ?* (ellipse de l'attribut) ; *silence !* (ellipse du sujet du verbe et de l'attribut)

*** 475. Une proposition est *explétive* ou *surabondante* quand quelqu'un de ses termes est répété par pléonasme : MOI, JE *suis* SÛR, *très* SÛR *de cela.*

*** 476. Une proposition est explicite : 1° quand les trois termes essentiels y sont distincts. Ex. : " *Chateaubriand est mort en* 1848 ; " 2e quand le verbe attributif y est employé dans sa forme propre. Ex. : " *Tout passe.*"

*** 477. Une proposition est implicite quand le verbe n'y a plus sa forme propre. Ex. : " VOILA *une belle voiture.* VOICI *l'ennemi.*" *Voilà* est mis pour " voyez là " et *voici* pour " voyez ici."

*** 470. *Le verbe* être *ne peut il pas quelquefois être employé comme verbe attributif ?*
*** 471. *Quels compléments peut avoir le verbe substantif ?*
** 472. *Qu'est-ce qu'une proposition ?*
** 473. *Quand est-ce qu'une proposition est pleine ?*
** 474. *Quand est-ce qu'une proposition est elliptique ?*
*** 475. *Quand est-ce qu'une proposition est explétive ?*
*** 476. *Quand est-ce qu'une proposition est explicite ?*
*** 477. *Quand est-ce qu'une proposition est implicite ?*

*** 478. Une proposition est *directe* quand ses termes sont rangés dans l'ordre logique ; alors le sujet se présente le premier avec tous ses compléments, le verbe ensuite, et enfin l'attribut avec tous ses compléments : *Les fameuses* MINES *d'or de la Californie et de l'Australie sont* CONNUES *de tout le monde.*

*** 479. Une proposition est *indirecte* quand ses termes ne sont pas rangés dans l'ordre logique : *Vivent les* VACANCES ! disent tous les ÉLÈVES.

** 480. Une proposition est *isolée* quand, à elle seule, elle forme la phrase tout entière : *Je veux être heureux. Ottawa est la capitale du Canada.*

** 481. Une proposition est *principale* quand elle renferme l'objet principal de la pensée, ou du moins qu'elle ne remplit aucune fonction de complément par rapport à une autre : JE LE CRAINS, *parce qu'il ne craint pas Dieu.*

Certains auteurs distinguent deux sortes de principales, la principale *absolue* et la principale *relative.*

*** 482. Une principale est *absolue* quand elle a sous sa dépendance toutes les autres propositions de la phrase : L'HOMME, *s'il veut être heureux*, DOIT ÊTRE VERTUEUX ; *il doit faire le bien.*

*** 483. Une principale est *relative* quand elle dépend de la principale absolue : *La cathédrale de Saint-André* (Ecosse) *n'avait pu être bâtie qu'en un siècle et demi :* ELLE FUT DÉTRUITE EN UN JOUR PAR LES HÉRÉTIQUES.

** 484. On appelle proposition *subordonnée* ou *dépendante* celle qui se rattache à une autre proposition ou à l'un de ses termes pour le déterminer, l'expliquer ou le compléter.

** 485. La subordonnée qui se rattache à un nom ou un pronom est appelée *incidente* ou *adjective.* Elle est *déterminative* quand elle est nécessaire pour le sens de la phrase. EX. : *Béni soit celui* QUI SECOURT L'INDIGENT. Dans le cas contraire, elle n'est qu'*explicative. Dieu a béni Tobie,* QUI SECOURAIT LES PAUVRES.

** 486. La subordonnée qui se rattache soit au verbe, soit à l'ensemble de la proposition dont elle dépend, est appelée *complétive.* Elle est *directe, indirecte, circonstancielle* ou *modi-*

*** 478. *Quand est-ce qu'une proposition est directe ?*

*** 479. *Quand est-ce qu'une proposition est indirecte ?*

** 480. *Quand est ce qu'une proposition est isolée ?*

** 481. *Quand est-ce qu'une proposition est principale ?*

*** 482. *Quand est-ce qu'une principale est absolue ?*

*** 483. *Quand est-ce qu'une principale est relative ?*

** 484. *Qu'appelle-t-on proposition subordonnée ou dépendante ?*

** 485. *Comment s'appelle la subordonnée qui se rattache à un nom, et quand est-elle déterminative ou explicative ?*

** 486. *Comment s'appelle la subordonnée qui se rattache à un verbe, et quand est-elle directe, circonstancielle ou modificative ?*

fixative selon qu'elle remplit la fonction de complément direct, indirect, circonstanciel ou modificatif. Ex.: *Dieu veut* QUE JE L'AIME. *On est heureux* QUAND ON FAIT LE BIEN. *Prions* COMME PRIAIENT LES SAINTS.

** 487. Les incidentes ou adjectives sont amenées par un pronom conjonctif. Les complétives sont généralement amenées par une conjonction de subordination.

Les conjonctions *aussi*, *donc*, *néanmoins*, *or*, *en effet* annoncent une principale. Les conjonctions *et*, *ou*, *ni*, *mais*, peuvent lier indifféremment soit deux principales, soit deux subordonnées.

** 488. En général, il y a dans une phrase autant de propositions que de verbes à un mode personnel exprimés ou sous-entendus ; mais il n'est pas toujours nécessaire de suppléer les verbes sous-entendus ; autrement on multiplierait les propositions presque indéfiniment.

ARTICLE 6.—DES COMPLÉMENTS

** 489. Les compléments ne jouent, dans la proposition, qu'un rôle secondaire. On en distingue généralement de six sortes : le déterminatif, l'explicatif, le direct, l'indirect appelé aussi circonstanciel, le modificatif et l'attributif.

Le complément *déterminatif* est celui qui sert à préciser, à limiter la signification d'un nom ou d'un pronom : *On récompensera l'élève* LABORIEUX *et celui* QUI EST TRÈS ASSIDU.

Le complément *explicatif* est celui qui se rapporte au nom, mais qui n'est pas nécessaire pour en fixer le sens : *Montréal*, QUE J'AI VISITÉ DERNIÈREMENT, *est plus peuplé qu'Ottawa*, CAPITALE DU CANADA.

Le complément *direct*, dans l'analyse logique, n'est autre chose que le complément direct grammatical : *Je sers* DIEU, *car* LE *servir c'est régner*.

Le complément *indirect* est celui qui est précédé d'une préposition, ou qui en renferme une en lui-même ; en d'autres termes, c'est le complément indirect grammatical : *J'ai parlé* DE CELA A VOTRE PÈRE, *parlez*-LUI-EN *aussi*. Il s'appelle complément *circonstanciel* lorsqu'il exprime quelque circonstance se rattachant au sujet ou à l'attribut. Ainsi, il y a des compléments circonstanciels de *temps*, de *lieu*, de *quantité*, etc.: *Il vint* ICI HIER MATIN.

** 487. *Par quels mots liens sont amenées les diverses subordonnées ?*

** 488. *Combien y a-t-il de propositions dans une phrase ?*

** 489. *Quel rôle jouent les compléments dans la proposition et combien en distingue-t-on de sortes ?*

Le complément *modificatif* exprime une manière d'être d'une action ou d'une qualité, ou bien une négation : *Marchez* DOUCEMENT, *qu'on* NE *vous entende* PAS.

Le complément attributif joue dans la proposition une fonction d'attribut par rapport au sujet ou à un complément. Ex.: *César est réputé* LE PLUS GRAND GUERRIER. *On nous a vus* SORTIR.

TABLEAU D'ANALYSE LOGIQUE

Proposition
- pleine.
- elliptique.
- explétive.

Proposition pleine / elliptique
- implicite.
- explicite.

Proposition implicite
- directe.
- indirecte.

Proposition explicite
- isolée.
- princ. (absolue. / relative.)
- subor. (inc. (déter. / explic.) / complétive.)

Tel mot. sujet (sujet elliptique.) (simple. / composé.) (complexe. / incomplexe.)

Tel mot. (verbe. / (verbe elliptique.)) (modifié par *telle négation.*)

Tel mot. (attribut. / (attribut ellipt.)) (simple. / composé.) (complexe. / incomplexe.)

ARTICLE 7. — ANALYSE RAISONNÉE D'UNE PHRASE D'APRÈS LA MÉTHODE PRÉCÉDENTE

Ce misérable amour-propre, dont chacun de nous a sa bonne part, est la cause principale de tous nos défauts ; combattons-le donc sans cesse.

Cette phrase renferme trois propositions, parce qu'il y a trois verbes à un mode personnel.

Ce misérable amour-propre est la principale cause de tous nos défauts.

1re Prop.; *pleine*, parce qu'elle renferme les trois parties ; *explicite*, parce que les trois parties sont développées ; *directe*, parce que les trois parties sont rangées dans l'ordre logique ; *principale*, parce qu'elle renferme l'objet principal de la pensée ; *absolue*, parce qu'elle a toutes les autres sous sa dépendance.

Amour-propre, sujet ; *simple*, parce qu'il ne désigne qu'un seul être ; *complexe*, parce qu'il a pour compléments explicatifs le qualificatif *misérable*, et la deuxième proposition.

Est, verbe substantif.

La cause, attribut ; *simple*, parce qu'il n'exprime qu'une manière d'être du sujet ; *complexe*, parce qu'il a pour complément déterminatif *principale*, et pour complément indirect *de nos défauts*, qui a lui-même pour complément déterminatif *tous*.

Dont chacun de nous a sa bonne part.

2e Proposition ; *pleine*, parce qu'elle renferme les trois parties ; *explicite*, parce que le sujet y est distinct du verbe attributif et que celui-ci s'y présente dans sa forme propre ; *indirecte*, parce que les trois parties ne sont pas rangées dans l'ordre logique ; *incidente explicative*, parce qu'elle se rattache à un nom pour l'expliquer.

Chacun, sujet ; *simple*, parce qu'il ne désigne qu'un seul être ; *complexe*, parce qu'il a pour complément déterminatif *de nous*.

Est, verbe substantif.

Ayant, attribut ; *simple*, parce qu'il n'exprime qu'une seule manière d'être du sujet ; *complexe*, parce qu'il a pour complément direct *sa part*, qui a lui-même pour complément déterminatif *dont*, et pour complément explicatif *bonne*.

Combattons-le donc sans cesse.

3e Proposition ; *elliptique*, parce qu'il y a ellipse du sujet ; *explicite*, parce que le verbe s'y présente sous sa forme propre ; *directe*, parce que les trois parties sont rangées dans l'ordre logique ; *principale*, parce qu'elle renferme l'objet principal de la pensée ; *relative*, parce qu'elle dépend de la principale absolue.

Nous, sujet elliptique ; *simple*, parce qu'il ne désigne que des êtres de même espèce ; *incomplexe*, parce qu'il n'a pas de complément.

Soyons, verbe substantif.

Combattant, attribut ; *simple*, parce qu'il n'exprime qu'une seule manière d'être du sujet ; *complexe*, parce qu'il a pour complément direct *le*, et pour complément modificatif *sans cesse*.

CHAPITRE IX

NOTIONS D'ANALYSE GRAMMATICALE ET LOGIQUE

ARTICLE 1er

OBJET DE L'ANALYSE GRAMMATICALE ET LOGIQUE

** 490. L'analyse *grammaticale et logique* décompose la phrase en propositions, et la proposition en ses termes, et indique de chaque mot 1° la nature, et, s'il y a lieu, l'espèce et les propriétés ; 2° la fonction grammaticale.

** 490. *Que fait l'analyse grammaticale et logique ?*

** 491. On distingue dix fonctions grammaticales :

1. Sujet.
2. Attribut.
3. Verbe substantif.
4. Déterminatif } d'un nom
5 Explicatif } ou d'un pronom.
6. Compl. dir. ou objectif.
7. C.ind.ou circonstanciel.
8. Modificatif.
9. Conjonct. ou mot lien.
10. Vocatif ou mis en apost.

ARTICLE 2.—DÉFINITION DES FONCTIONS GRAMMATICALES

** 492. Le *sujet* est l'être dont on exprime une qualité ou une action. Ex.: "*Jules César* vainquit Pompée."

L'*attribut* est la qualité ou l'action que l'on exprime du sujet. Ex.: "Pompée fut *malheureux*."

Le *verbe substantif* est le verbe être ou un équivalent, employé pour unir l'attribut au sujet. Ex.: "Sylla *fut* cruel ; l'arbrisseau *devient* un arbre."

On appelle *déterminatifs* les mots employés pour préciser, limiter la signification du nom ou du pronom. Ex.: "La patience *de Job* fut admirable."

On appelle *explicatifs* les mots qui se rapportent au nom ou au pronom, mais qui ne sont pas nécessaires pour en préciser la signification. Ex.: "La patience, *cette héroïque vertu*, est prescrite à tous les hommes."

REMARQUES. 1° On reconnaît les déterminatifs : 1° en ce qu'on ne peut pas les retrancher sans altérer le sens de la phrase ; 2° en ce qu'ils ajoutent au nom une idée qui en fixe, qui en limite l'étendue. Ex.: "L'homme *de bien* est estimé."

2° On reconnaît les explicatifs : 1° en ce qu'on peut les retrancher sans altérer le sens de la phrase ; 2° en ce qu'ils expriment une idée déjà renfermée implicitement dans le nom ou précédemment énoncée. Ex.: "L'homme, *créé à l'image de Dieu*, doit se respecter."

Le complément *direct* ou *objectif* signifie l'objet même de l'action, et vient en réponse à la question *qui ?* ou *quoi ?* faite sans préposition. Ex.: "J'aime *Dieu*, et j'observe sa *loi*."

Le complément *indirect*, appelé aussi *circonstanciel*, exprime, par rapport à un verbe, le terme, le motif ou toute autre circonstance.

** 491. *Quelles sont les dix fonctions grammaticales ?*
** 492. *Définissez les différentes fonctions grammaticales.*

Il vient en réponse à *qui?* ou *quoi?* précédé d'une préposition, ou bien à l'une des questions *où? quand?* Ex.: "De Frontenac succéda—*à M. de Courcelles—en l'an* 1672."

Le *modificatif* exprime une négation, un doute ou une manière d'être par rapport à un adjectif, un verbe ou un adverbe.

Il vient généralement en réponse à la question *comment?* Ex.: "Parlez *plus haut*:—on *ne* vous entend *pas*."

On appelle *conjonctifs* ou mots liens les mots qui unissent entre eux les propositions ou les termes de proposition.

Après le verbe substantif, qui unit l'attribut au sujet, les conjonctifs sont: 1° la préposition, qui fait rapporter un mot complément au mot complété. Ex.: "Travaillons *pour* Dieu."

2° La conjonction de simple liaison ou de coordination, qui unit deux éléments semblables. Ex.: "Le ciel *et* la terre louent *et* bénissent la sagesse *et* la bonté du Créateur."

3° La conjonction de subordination, qui lie deux propositions dont la seconde est complément ou sujet de la première. Ex.: "Prie *dès que* tu t'éveilles: il faut *que* tu en contractes l'habitude."

4° Le pronom conjonctif, qui joint à son antécédent une déterminative ou une explicative. Ex.: "Craignez celui *qui* ne craint pas Dieu."

5° L'adjectif conjonctif, qui, tout en modifiant un nom, joint une proposition dépendante à celle dont elle dépend. Ex.: "J'ignore—*quels* sont vos desseins."

6° L'adverbe conjonctif, qui, tout en modifiant un verbe, joint également une proposition dépendante à celle dont elle dépend. Ex.: "Je ne sais—*comment* le grain germe dans la terre."

Le *vocatif* ou mot en apostrophe est un nom ou un pronom employé pour appeler la personne à qui l'on s'adresse. Ex.: "Vous êtes, chers *enfants*, au printemps de la vie."

Le nom au vocatif est toujours à la deuxième personne grammaticale. Ex.: "Notre *Père, qui êtes* aux cieux..."

Il n'est généralement pas considéré comme terme d'une proposition, mais il s'analyse à part. Ex.: "Enfants, écoutez-moi". On dira *enfants* n. c. m. pl. au vocatif ou mis en apostrophe; *vous* s-e... sujet de "écoutez".

ARTICLE 3.—FONCTIONS ET CLASSIFICATION DES PROPOSITIONS

** 493. La plupart des fonctions grammaticales que remplissent les mots peuvent être remplies par des propositions.

Les fonctions grammaticales les plus ordinairement remplies par des propositions sont celles :

1° De déterminatif d'un nom ou d'un pronom. Ex. : " On occupe volontiers l'OUVRIER *qui est assidu à son travail*, tandis que l'on renvoie à la première occasion CELUI *qui ne l'est pas*."

2° D'explicatif d'un nom ou d'un pronom : " L'HOMME, *que Dieu à créé à son image*, est la plus excellente des créatures visibles. O Dieu, VOUS *qui m'avez créé*, faites que je sois digne de vous "

3° De complément direct : " Mon père DÉSIRE *que j'apprenne un état*."

4° De complément indirect ou circonstanciel : "Vous VIENDREZ *quand je vous appellerai*."

5° De complément modificatif : " Je TRAVAILLE *autant que je puis*."

6° De sujet réel d'un verbe unipersonnel : " Il FAUT *que la vertu soit récompensée*."

** 494. Les propositions qui ne remplissent pas une de ces fonctions grammaticales sont appelées PRINCIPALES. Celle qui en remplissent une sont appelées SUBORDONNÉES ou DÉPENDANTES.

Dans " Dieu veut que nous l'aimions ", la première proposition *Dieu veut* est principale ; la deuxième *que nous l'aimions* est subordonnée ou dépendante de la première ; elle est, en effet, le complément direct de *veut*.

La principale n'est amenée ni par un pronom conjonctif ni par une conjonction de subordination.

REMARQUE. La principale peut commencer : 1° par une conjonction de coordination ou le simple liaison (n° 487) ; 2° par *qui, que, où...* employés comme pronoms indéfinis.

** 493. *Quelles fonctions grammaticales peuvent être remplies par des propositions ?*

** 494. *Comment classe-t-on les propositions considérées sous le rapport de la fonction grammaticale ?*

Ex. " J'étudierai ma leçon ET je la réciterai. QUI suis-je, et QUE serai-je ? Où trouverais-je donc en moi sujet de m'enorgueillir ? "

Les dépendantes sont généralement amenées : 1° par un pronom conjonctif ; 2° par une conjonction de subordination ; 3° par un adjectif ou un adverbe conjonctifs.

Ex. " Celui QUI *veut le bien* peut l'accomplir. Je sais QUE *je mourrai*, mais j'ignore à QUEL moment je mourrai et COMMENT *je mourrai*."

REMARQUES. 1. Après une phrase citative, la proposition qui est complément direct n'est considérée comme dépendante que lorsqu'elle est amenée par une conjonction de subordination. Ex. : " Les Gaulois répondirent à Alexandre QU'*ils ne craignaient que la chute du ciel*."

Elle serait principale si la citation était textuelle : " Les Gaulois répondirent à Alexandre : *Nous ne craignons que la chute du ciel*."

2. La proposition annonçant une citation est appelée *principale incise* quand elle est intercalée dans le texte. Ex. : " Je ne crains, *disait un sage*, que ceux qui ne craignent pas Dieu."

La dépendante qui se rapporte à un nom est appelée *adjective* ou encore *incidente ;* celle qui se rapporte soit à un verbe, soit à l'ensemble d'une proposition, est appelée *complétive* si elle est complément, *subjective* si elle est sujet.

TABLEAUX POUR LA CLASSIFICATION DES PROPOSITIONS

Principales.	*Subordonnées.*
On estime celui	qui est probe. *déterminative.*
J'adore Dieu,	qui m'a crée. *explicative.*
Rappelle-toi	que tu es faible. *c. directe.*
Prie beaucoup	quand tu souffres. *c. circonstancielle.*
Jules travaille	mieux qu'il ne faisait. *c. modificative.*
Il faudrait	qu'il progressât. *subjective.*

Proposition
- principale
- subordonnée ou dépendante
  - adjective ou incidente
    - déterminative
    - explicative
  - complétive
    - directe
    - indirecte *ou* circonstancielle
    - modificative
  - subjective

Dans la pratique, on peut n'employer que trois de ces dénominations : *déterminative*, *explicative*, *subordonnée*.

Ex.: " Celui-là est fort qui prie bien ", *qui prie bien*, déterminative du pronom *celui-là*.
" Adore Dieu, qui est tout-puissant ", *qui est tout-puissant* explicative du nom *Dieu*.
" Aime qu'on t'avertisse ", *qu'on t'avertisse*, subordonnée, remplissant la fonction de complément direct de *aime*.

ARTICLE 4.—ANALYSE DES PHRASES

** 495. Pour analyser une phrase, surtout si elle est d'une certaine étendue, on peut faire utilement les opérations que nous allons indiquer.

1° Séparer par un trait vertical les mots consécutifs qui n'appartiendrait pas à une même proposition.

Ex.: Faites du bien | pendant que vous êtes en santé | car | quand vous serez malade | je ne sais | de quoi vous serez capable.

PRINCIPES POUVANT AIDER A FAIRE CETTE SÉPARATION :

a. Deux verbes à mode personnel n'appartiennent généralement pas à une même proposition.
b. Le pronom conjonctif commence ordinairement une proposition ; mais, dans tous les cas, il n'est jamais de la même proposition que son antécédent.
c. La conjonction de subordination annonce toujours une proposition ; celle de coordination en annonce également une quand elle ne lie pas des termes d'une même proposition.
d. Un mot qui n'a point de fonction dans la proposition qui précède immédiatement appartient à une autre proposition.

2° Écrire *a* ou *A* sur le premier mot de la phrase, *b* ou *B* sur le premier mot de la deuxième proposition, *c* ou *C* sur le premier mot de la troisième, et ainsi de suite.

Si la proposition est principale on emploie une majuscule. Si elle ne l'est pas, on la caractérise par une minuscule, suivie du chiffre indiquant la fonction grammaticale. Ex.:

** 495. *Quelles opérations successives peut-on faire pour analyser une phrase ?*

A | *b*⁵ | *A* | *c*⁵ | *A*
Le ver | qui rampe | et l'aigle | qui vole si haut | nous sont un sujet de glorifier Celui | *d*⁴ qui les a créés.

*a*⁷ | *b*⁷ | *C* | *D*
Si l'on t'avertit | que tu fais fausse route, | remercie | et change de direction.

REMARQUES. 1. Si une proposition a des parties séparées, on en répète la lettre ou le numéro sur le premier mot de chacune de ces parties.

2. Une proposition coupée par une autre ne se continue que lorsque celle-ci, avec ces dépendances, est entièrement terminée.

3° Enoncer séparément les propositions, en exprimant, s'il y a lieu, les termes ellipsés ou sous-entendus

REMARQUE. On ne considère une proposition comme ayant des termes sous-entendus que lorsqu'on ne pourrait, sans ce moyen, se rendre compte de la fonction des mots exprimés.

4° Reprendre chaque proposition : en désigner la nature, et, s'il y a lieu, la fonction, en indiquer le sujet avec ses déterminatifs et ses explicatifs, puis le verbe avec l'attribut et les compléments.

5° Analyser grammaticalement les mots, et principalement les verbes, les pronoms conjonctifs, les prépositions, les conjonctions.

APPLICATION DE LA MÉTHODE

A | *b*⁵ | *A*
Paris, | qui est maintenant la capitale de la France, | n'a été longtemps qu'une bourgade des Gaules.

Cette phrase, renfermant deux verbes à mode personnel, forme deux propositions.

La première " Paris n'a été longtemps..." est principale.

La deuxième " qui est maintenant la capitale de la France..." est une adjective explicative de Paris.

TERMES : Le sujet de la première est *Paris*, qui a pour explicatif la deuxième proposition ; le verbe substantif est *a été* ; l'attribut est *bourgade*, déterminé par *une* et par *des Gaules ; ne que* est un modificatif et *longtemps* un complément circonstanciel de *a été une bourgade*.

Le sujet de la deuxième proposition est *qui ;* le verbe substantif est *est ;* l'attribut est *capitale* déterminé par *la* et par *de la France ; maintenant* est un complément circonstanciel de *est la capitale*.

On reprend ensuite chaque mot, et l'on fait l'analyse grammaticale ordinaire.

a^7 | b^4 | a^7 | C
Quand celui | que l'on avertit | ne se corrige pas | on peut douter | d^7 qu'il ait bonne volonté.

TABLEAU DE SUBORDINATION

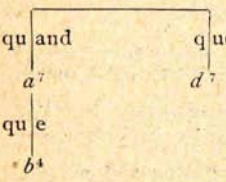

Cette phrase renfermant quatre verbes à mode personnel forme quatre propositions.

La principale est *on peut douter.*

La première *quand celui ne se corrige pas* est une subordonnée remplissant la fonction de complément circonstanciel de *peut.*

La deuxième *que l'on avertit* est une déterminative de *celui.*

La quatrième est une subordonnée, remplissant la fonction de complément indirect de *douter.*

TERMES : Le sujet de la principale est *on*, simple et incomplexe ; le verbe est *est ;* l'attribut *pouvant*, complexe parce qu'il a pour complément direct *douter*, et pour complément circonstanciel la première proposition.

Le sujet de la première proposition est *celui*, complexe parce qu'il a pour complément déterminatif la deuxième proposition ; le verbe est *est ;* l'attribut *corrigeant*, complexe parce qu'il a pour complément direct *se*, et pour modificatif *ne pas.*

Le sujet de la deuxième proposition est *on ;* le verbe est *est ;* l'attribut *avertissant*, complexe parce qu'il a pour complément direct *que.*

Le sujet de la quatrième est *il ;* le verbe est *soit ;* l'attribut *ayant*, complexe parce qu'il a pour complément direct *bonne volonté.*

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE.

TROISIÈME PARTIE

SYNTAXE

*** 496. La *Syntaxe* (*a*) est la partie de la grammaire qui s'occupe de l'ordre ou de l'arrangement des mots dans le discours, et de l'orthographe particulière qui en résulte pour chacun.

CHAPITRE PREMIER

DU NOM

ARTICLE 1er.—NOMS QUI ONT LES DEUX GENRES

** 497. *Aide* est du féminin lorsqu'il signifie *secours, assistance*, ou qu'il désigne une femme. Ex.: UNE *aide* PROMPTE *et* ASSURÉE ; UNE *aide* INFIRMIÈRE.

Il est du masculin lorsqu'il désigne un homme. Ex.: UN *aide de camp*.

** 498. *Aigle* est du masculin quand il désigne : 1° l'oiseau de proie. Ex.: UN *aigle* FORT.

2° Un homme d'un talent supérieur. Ex : *Cet homme là est* UN *aigle*.

3° Un pupitre d'église. Ex.: *Il chante à l'aigle* MÉTROPOLITAIN.

4° Le papier du plus grand format. Ex.: *J'ai acheté* DU GRAND *aigle*.

5° La décoration d'un ordre de chevalerie. Ex.: *L'aigle* NOIR *de Prusse, l'aigle* BLANC *de Pologne*.

*** 496. *Qu'est-ce que la syntaxe ?*
** 497. *De quel genre est le mot* aide ?
** 498. *De quel genre est le mot* aigle ?

(*a*) *Syntaxe*, de deux mots grecs, *sun*, avec ; *taxis*, ordre ; qui veulent dire *j'arrange avec*.

Aigle est du féminin : 1° s'il désigne évidemment l'oiseau femelle. Ex.: *L'aigle est* PLEINE *de tendresse pour ses aiglons.*

2° Dans le sens d'enseigne militaire, d'étendard, d'armoiries, de devises. Ex.: *Les aigles* ROMAINES ; *la Prusse a pour armoiries* UNE *aigle* ÉPLOYÉE ; *l'aigle* IMPÉRIALE.

*** 499. *Amour* est du masculin au singulier, et du féminin au pluriel. Ex.: UN GÉNÉREUX *amour ; de* FATALES *amours.*

Il est quelquefois féminin au singulier en poésie ; et masculin au pluriel, quand on parle d'affections généreuses. Ex.:

L'amour *la* plus tendre est la plus *malheureuse.* (RACINE.)
Les saints ont deux GRANDS *amours : l'amour de Dieu et* CELUI *de leurs frères.*

Amour, nom d'une divinité de la Fable, est toujours du masculin. Ex.: *Peindre de* PETITS *Amours.* (ACAD.)

** 500. *Couple* est du féminin quand il signifie simplement le nombre *deux*. Ex.: *Nous avons mangé à notre déjeuner* UNE *couple de pigeons rôtis et* UNE *couple d'œufs frais.*

Couple est du masculin quand il désigne deux personnes unies par le mariage, par l'amitié, par l'intérêt, etc. Ex.: UN HEUREUX *couple ;* UN *couple d'amis, de fripons.*

Couple est encore du masculin quand il désigne le mâle et la femelle des animaux. Ex.: UN *couple de pigeons suffit pour peupler un colombier.*

Couple se remplace par le mot *paire* quand il s'agit de deux choses de même espèce qui sont nécessairement ou ordinairement ensemble. Ex.: *Une* PAIRE *de souliers, de bas, de gants,* etc., et non *une couple de souliers,* etc.

Par suite on dit aussi : *une* PAIRE *d'amis, une* PAIRE *de bœufs,* pour désigner deux amis inséparables, deux bœufs attachés au même joug.

** 501. *Délice* est du masculin au singulier et du

*** 499. *De quel genre est le mot* amour ?
** 500. *De quel genre est le mot* couple ?
** 501. *De quel genre est le mot* délice ?

féminin au pluriel. Ex.: QUEL *délice j'ai* GOUTÉ ! *Les délices du cœur sont plus* TOUCHANTES *que* CELLES *de l'esprit.*

Cependant si, dans une même phrase, le mot *délice* paraissait avec les deux nombres, il faudrait préférer le masculin. Ex.: UN *de mes plus* GRANDS *délices, c'est de revoir mes parents chaque soir.*

* 502. *Élève* et *enfant* sont du masculin quand ils désignent un petit garçon, et du féminin quand ils désignent une petite fille. Ex.: CET *élève a obtenu plusieurs prix. Faire de* BONS *élèves, de* BONNES *élèves.* (ACAD.)

UN *enfant obéissant ; pleurer comme* UN *enfant. La* PAUVRE *enfant, une* AIMABLE *enfant.* (ACAD.)

** 503. *Foudre* est féminin, mais seulement dans son sens propre, c'est-à-dire quand il désigne le tonnerre. Ex.: LA *foudre a éclaté ;* ELLE *est* TOMBÉE *sur le clocher de l'église.*

Il est masculin dans toutes ses autres acceptions. Ex.: CE *foudre contient* 1000 *gallons ;* QUELS *foudres d'éloquence que Bossuet et Massillon ! D'Iberville fut un* FOUDRE *de guerre.*

** 504. *Garde* est toujours du féminin excepté quand il désigne un homme. Ex.: *Vous êtes de* LA *garde* NATIONALE, *allez donc monter* LA *garde ;* CETTE *garde-malade s'est* ENDORMIE ; CE *garde champêtre a arrêté un braconnier.*

** 505. *Gent* est du féminin au singulier, et signifie alors *nation, race, espèce.* Ex.: LA *gent* VOLATILE ; LA *gent* SOURICIÈRE.

Le pluriel *gens* est du masculin ; mais, par euphonie et clarté (*a*), on donne la terminaison du féminin à l'adjectif qui le précède immédiatement, ainsi qu'à ceux qui l'accompagnent, si cet adjectif ne se prononce pas au féminin comme au masculin. Ex.: *Ces* BONNES

---

* 502. *De quel genre sont les mots* élève *et* enfant ?
** 503. *De quel genre est le mot* foudre ?
** 504. *De quel genre est le mot* garde ?
** 505. *Qu'y a-t-il de particulier sur les mots* gent *et* gens ?

(*a*) Pour le distinguer, quant à la prononciation, du nom propre *Jean.*

et PIEUSES *gens, où sont-ils allés ?* QUELS *gens que les usuriers ! Voilà de bons et honnêtes gens.*

REMARQUES : 1° Le mot *gens* veut au masculin les adjectifs qui ne le précèdent que par inversion : QUELS *sont ces méchantes gens ?* INSTRUITS *par l'expérience, les vieilles gens sont soupçonneux.*

2° Les expressions *gens d'affaires, gens de bien, gens d'épée, gens de robe* et autres analogues, sont essentiellement du masculin : *De* TELS *gens d'affaires sont-ils de* VRAIS *gens de bien ?*

3° Si le qualificatif ou le déterminatif qui est immédiatement devant le mot *gens* est terminé au masculin comme au féminin, les précédents restent tous au masculin : TOUS CES *gens-là,* TOUS LES *gens que vous avez nommés, sont de* BONS *et* HONNÊTES *gens.*

** 506. *Hymne* est féminin quand il désigne le chant d'église désigné sous ce titre. Ex.: *L'hymne Veni Creator est* ATTRIBUÉE *à Charles le Chauve.* Dans les autres cas, il est toujours masculin. Ex.: *Après cette victoire on chanta dans le camp de* SOLENNELS *hymnes d'actions de grâces.*

*** 507. *Œuvre* est toujours du féminin au pluriel. Ex.: *Lisez les œuvres* IMMORTELLES *de Bossuet.*

Au singulier, ce mot est généralement du féminin : LE *Télémaque est* UNE *œuvre* PLEINE *d'élégance.* Il est du masculin quand il désigne le recueil des compositions d'un graveur d'estampes ou d'un compositeur de musique, ou la recherche de la pierre philosophale. Ex.: *Admirez l'œuvre* IMMORTEL *de Mozart ou* CELUI *de Callot, mais prenez en pitié* LE GRAND *œuvre des alchimistes* (*a*).

** 508. *Orgue* est du masculin au singulier et du féminin au pluriel. Ex.: *L'orgue de Notre-Dame, à Montréal, a été* INAUGURÉ *en* 1890. *Quelques églises du Canada ont de* BELLES *orgues.*

Pour éviter la bizarrerie des deux genres on dit : *L'orgue de Saint-Denis et* CELUI *de Saint-Sulpice sont de* BEAUX *orgues.*

** 506. *De quel genre est le mot* hymne ?
*** 507. *De quel genre est le mot* œuvre ?
** 508. *De quel genre est le mot* orgue ?

(*a*) Les alchimistes espéraient trouver le moyen de changer les métaux en or. Ils l'appelaient la " pierre philosophale ".

*** 508 *bis*. *Orge* est féminin de sa nature. Ex.: *De l orge bien* LEVEE. *De* BELLES *orges.*

Il n'est du masculin que dans les deux expressions : *Orge* (1) MONDÉ, *orge* PERLÉ.

** 509. *Pâque*, signifiant la fête des Juifs, est du féminin. Ex.: *Notre-Seigneur fit* LA *Pâque avec ses disciples.*

Pâques, fête des chrétiens, est du masculin. Ex.: *Voyez comme Pâques est* TARDIF *cette année.*

Dans tout autre cas, il est féminin pluriel. Ex.: *Il a fait* SES *Pâques ; Pâques* FLEURIES (dimanche des Rameaux). *Pâques* CLOSES (dimanche de Quasimodo).

** 510. *Parallèle* est du féminin en terme de géométrie et en terme de fortifications. Ex.: *Ces parallèles sont mal* TRACÉES. Il est du masculin dans les autres cas. Ex.: QUEL *parallèle* INJURIEUX ! *New-York et Constantinople sont placés presque sous* LE *même parallèle.*

** 511. *Personne*, employé comme nom commun, est du féminin ; alors il est ordinairement précédé d'un déterminatif. Ex.: CETTE *personne paraît bien* CONTENTE.

Employé comme pronom indéfini, ce mot est du masculin, à moins qu'il ne se rapporte évidemment à un nom féminin. Ex.: *Personne n'est* VENU ; *personne, dans la pension, n'est aussi* STUDIEUSE *que votre sœur.*

** 512. *Quelque chose*, pronom indéfini, signifiant l'opposé de *rien*, est du masculin. Ex.: *Pour savoir quelque chose il faut l'avoir* APPRIS.

Quand il signifie *quelle que soit la chose*, il est du féminin. Ex.: *Quelque chose que je lui aie* DITE, *je n'ai pu le convaincre.*

*** 508 *bis*. *Que remarque t-on sur le mot* orge ?
** 509. *Qu'y a-t-il de particulier sur le mot* Pâque ?
** 510. *De quel genre est le mot* parallèle ?
** 511. *De quel genre est le mot* personne ?
** 512. *De quel genre est l'expression* quelque chose ?

(1) *Orge mondé*, grains d'orge dépouillés de leur pellicule ou première enveloppe.—*Orge perlé*, grains d'orge dépouillés de toutes leurs enveloppes et arrondis par la meule.

** 513. *Autre chose*, employé sans déterminatif, est du masculin. Ex.: *Demandez-lui autre chose, il vous* LE *donnera.* Dans le cas contraire, il est du féminin. Ex.: *Il s'agit d'*UNE *autre chose bien* DIFFÉRENTE.

** 513 *bis*. *Témoin* est toujours du masculin, même quand il se dit d'une femme. Ex.: *Cette femme est* UN BON *témoin. Ces gens sont des témoins* SUSPECTS.

Ce mot ne varie pas dans l'expression *à témoin*, et lorsqu'il est employé sans déterminatif au commencement d'une phrase. Ex.: *Je vous prends tous* A TÉMOIN. (ACAD.)—TÉMOIN *les blessures dont il est encore couvert.* (ACAD.)

Mais on dira : *Vous m'êtes tous* TÉMOINS *que* . , parce que, dans ce cas, le mot *témoin* n'est point pris adverbialement.

Noms qui changent de genre en changeant de sens

Un certain nombre de noms changent de genre en changeant de sens. Plusieurs ne sont d'ailleurs que des homonymes qui ont des racines différentes.

Masculin.	*Féminin.*
AUNE, arbre (quelques-uns écrivent *aulne*).	Ancienne mesure de longueur.
CARTOUCHE, ornement de sculpture ou de gravure.	Charge d'arme à feu ; congé d'un soldat.
CRAVATE, cheval de Croatie.	Etoffe qui se met autour du cou.
CRÊPE, étoffe très claire.	Sorte de pâtisserie.
CRITIQUE, personne qui juge.	Art de juger.
ECHO, son répercuté.	Nymphe. (Il s'écrit avec une majuscule.)
ENSEIGNE, officier de marine ; porte-drapeau.	Marque, tableau, draperie.
FOURBE, trompeur.	Tromperie.
GARDE, gardien, surveillant ; soldat.	Action de garder ; femme qui garde ; troupe armée ; partie de l'épée qui sert à couvrir la main ; garniture de serrure, etc.
GREFFE, lieu où sont déposées les pièces des procès.	Branche que l'on ente sur un arbre ; action de greffer
GUIDE, conducteur.	Lanière de cuir pour conduire les chevaux.

** 513. *Que remarque-t-on sur l'expression* autre chose ?
** 513 *bis*. *De quel genre est le mot* témoin ?

LAQUE, beau vernis de la Chine noir ou rouge.	Résine qui vient des Indes orientales.
LIVRE, ouvrage imprimé.	Ancien poids de seize onces ; monnaie.
MANCHE, partie d'un instrument par laquelle on le tient.	Partie de vêtement où l'on met le bras ; espace étroit de mer.
MANŒUVRE, ouvrier subalterne.	Mouvement, évolution.
MÉMOIRE, écrit sommaire ; état de sommes dues.	Faculté de se souvenir ; réputation.
MODE, terme de grammaire et de musique ; manière d'être.	Usage passager.
MOULE, objet creux qui sert à donner une forme.	Coquillage de mer.
MOUSSE, jeune apprenti matelot.	Plante, écume.
OFFICE, devoir, fonction ; service d'église.	Lieu où l'on garde le dessert, la vaisselle.
PAGE, jeune homme au service d'un prince	Côté d'un feuillet.
PAILLASSE, bateleur, saltimbanque.	Sac rempli de paille pour les lits.
PARALLÈLE, comparaison ; cercle de la sphère terrestre.	Lignes également distantes ; tranchée.
PENDULE, poids qui fait des oscillations régulières.	Horloge à poids ou à ressort.
PHYSIQUE, la constitution naturelle de l'homme.	Science qui étudie les propriétés générales des corps.
PLATINE, métal grisâtre, le plus inaltérable de tous.	Ustensile pour repasser du linge ; pièce d'arme à feu.
POÊLE, fourneau ; drap mortuaire ; voile nuptial.	Ustensile de cuisine pour frire.
POSTE, lieu où se tiennent les soldats.	Relais ; bureau pour les lettres.
POURPRE, rouge foncé ; maladie.	Couleur extraite d'un coquillage ; dignité royale, cardinalice.
SOLDE, complément d'un payement.	Paye des soldats.
SOMME, sommeil.	Total ; quantité d'argent ; fardeau.
SOURIS, sourire.	Petit quadrupède rongeur.
TOUR, mouvement circulaire ; machine de tourneur ; trait d'habileté.	Bâtiment élevé rond ou carré.
TROMPETTE, celui qui sonne de l'instrument.	Instrument à vent.
VASE, ustensile pour contenir les liquides.	Limon qui est au fond des fleuves.

VOILE, étoffe qui sert à couvrir ; apparences.	Toile d'un vaisseau, le navire même.

Il est à remarquer que plusieurs de ces noms sont masculins quand ils désignent un homme, et du féminin dans les autres cas ; tels sont : *critique, enseigne, garde, manœuvre*, etc.

ARTICLE 2.—DU NOMBRE DES NOMS EN GÉNÉRAL

*** 514. Quelques noms sont inusités au singulier ; tels sont :

Accordailles.	Besicles	Epousailles.	Mœurs.
Affres.	Bestiaux.	Fiançailles.	Mouchettes.
Agrès.	Broussailles.	Fonts.	Obsèques.
Aguets.	Catacombes.	Frais.	Pincettes.
Alentours.	Confins.	Funérailles.	Pleurs.
Annales.	Décombres.	Hardes.	Prémices.
Archives.	Dépens.	Immondices.	Primeurs.
Arrérages.	Doléances.	Mânes.	Ténèbres.
Arrhes.	Ecrouelles.	Matériaux.	Vêpres.
Atours.	Entrailles.	Matines.	Vivres.

*** 515. Quelques autres sont inusités au pluriel ; tels sont :

1° Les noms de métaux, considérés comme tels : *Le fer, le plomb, le bronze, le bismuth, le cobalt.*

2° Les noms d'aromates, employés comme tels : *L'encens, le gingembre, la cannelle, le baume, la myrrhe.*

3° Les noms de vertus et de vices : *L'orgueil, la modestie, l'amitié, l'amour-propre, le désintéressement.*

4° Quelques noms relatifs à l'homme moral et à l'homme physique : *L'adolescence, l'ardeur, la bile, la capacité, la conduite, le coucher, l'enfance, l'haleine, le hasard, l'honneur, l'ivresse, la jeunesse, le lever, le martyre, la morale, la noblesse, l'odorat, l'ouïe, la rage, le sang, le tact, la vieillesse, la vue.*

ARTICLE 3.—NOMS TIRÉS DES LANGUES ÉTRANGÈRES

** 516. Les noms composés tirés des langues étrangères ne prennent, pour la plupart, ni la marque du pluriel ni les accents français. Ainsi l'on écrit : Des

*** 514. *N'y a-t-il pas quelques noms inusités au singulier ?*
*** 515. *N'y a-t-il pas quelques noms inusités au pluriel ?*
** 516. *Quel est le pluriel des noms composés tirés des langues étrangères ?*

post-scriptum, des *ecce homo*, des *in-folio* (1), des *in-quarto*, des *in-octavo*.

On écrit cependant : Des *fac similés*, des *sénatus-consultes*, des *fortés-pianos*.

** 517. Les noms qui sont le commencement d'une prière ou d'un texte restent généralement invariables. Ex. : Des *pater*, des *magnificat*, des *requiem*, des *kyrie*.

*** 518. Les noms latins fréquemment usités suivent les règles des noms français. Ainsi l'on écrit : Des *agendas*, des *albums*, des *alléluias*, des *alinéas*, des *bénédicités*, des *déficits*, des *factotums*, des *folios*, des *quatuors*, des *quiproquos*, des *satisfecits*, des *visas*, des *vivats*.

Maximum et *minimum* font au pluriel *maxima*, *minima ; desideratum* fait *desiderata* (3).

*** 519. Les noms tirés des autres langues étrangères prennent la marque du pluriel. Ainsi l'on écrit : Des *autodafés*, des *biftecks*, des *guérillas*, des *jockeys*, des *macaronis*, des *rosbifs*, des *toasts*, des *tunnels*.

Les mots italiens *bravo*, *carbonaro*, *lazarone*, font au pluriel *bravi*, *carbonari*, *lazaroni ; solo* fait *solos* ou *soli*.

Les noms anglais *lady*, *milady*, *tory* (2), font au pluriel *ladies*, *miladies*, *tories*.

** 520. Les adverbes, les prépositions et autres mots invariables de leur nature, ainsi que les expressions que l'on rapporte textuellement, ne peuvent jamais prendre la marque du pluriel quand on les

---

** 517. *Comment s'écrivent les noms qui sont le commencement d'une prière ou d'un texte ?*

*** 518. *Quels sont les noms latins qui doivent être francisés ?*

*** 519. *Comment s'écrivent les noms tirés d'autres langues que du latin ?*

** 520. *Comment s'écrivent les mots invariables employés substantivement ?*

(1) *In-folio*, *in quarto*, *in-octavo*, formats où la feuille d'imprimerie est pliée en deux, quatre, huit feuillets. Au-dessus de ce nombre, on dit : *in-douze*, *in-seize*, *in-dix-huit*, *in-trente-deux*, etc. Ces mêmes termes s'emploient pour désigner les livres qui ont ces différents formats. On écrit plus souvent *in-4°*, *in-8°*, *in-12°*, *in-32°*, etc.

(2) Prononcez *lédi*, *milédi*. Ces mots *lady*, *milady*, *tory*, commencent à se franciser, et l'on écrit aussi : des *ladys*, des *miladys*, des *torys*.

(3) Dans le langage ordinaire on écrit des *maximums*, des *minimums*.

emploie substantivement. Ex.: *Les* POURQUOI *et les* COMMENT, *les* OUI *et les* NON *tout courts sont peu honnêtes ; les* JE VOUS EN PRIE, *les* DE GRACE, *les* PARDON, MONSIEUR, *sont plus convenables.*

Cette règle n'offre guère comme exceptions que les mots *avant, arrière, devant, derrière,* qui peuvent varier.

Voici la liste des mots d'origine étrangère que l'Académie écrit avec une *s* au pluriel.

agenda	bénédicité	examen	lord	quidam	tilbury
album	bengali	factotum	macaroni	quintette	toast
alcali	bifteck	factum	musico	quiproquo	tory
alguazil	boa	falbala	numéro	quolibet	trio
alibi	boni	fémur	opéra	récépissé	ultra
alinéa	bravo	folio	oratorio	récipé	vertigo
alléluia	camélia	guérilla	pacha	reliquat	villa
alto	concerto	hidalgo	panorama	rémora	vivat
andanté	dahlia	hortensia	paria	sofa	whig
aparté	domino	hourra	pensum	solo	zébu
autodafé	duo	imbroglio	piano	spahi	zéro
aviso	écho	impromptu	placet	specimen	zigzag

Par analogie, on peut joindre à cette liste les mots suivants : *bill, diorama, lavabo, meeting, mémorandum muséum, pallium, ratafia, recto, shako, ténor, tibia, verso, visa.*

Quidam fait au pluriel *quidams ;* au féminin *quidane, quidanes.*

ARTICLE 4.—NOMS PROPRES

** 521. Les noms propres désignant des individus uniques, mais employés par élégance au pluriel, ne peuvent pas en prendre la marque. Ex.: *Quels foudres d'éloquence que les* BOSSUET, *les* MASSILLON, *les* BOURDALOUE !

** 522. Les noms propres de famille employés au pluriel n'en prennent pas la marque, parce qu'on ne doit pas dénaturer leur orthographe : *Les deux* SÉNÈQUE *étaient nés à Cordoue ; Rouen est la patrie des deux* CORNEILLE.

Font exception : 1° Les noms de dynastie ; on dit : Les *Bourbons,* les *Capets,* les *Césars,* les *Pharaons,* les *Stuarts,* etc. 2° Les noms de certaines familles célèbres ; telles sont celles des *Antonins,* des *Scipions,* des *Condés,* des *Guises...*

** 521. *Les noms propres employés par élégance prennent-ils la marque du pluriel ?*

** 522. *Comment s'écrivent au pluriel les noms propres de famille ?*

** 523. Les noms propres employés comme noms communs prennent sans difficulté la marque du pluriel.

Ex.: *Les* HOMÈRES, *les* VIRGILES *et les* RACINES *sont rares ; la France a eu ses* ALEXANDRES, *ses* CICÉRONS, *ses* HORACES, etc., ce qui veut dire des poètes comme *Homère, Virgile, Horace* et *Racine ;* des héros comme *Alexandre ;* des orateurs comme *Cicéron.*

** 524. Enfin, les noms propres d'auteurs, employés pour désigner des ouvrages d'art, prennent également la marque du pluriel.

Ex.: *On admire deux* RAPHAËLS *dans ce musée ;* c'est-à-dire deux tableaux de *Raphaël ; voici les* PLINES *que vous avez donnés à relier ;* c'est-à-dire les exemplaires des ouvrages de *Pline,* etc.

Les mots *carcel, quinquet, bougie, nankin,* etc., sont devenus tout à fait noms communs.

ARTICLE 5.—NOMS COMPOSÉS

** 525. Dans les noms composés, il n'y a que le nom et l'adjectif qui puissent varier ; les autres mots s'écrivent toujours de la même manière.

Les syllabes initiales *in, ex, co, mi, demi, hémi, semi, vice, archi, tragi* et autres de ce genre, sont toujours invariables.

** 526. Les noms composés s'écrivent au singulier ou au pluriel de la même manière qu'on les écrirait s'ils étaient considérés isolément, et que la phrase fût complétée par l'addition des mots sous-entendus.

Ainsi on écrit : *Un abat-jour, des abat-jour,* instrument avec lequel on *abat* le *jour,* la lumière ; *un arc-en-ciel, des arcs-en-ciel,* c'est-à-dire un *arc,* des *arcs,* que l'on aperçoit dans le *ciel ; un chasse-mouches, des chasse-mouches,* instrument avec lequel on *chasse* les *mouches.*

** 523. *Comment s'écrivent les noms propres employés comme noms communs ?*

** 524. *Comment s'écrivent les noms propres d'auteurs, employés pour désigner leurs ouvrages ?*

** 525. *Quels sont les mots qui varient dans les noms composés ?*

** 526. *Comment s'écrivent en général les noms composés ?*

*** 527. Quand un nom composé est formé d'un nom commun et d'un adjectif qualifiant ce nom commun, ils varient tous les deux. Ex.: *Des coffres forts, des plates-bandes, des loups-garous, des basses-cours.*

Par analogie, on écrit de même : *Des choux-fleurs, des chiens-loups*, etc., c'est-à-dire des *choux* qui sont en *fleurs, des chiens* qui ressemblent à des *loups*. Mais on écrira : *Des terre-pleins*, parce qu'ici l'adjectif ne qualifie pas le nom *terre*.

*** 528. Les noms composés formés d'un nom commun et d'un mot invariable de sa nature prennent la marque du pluriel à ce nom commun. Ex.: *Des avant-coureurs, des arrière-pensées, des contre-vérités, des demi-kilos.*

Il y a exception pour : *des après-midi, des contre-jour, des demi-carême, des nu-tête, des sans-cœur, des sous-pied*, et autres analogues.

*** 529. Les noms composés formés de deux noms unis par une préposition prennent la marque du pluriel au premier de ces noms. Ex.: *Des chefs-d'œuvre, des eaux-de vie, des pots-au-feu*, etc.

On dit pourtant : *Des coq-à-l'âne, des pied-à terre, des tête-à-tête.*

*** 530. Les noms composés entièrement formés de verbes ou de mots invariables de leur nature, s écrivent au pluriel comme au singulier. Ex.: *Des passe-passe, des brûle-tout, des qu'en-dira-t-on, des ouï-dire, des sot-l'y-laisse*, etc.

*** 531. Un certain nombre de noms composés s'écrivent au singulier comme au pluriel. Leur forme invariable s'explique par les mots sous-entendus ou par le sens. Tels sont :

*** 527. *Comment s'écrit un nom composé formé d'un nom et d un adjectif ?*

*** 528. *Comment s'écrivent les noms composés formés d'un nom et d'un mot invariable de sa nature ?*

*** 529. *Comment s'écrivent les noms composés formés de deux noms unis par une préposition ?*

*** 530. *Comment s'écrivent les noms composés entièrement formés de verbes ou de mots invariables ?*

*** 531. *Indiquez l'orthographe de quelques autres noms composés ?*

Un ou *des chasse-mouches.* Espèce d'éventail avec lequel on *chasse* les *mouches.*
Un ou *des coq-à-l'âne.* Discours où l'on saute du *coq à l'âne*, c'est-à-dire sans suite.
Un ou *des fier-à-bras.* Fanfaron qui *fiert* (1) (frappe) *à* tour de *bras*, c'est-à-dire qui veut se faire craindre par ses menaces.
Un ou *des gobe mouches.* Oiseau qui *gobe* les *mouches* pour s'en nourrir.
Un ou *des haut-le-corps.* Mouvement qui porte *le corps* en *haut.*
Un ou *des pied-à-terre.* Logement qu'on n'occupe qu'en passant, où l'on ne fait en quelque sorte que poser le *pied à terre.*
Un ou *des serre-papiers.* Ancien cabinet où l'on *serre* les *papiers.*
Un ou *des pot-au-feu.* La quantité de viande destinée à être mise au *pot.*
Un ou *des rose-croix.* Dignitaire qui a pour signe la *rose* et la *croix.*
Un ou *des tête-à-tête.* Entretien tenu *tête à tête*, c'est-à-dire seul à seul.
Un ou *des va-nu-pieds.* Vagabond, homme misérable.
Un ou *des vol-au-vent.* Pour des *vole-au-vent.* Pâté dont les parois sont en pâte feuilletée.

A cette liste on doit joindre les mots composés dont le substantif demeure invariable, parce qu'il est pris dans un sens abstrait ou absolu, ou qu'il désigne un organe, un membre unique du corps humain. Ex :

Des abat-jour.	Des grippe-sou.	Des casse-cou.
Des après-midi.	Des perce-neige.	Des casse-tête.
Des chasse-marée.	Des pie-Dieu.	Des coupe-gorge.
Des contre-jour.	Des rabat-joie.	Des couvre-chef.
Des couvre-feu.	Des réveille-matin.	Des crève-cœur.
Des gagne-pain.	Des serre-file.	Des sans-cœur.
Des gâte-métier.	Des songe-malice.	Des serre-tête.

Il faut ajouter encore les noms où entre le verbe *porte*, que l'Académie, conformément au sens, écrit au singulier comme au pluriel.

Elle écrit sans *s* :

Des porte-aiguille.	Des porte-épée.	Des porte-monnaie.
Des porte-bougie.	Des porte-étendard.	Des porte-montre.
Des porte-drapeau.	Des porte-malheur.	Des porte-respect, etc.

Et avec une *s*, même au singulier :

Un porte-allumettes.	Un porte-clefs.	Un porte-liqueurs.
Un porte-barres.	Un porte-étriers.	Un porte-montres.
Un porte-cigares.	Un porte-étrivières.	Un porte-mouchettes.

On écrit en un seul mot certains composés qui s'écrivaient autrefois en deux mots unis par un trait d'union. Ils forment leur pluriel suivant la règle commune : *des acomptes*, *des becfigues*, *des chèvrefeuilles*, *des portemanteaux*, etc.

Par exception *gentilhomme* et *bonhomme* font au pluriel : *gentilshommes*, *bonshommes*.

---

(1) Du verbe *férir* qui signifie *frapper*.

acompte
autodafé
boutefeu
coaccusé
coacquéreur
coassocié
contrebande
contrebasse
contredanse
contrefaçon
contrefaction
contrefort
contremaître
contremarche
contremarque
contrepoids
contrepoint
contrepoison
contreseing
contresens
contretemps
contrevent
copropriétaire
coreligionnaire
courtepointe
entrecôte
entrefilet
entrelacs
entremets
entrepont
entrepôt
entresol
entrevue
havresac
mainlevée
mainmise
mainmorte
malappris
outrepasse
passavant
passepoil
passeport
porteballe
portechape
portecollet
portecrayon
portefaix
portefeuille
portemanteau
pourboire
pourparler
tirelire
tournebroche
tournevent
tournevis
triqueballe

De même l'Académie supprime le trait d'union qui liait autrefois les diverses parties de certains noms composés. Leur pluriel se forme d'après les règles qui régissent les autres noms : *Des agents voyers, des aides de camp*, etc.

agent voyer
aide de camp
arc de triomphe
ayant cause
ayant droit
bachelier ès lettres
bachelier ès sciences
ballon d'essai
bas breton
bien dire
bien faire
blanc signé
bœuf gras
bonne aventure
but en blanc
Champs Elysées
char à bancs
château d'eau
château fort
chien marin
cire vierge
clin d'œil
camp volant
champ clos
colle forte
commis greffier
commis voyageur
compte courant
compte de retour
compte rendu
coq en pâte
cordon bleu
corps de garde
corps de logis
coup de poing
coup d'œil
courte paille
cousin germain
diable à quatre
directeur gérant
esprit fort
expert juré
fausse clef
faux titre
femme de chambre
fer à cheval
ferme modèle
franc parler
garde champêtre
garde forestier
garde des sceaux
garde du corps
garde général
garde mobile
garde municipale
garde nationale
gardes françaises
gomme laque
grand aigle
grand cordon
grand aumonier
grand maître
haute cour
haut fourneau
haute justice
haut mal
haute mer
huis clos
jet d'eau
laisser aller
lait de poule
lettre de change
lettre patente
loup marin
main basse
main courante
maître d'hôtel
maître ès arts
maître ès sciences
maître maçon
maréchal des logis
maréchal ferrant
mère branche
mort aux rats
nid à rats
nouveau venu
nu propriété
œil de perdrix (1)
on dit
petit four
petite vérole
pied bot
pied de bœuf
pied plat
pis aller
plein cintre
porte cochère
pot à beurre
pot à l'eau
pot pourri
prince régent
prix courant
procureur général
professeur adjoint
quart de cercle
quart de rond
quart d'heure, etc.
rat de cave
rat d'eau
rat d'église
rédacteur gérant
reine mère
ronde bosse
rose pompon
rose pivoine
saint chrême
sainte nitouche
sans façon
sans gêne
semaine sainte
secrétaire adjoint
secrétaire général
sens dessus dessous

(1) Couleur *œil de perdrix*. Ne pas confondre avec *œil-de-perdrix*, cor qui survient entre les doigts du pied ; cette dernière expression prend des traits d'union.

serre chaude
subrogé tuteur
tac tac, tic tac
tierce majeure
tiers arbitre
tiers état
tiers ordre
titre courant
veine porte
vendredi saint
ver à soie
ver luisant
ver solitaire
vieille moustache
vigne vierge

ARTICLE 6.

NOMS MIS EN RAPPORT PAR UNE PRÉPOSITION

*** 532. Lorsque deux noms sont mis en rapport par une préposition, on met le second au singulier s'il n'exprime qu'un sens vague, indéfini. Ex.: *Des têtes d'*HOMME ; *des côtelettes de* MOUTON ; *des troncs d'*ARBRE, etc.

Mais si ce nom est déterminé, modifié par quelque circonstance, il prend la marque du pluriel. Ex.: *Des têtes d'*HOMMES *coupables ; des peaux de* LAPINS *blancs ; des troncs d'*ARBRES *morts*, etc.

*** 533. Quelquefois cependant le sens de la phrase exige le pluriel, quoique le second nom ne soit nullement modifié. Ex.: *Un plat d'*ÉCREVISSES ; *une assiettée d'*OLIVES ; *un marchand de* PLUMES (à écrire), etc.

*** 534. Il y a des expressions qui amènent tantôt le singulier, tantôt le pluriel ; dans ce cas, on met les noms au nombre où ils figurent le plus habituellement. Ex.: *Un sac de* BLÉ ; *un sac de* HARICOTS ; *un panier de* CERISES ; *un panier de* RAISIN ; *un fruit à* NOYAU ; *un fruit à* PÉPINS, etc.

*** 535. Par analogie avec les règles précédentes, on écrira : *Cet homme vit de* POISSON ; *cet oiseau se nourrit de* POISSONS. *Que de* PEINE *lui a causée cette mort ! que de* PEINES *il a eues dans sa vie ! Le papillon vole de* FLEUR *en* FLEUR. *Je n'ai plus de* CHAPEAU, *de* SOULIERS, *d'*HABIT, etc.

Prépositions qui servent à joindre les noms

Les compléments des noms sont ordinairement joints à ces noms par les prépositions *de* et *à*, et souvent aussi par d'autres prépositions, telles que : *en*, *envers*, *sans*,

---

*** 532. *Lorsque deux noms sont mis en rapport par une préposition, comment s'écrit le second ?*

*** 533. *Le sens de la phrase n'exige-t-il pas quelquefois le pluriel dans les noms amenés par une préposition ?*

*** 534. *N'y a-t-il pas des expressions qui amènent les deux nombres ?*

*** 535. *Donnez quelques exemples analogues aux précédents.*

sur, *pour*, *par*, etc. Ex.: *Un fusil* A *aiguille*, *un oiseau* DE *proie*, *un voyage* EN *bateau*, *les devoirs* ENVERS *Dieu*, *le dévouement* POUR *la patrie*, *la peinture* SUR *porcelaine*, *un homme* SANS *fortune*.

L'emploi du singulier ou du pluriel après la préposition *à* ou *de* est souvent difficile à déterminer. Voici une liste de quelques locutions avec la forme la plus généralement adoptée.

COMPLÉMENTS PLACÉS APRÈS LA PRÉPOSITION *à*

SINGULIER	PLURIEL	
Un instrument à *anche*.	Du genêt à *balais*.	Du papier à *lettres*.
Des manches à *balai*.	Un discours à *bâtons rompus*.	Une cave à *liqueurs*.
Un pays à *blé*.	La halle aux *blés*.	Une corde à *nœuds*.
Des cartons à *chapeau*.	Des souliers à *boucles*.	Un pays à *pâturages*.
Une porte à *coulisse*.	Des lunettes à *branches*.	Un cornet à *pistons*.
Des clous à *crochet*.	Un four à *briques*.	Une chaise à *porteurs*.
Des cannes à *épée*.	Une boîte à *charnières*.	Une personne à *prétentions*.
Des armes à *feu*.	Un lit à *colonnes*.	Un lit à *roulettes*.
Un toit à *jour*	Un instrument à *cordes*.	Une montre à *secondes*.
Des bêtes à *laine*	Une bête à *cornes*.	Un serpent à *sonnettes*.
Des verres à *liqueur*.	Une boîte à *couleurs*.	Un homme à *systèmes*.
Des moulins à *papier*.	Un homme à *façons*.	Un homme à *talents*.
Des montres à *répétition*.	Du damas à *fleurs*.	Un meuble à *tiroirs*.
Des cadenas à *secret*.	Un marché aux *fleurs*.	Du verre à *vitres*.
Des vers à *soie*.	Une épaulette à *grains d'épinard*.	Un homme à *vues élevées*.
Des registres à *souche*.	Un pot à *fleurs*.	
Des bateaux à *vapeur*.		

COMPLÉMENTS PLACÉS APRÈS LA PRÉPOSITION *de*

SINGULIER		
Un nid d'*aigle*.	Des salades de *chicorée*.	Des lettres de *félicitation*.
Des bouts d'*aile*.	Des noix de *coco*.	Des cochers de *fiacre*.
Du lait d'*amande*.	Du papier de *compte*.	Des termes de *finance*.
Des toiles d'*araignée*.	Des salles de *concert*.	Des coups de *fusil*.
Des corps d'*armée*.	Des lettres de *condoléance*.	Des clous de *girofle*.
Des travaux d'*art*.	Des chantiers de *construction*.	Des coups de *griffe*.
Des feux d'*artifice*.	Des robes de *couleur*.	Des touffes d'*herbe*.
Des compagnies d'*assurance*.	Des lames de *couteau*.	Des habits d'*homme*.
Des chefs d'*atelier*.	Des coups de *dent*.	Des tables d'*hôte*.
Des champs de *bataille*.	Des questions de *détail*.	Des maîtres d'*hôtel*.
Des corps de *bâtiment*.	Des chefs de *division*.	Des barils d'*huile*.
Du sucre de *betterave*.	Des marchands de *drap*.	Des peaux de *lapin*.
Des peaux de *bœuf*.	Des maîtres d'*école*.	Des ciels de *lit*.
Des jeux de *boule*.	Des caisses d'*épargne*.	Des projets de *loi*
Des généraux de *brigade*.	Des lames d'*épée*.	Des poignées de *main*.
Des chefs de *bureau*.	Des pains d'*épice*.	Un étui de *mathématique*.
Des piliers de *café*.	Des coups d'*épingle*.	Des gens de *métier*.
Du sucre de *canne*.	Des rampes d'*escalier*.	Des chaînes de *montre*.
Des coups de *canon*.	Des chefs d'*escadron*.	Des extraits de *naissance*.
Des chefs-lieux de *canton*.	Des maîtres d'*étude*.	Des pattes d'*oie*.
Des filets de *chevreuil*.	Des voies de *fait*.	Des plumes d'*oie*
	Des nids de *fauvette*.	

Des pelures d'*oignon*.
Des nids d'*oiseau*.
De l'huile d'*olive*.
Des numéros d'*ordre*.
Des bourdonnements d'*oreille*.
Des têtes de *pavot*.
Des peintres de *paysage*.
Des feux de *peloton*.
Des coups de *pied*.
Des lits de *plume*.

Des coups de *poing*.
Des peintres de *portrait*.
Mille francs de *rente*.
Des coins de *rue*.
Des lits de *sangle*.
Des livres de *science*.
Des états de *service*.
Des roulements de *tambour*.

Des coups de *tête*.
Des coups de *théâtre*.
Des capitaines de *vaisseau*.
Des têtes de *veau*.
Des hôtels de *ville*.
Des marchands de *vin*.
Des cartes de *visite*.
Des lettres de *voiture*.
Des points de *vue*.

PLURIEL

Une compote d'*abricots*.
Un agent d'*affaires*.
Des lieux d'*aisances*.
Des biscuits d'*amandes*.
De l'huile d'*amandes douces*.
Un maître d'*armes*.
Une salle d'*armes*.
Une botte d'*artichauts*.
Un plat d'*asperges*.
Une cour d'*assises*.
Un pont de *bateaux*.
Un entrepreneur de *bâtiments*.
Des peaux de *bêtes*.
Une salade de *betteraves*.
Une corbeille de *biscuits*.
Une levée de *boucliers*.
Un jeu de *boules*.
Un monceau de *cendres*.
Des noyaux de *cerises*.
Des bouts de *chandelles*.
Un état de *choses*.
Une conserve de *citrons*.
Un mélange de *couleurs*.

Un mal de *dents*.
Un jeu de *dés*.
Un jeu de *dominos*.
Un collier de *diamants*.
Une ville d'*eaux*.
Un carnet d'*échéances*.
Un manque d'*égards*.
Un peintre d'*enseignes*.
Un haussement d'*épaules*.
Une couronne d'*épines*.
Un camarade d'*études*.
Un conte de *fées*.
Des coups de flèches.
Un pot de *fleurs*.
Un sirop de *fraises*.
Une corbeille de *fruits*.
Un voleur de *grands chemins*.
De la pâte de *groseilles*.
Du jus d'*herbes*.
Une couronne d'*immortelles*.
Un marchand de *liqueurs*.
Une cotte de *mailles*.
Un battement de *mains*.

Un pays de *montagnes*.
Un sirop de *mûres*.
Un marchand de *nouveautés*.
Un baril d'*olives*.
Une salade d'*oranges*.
Des pendants d'*oreilles*.
Un bain de *pieds*.
Un balai de *plumes*.
Une compote de *poires*.
Fécule de *pommes de terre*.
Un livre de *prières*.
Une marmelade de *prunes*.
Un jeu de *quilles*.
Un conte de *revenants*.
Un bouquet de *roses*.
Une essence de *roses*.
Un crocheteur de *serrures*.
Un esprit de *ténèbres*.
Un temps de *troubles*.
Un pâté de *truites*.
Un marchand de *vins fins*.
Du sirop de *violettes*.

ARTICLE 7.

REMARQUE SUR L'EMPLOI DE QUELQUES NOMS

536. AIR (*avoir l'*). En général, quand cette expression se dit d'une personne, l'adjectif s'accorde avec *air*, si l'on entend l'extérieur, la physionomie, et avec le nom de la personne, si l'on entend la réalité. Ex : *J'ai vu cette personne, elle a l'air* BOITEUSE *et toute* CONTREFAITE ; *mais aussi elle a l'air* DOUX *et* BON. Quand on parle des choses, on prend un autre tour, ou bien l'adjectif s'accorde avec le nom de la chose : *Cette pomme a l'air* CUITE ; on dirait mieux : *Cette pomme à l'air d'être* CUITE.

537. APRÈS-DÎNER, APRÈS-SOUPER, APRÈS-MIDI. *Après-dîner* se dit du temps qui est entre le dîner et le souper ; *après-souper*, de celui qui est entre le souper et le coucher, et *après-midi*, de la partie du jour qui s'étend depuis midi jusqu'au soir ; ces noms sont du masculin (Académie, édit. 1877).

538. ATTENTION (*faute d'*). *Faute d attention* est une locution adverbiale qui signifie *inattentivement*. Ex : *Il a mal fait* FAUTE D'ATTENTION, *par manque d'attention*. On peut dire aussi : *Cela est une* FAUTE D'INATTENTION ; ici le mot *faute* est un nom et signifie *erreur ;* dans ce cas, il est précédé d'un déterminatif.

539. BUT. On dit : *Atteindre le but*, quand on y vise ; *atteindre au but*, quand on y court, et jamais *remplir le but ;* on dit *remplir la fin*.

540. CAMPAGNE (*en* ou *à la*). Ce mot, avec l'article, est pris dans son sens propre, et désigne l'opposé de la ville Ex : *Je passerai l'été à la* CAMPAGNE ; *en campagne* signifie en marche, en mouvement pour une affaire quelconque : *Les troupes se mettront* EN CAMPAGNE *au mois de mars*

541. COLLÈGUE, CONFRÈRE. Le premier ne se dit que des personnes qui agissent ensemble et de concert ; le second s'étend à tous les individus d'un corps, d'une société. Ex.: *Je ne vous consulte pas : vous êtes mon* CONFRÈRE, *mais non pas mon* COLLÈGUE.

542. EXCUSE, PARDON. On ne doit pas dire : *Je vous demande* EXCUSE, *faites* EXCUSE, *Monsieur ;* mais : *Je vous demande* PARDON, *je vous prie de recevoir, d'agréer mes* EXCUSES.

543. ÉRUPTION, IRRUPTION. Le premier se dit d'une évacuation subite. Ex.: *Le Vésuve est souvent en* ÉRUPTION ; le second se dit d'une arrivée soudaine, imprévue. Ex.: *Les* IRRUPTIONS *des hordes du Nord...; l'*IRRUPTION *des eaux*.

544. FOND, FONDS, FONTS. Le premier signifie l'endroit le plus bas ou le plus éloigné de l'abord. Ex.: *Le* FOND *d'un puits, d'un bois, d'une boutique*. Le second désigne une chose possédée, un bien. Ex.: *Faire valoir ses* FONDS, *avoir un grand* FONDS *d'esprit, vendre son* FONDS *de boutique*. Le troisième signifie un bassin contenant de l'eau pour les baptêmes. Ex : *Les* FONTS *baptismaux*.

545. MARTYRE, MARTYR. Le premier exprime le supplice, le tourment. Ex.: *Les chrétiens souffrent courageusement le* MARTYRE ; le second se dit de celui ou de celle qui souffre. Ex.: *C'est un* MARTYR *de la charité ; sainte Cécile est honorée comme vierge et* MARTYRE.

546. RAILLERIE. *Entendre raillerie*, c'est ne se point fâcher des paroles piquantes ; *entendre la raillerie*, c'est savoir railler avec finesse.

547. SANG-FROID, SENS FROID. De *sang-froid* signifie posément, avec tranquillité. Ex.: *Un avertissement doit être fait de* SANG-FROID. De *sens froid* ne se dit généralement pas ; on emploie de *sens rassis*, qui veut dire sans trouble intérieur. Ex.: *Cet homme est souvent en colère, et par suite rarement de* SENS RASSIS.

548. SOIR, MATIN. On ne doit pas dire : *Un jour* AU SOIR, AU MATIN ; mais *un soir, un matin*. On dit plus ordinairement *demain* SOIR, *demain* MATIN, que *demain* AU SOIR, *demain* AU MATIN.

CHAPITRE II

DE L'ARTICLE

ARTICLE 1er.—EMPLOI DE L'ARTICLE EN GÉNÉRAL

** 549. L'article ne s'emploie que devant les noms qui désignent un genre, une espèce ou un individu. Ex.: LE *lion a été l'emblème de* LA *force chez presque tous* LES *peuples.*

On dira donc sans article : *Voyager à* PIED ; *demander* JUSTICE ; *voici un fil de* FER ; parce que les mots *pied*, *justice* et *fer* ne désignent ni un genre, ni une espèce, ni un individu.

On dit cependant, mais seulement par euphonie, *pot à l'eau, pot à l'huile.*

*** 550 On supprime presque toujours l'article dans les inscriptions, les expressions proverbiales, les énumérations, et devant les noms mis en apostrophe.

Ex.: MAISON *à louer, avec* COUR *et* JARDIN ; EXPÉRIENCE *passe* SCIENCE ; OFFRES, PRIÈRES, MENACES, *rien n'ébranlait les martyrs ; ô* HOMME ! *songe d'où tu viens et où tu vas !*

** 551. L'article se supprime également après les expressions *autant de, assez de, beaucoup de, combien de, peu de, quantité de, que de, tant de*, suivies d'un nom indéterminé. Ex.: *Nous n'avons pas assez* DE *place pour tant* DE *monde ; je vois peu* DE *sincérité dans cette* FOULE *de flatteurs* (1).

** 552. On met l'article après les expressions *bien de, la plupart de*, et ordinairement après les collectifs généraux.

** 549. *Devant quels noms s'emploie l'article ?*

*** 550. *Dans quelles expressions supprime-t-on presque toujours l'article ?*

** 551. *Après quelles expressions l'article se supprime-t-il encore ?*

** 552. *Après quelles expressions exprime-t-on toujours l'article ?*

(1) Mais on dira : *J'ai encore un peu* DU *vin d'hier, j'ai assez* DE LA *part qui m'est faite ;* parce que les mots *vin* et *part* sont déterminés.

Ex.: *Il y a* DES *gens qui croient que la plupart, que la majeure partie* DES *étoiles sont visibles ; on a bien* DE LA *peine à les dissuader.*

L'expression *bien d'autres* est peut-être la seule exception à cette règle.

*** 553. Il est très important d'employer ou de supprimer à propos l'article, parce que presque toujours le sens est différent dans les deux cas.

Ex.: *J'ai visité un palais* DE *roi, j'ai visité un palais* DU *roi.* Le premier signifie un *beau palais*, mais qui n'appartient pas au roi ; le second désigne un *palais quelconque*, mais appartenant au roi.

** 554. On emploie *le, la, les*, devant les adverbes *mieux, moins, plus* suivis d'un adjectif, lorsque l'on exprime une comparaison entre des êtres différents : Ex.: *Les étoiles* LES PLUS *obscures*, LES MOINS *visibles ont un nom.*

On emploie seulement *le* lorsque la comparaison est restreinte aux mêmes individus. Ex.: *C'est aujourd'hui que ces étoiles sont* LE PLUS *obscures*, LE MOINS *visibles.*

ARTICLE 2.

EMPLOI DE L'ARTICLE *du, des, de la*

** 555. L'article *du, des, de la* ne se met que devant les noms qui doivent exprimer un sens déterminé, tandis qu'on met seulement *de* si ces noms doivent être pris dans un sens vague, indéfini.

On dira donc : *Je me nourris* DE *fruits*, et *je me nourris* DES *fruits de mon jardin ; la prairie est émaillée* DE *fleurs*, et *la prairie est émaillée* DES *fleurs les plus belles.*

*** 556. Le nom pris dans un sens partitif est ordinairement précédé de l'article *du, des, de la.* Ex.: DU

*** 553. *Est-il important d'employer ou de supprimer à propos l'article ?*

** 554. *Quand est-ce qu'on emploie* le, la, les, *devant* mieux, moins, plus ?

** 555. *Devant quels noms se met l'article* du, des, de la ?

*** 556. *Que remarquez-vous sur le nom pris dans un sens partitif ?*

pain ne suffit pas pour dîner ; donnez-nous DE LA *viande avec* DES *légumes.*

EXCEPTIONS. On emploie seulement *de :* 1° si le nom est complément direct d'un verbe réellement négatif. Ex. : *Je ne vous donnerai pas* DE *louanges, mais je ne vous ferai pas* DE *reproches.*

2° S'il est précédé d'un adjectif. Ex. : DE *mauvais pain ne suffit pas pour dîner ; donnez-nous* DE *bonne viande et* DE *bons légumes.*

Cependant, si l'adjectif formait avec le nom un sens indivisible, une espèce de nom composé, on laisserait l'article *du, des, de la.*

Ainsi on dit : DES *bons mots,* DES *grands hommes,* DES *jeunes gens,* DES *petits pois,* DU *petit-lait,* DES *petites-maisons* (maisons d'aliénés), etc

Il arrive même quelquefois qu'on emploie l'article devant un adjectif qui n'est pas intimement lié au nom ; c'est lorsqu'on veut attirer l'attention sur la qualité exprimée par cet adjectif Ex : *Faites-nous* DE LA *belle musique ; j'achèterai* DE LA *grosse toile pour faire des sacs.*

*** 557. Le verbe conjugué négativement rejette généralement l'article.

Cependant, si, tout en employant une négation, on exprimait une affirmation, il faudrait rétablir l'article : Ex. : *Je n'ai pas* D'*argent :* voilà une négation ; donc on a dû supprimer l'article. *Je n'ai pas* DE L'*argent pour le dépenser follement :* voilà au contraire, une phrase où l'affirmation domine ; donc on a dû employer l'article.

*** 558. Quand le verbe négatif est conjugué interrogativement, on doit employer ou supprimer l'article, suivant que c'est l'affirmation ou la négation qui domine.

Ainsi : *N'avez-vous point* D'*argent ?* veut dire : *J'ai lieu de croire que vous manquez* D'*argent ;* la négation domine ; donc point d'article. *N'avez-vous pas* DE L'*argent dans votre bourse ?* signifie, au contraire : *Je sais que vous avez* DE L'*argent ;* l'affirmation domine ; donc emploi de l'article.

*** 557. *Le verbe conjugué négativement demande-t-il l'article ?*

*** 558. *Quand le verbe négatif est conjugué interrogativement, doit-on employer l'article ?*

ARTICLE 3.—RÉPÉTITION DE L'ARTICLE

** 559. L'article doit être répété devant chaque nom. On ne dira donc pas : LES *maîtres et élèves ont corrigé* LES *dictées et problèmes ;* mais : LES *maîtres et* LES *élèves ont corrigé* LES *dictées et* LES *problèmes.*

Il y a deux exceptions à cette règle.

** 560. On ne répète pas l'article devant un second nom quand ce nom est synonyme du premier, ou qu'il désigne le même être. Ex.: L'AMÉRIQUE *ou* NOUVEAU-MONDE *fut découverte en* 1492, *et le* CANADA *ou* NOUVELLE-FRANCE *en* 1534 ; L'EMPEREUR *et* ROI *invita* LES DUCS *et* PAIRS *à son sacre.*

** 561. Quelquefois, quoique les noms ne soient pas synonymes, l'usage permet de supprimer l'article.

Ainsi on dit : LES *maire et adjoints de la ville ;* LES *lettres et paquets doivent être affranchis ; l'Ecole* DES *arts et métiers ;* LES *père et mère de cet enfant ; suivant* LES *us et coutumes.*

** 562. On répète toujours l'article devant chaque adjectif qui ne se rapporte pas au même nom. Ex.: LE *grand et* LE *petit bâtiment menacent ruine ;* LA *vraie et* LA *fausse monnaie se ressemblent beaucoup.*

On ne le répète pas dans le cas contraire, à moins que les adjectifs ne soient pas joints par une conjonction ; ainsi on dira également : *J'ai admiré* LES *belles et fertiles plaines de la Beauce ;* et : *J'ai admiré* LES *belles,* LES *fertiles plaines de la Beauce.*

** 559. *Devant quels noms l'article doit-il être répété ?*

** 560. *Répète-t-on toujours l'article devant chaque nom ?*

** 561. *L'usage ne permet-il pas quelquefois de supprimer l'article, bien que les noms ne soient pas synonymes ?*

** 562. *Ne répète-t-on pas aussi l'article devant chaque adjectif ?*

CHAPITRE III

DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF

ARTICLE 1er.—ACCORD DE L'ADJECTIF

* 563. L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec les mots auxquels il se rapporte : CE BON *père et* CETTE BONNE *mère sont* CHÉRIS *de* TOUS LEURS *enfants.*

*** 564. Quand les noms auxquels se rapporte un adjectif sont de différents genres, on rapproche cet adjectif du nom masculin, si l'euphonie l'exige.

Ainsi on dit : HEUREUX *les peuples et les nations qui ont des lois et un gouvernement* FORTS *et* SAGES ! et non pas : HEUREUX *les nations et les peuples...*

Cependant la convenance doit être consultée à cet égard. Ex. : *Il trouva son père et sa mère* MORTS.

** 565. Lorsque l'adjectif se rapporte à plusieurs noms qui ne sont pas unis par la conjonction *et*, il se met au pluriel s'il y a idée d'addition. Ex. : *Le cheval, le bœuf, l'âne, sont* UTILES *à l'homme.*

Mais il ne s'accorde qu'avec le plus rapproché de ces noms si ceux-ci ont entre eux une espèce de synonymie. Ex. : *Turenne montrait une intrépidité, un courage* ÉTONNANT ; *un courage, une intrépidité* ÉTONNANTE ; TELLE *était sa résolution, son dessein ;* TEL *était son dessein, sa résolution.*

** 566. Quand les noms sont joints par la conjonction *ou*, l'adjectif ne s'accorde qu'avec celui dont il est le plus rapproché, parce que cette conjonction donne l'exclusion à tous les autres. Ex. : *Sa conduite ne peut être que l'effet d'une patience, d'un stoïcisme ou d'une insensibilité* TRÈS GRANDE.

** 563. *Comment s'accorde l'adjectif ?*

*** 564. *Que fait-on lorsque les noms auxquels se rapporte un adjectif sont de différents genres ?*

** 565. *Lorsque les noms ne sont pas joints par* et, *comment s'accorde l'adjectif qui s'y rapporte ?*

** 566. *Quand les noms sont joints par la conjonction* ou, *comment s'accorde l'adjectif ?*

Cependant, pour éviter une équivoque, on fait quelquefois accorder l'adjectif avec tous les noms : *Je désire parler au frère ou à la sœur* AÎNÉS ; *les Samoyèdes* (peuple du N. de la Russie) *se nourrissent de chair et de poisson* CRUS.

** 567. Si les noms sont placés par gradation, l'adjectif qui s'y rapporte ne s'accorde qu'avec le dernier, parce que c'est celui qui frappe le plus l'esprit. Ex. : *Ses discours, ses moindres paroles, ses gestes, son silence même était* ÉLOQUENT.

*** 568. Quand un adjectif vient à la suite de plusieurs noms dont l'un est complément de l'autre, c'est le sens qui indique auquel de ces noms il se rapporte ; ainsi on écrit : *Des bas de soie* NOIRS ; *une robe de satin* BLANC ; *la moitié du camp* ENNEMI *était* BRULÉE, etc.

** 569. Un nom accompagné de plusieurs adjectifs ne change pas pour cela, parce que l'adjectif n'exerce aucune influence sur le nom. Ex : *La première et la deuxième* PARTIE *sont mieux soignées que la troisième ; sellez le grand et le petit* CHEVAL.

Cependant l'usage permet de dire : Les *première et deuxième* PARTIES ; LES LANGUES *française, anglaise et allemande*, etc.

ARTICLE 2.—REMARQUES SUR LES ADJECTIFS
feu, nu, demi, grande

*** 570. L'adjectif *feu* (défunt, décédé depuis peu) ne varie que quand il précède immédiatement le nom ; il reste invariable dans les autres cas. Ex. : FEU *votre mère connaissait ma* FEUE *tante et mes* FEUS *oncles maternels.*

** 571. L'adjectif *nu* reste invariable quand il forme

** 567. *Si les noms sont placés par gradation, comment s'accorde l'adjectif qui s'y rapporte ?*

*** 568. *Quand un adjectif vient à la suite de plusieurs noms compléments l'un de l'autre, auquel se rapporte-t-il ?*

** 569. *Un nom accompagné de plusieurs adjectifs varie-t-il pour cela ?*

*** 570. *Quand est-ce que varie l'adjectif* feu ?

** 571. *Que remarquez-vous sur l'adjectif* nu ?

avec le nom qu'il précède une locution adverbiale ; alors il se joint à ce nom par un trait d'union. Ex.: *Ces mendiants étaient* NU-*tête, et* NU-*pieds.*

Dans les autres cas, il suit les règles ordinaires. Ex : *Il est sain de coucher tête* NUE *mais non d'aller pieds* NUS ; *je n'ai que la* NUE *propriété de ce bien fonds ;* NUE, *la vérité offense quelquefois.*

** 572. *Demi* reste invariable quand il précède le mot auquel il se rapporte, et il s'y joint par un trait d'union. Ex.: *Une* DEMI-*heure lui a suffi pour confondre ces* DEMI-*savants ; nous étions* DEMI-*morts de frayeur.*

Si cet adjectif est placé après le nom, il en prend seulement le genre : *Paris a trente-huit kilomètres et* DEMI *de circonférence ; il faudrait huit heures et* DEMIE *pour en faire le tour.*

** 573. Le nom commun *demie* prend la marque du pluriel, ainsi que *demi*, terme d'arithmétique : *Cette horloge publique carillonne aux* DEMIES ; *quatre* DEMIS *font deux entiers juste.* (Dictionn. de l'Académie.)

** 574. Placé devant un nom commençant par une consonne, l'adjectif féminin *grande* élide l'*e* muet quand on veut exprimer une certaine supériorité, mais non pas quand il s'agit simplement de l'étendue, de la dimension.

Ainsi l'on dira : *Ma* GRAND'MÈRE, *qui demeure dans la* GRAND'RUE, *a entendu deux* GRAND'MESSES *aujourd'hui ; la* GRAND'CLASSE *n'est pas la plus* GRANDE CLASSE ; *j'ai* GRAND'PEUR *de ne pouvoir terminer ces deux* GRANDES PAGES.

ARTICLE 3.

NOMS COMMUNS EMPLOYÉS ADJECTIVEMENT
ADJECTIFS EMPLOYÉS ADVERBIALEMENT

*** 575. Les noms communs employés adjectivement pour désigner certaines nuances de couleur sont généralement invariables. Ex.: *Des rubans* AURORE ; *des*

** 572. *Que remarquez-vous sur l'adjectif* demi ?
** 573. Demi *prend-il la marque du pluriel ?*
** 574. *Qu'a de particulier l'adjectif féminin* grande ?
*** 575. *Les noms de couleur employés adjectivement varient-ils ?*

ceintures ORANGE ; *des taffetas* JONQUILLE ; *des taches* MARRON ; *des étoffes* FEUILLE-MORTE ; *des gants* SOUFRE.

Il n'y a guère que *cramoisi*, *écarlate*, *pourpre* et *rose* qui soient devenus tout à fait adjectifs.

** 576. Les adjectifs modifiés l'un par l'autre restent ordinairement invariables.

Ex. : *Des cheveux* CHÂTAIN CLAIR ; *des teintes* BLEU CÉLESTE ; *une étoffe* GRIS CENDRÉ, c'est-à-dire d'un *châtain clair*, d'un *bleu céleste*, d'un *gris cendré*.

*** 577. On écrit quelquefois : *Des cheveux* CHÂTAINS CLAIRS, *des étoffes* BLEUES ÉPAISSES, etc. : mais alors on désigne des *cheveux* qui sont *châtains* de couleur, et *clairs* sur la tête ; des *étoffes* qui sont *bleues* de teinte, et *épaisses* de tissu.

** 578. L'adjectif employé adverbialement est toujours invariable. Ex. : *Ces livres coûtent* CHER ; *ces fleurs sentent* BON ; *elles restèrent* COURT *au milieu de leur compliment*.

Mais on écrira : *Ces livres semblent* CHERS ; *ces étoffes paraissent* BONNES *à quelque chose ; elles restèrent* COURTES *toute leur vie*, parce qu'ici les adjectifs *chers*, *bonnes* et *courtes* modifient *livres*, *étoffes* et *elles ;* ils ne sont donc pas adverbes, comme dans le premier cas.

** 579. *Ci-joint*, *ci-inclus*, ne restent invariables que lorsqu'ils commencent la phrase ou qu'ils accompagnent un nom employé sans déterminatif.

Ainsi l'on dira : CI-JOINT *copie du plan ; je vous recommande la note* CI-INCLUSE ; *vous trouverez* CI-JOINTS *les papiers nécessaires*.

*** 580. *Franc de port* ne varie que quand il est attribut, ou qu'il est placé immédiatement après le nom qu'il modifie. Ex. : *Ces lettres et ces paquets sont* FRANCS DE PORT ; *ne recevez que les lettres* FRANCHES DE PORT ; *refusez net celles qu'on n'envoie pas* FRANC DE PORT (*franco*).

*** 581. *Possible* n'est généralement adverbe que quand il entre dans une proposition qui est au superlatif relatif, comme

---

** 576. *Comment s'écrivent les adjectifs modifiés l'un par l'autre ?*

*** 577. *Ecrit-on quelquefois des cheveux* châtains clairs, *etc ?*

** 578. *Comment s'écrit l'adjectif employé adverbialement ?*

** 579. *Que remarquez-vous sur* ci-joint, ci-inclus ?

*** 580. *Comment s'écrit l'expression* franc de port ?

*** 581. *Quand est-ce que* possible *est adverbe ?*

dans celle-ci : *Les plus beaux systèmes* POSSIBLE *en apparence reposent quelquefois sur les théories les plus fausses* POSSIBLE. Dans les autres cas, ce mot est adjectif : *Prends tous les moyens* POSSIBLES, *et sache que toutes choses sont* POSSIBLES *à celui qui veut.*

*** 582. Les mots *droit, ferme, juste, net*, et quelques autres, sont tantôt adjectifs et tantôt adverbes : toute la différence provient du point de vue.

Ex. : *Ta sœur ne marche pas* DROIT (devant elle) ; *elle ne marche pas* DROITE (mais courbée). *Vous tenez vos enfants* FERME (sévèrement) ; *vous tenez ces poteaux* FERMES (affermis, solides). *Je gagne mille francs* JUSTE (exactement) ; *je ne prendrai pas des souliers trop* JUSTES (étroits). *Il a cassé cette glace* NET (tout d'un coup) ; *il en sortira la conscience* NETTE (pure, intacte).

ARTICLE 4. — ADJECTIFS COMPOSÉS

** 583. Dans les adjectifs composés, comme dans les noms composés, l'adjectif et le nom sont les seuls mots qui puissent varier.

Quand aux préfixes *in, co, mi, demi, anti*, etc., ils sont toujours invariables.

*** 584. Quand un adjectif composé est formé d'un adjectif qualificatif et d'un mot invariable de sa nature, l'adjectif qualificatif seul varie en genre et en nombre. Ex. : *Dans les* AVANT-DERNIÈRES *guerres, les succès des puissances* COASSOCIÉES *ont été* CONTRE-BALANCÉS.

*** 585. Quand un adjectif composé est formé de deux adjectifs qui qualifient chacun séparément le mot auquel ils se rapportent, ils s'accordent tous les deux avec ce mot. Ex. : *Ces buveurs sont* IVRES-MORTS ; *j'ai connu deux femmes* SOURDES-MUETTES *de naissance.*

*** 582. *Certains mots ne sont-ils pas adjectifs ou adverbes selon le sens ?*

** 583. *Quels mots peuvent varier dans les adjectifs composés ?*

*** 584. *Comment s'écrit l'adjectif composé formé d'un adjectif et d'un mot invariable de sa nature ?*

*** 585. *Comment s'écrit un adjectif composé formé de deux adjectifs ?*

*** 586. Si le premier des deux adjectifs qui forment un adjectif composé était employé adverbialement, le second seul varierait.

Ex : *Ces moissonneurs sont* LÉGER-VÊTUS, pour " légèrement vêtus ". *Voici des vins* NOUVEAU-TIRÉS, pour " nouvellement tirés ". *Adresse-toi à des personnes* HAUT-PLACÉES, pour " hautement placées."

Enfin, par euphonie, *frais-cueilli* et *tout-puissant* font au féminin *fraîche-cueillie*, *toute-puissante*.

ARTICLE 5.—PLACE DES ADJECTIFS

*** 587. En français, le goût et l'usage peuvent seuls fixer la place des adjectifs.

On met généralement après le nom :

1° Les participes passés employés adjectivement. Ex.: *Homme* INSTRUIT, *vertu* ÉPROUVÉE, *opinion* REÇUE. Néanmoins on dit : *Fête du* SACRÉ *Cœur*, SIGNALÉ *bienfaiteur*, MAUDITE *occasion*.

2° Les participes présents employés adjectivement. Ex : *Plante* GRIMPANTE, *mets* RAFRAÎCHISSANT, *eaux* CROUPISSANTES. On dit cependant : ÉTONNANTE *facilité*, ABONDANTES *récoltes*, CHARMANT *bosquet*, BRILLANT *succès*, etc.

3° Les adjectifs formés d'un nom propre. Ex.: *Langue* FRANÇAISE, *théâtre* ITALIEN, *rire* HOMÉRIQUE, *secte* LUTHÉRIENNE.

4° La plupart des adjectifs qui expriment des qualités physiques, extérieures, accidentelles. Ex.: *Bas* BLEUS, *yeux* NOIRS, *odeur* INFECTE, etc.

On place ordinairement avant le nom : 1° les adjectifs qui expriment des qualités générales, communes, ordinaires : GROS *arbre*, PETITE *chaumière*, GRAND *vent*, FORTE *secousse*, BELLE *vue*, BON *usage*, JEUNE *homme*, VIEILLE *mode*, etc.

2° Les adjectifs qui expriment des qualités inhérentes, habituelles, inséparables : BASSE *jalousie*, SOMBRE *forêt*, ÉPAISSES *ténèbres*, FIDÈLE *ami*, RUSÉ *compère*, etc.

*** 588. Il n'est pas indifférent de mettre l'adjectif avant ou après le nom ; souvent il n'a pas la même signification dans les deux cas.

Ex.: *Un* GRAND *homme* (homme célèbre) ; *un homme* GRAND (homme de haute taille). *Un* PAUVRE *poète* (poète médiocre) ; *un poète* PAUVRE (poète sans fortune).

*** 586. *Si le premier des deux adjectifs était employé adverbialement qu'arriverait-il ?*

La même différence existe entre les expressions suivantes : CERTAINES *aventures, aventures* CERTAINES ; *une voix* COMMUNE, *une* COMMUNE *voix ; de* NOUVEAU *vin, du vin* NOUVEAU ; *votre* UNIQUE *tableau, votre tableau* UNIQUE ; *cette porte* FAUSSE, *cette* FAUSSE *porte ; un* BON *homme, un homme* BON ; NULLE *raison, raison* NULLE, etc.

DEGRÉS DE SIGNIFICATION DANS LES ADJECTIFS ET LES ADVERBES

* 589. On distingue, dans les adjectifs et les adverbes, trois degrés de signification : le *positif*, le *comparatif*, le *superlatif*.

1° Le POSITIF, c'est l'adjectif ou l'adverbe simplement employé. Ex.: "Le Canada est *vaste ;* ce travail est *bien*."

2° Le COMPARATIF, c'est l'adjectif ou l'adverbe avec comparaison. Ex.: "L'Amérique est *plus grande que* l'Europe ; cette page n'est pas *aussi bien* que celle là." Dans ce cas, on emploie l'un des adverbes *aussi*, *autant*, *plus*, *moins*, non précédés d'un déterminatif.

On distingue trois sortes de comparatifs : celui d'ÉGALITÉ, marqué par *aussi* ou *autant ;* celui de SUPÉRIORITÉ, marqué par *plus ;* celui d'INFÉRIORITÉ, marqué par *moins*.

3° Le SUPERLATIF, c'est l'adjectif ou l'adverbe exprimant la qualité ou la modification à un très haut ou un très bas degré, ou encore au plus haut ou au plus bas degré. Dans le premier cas on l'appelle superlatif ABSOLU, et dans le second on l'appelle superlatif RELATIF.

Au superlatif absolu, l'adjectif ou l'adverbe est modifié par *très, fort*, ou un équivalent. Ex.: "Je suis *très heureux* dans ma position. On est *fort satisfait* de votre conduite. Cette étoffe a été achetée *bien cher*."

Au superlatif relatif, l'adjectif ou l'adverbe est modifié par *plus* ou par *moins* précédé d'un déterminatif. Ex.: "Le mois de février est LE *moins long* de

---

* 589. *Enoncez et définissez les dégrés de signification des adjectifs et des adverbes.*

l'année. MON *plus beau* jour fut celui de ma première communion. C'est aujourd'hui que je me trouve LE *moins bien*."

TABLEAU DES DEGRÉS DE SIGNIFICATION

Positif			beau.
Comparatif		de supériorité	plus beau.
		d'égalité	aussi beau.
		d'infériorité	moins beau.
Superlatif	absolu		très beau.
	relatif	de supériorité	le plus beau.
		d'infériorité	le moins beau.

REMARQUES. 1° Nous avons trois adjectifs et deux adverbes qui renferment implicitement les adverbes *plus* ou *moins*, et qui, par cela même, sont au comparatif ou au superlatif relatif ; ce sont :

Meilleur, pour *plus bon*, qui ne se dit pas ;
Moindre, pour *moins bon, moins grand, plus petit ;*
Pire, qui signifie *plus mauvais.*
Mieux, pour *plus bien*, qui ne se dit pas ;
Pis, pour *plus mal.*

2° Nous avons quelques adjectifs qui expriment par eux-mêmes le superlatif absolu ; tels sont : *éminentissime, rarissime...*, qui signifient *très éminent, très rare ;* tels sont aussi *sublime, extrême, suprême, divin, incomparable..* , qui expriment par eux-mêmes des qualités portées à un très haut degré.

ARTICLE 6.—REMARQUES SUR L'EMPLOI DE QUELQUES ADJECTIFS

590. BON. On doit dire : *J'ai acheté ce cheval* A BON *marché*, et non pas BON *marché.*

591. CONSÉQUENT ne se dit que des personnes, et ne doit pas être pris pour *considérable, important*, etc. Un homme est *conséquent*, lorsque ses actions et ses paroles sont constamment en rapport. Un emploi est *important ;* une ville est *considérable* ; une maladie est *grave, sérieuse.*

592. DÉPLORABLE se dit ordinairement des choses : *Événement déplorable ;* mais quelquefois aussi des personnes : *Famille déplorable, déplorable victime.*

593. EMINENT, IMMINENT. Un danger, un péril *éminent* n'est pas sans ressource ; un danger, un péril *imminent* est inévitable. Toutefois *éminent* ne se prend plus guère dans cette acception. Il signifie plus ordinairement *élevé* et se dit d'une dignité, d'un poste, d'un lieu, etc.

594. ENNUYANT, ENNUYEUX. Le premier se dit de ce qui cause une contrariété d'un moment, et le second, de ce qui

produit un ennui, un dégoût continuel. Ex.: *Vous êtes bien* ENNUYANT *aujourd hui, mon ami ; que la lecture de ce poeme est* ENNUYEUSE, *insipide !*

595. FRAGILE, CASUEL, ÉVENTUEL. Un événement peut être *casuel ;* un traitement est *fixe* ou *casuel ;* des profits sont *éventuels ;* une bouteille est *fragile ;* une promesse n'est ni *fragile* ni *casuelle*, elle est *vraie* ou *fausse, sûre* ou *douteuse.*

596. LAMENTABLE, INCONSOLABLE. Le premier se dit des choses, et le second des personnes. Ex.: *Cette mort est bien* LAMENTABLE ; aussi en sommes-nous INCONSOLABLES.

597. MATINAL, MATINEUX. *Matinal* se dit de celui qui s'est levé matin par extraordinaire, et *matineux*, de celui qui est dans l'habitude de se lever matin. Quant à *matinier*, il ne s'est conservé que dans cette locution : *L'étoile* MATINIÈRE.

598. MEILLEUR, MOINDRE. *Meilleur* s'emploie au lieu de *plus bon*, qui ne se dit pas, si ce n'est dans les expressions *plus bon à rien, plus ou moins bon.* Ex.: *La vertu est* MEILLEURE *que la science.*

Moindre signifie *plus petit* ou *moins bon : L'Afrique est* MOINDRE (plus petite) *que l'Asie ; le vin nouveau est* MOINDRE (moins bon) *que le vin vieux.*

599. PIRE, PIS. Le premier est adjectif et signifie, *plus mauvais : Les hommes seraient* PIRES *s'ils n'avaient des censeurs. Pis* est adverbe et signifie l'opposé de *mieux : C'est son* PIS *aller ; il va de mal en* PIS ; *tant* PIS *pour lui.*

600. SUSCEPTIBLE veut dire qui peut subir certaines modifications, certains changements. Ex.: *La plupart des animaux sont* SUSCEPTIBLES *d'être apprivoisés.* Au figuré, *susceptible* est mis pour *facile à blesser : homme* SUSCEPTIBLE. CAPABLE signifie qui est apte à.... qui a les qualités nécessaires pour.... *L'homme est* CAPABLE *de grandes choses.*

601. TOUS DEUX, TOUS LES DEUX. Généralement parlant, le premier signifie *l'un et l'autre ensemble*, tandis que le second veut dire *l'un et l'autre sans être ensemble ;* mais cette distinction n'est pas toujours observée.

602 VENIMEUX, VÉNÉNEUX. Ces deux adjectifs signifient *qui renferme du venin ;* mais le premier ne se dit que des animaux, et le second que des plantes : *Le Canada a peu de plantes* VÉNÉNEUSES, *et encore moins d'animaux* VENIMEUX.

CHAPITRE IV

DE L'ADJECTIF DÉTERMINATIF

ARTICLE 1er. — ADJECTIF DÉMONSTRATIF

** 603. L'adjectif démonstratif se répète, comme l'article, devant chaque nom et devant chaque adjectif qui ne se rapporte pas au même nom. Ex.: CE *jardin et* CETTE *promenade font un bel effet, au milieu de* CES *grandes et de* CES *petites rues.*

** 604. On ne répète pas l'adjectif démonstratif devant un second nom qui n'est que la redite ou l'explication du premier, et qui s'y lie par une conjonction. Ex.: CES *lois ou décrets furent abolis par* CE *seigneur et maître absolu.*

Si l'on ne fait pas usage de la conjonction, on répète l'adjectif démonstratif, dans quelque cas que ce soit : CETTE *résolution,* CETTE *détermination est-elle sérieuse ? Admirons* CES *belles,* CES *riches,* CES *fertiles contrées.*

ARTICLE 2. — ADJECTIF POSSESSIF

** 605. L'adjectif possessif se répète ou se supprime devant chaque nom ou chaque adjectif, absolument de la même manière que l'article et les autres déterminatifs. Ex.: *Tout pour* MON *Dieu et* MA *patrie ;* LEURS *esclaves ou serfs sont bien malheureux ; où demeurent* VOS *père et mère,* VOS *frères et sœurs ?*

** 606. L'adjectif possessif a pour but de déterminer en exprimant un rapport de possession, de propriété ; on ne doit pas l'employer quand ce rapport est suffisamment établi, soit par une incidente, soit par le sens de la phrase.

** 603. *Quand est-ce que l'adjectif démonstratif se répète ?*
** 604. *Quand est-ce qu'on ne répète pas l'adjectif démonstratif ?*
** 605. *Quand est-ce que l'adjectif possessif se répète ?*
** 606. *Quels sont le but et l'emploi de l'adjectif possessif ?*

Ainsi l'on dira : *Où est* LA *lettre que tu as écrite ? ce cheval a pris* LE *mors* AUX *dents ; je me ferai* LA *barbe demain ;* et non pas : *Où est* TA *lettre que tu as écrite ? ce cheval a pris* SON *mors à* SES *dents ; je me ferai* MA *barbe demain.*

** 607. Il n'y a guère que deux cas où l'on emploie l'adjectif possessif, quoique le sens de la phrase indique assez le sujet possesseur :

1° Pour parler d'une chose habituelle et connue. Ex.: SA *goutte l'a pris, et il n'a pas quitté* SON *lit depuis trois jours.*

2° Pour donner plus d'énergie à l'expression, ou pour attirer davantage l'attention. Ex.: *Je suis resté deux heures debout sur* MES *jambes ; vous avez perdu* VOTRE *temps, paresseux !*

*** 608. *Leur* reste au singulier quand il se rapporte à des unités prises distributivement, une à une ; mais il exige le pluriel quand il se rapporte à plusieurs êtres pris collectivement.

D'après ce principe, on écrira : *Les nègres diffèrent beaucoup des blancs :* LEUR *tête est ronde, et* LEUR *nez court ;* LEURS *pommettes sont saillantes, et* LEURS *cheveux noirs et laineux.*

*** 609. La distinction entre *leur* et *leurs* est assez difficile à établir ; on met ordinairement *leur* quand on parle des choses en général, et *leurs*, quand on en parle en particulier : *Les sauvages* (en général) *ornent* LEUR *tête de plumes ; ces sauvages* (ceux-là en particulier) *avaient orné* LEURS *têtes de plumes.*

** 610. *Son, sa, ses, leur, leurs* doivent généralement se rapporter à des personnes et non à des choses. Ex.: " Que *chacun* garde *son* rang."

Si le possesseur n'est pas une personne, on détermine le nom par l'article et le pronom *en*. Ex.: " J'admire le soleil, mais je ne puis *en* soutenir l'éclat."

** 607. *Dans quel cas emploie-t-on, par exception, l'adjectif possessif.*

*** 608. *Quelle est l'orthographe de* leur, *adjectif possessif ?*

*** 609. *La distinction entre* leur *et* leurs *est-elle facile à établir ?*

** 610. *Avec quoi* son, sa, ses, leur, leurs *doivent-ils être en rapport ?*

Son, sa, ses, leur, leurs peuvent être en rapport avec des noms de choses : 1° quand ils se trouvent dans la même proposition que le sujet possesseur. Ex : *Chaque* AGE *a* SES *défauts ; la* SEINE *a* SA *source en Bourgogne et* SON *embouchure en Normandie.*

2° Quand, étant dans une autre proposition, on ne peut cependant pas les remplacer par l'article simple et le pronom *en*. Ex.: *Montréal est une ville magnifique ; j'admire la beauté de* SES *monuments.* Ici on ne pourrait pas dire : *J'*EN *admire* LA *beauté* DES *monuments.*

ARTICLE 3.—ADJECTIFS NUMÉRAUX

** 611. Les adjectifs numéraux cardinaux précèdent toujours le nom qu'ils déterminent, à moins qu'ils ne soient employés comme adjectifs numéraux ordinaux. *Ces* QUATRE *volumes contiennent* CENT TRENTE-DEUX *chapitres ; les chapitres* QUINZE, QUATRE-VINGT *et* CENT DEUX *sont les meilleurs.*

** 612. Les adjectifs numéraux cardinaux s'emploient pour les adjectifs numéraux ordinaux : 1° après les noms de certains souverains, que l'on veut distinguer de leurs homonymes. Ex.: LÉON XIII *a succédé à* PIE IX ; 2° dans l'énumération des jours du mois et des années d'une ère : *Napoléon est mort le* 5 *mai* 1821 ; 3° dans les expressions *chapitre* CINQ, *article* TREIZE, *verset* VINGT, etc., quoiqu'il soit mieux de dire *chapitre* CINQUIÈME, *article* TREIZIÈME, *verset* VINGTIÈME.

*** 613. Les adjectifs *premier* et *unième*, *second* et *deuxième*, sont synonymes, mais ils ne s'emploient pas indifféremment.

On dit *premier* pour commencer l'énumération, et *unième* dans les expressions composées : *Nommez-les tous, depuis le* PREMIER *jusqu'au* CENT UNIÈME.

On emploie de préférence *second* quand il n'y a que

** 611. *Où se placent les adjectifs numéraux cardinaux ?*

** 612. *Quand les adjectifs numéraux cardinaux s'emploient-ils pour les adjectifs numéraux ordinaux ?*

*** 613. *Les adjectifs* premier *et* unième, second *et* deuxième, *sont-ils synonymes et s'emploient-ils l'un pour l'autre ?*

deux objets en tout, et *deuxième* quand il en a davantage : *J'ai lu le* DEUXIÈME *et le troisième chapitre de cette* SECONDE *et dernière partie.*

ARTICLE 4.—ADJECTIFS INDÉFINIS

*** 614. *Aucun* est généralement du singulier. Ex.: AUCUN *livre*, AUCUNE *lecture ne lui convient mieux.*

Cependant ce mot prend la marque du pluriel devant un nom qui ne peut pas être au singulier Ex.: *On ne lui fit* AUCUNES *funérailles.* Ce même adjectif se place quelquefois après le mot auquel il se rapporte : *Il n'a reçu de faveur* AUCUNE ; *sans exception* AUCUNE.

*** 615. *Autre* précède ordinairement le nom, mais il se place quelquefois après ; il peut aussi être ou non précédé d'un déterminatif. Ex.: *Vos* AUTRES *raisons ne valent rien ; celle-ci a une valeur* AUTRE, *tout* AUTRE ; AUTRE *temps*, AUTRES *mœurs.*

*** 616. *Certain*, placé avant le nom, est l'équivalent de *quelque ;* mais placé après le nom, il est adjectif qualificatif et signifie *assuré :* CERTAINES *révélations que je pourrais faire vous couvriraient de confusion ; c'est une chose* CERTAINE.

*** 617. *Chaque* ne s'emploie qu'au singulier et précède toujours le nom. Il ne faut donc pas dire : *Ces journaux m'ont coûté cinq centimes* CHAQUE ; mais : *ces journaux m'ont coûté cinq centimes* CHACUN ; ou bien : CHAQUE *journal m'a coûté cinq centimes.*

*** 618. *Maint*, qui signifie *divers, plusieurs*, précède toujours le nom qu'il détermine ; il a cela de particulier qu'il peut se répéter deux fois devant le même nom, et qu'il a autant de force au singulier qu'au pluriel : *J'ai eu* MAINTE *occasion* (ou MAINTES *occasions*) *de lire ces ouvrages ;* MAINT *et* MAINT *général s'est rendu célèbre ;* MAINTS *et* MAINTS *généraux se sont rendus célèbres.*

** 619. *Même* peut être adjectif ou adverbe.

** 620. *Même* est adjectif et varie quand il exprime l'*identité* ou la *ressemblance ;* il modifie alors un nom ou un pronom, et peut se remplacer par : *qui n'est pas différent, qui est semblable, pareil.*

*** 614. *Que remarquez-vous sur le mot* aucun ?
*** 615. *Que remarquez-vous sur le mot* autre ?
*** 616. *Que remarquez-vous sur le mot* certain ?
*** 617. *Que remarquez vous sur le mot* chaque ?
*** 618. *Que remarquez-vous sur le mot* maint ?
** 619. *Que remarquez-vous sur le mot* même ?
** 620. *Quand est-ce que* même *est adjectif ?*

*** *Même* exprime l'identité ou la ressemblance, et par suite est adjectif :

1° Immédiatement avant un nom ; il est alors souvent précédé de l'article. Ex.: *Relisez souvent les* MÊMES *livres* (identité). *Racine nous offre souvent les* MÊMES *beautés que Corneille* (ressemblance).

2° En général, après un seul nom, et dans ce cas il désigne les personnes ou les choses d'une manière plus expresse. Ex.: *Les Romains n'ont vaincu les Grecs que par les Grecs* MÊMES. (ACAD.) *Nous sommes éclairés des astres* MÊMES *qui éclairaient le premier homme.*

3° Après un pronom personnel auquel il se joint par un trait d'union, et alors aussi il précise davantage. Ex.: *Moi*-MÊME, *lui*-MÊME, *nous*-MÊMES, *elles*-MÊMES. *Que peuvent contre Dieu les monarques eux* MÊMES ?

Même reste au singulier dans *nous*-MÊME, *vous*-MÊME, quand il ne s'agit que d'une seule personne.

** 620 *bis.* *Même* est adverbe et invariable quand il exprime une idée d'*extension ;* alors il modifie un verbe, un adjectif ou un adverbe, et peut se remplacer par : *aussi, de plus, encore, jusqu'à.*

*** *Même* exprime l'extension, et par conséquent est adverbe :

1° Après un verbe. Ex.: *Aimons* MÊME *nos ennemis. Exempts de maux réels, les hommes s'en forgent* MÊME *de chimériques.*

2° Avant ou après un adjectif. Ex.: *Évitons les fautes* MÊME *légères.— Nos méthodes savantes nous cachent les vérités naturelles connues* MÊME *des simples bergers.* (B. DE SAINT-PIERRE.)

3° Avant ou après un superlatif relatif. Ex.: *Les sciences* MÊME *les plus élevées ne peuvent entièrement satisfaire notre soif de connaître. Les plus beaux monuments* MÊME *ont des défauts.*

4° Avant ou après un adverbe. Ex.: *L'ingrat oublie, quelquefois* MÊME *il hait son bienfaiteur.*

5° Après plusieurs noms formant une sorte de gradation. Ex.: *Les animaux, les plantes* MÊME, *étaient*

** 620 *bis.* *Quand est-ce que* même *est adverbe ?*

des dieux en Egypte. Les guerres civiles sont funestes non seulement aux vaincus, mais aux vainqueurs MÊME.

6° Après un seul nom qui en suppose d'autres sous-entendus avant lui. Alors *même* rentre dans le cas précédent. Ex.: *Ses ennemis* MÊME *l'estiment*, c'est-à-dire *ses parents, ses amis, ses ennemis* MÊME, *l'estiment Chacun a fait son offrande ; les enfants* MÊME *ont participé à cette bonne œuvre ;* c'est-à dire *les riches, les pauvres, les enfants* MÊME, *ont participé à cette bonne œuvre.*

REMARQUES.—I. Dans beaucoup de phrases où *même* est placé après un seul nom, on peut, suivant le point de vue auquel on se place, considérer ce mot comme un adjectif ou comme un adverbe. Ex.: *Je puis citer leurs expressions* MÊMES. Le sens admet également *leurs mêmes expressions* et *même leurs expressions.*

Lorsque *même* est adverbe, il peut, dans la plupart des cas, être changé de place sans altérer le sens. Ex.: *On admire ses gestes* MÊME (*on admire* MÊME *ses gestes*). *Leurs vertus, leurs noms* MÊME *étaient ignorés* (*leurs vertus et* MÊME *leurs noms*).

II. *Même*, placé devant l'article, est toujours adverbe. Ex.: MÊME *les rois sont sujets à la mort.*

*** 621. *Nul* est adjectif indéfini devant le nom, et qualificatif après : *Vous n'obtiendrez* NULLE *récompense, parce que vos efforts sont* NULS.

*** 622. *Pas un* est encore plus exclusif que *nul* et *aucun ;* on ne l'emploie que devant un singulier, exprimé ou sous-entendu : *Ils n'ont* PAS UN *ami*, PAS UNE *consolation ; ils sont aussi malheureux que* PAS UN, *que* PAS UNE.

*** 623. *Plus d'un*, quoique portant à l'esprit l'idée de pluralité, demande au singulier le verbe dont il est le sujet : *Plus d'un grand homme a honoré ce pays.*

Mais on met le verbe au pluriel s'il y a réciprocité : *Plus d'un fripon se sont dupés.*

*** 624. *Quantième* équivaut à *combien*, et désigne l'ordre général, la place numérique dans une collection, dans une série : *Le* QUANTIÈME *étiez-vous dans la composition ? Le* QUANTIÈME *du mois sommes-nous aujourd'hui ?*

*** 621. *Que remarquez-vous sur le mot* nul ?
*** 622. *Que remarquez-vous sur l'expression* pas un ?
*** 623. *Que remarquez-vous sur le mot* plusieurs ?
*** 624. *Que remarquez-vous sur le mot* quantième ?

*** 625. *Quelconque* se place toujours après le nom auquel il se rapporte, et s'accorde avec lui : *Donnez-moi un livre* QUELCONQUE, *des livres* QUELCONQUES.

ARTICLE 5.—REMARQUES SUR *quelque*

** 626. *Quelque*, qu'il ne faut pas confondre avec la locution *quel que* écrite en deux mots, peut être adjectif ou adverbe.

** 627. *Quelque* est adjectif quand il se rapporte à un nom ; alors il s'accorde toujours avec ce nom.

Ex.: *Il nous racontait* QUELQUES *histoires édifiantes*, QUELQUES *beaux traits de vertu ;* QUELQUES *richesses que vous ayez, vous ne devez pas vous enorgueillir.*

** 628. *Quelque* est adverbe quand il modifie un adjectif ou un adverbe ; il est alors invariable.

Ex.: *Les hommes*, QUELQUE *puissants qu'ils soient, ne doivent pas oublier qu'ils sont mortels ; nous avons fait* QUELQUE *cinq cents pas* (c'est-à-dire *environ cinq cents pas*) ; QUELQUE *adroitement qu'ils s'y prennent, ils échoueront.*

Dans le premier exemple, *quelque* modifie *puissants ;* dans le deuxième, il modifie *cinq cents ;* dans le troisième, il modifie *adroitement.*

** 629. *Quelque*, placé devant un qualificatif suivi d'un nom, se rapporte au nom et varie quand celui-ci est sujet ou complément.

Ex.: *Les* QUELQUES *bons chrétiens de l'endroit ont foulé aux pieds le respect humain.* QUELQUES *savants docteurs que vous ayez consultés, ils n'ont pu éclaircir vos doutes.*

Quelque se rapporte au nom et à l'adjectif réunis quand ces mots jouent le rôle d'attribut, et alors il est adverbe et reste invariable.

Ex.: QUELQUE *savants docteurs que soient vos amis, ils n'ont pu éclaircir vos doutes.* Ici, *quelque* est bien

---

*** 625. *Que remarquez-vous sur le mot* quelconque?
** 626. *Quelle est la nature du mot* quelque?
** 627. *Quand est-ce que* quelque *est adjectif?*
** 628. *Quand est-ce que* quelque *est adverbe?*
** 629. *Que peut-il arriver au sujet de* quelque *placé devant un qualificatif suivi d'un nom?*

adverbe ; en effet, on ne pourrait le remplacer que par d'autres adverbes équivalents, comme *si*, *tout*.

** 630. La locution *quel que*, composée de l'adjectif *quel* et de la conjonction *que*, est toujours suivie du verbe *substantif ;* alors *quel* s'accorde avec le sujet, et *que* reste invariable comme conjonction.

Ex. : QUEL QUE *soit votre pouvoir*, QUELS QUE *soient vos moyens*, QUELLE QUE *soit votre fortune*, QUELLES QUE *soient vos qualités, vous ne devez pas vous en prévaloir ;* c'est-à-dire : Que *votre pouvoir soit* QUEL (ou TEL), QUE *votre fortune soit* QUELLE (ou TELLE), etc., *vous ne devez pas vous en prévaloir.*

ARTICLE 6.—REMARQUES SUR LE MOT *tout*

** 631. *Tout* peut être, selon le cas, un nom, un pronom, un adjectif, ou un adverbe.

** 632. *Tout* est un nom commun quand il signifie une chose considérée en son entier. Il est alors précédé de l'article ou d'un autre déterminatif.

Ex.. *Le* TOUT *est plus grand que sa partie ; les plantes, les animaux sont des* TOUTS *complets, qui révèlent la puissance du Créateur.*

** 633. *Tout* est pronom indéfini lorsqu'il est employé dans un sens général, pour rappeler l'idée des personnes ou des choses.

Ex. : *Dieu a* TOUT *créé ; il est notre père à* TOUS ; *j'avais invité vingt personnes,* TOUTES *ne sont pas venues.*

** 634. *Tout* est adjectif quand il se rapporte à un nom ou à un pronom pour les déterminer ; alors il en prend le genre et le nombre.

Ex. : TOUT *le monde,* TOUTE *l'assemblée applaudit à* TOUS *vos succès ;* TOUT *ce que j'ai dit est vrai.*

Quelquefois, l'adjectif *tout* se place après le nom ou le pronom : *Cette facture se monte, somme* TOUTE, *à trois cent dix piastres ; c'est à eux* TOUS *qu'il en veut.*

** 630 *Que remarquez-vous sur la locution* quel que ?
** 631. *Quelle est la nature du mot* tout ?
** 632. *Quand est-ce que* tout *est nom commun ?*
** 633. *Quand est-ce que* tout *est pronom indéfini ?*
** 634. *Quand est-ce que* tout *est adjectif ?*

** 635. *Tout* est adverbe quand il modifie un adjectif ou un adverbe ; alors il signifie *tout à fait, entièrement.*

Ex.: *Ils sont* TOUT *surpris*, c'est-à-dire *tout à fait surpris ; elles étaient* TOUT *étonnées*, c'est-à-dire *tout à fait étonnées ; ces sommes sont* TOUT *entières ; marchons* TOUT *doucement.*

Mais, si l'on voulait dire que toutes les personnes sont étonnées, que toutes les sommes sont entières, etc., *tout* serait adjectif et varierait. Ex.: *Ils sont* TOUS *surpris ; elles étaient* TOUTES *étonnées ; ces sommes sont* TOUTES *entières ; marchons* TOUS *doucement.*

** 636. *Tout*, quoique adverbe, varie par euphonie, quand il est suivi d'un adjectif féminin commençant par une consonne ou une *h* aspirée. Ex.: *Elles sont* TOUTES *stupéfaites*, TOUTES *déconcertées*, TOUTES *honteuses.*

** 637. *Tout*, suivi de *autre*, est adjectif ou adverbe. Il est adjectif quand il modifie un nom exprimé ou sous-entendu, et alors on peut placer *autre* après le nom. Ex.: *Racontez-moi* TOUTE *autre* CHOSE, TOUTE *autre* HISTOIRE, on peut dire TOUTE *chose autre*, TOUTE *histoire* AUTRE.

Il est adverbe quand il modifie le mot *autre ;* alors il est généralement accompagné d'un déterminatif. Ex.: *Racontez-moi une* TOUT AUTRE *chose, de* TOUT AUTRES *histoires.*

*** 638. *Tout*, placé devant un nom de ville, est adjectif, mais il reste au masculin singulier, parce qu'il détermine le nom *peuple* (sous-entendu), ou tout autre mot équivalent. Ex.: TOUT *Marseille fut ravagé par la peste en* 1721 ; TOUT *Rome acclama César, c'est-à-dire tout le peuple.*

*** 639. *Tout*, adverbe, signifiant *tout à fait, entiè-*

** 635 *Quand est-ce que* tout *est adverbe ?*
** 636. Tout, *adverbe, ne varie-t-il jamais ?*
** 637. *Que remarquez-vous sur le mot* tout, *suivi de* autre ?
*** 638. *Que remarquez-vous sur le mot* tout, *placé devant un nom de ville ?*
*** 639. Tout, *adverbe, ne peut-il pas se trouver devant un nom ?*

rement, se met quelquefois devant un nom ; mais alors il ne varie jamais, même par euphonie. Ex.: *La religion est* TOUT *charité*, TOUT *compassion pour les malheureux ; elles étaient* TOUT *yeux*, TOUT *oreilles à cette séance.*

CHAPITRE V

DU PRONOM

ARTICLE 1er.—GÉNÉRALITÉS SUR LE PRONOM

* 640. Le pronom doit toujours être au même genre, au même nombre et à la même personne que le mot qu'il remplace.

Ainsi on dira : *Le devoir* AUQUEL *je travaille ; la personne* A LAQUELLE *je m'adresse ; les livres avec* LESQUELS *j'étudie ; les fleurs* AUXQUELLES *je donne la préférence.*

** 641. Le pronom ne peut généralement tenir la place que d'un nom déterminé, et même précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif.

On ne doit donc pas dire : *S'il a* PERMISSION *de partir, qui* LA *lui a donnée ? ils ont fait* FORTUNE, *et* LA *doivent à leur industrie ; quand nous fûmes en* VOITURE, ELLE *se brisa.*

Mais on dira : *S'il a* LA PERMISSION *de partir, qui* LA *lui a donnée ? ils ont fait* LEUR FORTUNE, *et* LA *doivent à leur industrie ; quand nous fûmes dans* CETTE VOITURE, ELLE *se brisa.*

** 642. On ne doit pas employer plusieurs fois le même pronom dans une phrase, s'il ne rappelle pas l'idée du même nom.

---

* 640. *A quel genre, à quel nombre et à quelle personne doit toujours être le pronom ?*

** 641. *De quel nom le pronom peut-il tenir la place ?*

** 642. *Peut-on employer le même pronom plusieurs fois dans une même phrase ?*

Ainsi l'on ne pourrait pas dire : *Salomon offrit son sacrifice à Dieu, et* IL *lui fut si agréable qu'*IL *exauça la prière qu'*IL *lui avait adressée.*

Pour éviter ces répétitions du même pronom avec des rapports différents, il faut prendre un autre tour ; on pourrait dire ici : *Salomon offrit son sacrifice ; Dieu l'agréa et exauça la prière de ce prince.*

** 643. L'emploi du pronom ne doit donner lieu à aucune équivoque. Ne dites pas : *Abel offrit son sacrifice à Dieu, et* IL *lui fut agréable ;* le pronom *il* fait équivoque. Dites : *Abel offrit à Dieu un sacrifice qui lui fut agréable.*

Il vaut mieux répéter le nom quand l'emploi du pronom personnel peut donner lieu à une équivoque. Ainsi, au lieu de dire : *La Fontaine a imité Phèdre en tout ce qu'*IL *a de beau,* dites : *La Fontaine a imité Phèdre en tout ce que* PHÈDRE *a de beau,* ou mieux encore : *en tout ce que* CELUI-CI *a de beau.*

ARTICLE 2.—PRONOMS PERSONNELS

** 644. Lorsque plusieurs pronoms de différentes personnes doivent être énoncés de suite, la politesse veut qu'on se nomme le dernier, et que l'on commence par ceux à qui l'on s'adresse. Ex.: TOI *et* MOI, *nous partirons ensemble ; j'ai des livres pour* VOUS, *pour* EUX *et pour* MOI.

* 645. Par politesse ou par convenance, les pronoms *nous* et *vous* s'emploient souvent, en parlant d'une seule personne, au lieu de *je* et de *tu ;* alors le verbe se met au pluriel, mais les autres mots restent au singulier.

EX.: *Loin de nous croire* ÉGAL *à ceux qui nous ont* PRÉCÉDÉ, *nous sommes* LE PREMIER *à reconnaître notre infériorité ;* MON AMI, *vous serez toujours* CRU *si vous êtes* VRAI.

*** 646. On ne doit pas sous-entendre les pronoms personnels

** 643. *De quelle manière doivent être disposés les pronoms ?*

** 644. *Dans quel ordre énonce-t-on plusieurs pronoms de différentes personnes ?*

* 645. *Que remarquez-vous sur les pronoms* nous *et* vous ?

*** 646. *Peut-on sous-entendre les pronoms personnels employés comme compléments ?*

employés comme compléments d'un verbe exprimé ; on ne dira donc pas : *Je* LE *crains et révère ; nous* LUI *avons dit et répété que...* ; mais : *Je* LE *crains et* LE *révère ; nous* LUI *avons dit et* LUI *avons répété que* .. Cependant on peut dire : *Je* LE *lis et relis ; on* LES *a jugés et condamnés.*

** 647. Les pronoms *le, la, les* s'accordent en genre et en nombre avec le nom dont ils tiennent la place. Ex : *Madame, êtes-vous* LA MALADE *dont on a parlé ?—Oui, je* LA *suis. Messieurs, êtes-vous* LES MAGISTRATS *de cette ville ?—Non, nous ne* LES *sommes pas.*

** 648. Pour représenter un adjectif, un nom pris adjectivement, ou un membre de phrase, on emploie seulement *le.* Ex. : *Madame, êtes-vous* MALADE ?—*Oui, je* LE *suis. Messieurs, êtes-vous* MAGISTRATS *de cette ville ?—Non, nous ne* LE *sommes pas.* S'ILS ONT RÉUSSI, *ils* LE *doivent à votre protection.*

** 649. Les pronoms *le, la, les,* employés comme attributs, ne se disent généralement que des choses ; pour les personnes, on emploie *lui, elle, eux, elles.*

Ex. : *Est-ce là ton livre ?—Ce* L'*est,* et non pas *c'est* LUI. *Sont-ce là vos livres ?—Ce* LES *sont,* et non pas *ce sont* EUX. *Etait-ce ton père qui arrivait ?—C'était* LUI. *Etaient-ce aussi tes amis ?—C'étaient* EUX-MÊMES.

** 650. Les pronoms *lui, elle, eux, elles, leur,* employés comme compléments indirects, ne se disent généralement que des personnes.

Ex. : *Je n'ai pas vu votre frère, mais j'ai pensé à* LUI, *j'ai parlé de* LUI ; et non pas : *j'*Y *ai pensé, j'en* AI *parlé. Voilà d honnêtes gens, fiez-vous à* EUX, *confiez-*LEUR *vos intérêts ;* et non pas : *fiez-vous-*Y, *confiez-*Y *vos intérêts.*

On emploie aussi quelquefois *en* et *y* pour des personnes, mais c'est dans des cas très rares : *Cet homme-là est suspect ; je ne m'*Y *fie pas, je m'*EN *méfie.*

** 647. *Comment s'accordent les pronoms* le, la, les ?

** 648. *Quel pronom emploie-t-on pour représenter un adjectif ou un membre de phrase ?*

** 649. *Quel est l'usage des pronoms* le, la, les *employés comme attributs ?*

** 650. *Dans quel cas emploie-t-on* lui, elle, eux, elles, leur *comme compléments indirects ?*

** 651. Ces mêmes pronoms, *lui*, *elle*, *eux*, *elles*, *leur*, ne doivent se dire des choses que lorsqu'on ne peut pas les remplacer par *en* ou *y*.

Ainsi, au lieu de dire : *Voilà un lit, reposez-vous sur* LUI ; *ces arbres sont trop avancés, coupez-*LEUR *les branches ; cette science lui plaît, et il s'est adonné à* ELLE ; on dira : *Voilà un lit, reposez vous-*Y ; *ces arbres sont trop avancés, coupez-*EN *les branches ; cette science lui plaît, il s'*Y *est adonné.*

Au contraire, on dira bien : *Ce grand vent entraîne avec* LUI *tout ce qu'il rencontre ; j'aime les livres, car c'est en partie à* EUX *que je dois ce que je sais ; la vertu est si aimable, que nous devons tout sacrifier pour* ELLE ; parce qu'ici on ne peut faire usage des pronoms *en*, *y*.

** 652. Appliqué aux personnes, le pronom *soi* ne doit être en rapport qu'avec une expression vague, comme un infinitif, ou les mots *on*, *chacun*, *ce*, *quiconque*, etc., ou bien pour éviter une équivoque.

Ex. : *Chacun songe à* SOI ; *n'aimer que* SOI, *c'est être égoïste ; en accomplissant la volonté de son maître, cet élève travaille pour* SOI : *pour lui* serait équivoque.

Appliqué aux choses, il peut se rapporter à un nom quelconque. Ex. : *La* PAIX *est bonne de* SOI.

*** 653 Le pronom *en* est quelquefois employé d'une manière absolue ; c'est lorsqu'il ne se rapporte à rien d'exprimé précédemment. Ex. : *Il m'*EN *coûte de le dire, mais je ne vous* EN *conte pas ; il m'*EN *a tant fait, que je n'*EN *puis plus ; il faut* EN *finir.*

Cette construction attache presque toujours au verbe un sens défavorable.

*** 654. Le pronom *y* est aussi quelquefois employé d'une manière absolue, comme dans ces phrases : *Il* Y *a beaucoup de gens qui disent : "Il* Y *va de mon honneur," et ils n'ont plus d'honneur.*

*** 655. Le pronom *y* précède toujours le verbe,

** 651. *Quand est-ce que les pronoms* lui, elle, eux, elles, leur *peuvent se dire des choses ?*

** 652. *Que remarquez-vous sur le pronom* soi ?

*** 653. *Que remarquez-vous sur le pronom* en ?

*** 654. *Le pronom* y *ne s'emploie-t-il pas d'une manière absolue ?*

*** 655. *Où se place le pronom* y ?

excepté à l'impératif. Ex.: *Il ne convient pas que vous* Y *alliez, envoyez-*Y *quelqu'un.*

Cependant, devant le futur simple et le présent du conditionnel du verbe *aller*, on supprime généralement ce pronom. Ex.: *Voulez-vous aller à Ottawa ? J'*IRAIS *volontiers, mais je ne le puis pas aujourd'hui ; j'*IRAI *plus tard ;* et non pas *j'* Y *irais, j'*Y *irai plus tard.*

ARTICLE 3.—PRONOMS POSSESSIFS

** 656. Les pronoms possessifs doivent toujours se rapporter à l'un des mots exprimés précédemment. Ex.: *Vos talents sont supérieurs* AUX SIENS ; *cette maison est plus chère que* LA NÔTRE.

Il faut donc éviter de dire, au commencement d'une lettre : *J'ai reçu* LA VÔTRE *en date du trois courant ;* on dit : *J'ai reçu* VOTRE *lettre en date du trois du courant.*

*** 657. Les expressions *du mien, du tien, du sien, du nôtre, du vôtre, du leur* sont quelquefois employées d'une manière absolue, comme des noms communs ; alors elles signifient *l'avoir, le talent* de chacun. Ex.: *Que chacun y mette* DU SIEN, *mettons-y tous* DU NÔTRE, *et cela ira bien.*

*** 658. *Les miens, les tiens, les siens,* etc., s'emploient aussi d'une manière absolue au masculin pluriel, pour signifier les *partisans*, les *amis* ou les *alliés* de quelqu'un. Ex.: *Ce général se vit abandonné* DES SIENS ; *veux-tu être* DES NÔTRES ?

*** 659. Les pronoms possessifs perdent quelquefois l'article et deviennent adjectifs possessifs ; on dit, par exemple : *Un* MIEN *ami ; une* SIENNE *maison ; ce livre est* TIEN ; *nous sommes* VÔTRES, *ô mon Dieu*, etc. Mais ces expressions ont vieilli et ne sont plus guère d'usage.

ARTICLE 4.—PRONOMS DÉMONSTRATIFS

*** 660. Le pronom *ce* peut se placer devant tous les temps du verbe *être*. Ex.: C'*est*, C'*était*, CE *sont*, CE *furent*, Ç'*a été*, etc.

** 656. *A quoi doivent se rapporter les pronoms possessifs ?*

*** 657. Le mien, le tien, le sien,... *ne s'emploient ils pas d'une manière absolue ?*

*** 658. Les miens, les tiens, les siens,... *ne s'emploient-ils pas d'une manière absolue ?*

*** 659 *Les pronoms possessifs ne perdent-ils pas l'article ?*

*** 660. *Devant quel temps du verbe* être *peut se placer le pronom* ce ?

Il peut également précéder les verbes *devoir* et *pouvoir* quand ils sont suivis de *être*. Ex.: CE *doit être lui ;* CE *pouvaient être des ennemis.* On dit encore : CE *me semble,* CE *dit-il.*

Dans les autres cas, on emploie *cela :* CELA *me plaît ;* CELA *nous paraissait beau.*

*** 661. Le même pronom *ce* peut également se mettre après *être, devoir* et *pouvoir* quand ils sont conjugués interrogativement : Ex.: *Qui est-*CE ? *quand sera-*CE ? *qui pouvait-*CE *être ? que devra-*CE *être ?* etc.

Mais il serait disgracieux de dire : *Fussent-*CE *mes amis ? seront-*CE *les vôtres ?* Dans ce cas on laisse le verbe au singulier.

*** 662. Le pronom *ce* est moins fort que le pronom *cela,* mais il l'est plus que le pronom *il* des verbes unipersonnels. Ex.: *Je suis vif,* IL EST VRAI ; *je suis vif,* C'EST VRAI ; *je suis vif,* CELA EST VRAI ; ces trois expressions ont chacune leur degré d'énergie.

*** 663. Le pronom *ce* commençant une phrase se répète ordinairement dans le second membre, si celui-ci commence par le verbe *être.* Ex.: CE *que je désire,* C'EST *que vous pratiquiez la vertu ;* CE *qui m'afflige,* C'EST *de le voir indocile.*

*** 664. Cette répétition du pronom *ce* n'est pas ordinairement de rigueur quand le premier membre a peu d'étendue, ou que le verbe *être* du second membre est suivi d'un nom. Ex : CE *qui plaît* EST *toujours ce que l'on préfère ; la plus belle vertu d'un chrétien* EST (*ou* C'EST) *la charité.*

* 665. *Celui-ci, celle-ci, ceci, ci* s'emploient pour désigner ce qui est le plus proche, ce dont on a parlé en dernier lieu, ou ce qui va suivre ; *celui-là, celle-là, cela, là* s'emploient pour désigner ce qui est le plus éloigné, ce dont on a parlé en premier lieu, ou ce qui précède.

Ex.: *Je n'aime pas* CECI (que je tiens), *donnez-moi* CELA (que je montre). *Héraclite et Démocrite étaient d'un caractère bien différent :* CELUI-CI (Démocrite, nommé en dernier lieu) *riait toujours des folies des hommes,* CELUI-LÀ (Héraclite, nommé en premier lieu) *pleurait sans cesse de leurs travers. La charité : quelle vertu que* CELLE-LÀ ! *Quelle vertu que* CELLE-CI : *la charité !*

*** 661. *Le pronom* ce *ne peut-il pas se mettre après les verbes* être, devoir *et* pouvoir ?

*** 662. *Quelle est la valeur des pronoms* il, ce, cela ?

*** 663. *Quand répète-t-on le pronom* ce *dans une phrase ?*

*** 664. *Cette répétition de* ce *a-t-elle toujours lieu ?*

* 665. *Quelle différence y a-t-il entre* celui-ci... *et* celui-là...?

*** 666. *Celui* et *celle* peuvent se dire des personnes et des choses ; mais, quand ils se disent des choses, il faut qu'ils aient un antécédent exprimé Ex.: CELUI *qui court après l'esprit attrape souvent la sottise ; voici deux gravures, prenez* CELLE *que vous voudrez.*

*** 667. *Celui-là*, employé d'une manière absolue, doit toujours être suivi de *qui*, soit immédiatement, soit médiatement : *Celui-là* QUI *craint Dieu est heureux ; celui-là est heureux* QUI *craint Dieu.*

*** 668. Dans les phrases proverbiales, sentencieuses, on omet souvent le pronom *celui* devant le pronom *qui*, afin d'éviter les longueurs : QUI *trop embrasse mal étreint ; pardonne à* QUI *te hait.*

ARTICLE 5.—PRONOMS CONJONCTIFS

* 669. Le pronom conjonctif s'accorde toujours en genre, en nombre et en personne avec son antécédent.

On doit donc dire : *Moi qui* AI *vu ; toi qui* AS *vu ; nous qui* AVONS *vu*, etc.; et non pas : *Moi qui* A *vu*, etc. On dira de même : *Ce ne sera pas moi qui me* FERAI *reprendre*, et non *qui se* FERA *reprendre.*

** 670. L'adjectif, ou tout autre mot employé comme tel, ne peut servir d'antécédent au pronom conjonctif.

On ne dira donc pas : *Nous sommes deux qui s'*INTÉRESSENT *à vos affaires*, mais *qui nous* INTÉRESSONS, en prenant le pronom *nous* pour antécédent du pronom *qui.*

*** 671. Les pronoms *qui*, *que*, *quoi* s'emploient souvent d'une manière absolue, c'est-à-dire qu'ils ne se rapportent à aucun mot énoncé précédemment.

Ex.: QUI *va là ?* QUE *veux-tu ?* *à* QUI *désires-tu parler ?* QUOI *de beau comme la vertu ! Ils prirent*

*** 666. *Quel est l'emploi de* celui *et de* celle ?

*** 667. *Que remarquez-vous sur le pronom* celui-là ?

*** 668. *Quand supprime-t-on le pronom* celui *devant* qui ?

* 669 *En quoi le pronom conjonctif s'accorde-t-il avec son antécédent ?*

** 670. *L'adjectif peut-il servir d'antécédent au pronom conjonctif ?*

** 671. *Les pronoms* qui, que, quoi *n'ont-ils pas un emploi particulier ?*

tout ce qui leur plut : QUI *une bourse*, QUI *de l'argent*, QUI *un lorgnon*, *etc.*

** 672. *Qui*, employé comme complément indirect, ne se dit pas des choses, mais seulement des personnes ou des choses personnifiées.

Ainsi on ne dira pas : *Les sciences* A QUI *je m'applique*, mais AUXQUELLES *je m'applique ;* tandis qu'on dira très bien : *La personne* A QUI ou A LAQUELLE *je me confie.*

** 673. *Lequel, laquelle* remplacent *qui, que, dont*, lorsque l'emploi de ces derniers mots rendrait la phrase équivoque.

EX. : *C'est un effet de la Providence*, LAQUELLE *attire l'admiration de tout le monde*, et non pas QUI *attire l'admiration de tout le monde.*

*** 674. On fait souvent des fautes dans la construction et dans le choix des pronoms conjonctifs ; par exemple lorsqu'on dit :

QU'*est là ?* pour QUI *est là ?*

Donne-lui ce QU'*il a besoin*, pour *ce* DONT *il a besoin ;*

Les habits QU'*on m'a fait cadeau*, pour DONT *on m'a fait cadeau ;*

C'est tout ce QU'*il s'agit*, pour *tout ce* DONT *il s'agit ;*

C'est à moi A QUI QUE *tu auras affaire*, pour *c'est à moi* QUE *tu auras affaire ;*

La forêt DONT *nous étions auprès*, pour *la forêt près* DE LAQUELLE *nous étions.*

Voilà le monsieur AUQUEL *nous devons ces livres à sa bonté*, pour *à la bonté* DUQUEL *nous devons ces livres*, etc.

ARTICLE 6.—PRONOMS INDÉFINIS

*** 675. *Autrui* est toujours invariable, et s'emploie surtout comme complément : *Gardons-nous d'envier le bien d'*AUTRUI ; *croyons* AUTRUI *quand* AUTRUI *a raison.*

** 672. Qui, *complément indirect, peut-il se dire des choses ?*

** 673. *Quand est-ce que* lequel, laquelle *remplacent* qui, que, dont ?

*** 674. *Quelles fautes fait-on dans l'emploi des pronoms conjonctifs ?*

*** 675. *Que remarquez-vous sur le pronom* autrui ?

** 676. *Chacun* est essentiellement du singulier ; il demande *son, sa, ses :* 1° quand il est sujet ou complément d'un verbe exprimé. Ex.: *Chacun de vous a* SES *défauts, Dieu rendra à chacun selon* SES *œuvres.*

2° Quand il est placé après une proposition énoncée complètement, et alors il fait partie de la proposition suivante. Ex.: *Ils ont épuisé leurs ressources, chacun (a épuisé les siennes) à* SA *fantaisie ; les juges ont opiné, chacun (a opiné) selon* SES *lumières.*

** 677. *Chacun* demande *leur, leurs* quand il est entre les diverses parties d'une même proposition et qu'on peut le retrancher sans altérer le sens de celle-ci Ex.: *Ils ont épuisé, chacun,* LEURS *ressources à* LEUR *fantaisie ; les juges ont donné, chacun,* LEUR *avis selon* LEURS *lumières.* Ici, il est préférable de mettre *chacun* entre deux virgules.

** 678. *L'un et l'autre, les uns et les autres,* indiquent seulement la pluralité. Ex.: *On les a récompensés l'un et l'autre ; les uns et les autres ont raconté des anecdotes.*

L'un l'autre, les uns les autres, indiquent non seulement la pluralité, mais encore la réciprocité. Ex.: *Ces deux élèves se chérissent l'un l'autre ; nous nous sommes raconté des anecdotes les uns aux autres.*

** 679. Les pronoms indéfinis *on, personne* et *quiconque* sont du masculin singulier ; cependant, quand ils se rapportent évidemment à des êtres féminins, ils en adoptent le genre.

Ex.: *On est* HEUREUSE *quand on est* MÈRE *de famille et qu'on est* CHÉRIE *de ses enfants ; je blâmerais quiconque* (1) *d'entre vous,* MESDAMES, *serait assez* MÉCHANTE *pour médire des absents ; personne, dans la pension, n'est* INSTRUITE *comme votre* SŒUR.

** 676. *Quand est-ce que* chacun *demande* son, sa, ses ?

** 677. *Quand est-ce que* chacun *demande* leur, leurs ?

** 678 *Quelle différence y a-t-il entre* l'un et l'autre *et* l'un l'autre ?

** 679. *Que remarquez-vous sur* on, quiconque, personne ?

(1) *Quiconque* équivaut à *celui qui, celle qui,* et appartient tout à la fois à deux propositions. Ainsi, dans cet exemple, il est complément direct de "je blâmerais" et sujet de "serait méchante".

** 680. Le pronom indéfini *on* adopte aussi quelquefois le pluriel et le communique à ses attributifs mais non au verbe. Ex.: *On n'est pas* AMIS, *on n'est pas* FRÈRES *pour rien ; on est* CONTENTS *quand on est bien* UNIS.

** 681. Souvent on fait précéder le pronom indéfini *on* de la lettre euphonique *l'*, surtout après les mots *et, ou, si, que.* Ex.: *Si* L'*on me voit, ou que* L'*on apprenne que je suis venu ici, l'on me grondera.*

Mais on ne doit pas en faire usage au commencement d'une phrase, ni quand le mot *on* est placé devant *le, la, les, lui*, etc., à cause de la consonance désagréable qui en résulte. Ex.: ON *dit qu'*ON *l'a vu ;* et non pas : L'ON *dit que l'*ON *l'a vu.*

CHAPITRE VI

DU VERBE

ARTICLE 1er.—PLACE ET RÉPÉTITION DU SUJET

* 682. Le sujet, soit nom, soit pronom, se place ordinairement avant le verbe : DIEU *est bon ;* IL *récompensera l'homme* QUI *aura fait le bien.*

** 683. On met le sujet après le verbe :

1° Dans la plupart des phrases interrogatives ou exclamatives. Ex.: " *Voulez-*VOUS être heureux ? *Puissent* VOS VŒUX être exaucés ! *Vivent* les GENS de bien ! "

2° Dans une proposition qui indique une citation. Ex.: " La vie, *disait* SOCRATE, n'est que la préparation à la mort. "

3° Après les verbes unipersonnels, pour le sujet réel, et après les expressions *ainsi, tel, quel.* Ex.: " Il *est arrivé* un MALHEUR ; *ainsi va* le MONDE ; telle *est* sa CONDUITE ; voilà quelles *sont* mes IDÉES. "

** 680. *Le pronom* on *est-il toujours du singulier ?*

** 681. *Quand est-ce qu'on fait précéder* on *de la lettre euphonique* l ?

* 682. *Où se place le sujet du verbe ?*

** 683. *Ne met-on pas quelquefois le sujet après le verbe ?*

4° Enfin dans quelques autres cas où cette construction n'est réclamée que par l'élégance. Ex.: "Pensons comme *pense* le SAGE ; suivez les conseils que vous *donnent* vos PARENTS ; où *finit* la VERTU, là *commence* le VICE, etc."

** 684. On répète quelquefois le sujet pour donner plus de force à l'expression, ou pour la rendre plus claire.

Ex.: "*Cet enfant*, qui jusqu'à présent faisait le bonheur de son père ; *cet enfant*, qui annonçait tant pour l'avenir ; *cet enfant*, hélas ! est devenu la proie du mauvais exemple."

** 685. La répétition du sujet n'est pas autorisée quand elle n'apporte au discours ni plus de netteté, ni plus d'énergie.

On ne dira donc pas : "*Joseph*, plein de zèle pour son instruction, arrivant de la campagne, *il* monta à sa chambre pour étudier ;" mais : "*Joseph*, plein de zèle pour son instruction, arrivant de la campagne, monta... ;" supprimant ainsi le pronom *il* qui figure, avec le nom *Joseph*, comme sujet du verbe *monta*.

ARTICLE 2.

ACCORD DU VERBE AVEC SON SUJET

** 686. Quoique le sujet soit composé de plusieurs noms, le verbe se met cependant au singulier quand ces noms sont renfermés dans une expression collective, comme *tout*, *rien*, *personne*, *chacun*, *ce*

Ex.: "*Paroles*, *actions*, *conseils*, TOUT en lui RESPIRE l'amour de l'ordre ; le *temps*, l'*éternité*, RIEN n'EFFRAYE l'impie ; *voisins*, *parents*, *amis*, PERSONNE n'*a pris* sa défense."

** 687. Lorsque deux sujets sont joints par l'une

** 684. *Quand est-ce qu'on répète le sujet du verbe ?*

** 685. *Quand est-ce que la répétition du sujet n'est pas autorisée ?*

** 686. *Quand le sujet est composé de plusieurs noms, le verbe se met-il toujours au pluriel ?*

** 687. *Lorsque deux sujets sont joints par une des expressions* ainsi que, aussi bien que, etc., *comment s'accorde le verbe ?*

des expressions *ainsi que*, *aussi bien que*, *autant que*, *comme*, *de même que*, *non moins que*, le premier détermine l'accord du verbe, et le second appartient à un verbe sous-entendu.

Ainsi l'on dira : "Le *riche*, COMME le *pauvre*, *est* sujet à la mort ; cette *erreur*, AINSI QUE mille *autres*, s'*est propagée*." C'est comme s'il y avait : "Le *riche est* sujet à la mort comme le *pauvre est* sujet à la mort."

** 688. Quand les mots formant le sujet ont à peu près la même signification, ou qu'ils sont placés par gradation, le verbe s'accorde avec le dernier s'il y a unité dans la pensée.

Ainsi l'on écrira : "Son *courage*, sa *bravoure*, son *intrépidité* nous ENTHOUSIASMAIT ; la *famille*, la *patrie*, le *genre humain*, s'HONORE d'un tel génie."

Mais, s'il y avait pluralité dans la pensée, le verbe se mettrait au pluriel. Ex. : "La *joie*, le *plaisir*, la *richesse* de ce monde, ne SAURAIENT durer."

** 689. Lorsque plusieurs sujets de la même personne sont joints par *ou*, le verbe s'accorde généralement avec le dernier, parce que l'effet ordinaire de cette conjonction est d'exclure ce qui la précède. Ex. : "Ta *perte* OU ton *salut* EST SUBORDONNÉ à ta conduite."

EXCEPTIONS. 1° L'accord peut se faire avec le premier sujet par convenance. Ex. : "Mon *père* OU ma *mère* SERA INVITÉ ; Sa *Majesté* OU le *Dauphin* ÉTAIT ATTENDUE au camp."

2° Le verbe se met au pluriel dans des propositions générales où la conjonction *ou* est évidemment employée non pour exclure un des sujets, mais seulement pour indiquer qu'ils n'agissent pas ensemble dans les cas particuliers. Ex. : "La *fortune* OU le *talent* ATTIRENT des honneurs."

D'après ce principe, on écrira : "L'*amour-propre* OU *le respect humain* GOUVERNE ce jeune homme, car l'*amour-propre* OU *le respect humain* GOUVERNENT bien des jeunes gens."

** 688. *Quand les mots formant le sujet ont à peu près la même signification, comment se met le verbe ?*

** 689. *Lorsque plusieurs sujets de la même personne sont joints par la conjonction* ou, *comment s'accorde le verbe ?*

Dans la première proposition la conjonction est disjonctive : il n'y a qu'un sujet qui agisse ; dans la deuxième elle est alternative : les sujets agissent tous les deux, tantôt l'un, tantôt l'autre. On y peut même remplacer *ou* par *et*.

** 690. Si les sujets unis par la conjonction *ou* n'étaient pas de la même personne, on mettrait le verbe au pluriel, et alors il s'accorderait avec la personne qui a la priorité.

Ex.: *Vous ou moi* SERONS *appelés ; toi ou Paul* DEMEUREREZ *ici.*

Dans ce cas, il est mieux d'employer ou de répéter le pronom pluriel, et de dire : *Vous ou moi,* NOUS *serons appelés*, etc.

** 691. Deux sujets singuliers joints par la conjonction *ni* veulent le verbe au pluriel, à moins que l'attribut ne puisse absolument se rapporter qu'à un seul.

Ainsi l'on dira : "NI *Pierre* NI *Louis* ne SERONT COURONNÉS au concours," car ils pourraient l'être tous les deux.

Mais on dirait : "NI *Pierre* NI *Louis* n'OBTIENDRA le grand prix," car il ne pourra être obtenu que par un seul.

** 692. Quand le sujet se compose d'un collectif suivi d'un nom, le verbe s'accorde de préférence avec le collectif s'il est *général*, et avec le nom si le collectif n'est que *partitif.*

On écrira donc : "La FOULE des *humains* OUBLIE Dieu," parce que *foule* est un collectif général ; et "une *foule* de VOYAGEURS ENCOMBRAIENT la gare," parce que *foule* n'est plus ici qu'un collectif partitif.

** 693. Il arrive quelquefois, surtout avec le collectif partitif, que, sans avoir égard aux règles ordinaires, on fait accorder le verbe avec le mot qui exprime l'idée dominante.

** 690 *Si les sujets unis par la conjonction* ou *n'étaient pas de la même personne, comment se mettrait le verbe ?*

** 691. *A quel nombre veulent le verbe deux sujets singuliers joints par la conjonction* ni ?

** 692. *Comment s'accorde le verbe qui a pour sujet logique un collectif suivi d'un nom ?*

** 693. *N'arrive-t-il pas, surtout avec un collectif partitif, que le verbe s'accorde avec l'idée dominante ?*

Ainsi l'on dira : " Une TROUPE d'*assassins* ENTRA dans la chambre de Coligny ; une FOULE de *traits* OBSCURCIT l'air et COUVRIT tous les combattants ; la *moitié* des CONSPIRATEURS MÉRITÈRENT la mort (1)."

** 694. Les adverbes de quantité, ainsi que le collectif *la plupart*, veulent le verbe au pluriel, à moins qu'ils ne soient suivis d'un nom singulier.

Ex.: "*Peu d'enfants* AIMENT la contrainte ; la *plupart* des fruits flattent la vue et l'odorat ; tant de *barbarie* et d'*acharnement* m'A SURPRIS."

** 695. Les verbes *être*, *devoir* et *pouvoir*, précédés de *ce*, et suivis d'un attribut à la troisième personne du pluriel, s'accordent avec cet attribut.

Ex.: " *Ce* SONT les *passions* qui perdent les hommes : *ce* DEVAIENT être de vos amis qui arrivaient ; *ce* PEUVENT être des *étrangers*."

Mais on dira : " EST-*ce* le *travail* et l'*application* qui font réussir ? *c'*EST *nous* qui avons remporté la victoire ; *ce* DOIT être de vos *amis* que l'on parle."

*** 696. Cependant, quand on fait une énumération, on doit mettre le verbe *être* au pluriel, quoiqu'il ne soit pas suivi d'un attribut à la troisième personne du pluriel. Ex.: " Quels sont les Etats de l'Europe ? *Ce* SONT : *la France*, *l'Angleterre*, *la Russie*... Il y a quatre sortes de mots invariables, *ce* SONT : *l'adverbe*, *la préposition*..."

** 697. Un verbe qui a pour sujet plusieurs infi-

** 694 *Comment s'accorde le verbe qui a pour sujet un adverbe de quantité ?*

** 695. *Avec quoi s'accordent les verbes* être, devoir *et* pouvoir *précédés de* ce ?

*** 696. *Ne met-on pas quelquefois au pluriel le verbe* être, *quoiqu'il ne soit pas suivi d'un attribut pluriel ?*

** 697. *Comment s'accorde un verbe qui a pour sujet plusieurs infinitifs ?*

(1) Quand l'accord a lieu avec le nom qui suit le collectif, on peut analyser le sujet de deux manières. Soit, par exemple : " Une infinité de barbares ravagèrent l'Italie."

On dirait : *Infinité*, collectif partitif, f. s., sujet logique de " ravagèrent "; *barbares*, n. c., m. pl., c. dét. de " infinité " et sujet sylleptique de " ravagèrent "

Mais on pourrait dire plus simplement et avec autant d'exactitude : *Une infinité de*, expression numérale qui détermine " barbares "; *barbares*, n. c., m. pl., sujet de " ravagèrent "

nitifs se met généralement au pluriel ; parfois on le fait précéder du pronom *ce*, qui en détermine l'accord.

Ex.: "*Anéantir* et *créer* SONT des actions surhumaines, *ce* SONT des œuvres de Dieu ; *être né* grand et *vivre* en chrétien n'ONT rien d'incompatible."

ARTICLE 3.—DES COMPLÉMENTS DU VERBE

** 698. Un même verbe ne peut avoir deux sortes de compléments directs, parce qu'une action ne peut avoir qu'un objet immédiat.

On ne dirait donc point : "Veuillez VOUS *informer* CE que l'on dit de nous ; " car on aurait pour compléments directs d'*informer* le pronom personnel *vous* et le pronom démonstratif *ce*. Il faut : "Veuillez VOUS *informer de ce* que l'on dit de nous."

** 699. Un verbe peut avoir plusieurs compléments indirects, soit avec la même préposition, soit avec des prépositions différentes.

Ex.: "J'*irai* A la *messe* A neuf *heures* A la *cathédrale* AVEC ma *mère ;* vous *êtes* DE *retour* DE *bonne heure* DE la *campagne.*"

Il serait fautif de dire : "C'est *à vous à qui* je parle ; c'est *de lui dont* il s'agit." car on donnerait deux formes à un même complément et l'on exprimerait deux fois le même rapport. Il faut : "C'est *à vous* QUE, c'est *de lui* QUE ; " ou bien : "C'est *vous* A QUI, c'est *lui* DONT."

** 700. Le même mot peut servir de complément à plusieurs verbes à la fois, pourvu que ces verbes ne demandent pas chacun un complément différent.

Ex.: "On *aime*, on *estime* et l'on *récompense* les ENFANTS sages et studieux ; je me *suis informé* et je *suis convenu* du PRIX de cette propriété."

** 698. *Un même verbe peut-il avoir plusieurs sortes de compléments directs ?*

** 699. *Un verbe peut-il avoir plusieurs compléments indirects ?*

** 700. *Le même mot peut-il servir de complément à plusieurs verbes ?*

** 701. Si plusieurs verbes demandent des compléments différents, il faut donner à chacun d'eux celui qui lui convient.

On ne dira donc pas : " Que de curieux *arrivaient*, *visitaient* et *s'en retournaient* DE L'EXPOSITION, charmés de ce qu'ils y avaient vu ! " car *arrivaient* veut un complément indirect amené par *à*, et *visitaient*, un complément direct. Mais on dira : " Que de curieux *arrivaient* A L'EXPOSITION, LA visitaient et *s'*EN *retournaient* charmés de ce qu'ils y avaient vu ! "

** 702. Une même préposition ne peut faire rapporter un complément à plusieurs mots, lorsque ceux-ci appellent des prépositions différentes.

On ne dira donc pas : " Cet homme *est utile* et *chéri* DE SA FAMILLE, " pas plus que : " Cet homme *est chéri* et *utile* A SA FAMILLE. " Pour être correct, il faut dire : " Cet homme *est utile* A SA FAMILLE et EN est chéri, " ou bien : " Cet homme *est chéri* DE SA FAMILLE et LUI *est utile*. "

** 703. Les mots employés comme compléments, et joints par l'une des conjonctions *et*, *ou*, *ni*, doivent être de même nature.

Ainsi l'on dira : " Il *aime* l'ÉTUDE et le TRAVAIL ; il ne *s'applique* ni *à* LIRE ni *à* ÉCRIRE ; et non pas : " Il *aime* l'ÉTUDE et *à* TRAVAILLER ; il ne *s'applique* ni *à* LIRE ni *à* l'ÉCRITURE. "

** 704. Quand un verbe a un complément direct et un complément indirect, l'usage veut que le plus court soit placé le premier.

Ex. : " Ernest a donné A UN PAUVRE *le meilleur de ses habits*. "

** 705. Si les deux compléments sont d'égale longueur, on énonce le direct le premier.

** 701. *Si plusieurs verbes demandent des compléments différents, que faut-il faire ?*

** 702. *Une même préposition peut-elle faire rapporter un complément à plusieurs mots ?*

** 703. *De quelle nature doivent être les mots employés comme compléments et joints par une des conjonctions* et, ou, ni ?

** 704. *Quelle est la place des compléments ?*

** 705. *Si les deux compléments sont d'égale longueur, quel est celui qu'on énonce le premier ?*

Ex.: "Nous devons sacrifier NOS PLAISIRS *à nos devoirs ;* portez-LE-*lui ;* donnez-LES-*leur.*"

*** 706. Il y a deux cas où le complément direct, quoiqu'il ne soit pas le plus long, se met le dernier :

1° Lorsque cela doit faire éviter une équivoque.

Ainsi on ne dira pas : *Calmez* VOS ESPRITS AGITÉS *par le repos ;* mais : *Calmez par le repos* VOS ESPRITS AGITÉS.

2° Lorsque le complément indirect est exprimé par *y*, et le direct par *le, la, moi, toi.*

Ainsi au lieu de dire : *Placez-m'*Y, *présente-t'*Y, *menez-l'*Y, on dira : *Placez-*Y-*moi, présentes-*Y-*toi, menez-*Y-*le.* Cependant cette manière de parler étant peu harmonieuse, on ferait mieux de dire : *Placez-moi là, présente-toi dans ce lieu, menez-le là.*

ARTICLE 4.—EMPLOI DES AUXILIAIRES

* 707. Nous n'avons en français que deux auxiliaires, *avoir* et *être.* En général, les verbes conjugués avec le premier expriment l'action ; les autres expriment soit l'action, soit l'état.

** 708. L'auxiliaire *avoir*, qui sert à se conjuguer lui même, sert aussi à conjuguer : 1° le verbe substantif ; 2° tous les verbes transitifs ; 3° tous les verbes essentiellement unipersonnels ; 4° enfin presque tous les verbes intransitifs, quoique plusieurs expriment l'état, comme *exister, dépendre, sympathiser.*

** 709. L'auxiliaire *être* sert à conjuguer : 1° tous les verbes passifs ; 2° tous les verbes réfléchis ; 3° quelques verbes intransitifs, quoiqu'ils expriment presque tous l'action ; ce sont : *aller, arriver, décéder, devenir, échoir, éclore, entrer, mourir, naître, partir, sortir, tomber, venir*, et la plupart de leurs composés.

*** 710. Il y a quelques autres verbes intransitifs

*** 706. *Dans quels cas le complément direct, quoiqu'il ne soit pas le plus long, se met-il le dernier ?*

* 707. *Combien avons-nous d'auxiliaires en français ?*

** 708. *A quoi sert l'auxiliaire* avoir ?

** 709. *A quoi sert l'auxiliaire* être ?

*** 710. *N'y a-t-il pas des verbes qui prennent tantôt l'un et tantôt l'autre auxiliaire ?*

qui prennent tantôt l'auxiliaire *être*, tantôt l'auxiliaire *avoir*, selon qu'ils expriment un état ou une action.

Ex.: "*J'*AI *accouru* chaque fois, je SUIS *accouru* à vos cris. La rivière A *crû* rapidement; comme elle EST *crûe*, grossie depuis hier!"

*** 711. Les verbes *convenir*, *demeurer*, *échapper*, et *expirer* changent d'auxiliaire en changeant de signification.

Ex.: "Cette maison m'A *convenu*, et je SUIS *convenu* de l'acheter. Il A *demeuré* à Chicago, mais il EST *demeuré* affectionné au Canada. Votre nom m'A *échappé*; une inconvenance lui EST *échappée*. Ils ONT *expiré* dans de beaux sentiments; votre bail EST *expiré*."

ARTICLE 5.—EMPLOI DE L'INFINITIF

* 712. L'*infinitif* peut être employé comme sujet, comme complément ou comme attribut.

Ex.: "LIRE, ÉCRIRE, ÉTUDIER, *sont* des plaisirs pour l'élève laborieux. On *pourrait* FAIRE le tour du globe en un mois. PROTÉGER les méchants *serait* NUIRE *aux bons*."

** 713. On peut employer deux infinitifs de suite; alors le second est ordinairement complément du premier.

Ex.: "Je suis sorti pour *faire faire* des souliers. Voulez-vous *venir voir* notre maison?" (Dans ce dernier exemple, la préposition *pour* est sous-entendue entre les deux infinitifs.)

Un trop grand nombre d'infinitifs rend le style diffus.

Ainsi on ne dirait point: "Ne croyez pas *pouvoir aller voir vendanger*;" mais: "Ne croyez pas que l'on vous permette *d'aller voir* les vendanges."

** 714. Les infinitifs employés comme compléments doivent se rapporter sans équivoque à leurs sujets respectifs.

*** 711. *N'y a-t-il pas des verbes qui changent d'auxiliaire en changeant de signification?*

* 712. *Comment l'infinitif peut-il être employé?*

** 713. *Peut-on employer plusieurs infinitifs de suite?*

** 714. *Comment doivent être disposés les infinitifs employés comme compléments?*

On ne dira donc pas : *L'eau nous est donnée pour* BOIRE ; *le jour est trop avancé pour* COMMENCER *mon devoir ;* car, a n'examiner que la construction, il semble que c'est l'eau qui doit boire, et que c'est le jour qui ne commencera pas le devoir. Dites : *L'eau nous est donnée pour que nous la* BUVIONS ; *le jour est trop avancé pour que je* COMMENCE *mon devoir.*

** 715. Quand l'infinitif ne présente aucune équivoque, il faut le préférer à tout autre mode, parce qu'il rend la diction plus vive.

Ainsi l'on dirait : *Je suis heureux de te* SAVOIR *bien placé ;* et non pas : *Je suis heureux de ce que* JE SAIS *que tu es bien placé.*

Emploi de la préposition devant l'infinitif complément

L'infinitif, complément d'un autre verbe, s'emploie tantôt sans préposition, tantôt avec la préposition *à*, tantôt avec la préposition *de*. Ex. : *Il prétend* IMPOSER *son opinion. Il cherche* A TROMPER. *Il désespère* DE RÉUSSIR.

Parmi les verbes qui ne demandent pas de préposition devant un infinitif complément, il faut signaler :

aimer mieux	daigner	falloir	pouvoir	sentir
aller	devoir	s'imaginer	prétendre	valoir mieux
compter	entendre	laisser	savoir	voir
croire	faire	oser	sembler	vouloir.

Parmi ceux qui demandent la préposition *à* :

s abaisser	s'assujettir	contribuer	exciter	persister
aboutir	s'attacher	se décider	s'exciter	se plaire
s'abuser	autoriser	se déterminer	exhorter	se plier
s'accorder	s'avilir	se dévouer	s'exposer	préparer
s'acharner	avoir	disposer	se fatiguer	se préparer
aguerrir	balancer	se disposer	s'habituer	provoquer
s'aguerrir	se borner	donner	se hasarder	réduire
aimer	chercher	dresser	hésiter	se refuser
aider	se complaire	employer	inviter	renoncer
s'animer	concourir	s'employer	se mettre	répugner
s'appliquer	condamner	encourager	monter	se résigner
apprendre	se condamner	s'encourager	nécessiter	réussir
s apprêter	consentir	engager	s'obstiner	servir
aspirer	consister	enseigner	parvenir	songer
a signer	conspirer	s'entendre	pencher	travailler
assujettir	se consumer	exceller	persévérer	viser, etc.

** 715. *L'infinitif est-il préférable aux autres modes ?*

Parmi ceux qui demandent la préposition *de* :

s'abstenir	conseiller	dispenser	jurer	recommander
accuser	se contenter	se disculper	méditer	regretter
s'accuser	convenir	dissuader	se mêler	se réjouir
achever	craindre	empêcher	menacer	se repentir
affecter	dédaigner	feindre	mériter	reprocher
s'affliger	défendre	féliciter	négliger	se reprocher
ambitionner	désespérer	se flatter	nier	rire
s'applaudir	différer	frémir	ordonner	rougir
appréhender	disconvenir	se garder	pardonner	sommer
avertir	se devoir	gémir	parler	se souvenir
s'aviser	entreprendre	se glorifier	permettre	soupçonner
blâmer	enrager	se hâter	se permettre	suggérer
brûler	s'étonner	imaginer	proposer	supplier
cesser	éviter	imputer	se proposer	tenter
se charger	excuser	s'indigner	protester	trembler
commander	s'excuser	s'ingérer	punir	se vanter, etc.
conjurer	discontinuer	imposer	se rappeler	

Il y a un certain nombre de verbes après lesquels on peut employer indifféremment *à* ou *de* devant l'infinitif qui suit. Tels sont : *s'attendre, continuer, contraindre, s'efforcer, s'engager, s'ennuyer, essayer, forcer, s'offrir, solliciter, souffrir, se tuer*, etc. C'est l'oreille et le goût qui déterminent l'emploi de l'une ou de l'autre préposition. Ex. : *S'ennuyer* A *attendre ; je m'ennuyais* D'*attendre. On se tue* DE *lui remontrer son devoir ; il se tue* A *étudier les langues.*

Quelques verbes changent de sens suivant qu'on les fait suivre de la préposition *à* ou de la préposition *de*. Voici quelques exemples :

COMMENCER A désigne une action qui aura du progrès, de l'accroissement. Ex. : *Cet enfant* COMMENCE A *écrire.*

DÉCIDER A signifie faire prendre un parti. Ex. : *C'est par votre frère que j'ai été* DÉCIDÉ A *partir.*

DEMANDER A c'est l'expression d'un désir. Ex. : *Tous* DEMANDENT A *voir la maison.* (LA BRUYÈRE.)

S'OCCUPER A indique un simple emploi du temps. Ex. : *Il vaut mieux* S'OCCUPER A *jouer qu'à médire.* (BOILEAU.)

VENIR A indique un fait qui peut se produire. Ex. : *A Rome, lorsqu'on menait au supplice un coupable, il était absous si une vestale* VENAIT A *passer* (B. DE SAINT-PIERRE.)

COMMENCER DE désigne une action qui aura de la durée. Ex. : *Louis XIV* COMMENÇA DE *régner en* 1643.

DÉCIDER DE signifie prendre soi-même un parti. Ex. : *Nous* DÉCIDAMES DE *partir sur-le-champ.*

DEMANDER DE c'est une exigence, un ordre. Ex. : *On ne vous* DEMANDE *pas* DE *vous récrier : C'est un chef-d œuvre !* (LA BRUYÈRE.)

S'OCCUPER DE indique une occupation à laquelle on donne tous ses soins. Ex : *Nous nous sommes* OCCUPÉS DE *vous bien recevoir.* (SÉVIGNÉ.)

VENIR DE indique un fait récemment accompli. Ex. : *Nous* VENONS DE *voir le règne le plus long, le plus glorieux de la monarchie, finir par des revers.* (MASSILLON.)

ARTICLE 6.—EMPLOI DE L'INDICATIF

* 716. Le *présent* de l'indicatif s'emploie pour exprimer une chose qui a lieu à l'instant de la parole ou habituellement. Ex.: *Je* PARLE *à mes élèves ; je leur* DEMONTRE *que la terre* TOURNE *autour du soleil.*

** 717. On emploie encore le présent de l'indicatif :

1° Pour exprimer un futur avec plus d'assurance Ex : *Je* SUIS *ici dans un moment ; il* PART *demain.*

2° Pour exprimer un passé avec plus d'énergie ou plus de grâce. Ex.: *Turenne* MEURT, *tout se* CONFOND, *la fortune* CHANCELLE.

Dans ce cas, il faut que les verbes qui se rapportent à la même idée soient au même temps ; on ne dirait donc pas : *Turenne* MOURUT ; *tout se* CONFOND...

** 718. L'*imparfait* s'emploie pour exprimer une chose passée, mais considérée comme présente relativement à une autre. Ex.: *J'*ÉTUDIAIS *quand il* ÉCRIVAIT, *et je* LISAIS *quand il* JOUAIT *du piano.*

Si la chose dont on parle est toujours vraie, ou si elle a lieu à l'instant même, on emploie le présent au lieu de l'imparfait ; à moins qu'on ne veuille faire remarquer l'époque dont il s'agit.

Ainsi l'on peut dire : *Il nous assurait que Dieu* VEUT (et non *voulait*) *nous rendre heureux ; j'ai appris que votre père* EST (et non *était*) *préfet depuis quinze jours.*

Mais on dirait : *Considérant ses maux, je sentis que Dieu* ÉTAIT *juste à son égard*, parce qu'ici on veut tout particulièrement faire remarquer l'époque de l'événement.

** 719. Le *passé déterminé* s'emploie pour marquer une chose faite dans un temps déterminé, et entièrement écoulé. Ex.: *Je* PEIGNIS *hier, la semaine dernière, l'an passé, autrefois*, etc.

On ne pourrait pas dire : *Je* PEIGNIS *aujourd'hui, cette semaine*, parce que les espaces de temps dont on parle ne sont pas entièrement écoulés.

---

* 716. *Pour quoi s'emploie le présent de l'indicatif ?*
** 717. *Pour quoi encore emploie-t-on le présent de l'indicatif ?*
** 718. *Quand est-ce qu'on emploie l'imparfait de l'indicatif ?*
** 719. *Quand emploie-t-on le passé déterminé ?*

* 720. Le *passé indéterminé*, que l'on pourrait appeler *passé général*, s'emploie pour désigner une chose comme ayant eu lieu dans un temps passé quelconque, déterminé ou indéterminé. Ex. *J'ai* PEINT *aujourd'hui, ce matin, hier, cette semaine, l'an passé, autrefois*, etc.

** 721. On se sert aussi quelquefois du passé indéterminé pour exprimer un futur antérieur, et réciproquement du futur antérieur pour exprimer un passé indéterminé, afin de rendre l'expression plus douce.

Ex.: *Attends, nous* AVONS FINI *dans un moment ;* c'est-à-dire : *Attends, nous* AURONS FINI *dans un moment ; je présume qu'ils* AURONT *mal* PRIS *leurs mesures, et voilà pourquoi ils n'ont pas réussi ;* c'est-à-dire : *Je présume qu'ils ont mal* PRIS *leurs mesures*, etc.

** 722. Le *passé antérieur* s'emploie pour exprimer une chose faite immédiatement avant une autre déjà passée. Ex.: *Quand il m'eut* RECONNU, *il m'embrassa.*

** 723. Le *passé antérieur surcomposé* s'emploie presque dans le même cas que le passé antérieur ; on n'admet généralement, entre ces deux temps, d'autre différence que celle qu'il y a entre le passé déterminé et le passé indéterminé.

Ainsi on dit : *Hier, quand il m'*EUT RECONNU, *il me salua ;* et : *Hier, aujourd'hui, quand je l'ai* EU RECONNU, *je l'ai salué.*

** 724. Le *plus-que-parfait* s'emploie pour exprimer une action faite, dans un temps quelconque, avant une autre déjà passée. Ex.: *J'*AVAIS *écrit ma lettre avant votre arrivée.*

On ne doit pas faire usage de ce temps pour exprimer un simple passé ; dites : *J'ai su que votre frère* A VOYAGÉ, et non *avait voyagé.*

* 725. Le *futur simple* s'emploie pour exprimer une chose qui doit avoir lieu dans un temps à venir. Ex.: *Je* RESSUSCITERAI *au dernier jour.*

---

* 720. *Quand emploie-t-on le passé indéterminé ?*

** 721. *Ne se sert-on pas du passé indéterminé au lieu du futur antérieur ?*

** 722. *Quand s'emploie le passé antérieur ?*

** 723. *Quel est l'usage du passé antérieur surcomposé ?*

** 724. *Quand emploie-t-on le plus-que-parfait de l'indicatif ?*

* 725. *Quel est l'emploi du futur simple ?*

* 726. Le *futur antérieur* s'emploie pour exprimer qu'une chose à venir aura lieu avant une autre. Ex : *Quand vous* AUREZ FINI, *vous viendrez me trouver.*

ARTICLE 7.

EMPLOI DU CONDITIONNEL ET DE L'IMPÉRATIF

* 727 Le temps simple du conditionnel s'emploie pour exprimer une chose présente ou future, dépendante d'une condition. Ex.: *Sans le respect humain, j'*IRAIS *le trouver, et je lui* DEMANDERAIS *pardon.*

* 728. Les *passés* du conditionnel s'emploient le plus ordinairement pour exprimer qu'une chose aurait été faite si une condition avait été remplie. Ex.: *Il* SERAIT ALLÉ *à la campagne si tu ne l'avais pas occupé; j'*EUSSE FINI *à temps s'il n'avait pas plu.*

** 729. On ne doit pas employer le passé du conditionnel pour le présent ; dites : *J'étais persuadé que vous* VIENDRIEZ, et non *que vous* SERIEZ VENUS.

** 730 Pour donner à la phrase plus d'énergie, on remplace quelquefois les temps du conditionnel par ceux de l'indicatif. Ex.: *Si j'avais fait un pas de plus j'*ÉTAIS MORT, au lieu de : *Je* SERAIS MORT *si j'avais fait un pas de plus.*

*** 731 Quand il y a une condition exprimée ou sous entendue, si l'on veut dire qu'une chose aura certainement lieu, c'est le futur de l'indicatif qu'on emploie ; au contraire, si l'on doute, si l'on ne prévoit pas la possibilité de l'accomplissement, c'est le présent du conditionnel.

Ainsi on dira : *Je* FERAI *l'aumône si je suis riche* (car on espère bien le devenir) ; et : *Je* FERAIS *l'aumône si j'étais riche* (on ne s'attend pas à le devenir) ; *Il m'a promis qu'il* VIENDRA (il en était sûr) ; *il m'a promis qu'il* VIENDRAIT (il n'en était pas certain, il en doutait).

---

* 726. *Quel est l'emploi du futur antérieur ?*

* 727. *Quand emploie-t-on le présent du conditionnel ?*

* 728. *Qu'expriment les divers passés du conditionnel ?*

** 729. *Peut-on employer le passé pour le présent du conditionnel ?*

** 730. *Ne remplace-t-on pas quelquefois le conditionnel par l'indicatif ?*

*** 731. *Dans quel cas emploie-t-on le futur simple pour le présent du conditionnel ?*

** 732. Pour exprimer un souhait, une prière, un désir, on se sert du conditionnel. Ex.: OSERAIS *je vous prier de venir nous voir? J'*AIMERAIS *que l'on travaillât à se former l esprit.*

Dans ces cas on pourrait employer un temps de l'indicatif; mais alors l'expression perdrait quelque chose de sa douceur.

* 733. Le *présent* ou *futur* de l'impératif s'emploie pour exprimer une chose qui doit avoir lieu par suite d'un commandement ou d'une exhortation. Ex : LIS *cette lettre maintenant ;* LIS-*la encore demain.*

** 734. Le *futur antérieur* de l'impératif exprime une chose comme devant avoir lieu avant une autre, par suite d'un commandement, d'une exhortation. Ex.: *Allez, mais* AYEZ FINI *et* SOYEZ REVENUS *quand cinq heures sonneront.*

Pour exprimer un commandement plus positif, on se sert du futur de l'indicatif au lieu de l'impératif : *Tes père et mère* HONORERAS, au lieu de : HONORE *tes père et mère. Vous* AUREZ FINI *quand j'arriverai,* au lieu de : AYEZ FINI *quand j'arriverai.*

ARTICLE 8.—EMPLOI DU MODE SUBJONCTIF

** 735. Le subjonctif appartient toujours à une proposition subordonnée à une autre. On l'emploie :

1° Quand la proposition dont celle-là dépend exprime le doute, la crainte, le désir, la volonté, la prière, l'utilité, la nécessité, en un mot, tout ce qui n'est pas positif.

Ainsi on en fait usage :

a. Après les verbes unipersonnels et autres qui expriment le doute, la crainte, le désir, la volonté, etc. Ex.: *Je doute, je veux, je prétends, il faut, il convient, il importe.... que vous* PARTIEZ.

b. Après les expressions *il est utile il serait bon, il devint urgent,* et beaucoup d'autres, qui expriment également des idées de désir, de nécessité, etc.

** 732. *De quel mode se sert-on pour exprimer un souhait ?*
* 733. *Quand est-ce qu'on emploie le présent ou futur de l'impératif ?*
** 734. *A quoi sert le futur antérieur de l'impératif ?*
** 735. *Dans quel cas emploie-t-on le subjonctif ?*

Ex.: *Il est expédient, il sera nécessaire, il devint urgent.... que vous* ÉTUDIIEZ.

c. Après la plupart des propositions interrogatives ou négatives, à moins que l'on n'ait à exprimer un fait positif.

Ex.: *Crois-tu, penses-tu, soupçonnes-tu qu'il y* AIT *des habitants dans la lune ? Je ne crois pas, je ne croirai jamais qu'il* PUISSE *y en avoir. L'impie sait-il, croit-il qu'il y a un Dieu ?*

2° Après les locutions conjonctives suivantes, ou après la conjonction *que* employée pour l'une d'elles :

Afin que	En cas que	Pour peu que
A moins que	Encore que	Pour que
Au cas que	Jusqu'à ce que	Pourvu que
Avant que	Loin que	Quoique
Bien que	Nonobstant que	Sans que
De crainte que	Non pas que	Si tant est que
De peur que	Non que	Soit que
		Supposé que

Ex.: *Venez,* A MOINS *qu'on ne vous* DISE *le contraire* OU QUE *vous ne* PUISSIEZ *sortir.*

3°. Après les expressions *quel que, quelque... que, qui que, quoi que,* et *si... que.*

Quant à l'expression *tout... que,* elle veut plutôt l'indicatif. Ex.: *Tout savant que vous* ÊTES, *vous pouvez vous tromper.*

Ex.: *Qui que vous* SOYEZ, *quoi que vous* FASSIEZ, *si savant que vous vous* CROYIEZ, *vous pouvez errer.*

4° Presque toujours après les expressions *il n'y a, il n'y a pas, il n'y a que, il n'est, il n'est pas, il n est que,* etc , suivies d'un nom ou d'un pronom.

Ex.: *Il n'y a presque personne, il est peu d hommes, il n en est guère qui* SOIENT *conséquents dans leur conduite.*

5° Après les pronoms conjonctifs, quand ils sont précédés soit d'un superlatif, soit d'un équivalent, comme *le seul, l'unique, le premier,* etc., à moins que l on ne veuille affirmer absolument la chose.

Ex.: *Voilà la plus belle maison dont on* AIT *parlé ; vous êtes le dernier qui* SOIT VENU ; *c'est peut être le seul livre que je* PUISSE *vous prêter. Connais-tu le dernier qui* EST VENU ? *il m'a prêté le seul livre qu'il* AVAIT.

*** 736. On sous-entend quelquefois non seulement le verbe qui veut le subjonctif, mais même le *que* qui précède ce dernier ; cela n'a lieu que dans certaines exclamations, où le besoin d'être court fait que l'on supprime tout ce qui n'est pas absolument nécessaire.

Ex.: FASSE *le Ciel !* PLÛT *à Dieu !* ADVIENNE *que pourra !* VIVE *le Seigneur !* Ces phrases sont l'abrégé de celles-ci : *Je désire que le Ciel* FASSE ; *je voudrais bien qu'il* PLÛT *à Dieu*, etc.

*** 737. Le subjonctif s'emploie d'une manière absolue dans quelques expressions très singulières constituant des gallicismes. Ex.: *Il n'a rien pris, que je* SACHE ; *je ne* SACHE *pas qu'il ait rien pris ; qui* VIVE !

Tableau des principaux cas ou le verbe s'emploie au subjonctif.

1° Après les verbes exprimant *le doute, la crainte, le désir, la volonté*, etc.;

2° Après les verbes unipersonnels ou employés unipersonnellement ;

3° Après les verbes interrogatifs ou accompagnés d'une négation ;

4° Après un pronom conjonctif, quand on exprime un résultat éventuel ;

5° Après les locutions superlatives *le plus, le mieux, le seul, l'unique*, etc., suivies du pronom conjonctif ;

6° Après les expressions *quel que, qui que, quoique, si que*, et après certaines locutions conjonctives : *afin que, à moins que*, etc.

Dans la plupart de ces cas, on met l'indicatif si l'on exprime un fait positif.

ARTICLE 9.—EMPLOI DES TEMPS DU SUBJONCTIF

Règles de concordance

** 738. Quand le verbe de la première proposition est au *présent* ou au *futur* de l'INDICATIF ou de l'IMPÉRATIF, on met celui de la dépendante au *présent* ou au *passé* du SUBJONCTIF. Ex.:

*** 736. *Ne sous-entend-on pas quelquefois le verbe qui veut le subjonctif ?*

*** 737. *Le présent du subjonctif ne s'emploie-t-il pas d'une manière absolue ?*

** 738. *Quand le verbe de la première proposition est au présent, ou au futur de l'indicatif, ou à l'impératif, à quel temps du subjonctif met-on celui de la dépendante ?*

Il faut } *que vous* VENIEZ *tout de suite.*
Il faudra } *que vous* VENIEZ *demain.*
Il faut } *que vous* SOYEZ REVENUS, *que vous*
Il faudra } AYEZ FINI *avant dimanche.*
Ordonnez } *que l'on me* VIENNE *en aide.*

** 739. Quand le verbe de la première proposition est à l'*imparfait* de l'INDICATIF, ou à un autre *passé* de ce mode, ou encore à l'un quelconque des temps du CONDITIONNEL, on met celui de la dépendante à l'*imparfait* ou au *plus-que-parfait* du SUBJONCTIF. Ex.:

Il fallait
Il fallut } *que vous* VINSSIEZ *tout de suite.*
Il a fallu } *que vous* VINSSIEZ *plus tard.*
Il avait fallu
Il faudrait } *que vous* FUSSIEZ REVENU, *que*
Il aurait fallu } *vous* EUSSIEZ FINI *tout de suite.*

*** 740. EXCEPTIONS. 1. Quoique le verbe de la première proposition soit au présent ou au futur de l'indicatif, on met celui de la deuxième à l'imparfait ou au plus-que-parfait du subjonctif, s'il est suivi d'une expression conditionnelle qui soit à l'imparfait ou au plus-que-parfait de l'indicatif.

EX.: *Je* DOUTE *que vous* FISSIEZ *cela si je vous le* DISAIS ; *je ne* CROIRAI *jamais que vous* FUSSIEZ DEMEURÉS *bons si vous* AVIEZ FRÉQUENTÉ *ce jeune homme.*

2. Bien que le verbe de la première proposition soit à l'un des passés de l'indicatif, on met celui de la deuxième au présent ou au passé du subjonctif :

1° Quand on parle d'une chose qui est vraie à l'instant même.

EX.: *Dieu a voulu que nous* SOYONS *mortels.*

2° Lorsque, après les locutions conjonctives *afin que, bien que, de crainte que, de peur que, encore que, pour que* et *quoique*, on veut exprimer un futur.

EX.: *Tu as été trop négligent, trop insouciant, pour que je te* CROIE *capable de faire grand'chose.*

** 739. *Quand le verbe de la première proposition est à l'imparfait, à l'un des passés..., à quel temps du subjonctif met-on celui de la dépendante ?*

*** 740. *Les deux règles précédentes s'observent-elles toujours ?*

Règle de correspondance ou de substitution

** 741 Pour trouver le temps du subjonctif à employer, on supprime ce qui, dans la phrase, exige ce mode ; on remarque à quel temps est alors le verbe de la dépendante, et l on substitue à celui-ci son correspondant, en s'aidant du tableau ci-après :

Tableau de correspondance des temps

1. Le *présent* du SUBJONCTIF correspond	1° Au présent de l'indicatif ; 2° Au futur simple de l'indicatif ; 3° Au présent ou futur de l'impératif.
2. L'*imparfait* correspond	1° A l'imparfait de l'indicatif ; 2° Au passé déterminé ; 3° Au présent ou futur du conditionnel.
3. Le *passé* correspond	1° Au passé indéterminé ; 2° Au futur antérieur de l'indicatif ; 3° Au futur antérieur de l'impératif.
4. Le *plus-que-parfait* correspond	1° Au passé antérieur ; 2° Au plus-que-parfait de l'indicatif ; 3° Aux deux passés du conditionnel.

Ex.: " Je *doute* que vous (VENIR) si l'on ne vous y avait engagé."

En substituant *je suis sûr*, qui demande l'indicatif, à *je doute*, qui demande le subjonctif, on aurait : " Je suis sûr que vous ne *seriez* pas *venu* si..."

Le verbe de la deuxième proposition étant au passé du conditionnel, il faudra employer son correspondant le plus-que-parfait du subjonctif. On dira donc :

" Je *doute* que vous *fussiez venu* si l'on ne vous y avait engagé."

ARTICLE 10.—REMARQUES SUR QUELQUES VERBES

742. ABÎMER, qui signifie *précipiter dans un abîme*, ne s'emploie pas dans le sens de *salir*, de *froisser ;* ne dites donc pas : *J'*ABÎME *mon habit ;* mais : *Je salis, je froisse, je gâte, je détériore mon habit.*

743. AFFILER, EFFILER. *Affiler*, signifie *aiguiser ; effiler* signifie *défaire un tissu.* Ex.: *Tu as mal* AFFILÉ *mon rasoir ;* EFFILONS *ces vieux chiffons, pour en faire de la charpie.*

744. AIDER *à quelqu'un*, c'est partager ses efforts, sa fatigue, son embarras. Ex.: J'AI AIDÉ *à ce domestique à porter cela.* AIDER *quelqu'un*, c'est l'assister. Ex.: *J'*AI AIDÉ *ce domestique de ma bourse, de mes conseils.*

745. ALLER. Bien des personnes emploient *être* pour *aller : Je* FUS *le voir*, pour *j'*ALLAI *le voir*, etc.; cela n'est pas autorisé ; cependant on peut dire : *J'ai été, j'avais été*, pour *je suis*

allé, j'étais allé. On emploi le premier quand la chose est achevée, et le second quand elle dure encore. Ex.: *Il* A ÉTÉ *à Toronto hier ; il* EST ALLÉ *à Toronto, et n'est pas encore revenu.*

746. APPLAUDIR. On ne dit pas *applaudir les efforts*, mais *applaudir aux efforts ;* au contraire, on dira *applaudir un orateur, applaudir les lauréats, les premiers prix.*

747. BISQUER, RAGER, sont des termes populaires ; on dit : *Il l'a fait pester, endêver, mettre de mauvaise humeur*, et non pas *bisquer, rager.*

748. BOSSELER se dit du travail en bosse sur l'argenterie : BOSSUÉ se dit des bosses que l'on fait en laissant tomber quelque chose. Ex : *Mon gobelet* ÉTAIT BOSSELÉ ; *je l'ai* BOSSUÉ *en le laissant tomber.*

749. COLORER signifie *donner de la couleur.* Ex : *Le safran* COLORE *l'eau.* COLORIER signifie *appliquer des couleurs.* Ex.: *Un enlumineur* COLORIE *les estampes.*

750. CONSOMMER signifie *achever, parfaire, mettre* dans la perfection, ou *employer* une chose dans son entier. Ex.: *On ne* CONSOMME *pas en France tout le vin qui s'y recueille.* CONSUMER signifie *détruire entièrement.* Ex.: *Le feu* CONSUME *tout.*

751. DÎNER, DÉJEUNER. Ces verbes veulent *avec* devant un nom de personne, et *de* devant un nom de chose. Ex.: *J'*AI DÎNÉ *avec un ami ; j'*AI DÉJEUNÉ *d'un poulet ;* et non pas : *J'*AI DÉJEUNÉ *avec un poulet.*

752. DISPUTER. On doit éviter d'employer le verbe *se disputer* pour *se quereller, se chamailler ;* mais on dit très bien dans le sens de *controverser, discuter, rivaliser : Vous* DISPUTEZ *vivement ; vous vous êtes* DISPUTÉ *les prix, les charges, les places.*

753. DONNER (se). On dit se donner de la *peine*, et non des *soins*, dans le sens de s'occuper de quelque chose. Ex.: *Votre mère s'est* DONNÉ *bien des peines pour vous élever.* Mais on dira dans un autre sens : *Il se* DONNE *des soins particuliers pour sa santé.*

754. ÉGALISER, ÉGALER. *Égaliser* ne se dit que des choses. Ex.: *On* ÉGALISERA *les partages. Egaler* se dit des personnes et des choses. Ex.: *Virgile* ÉGALAIT-IL *Homère ? Une livre tournois* ÉGALAIT *vingt sous.*

755. ENNOBLIR signifie *rendre plus excellent, plus élevé, plus méritoire ; anoblir* signifie *donner à quelqu'un des lettres, des titres de noblesse.*

756. ÉVITER, ÉPARGNER. On *évite* les mauvaises compagnies, les périls ; mais on n'*évite* pas la peine à quelqu'un ; ne dites donc pas : *Je vous* ÉVITERAI *cette peine, ce désagrément ;* mais : *Je vous* ÉPARGNERAI.

757. FIXER signifie *rendre stable ;* on ne doit donc pas dire : *J'*AI FIXÉ *cette pendule ;* mais : *J'ai regardé* FIXÉMENT *cette pendule ;* ou bien : *J'*AI FIXÉ *les yeux sur cette pendule.*

758. FLAIRER, FLEURER. *Flairer* c'est *sentir* au moyen de l'odorat : *Je* FLAIRE *cette giroflée. Fleurer* c'est *répandre de l'odeur : La rose et la violette* FLEURENT *bon.*

759. IMPOSER, EN IMPOSER. Le premier signifie *inspirer du respect*, l'autre signifie *tromper*. Ex.: *Ce vieillard* IMPOSE *par ses cheveux blancs ; l'hypocrite n'*EN IMPOSE *pas longtemps.*

760. INFECTER, INFESTER. Le premier signifie, tant au propre qu'au figuré, *gâter, corrompre ;* le second signifie au propre *piller, ravager*, et au figuré, *incommoder, tourmenter.*

761. INSTRUIRE, ENSEIGNER, MONTRER. On *instruit* les personnes, on *enseigne* les choses, on *montre* ce qui regarde la pratique des arts. INSTRUISEZ *cet enfant ;* ENSEIGNEZ-*lui l'orthographe, et* MONTREZ-*lui le dessin.* Il serait fautif de dire : *Vous* AVEZ *bien* MONTRÉ *cet enfant.*

762. INSULTER, INSULTER A. *Insulter quelqu'un*, c'est lui dire ou lui faire des injures. *Insulter à quelqu'un*, c'est manquer aux égards qui lui sont dus. Ex.: *Ce grossier l'a* INSULTÉ ; *cet orgueilleux lui* A INSULTÉ *par sa fierté.*

763. JOUIR. Ce verbe doit toujours s'employer pour parler de choses agréables ; on ne dirait donc pas : *Cet homme* JOUIT *d'une triste réputation, d'une bien mauvaise santé ;* mais : *Cet homme* A *une triste réputation, il* POSSÈDE *une bien mauvaise santé.*

764. MÉFIER (se), DÉFIER (se). *Se méfier* procède d'une crainte habituelle d'être trompé ; *se défier* procède d'un doute fondé sur l'idée peu avantageuse qu'on se forme de la volonté d'une personne.

765. OBSERVER, REMARQUER. On ne doit pas dire : *Je vous* OBSERVE, *je vous* REMARQUE, mais : *Je vous fais* OBSERVER, REMARQUER ; ou : *Je vous prie d'*OBSERVER, *de* REMARQUER.

766. PLIER, PLOYER. *Plier* se dit le plus ordinairement des choses qu'on peut mettre en un ou plusieurs plis. Ex.: PLIEZ *votre serviette. Ployer* se dit généralement des corps raides et élastiques. Ex.: *Ces branches d'arbre sont* PLOYÉES ; *il a* PLOYÉ *son épée, la lame de son couteau.*

767. PRIER A DÎNER, PRIER DE DÎNER. *Prier à dîner*, c'est inviter de dessein prémédité ; *prier de dîner* n'est autre chose qu'une invitation de circonstance imprévue.

768. RAPPELER (se), formé du verbe actif *rappeler*, veut un complément direct ; on ne doit pas dire : *Je me* RAPPELLE *de cette personne, je m'en* RAPPELLERAI *toujours ;* mais : *Je me* RAPPELLE *cette personne, je me la* RAPPELLERAI *toujours.* Il n'est permis de mettre *de*, par euphonie, que devant un infinitif ou certains pronoms : *Je me* RAPPELLE DE *l'avoir entendu ; il se* RAPPELLERA *longtemps* DE *vous.*

769. SAIGNER. *Saigner du nez* se dit au propre comme au figuré ; la construction du discours suffit pour lever l'équivoque. *Saigner au nez* se dit d'une blessure extérieure. *Saigner par le nez* est inusité.

770. SERVIR DE RIEN, SERVIR A RIEN. *Servir de rien* exprime une nullité absolue. Ex.: *Il ne* SERT DE RIEN *de mur-*

murer contre la Providence. Servir à rien se dit d'une inutilité momentanée. Ex.: *Cet homme a des talents ; mais ils ne lui* SERVENT A RIEN.

771. SUPPLÉER, SUPPLÉER A. *Suppléer*, c'est ajouter ce qui manque à une chose pour être complète. Ex : *Ce sac doit contenir cinq cents francs ; s'il y a moins, je le* SUPPLÉERAI. *Suppléer* à une chose, c'est la remplacer par une autre. Ex.: *Le courage* SUPPLÉE *au nombre.* Cependant on ne dit jamais *suppléer à quelqu'un*, mais *suppléer quelqu'un.*

772. TOMBER A TERRE, TOMBER PAR TERRE. *Tomber à terre* se dit de ce qui n'y touchait pas. Ex.: *Les fruits trop mûrs* TOMBENT *à terre. Tomber par terre* se dit d'une chose qui, touchant la terre, vient à tomber. Ex.: *Cet enfant est* TOMBÉ PAR *terre ; cet arbre est* TOMBÉ PAR *terre.*

CHAPITRE VII

DU PARTICIPE

ARTICLE 1er. — PARTICIPE PRÉSENT

* 773. Le participe présent, quoique ayant la forme d'un attribut, exprime une *action* comme le verbe auquel il appartient, et peut avoir les mêmes compléments. Ex.: *Des personnes* OBLIGEANT *tout le monde. Des voyageurs* ALLANT *à Fraserville.*

Le participe présent est invariable.

* 774. L'adjectif verbal diffère du participe présent dont il est formé, en ce qu'il exprime une *qualité*, un *état.* Comme tout adjectif, il s'accorde en genre et en nombre avec le mot auquel il se rapporte. Ex.: *Des personnes* OBLIGEANTES *envers tout le monde. Ces orphelins sont* INTÉRESSANTS.

* 775. Un mot en *ant* est participe présent quand il exprime une action passagère. Ex.: *Nous les avons vus* REVENANT *du combat, et se* FÉLICITANT *de leurs succès ; ces personnes,* OBLIGEANT *tout le monde, se font estimer même des méchants.*

---

* 773. *Comment s'écrit le participe présent ?*

* 774. *Faut-il confondre le participe présent avec certains adjectifs terminés en* ant ?

* 775. *Quand est-ce qu'un mot en* ant *est participe présent ?*

* 776. Un mot en *ant* est adjectif quand il exprime un état, une manière d'être, une qualité : *Des enfants aussi* INTÉRESSANTS *méritent l'estime de leurs maîtres ; ces personnes* OBLIGEANTES *envers tout le monde, se font estimer même des méchants.*

** 777. Voici quelques moyens de distinguer le participe présent de l'adjectif verbal.

Un mot en *ant* est participe présent :

1° Quand il a un complément direct. Ex.: "Je vous ai vus *cueillant* DES FRUITS."

2° Quand il est modifié par la négation. Ex.: "On les a trouvés s'amusant, NE *veillant* POINT à l'ordre."

3° Quand il est précédé de la préposition *en*. Ex.: EN *travaillant* nous réussirons."

4° Quand on peut le traduire par l'infinitif ou une autre forme du verbe. Ex.: "On nous a vus *jouant*." On peut dire : "On nous a vus *jouer*," ou "lorsque nous *jouions*."

5° Enfin, quand on ne peut pas le remplacer par un adjectif. Ex.: "Ces récits *intéressant* beaucoup, nous les recommencerons."

Au contraire, le mot en *ant* est adjectif verbal quand on peut le remplacer par un adjectif qualificatif. Ex.: "Ces élèves sont *intéressants* (*aimables*) comme vous. Voyez ces *ravissantes* (*admirables*) peintures."

** 778. Certains adjectifs dérivés des verbes ne s'écrivent pas exactement de la même manière que les participes présents correspondants ; tels sont :

1° *Affluent, adhérent, coïncident, différent, divergent, équivalent, excellent, expédient, négligent, président, résident, violent*, et un certain nombre d'autres qui ont changé *ant* en *ent*.

2° *Extravagant, fatigant, intrigant*, dans lesquels on a supprimé l'*u*.

3° Enfin, *convaincant, fabricant, suffocant* et

---

* 776. *Quand est-ce qu'un mot en* ant *est adjectif ?*

** 777. *Donnez quelques moyens de distinguer le participe présent de l'adjectif verbal ?*

** 778. *Les adjectifs dérivés des participes présents ont-ils tous la même orthographe absolue que ces participes ?*

vacant, qui ont pour participes corrélatifs *convainquant*, *fabriquant*, *suffoquant* et *vaquant*.

Les dérivés de ces adjectifs subissent les mêmes modifications : *résidence*, *extravagance*, *vacance*, etc.

ARTICLE 2.—PARTICIPE PASSÉ

* 779. Le participe passé employé avec l'auxiliaire *être* s'accorde avec le sujet du verbe. Employé avec l'auxiliaire *avoir*, il s'accorde avec son complément direct quand il en est précédé, et reste invariable dans les autres cas.

Ces règles n'ont pas réellement d'exceptions, mais elles donnent lieu à quelques remarques.

1re REMARQUE

** 780. Employés sans auxiliaire, et suivis du mot qu'ils modifient, les participes *attendu*, *compris*, *excepté*, *ouï*, *passé*, *supposé*, *vu*, et autres semblables, sont des espèces de prépositions, qui par conséquent restent invariables. L'auxiliaire avoir est alors sous-entendu avant ces mots.

Ex. : PASSÉ *la semaine*, *on se remettra au travail ;* OUÏ *les conclusions de l'avocat*, *le tribunal délibère ;* c'est-à-dire : AYANT PASSÉ *la semaine*, *on se remettra au travail ;* AYANT OUÏ *les conclusions de l'avocat*, *le tribunal délibère*.

** 781. Ces mêmes participes sont variables, lorsqu'ils suivent le mot qu'ils modifient, ou qu'ils ne le précèdent que par inversion, parce qu'alors c'est l'auxiliaire *être* qui est sous-entendu.

---

* 779. *Comment s'accorde le participe passé ?*

** 780. *Que remarquez-vous sur les participes* attendu, compris, excepté, *etc. ?*

** 781. *Qu'y a-t-il à remarquer sur ces mêmes participes lorsqu'ils suivent le mot qu'ils modifient ?*

Ex.: *Vos raisons* SUPPOSÉES *vraies, vous êtes néanmoins blâmable ;* PASSÉE *dans le travail, la semaine sera bonne ;* c'est-à dire : *Vos raisons* ÉTANT SUPPOSÉES *vraies ; la semaine* ÉTANT PASSÉE *dans le travail.*

II[e] REMARQUE

** 782. Le participe passé suivi d'un infinitif a pour complément direct le pronom qui précède, ou bien l'infinitif lui-même. C'est le pronom quand l'être qu'il représente fait l'action exprimée par l'infinitif, et dans ce cas il y a accord. C'est l'infinitif quand cet être ne fait pas l'action, et alors le participe reste invariable.

Ainsi on écrira : "Les musiciens *que* j'ai *entendus* chanter (1) s'accordaient bien." On a entendu les musiciens chanter, chantant, faisant l'action : accord avec *que* pour *musiciens.*

Mais on écrira : "Les hymnes *que j'ai* ENTENDU CHANTER sont très belles ;" car les hymnes ne faisant pas l'action de *chanter*, c'est cet infinitif et non le pronom *que* qui est complément direct. On a entendu quoi ? chanter. Chanter quoi ? les hymnes, ou plutôt *que* pour *hymnes :* pas d'accord puisque le complément est après.

On reconnaît que le complément se rapporte au participe lorsqu'on peut remplacer l'infinitif par le participe présent ; ou bien encore lorsqu'on peut placer entre le participe et l'infinitif le nom représenté par le pronom complément. Ex. : *Les musiciens* QUE *j'ai* ENTENDUS *chanter ;* on peut dire : *que j'ai* ENTENDUS *chantant,* ou *j'ai entendu les musiciens chanter.*

Dans le cas contraire, le pronom se rapporte à l'infinitif. Ainsi on ne peut pas dire : *Les musiciens que j'ai* ENTENDU *louant,* pas plus que, *j'ai entendu les musiciens louer.*

** 783. Le participe *fait*, suivi d'un infinitif, est toujours invariable, parce que ce n'est pas seulement au participe que se rapporte le complément direct, mais

---

** 782. *Que remarquez-vous sur le participe passé suivi d'un infinitif ?*

** 783. *Qu'y a-t-il à remarquer au sujet du participe* fait *suivi d'un infinitif ?*

(1) *Chanter* est ici l'attribut de *que ;* ce mot *que* est en même temps sujet de l'infinitif et complément direct du participe.

à l'idée exprimée par le participe et l'infinitif réunis. Ex. : " Les ouvriers *que j'ai* FAIT TRAVAILLER *se sont* FAIT PAYER chèrement."

Le pronom *que* est complément direct de la locution verbale " ai fait travailler ", et *se* de " sont fait payer. "

** 784. Après les participes passés des verbes *croire*, *devoir*, *pouvoir* et *vouloir*, l'infinitif est quelquefois supprimé ; dans ce cas, le participe reste invariable, parce qu'il a pour complément direct l'infinitif sous-entendu. Ex. : *Je lui ai fait tous les reproches que j'ai* CRU (sous-entendu *devoir lui faire*), *que j'ai* PU (*lui faire*), *que j'ai* VOULU (*lui faire*).

Mais on écrira avec accord : *Je vous remets la somme que vous m'avez* DUE *jusqu'à présent ; la chose qu'il ne pouvait pas hier, il l'a* PUE *aujourd'hui ; il lui faut les livres qu'il avait d'abord* VOULUS ; car le pronom *que* est le complément direct de ces participes.

IIIe REMARQUE

Couter, Valoir, Peser.

** 785. *Coûter*, *valoir*, sont intransitifs dans le sens propre et transitifs dans le sens figuré. Leurs participes suivent la règle générale. Ex. : *Les vingt piastres que cet ouvrage a* COÛTÉ.—*Les peines que ce travail m'a* COÛTÉES (1) (accasionnées). —*Les deux piastres que cet objet a* VALU (*pour lesquels il a eu une valeur*).—*Les honneurs que mon rang m'a* VALUS, (procurés). PESER est intransitif dans le sens de avoir un certain poids, il est transitif dans le sens de constater le poids, et dans le sens figuré de examiner. Ex.: *Les cent livres que cet caisse a* PESÉ.—*Les sacs que cet homme a* PESÉS (dont cet homme a constaté le poids). *Ces raisons je les ai* PESÉES (examinées).

IVe REMARQUE

Participe passé des verbes vivre, dormir, régner.

** 785 *bis*. Le participe passé des verbes *vivre*, *dormir*, *régner*, est toujours invariable, parce que ces verbes sont intransitifs de leur nature. Le pronom qui

** 784. *Que remarquez-vous sur les participes des verbes* croire, devoir, pouvoir *et* vouloir ?

** 785. *Les verbes* coûter, valoir *et* peser *sont-ils transitifs ?*

** 785 *bis*. *Que remarquez-vous sur les participes passés des verbes* vivre, dormir, régner ?

(1) Cependant l'Académie écrit toujours *coûté* invariable.

paraît être complément direct n'est en réalité qu'un complément circonstanciel, équivalant à *pendant lequel*. Ex.: *Les quarante-quatre années qu'a* RÉGNÉ *saint Louis ont été glorieuses pour la France ;* c'est-à-dire *les années pendant lesquelles il a régné.*

Les jours que j'ai *vécu* sans vous avoir servi. (CORNEILLE.)

Vᵉ REMARQUE

** 786. Le participe passé des verbes essentiellement réfléchis a toujours pour complément direct le second pronom. Ex.: "Ils *se* sont MOQUÉS de vos menaces, et ne *se* sont pas SOUVENUS de vos promesses"

Il y a exception pour le verbe *s'arroger*, qui a un complément direct autre que le second pronom. Ex : "Nous ne nous SOMMES pas ARROGÉ *vos droits ; quels droits* nous SOMMES-nous ARROGÉS ?"

On peut également poser en principe que "dans les verbes essentiellement réfléchis le participe s'accorde avec le sujet, excepté pour le verbe *s'arroger*, qui rentre dans la deuxième règle (1)."

** 787. Le participe passé des verbes réfléchis formés d'un verbe intransitif, comme *se nuire, se plaire, se rire, se succéder*, est nécessairement invariable Ex.: *Ils se sont* PLU *à vous contrarier ; vous vous êtes* RI *de mes conseils, mais vous vous êtes* NUI *gravement.*

*** 788. En général, le second pronom d'un verbe réfléchi est regardé comme complément direct, quand il ne peut pas se changer évidemment en un complément indirect.

Ex.: *Nous nous sommes* AMUSÉS *de lui ; elle s'est* DÉFIÉE *de ses lumières ; vous vous êtes* APERÇUS *du piège.* Ici on ne peut pas dire : *Nous avons amusé* DE NOUS, *elle a défié* A ELLE, *vous avez aperçu* A VOUS.

** 786. *Quelle remarque à faire sur les verbes essentiellement réfléchis ?*

** 787. *Quels sont les verbes réfléchis dont le participe passé est toujours invariable ?*

*** 788. *Comment reconnaît-on que le second pronom d'un verbe réfléchi est complément direct ?*

(1) Voir la note du nº 239.

VI^e REMARQUE

** 789. Le participe passé des verbes unipersonnels ou employés unipersonnellement ne varie point, parce qu'il n'a pas de complément direct. Ex.: *Les chaleurs qu'il a* FAIT ; *les grandes pluies qu'il y a* EU ; *il s'est* ÉLEVÉ *une difficulté entre eux.*

D'après la plupart des grammairiens, ce qui semble être le complément direct de ces sortes de verbes en est le sujet réel ; le mot *il* n'est qu'un sujet apparent.

VII^e REMARQUE

** 790. Tout participe passé qui a pour complément direct *le*, tenant la place d'un adjectif ou d'un membre de phrase, est invariable, parce que ces sortes de mots, n'ayant par eux-mêmes ni genre ni nombre, ne peuvent exercer aucune influence sur le pronom qui les représente ; dans ce cas, le pronom *le* est mis pour *ceci*, *cela*.

Ex.: *Cette maison n'est pas si belle que je* L'*avais* CRU ; c'est-à-dire, *que j'avais cru cela* (qu'elle était belle); *ces enfants ne sont pas aussi instruits que je me* LE *serais* FIGURÉ ; c'est-à-dire *que je me serais figuré* CELA (qu'ils étaient instruits).

Mais, si le pronom (*le*, *la*, *les*) tient la place d'un nom, on fait accorder le participe : *Ma sœur est toujours la même que je* L'*ai* CONNUE ; *cette maison est telle que je* L'*ai* CONSTRUITE ; *ces appartements sont tels que je* LES *ai* LAISSÉS.

VIII^e REMARQUE

** 791. Le participe passé précédé de l'expression *peu de* s'accorde avec le mot *peu* (masc. sing.) quand le sens de la phrase suppose insuffisance ou manque ;

** 789. *Comment s'écrit le participe passé des verbes unipersonnels ?*

** 790. *Le participe passé ayant pour complément direct* le *varie-t il ?*

** 791. *Avec quoi s'accorde le participe passé précédé de* peu de ?

il s'accorde avec le complément de *peu* quand le sens de la phrase suppose suffisance ou certaine quantité.

Ainsi on écrira : " Votre PEU *d'amitié* a été BLÂMÉ ; leur *peu de* bonne VOLONTÉ sera COURONNÉE de succès ; *le peu d'*ATTENTION et de bonne VOLONTÉ *qu'il y a* MISES contenteront ses parents.

*** 792. La phrase où se trouve l'expression *peu de* peut quelquefois présenter les deux sens. Exemple : *Votre peu d'amitié a été* REMARQUÉ *ou* REMARQUÉE ; alors on fait accorder le participe ou on le laisse invariable selon ce que l'on veut dire.

IX[e] REMARQUE

** 793. Quand le participe passé a pour complément direct un nom précédé de *un de, un des, une de, une des*, il reste au singulier si l'expression exclut toute idée de pluralité ; dans le cas contraire, il se met au pluriel.

On écrira donc : UN *de vos enfants, que j'ai* VU *ce matin, m'a donné de vos nouvelles* (je n'ai vu que celui-là) ; *un des enfants que j'ai* VUS *ce matin m'a donné de vos nouvelles* (j'en ai vu plusieurs, mais un seul m'a donné des nouvelles).

X[e] REMARQUE

** 794. Le pronom *en* n'ayant ni genre ni nombre, tout participe passé qui a ce pronom pour complément direct reste invariable. On écrira donc : *Voici des fleurs ; j'en ai* CUEILLI *pour vous, et j'en ai* GARDÉ *pour moi.* Mais on écrira : *Ayant vu l'Italie, il est plein des souvenirs* QU'*il en a* RAPPORTÉS ; dans ce cas, le complément direct est *que*, pour *souvenirs ;* le mot *en* n'est qu'un complément indirect, signifiant *de là, de l'Italie.*

*** 792. *La phrase où se trouve* peu de *ne peut-elle pas quelquefois offrir deux sens différents ?*

** 793. *Comment s'accorde le participe passé lorsque le complément direct est précédé de* un de, un des...?

** 794. *Comment écrit-on le participe passé qui a le pronom* en *pour complément direct ?*

*** 795. Plusieurs grammairiens admettent que le pronom *en*, précédé d'un adverbe de quantité, forme avec cet adverbe un complément direct avec lequel le participe peut s'accorder.

Ainsi ils écrivent : *Combien de fleurs j'ai* cueillies ! *que j'en ai* données ! *combien je vous en ai* réservées ! *autant vous en avez* souhaitées, *autant je vous en ai* mises *de côté ; plus j'en ai* trouvées, *plus j'en ai* ramassées.

Mais l'Académie ne fait pas varier le participe lorsque le pronom *en* est complément d'un adverbe de quantité : *Autant de fleurs j'ai trouvées, autant j'en ai* CUEILLI.

*** 796. Pour compléter ces remarques, voici encore quelques exemples.

*Des fleurs, j'*EN *ai* BEAUCOUP *cueilli.* (J'ai cueilli *en* de cela, beaucoup.)

De la peine, QUE *j'*EN *ai* EU *dans ma vie !* (J'ai eu *en*, de cela, combien !)

COMBIEN *j'ai lu de* LIVRES ! QUE *de livres j'ai lus !* COMBIEN EN *as-tu lu ?* (Tu as lu *en*, de cela, combien ?)

CHAPITRE VIII

DE L'ADVERBE

ARTICLE 1er.—REMARQUES SUR CERTAINS ADVERBES

§ 1. Complément de quelques adverbes.

** 797. Quelques adverbes de manière ont toujours un complément. Ce sont : *Conformément* (*à*), *dépendamment* (*de*), *indépendamment* (*de*), *inférieurement* (*à*), *préférablement* (*à*), *proportionnément* (*à*) (peu usité).

D'autres peuvent être suivis ou non de leur complément ; ce sont : *antérieurement, conséquemment conve-*

*** 795. *N'admet-on pas que le pronom* en *peut, à l'aide d'autres mots, former un complément direct déterminant l'accord ?*

*** 796. *Complétez la règle du pronom* en, *mis en rapport avec le participe passé.*

** 797. *Les adverbes de manière peuvent ils avoir un complément ?*

nablement, *postérieurement*, *relativement*, *supérieurement*, qui veulent la préposition *à* ; et *différemment*, qui demande la préposition *de*.

Les mots *alentour*, *auparavant*, *dedans*, *dehors*, *dessous*, *dessus*, étant adverbes, ne peuvent être employés avec un complément, en place des prépositions correspondantes *autour*, *avant*, *dans*, *hors*, *sous*, *sur*. Ainsi,

Ne dites pas :	Dites :
Alentour du champ,	*Autour* du champ.
Auparavant de venir,	*Avant* de venir.
Dedans la caisse,	*Dans* la caisse.
Dehors la salle,	*Hors* de la salle.
Dessus la table,	*Sur* la table.
Dessous la chaise,	*Sous* la chaise.

Dedans, *dehors*, *dessous*, *dessus*, peuvent s'employer comme prépositions : 1° quand ils sont précédés d'une autre préposition : *Il passe par* DEDANS *la ville* ; 2° quand ils sont mis en opposition : *Il n'est ni* DESSUS *ni* DESSOUS *la table*.

L'usage permet d'employer aussi comme prépositions certains autres adverbes. Ex. : A PART *moi* ; EN FACE *de l'hôtel de ville*, VIS-A-VIS *la fontaine*.

*** 798. *Auparavant* étant adverbe, ne peut avoir un complément ; au besoin, on le remplace par la préposition *avant*. Ex. : *Ne te hâte pas d'agir, examine* AVANT *de te décider ; réfléchis* AUPARAVANT.

*** 799. *Aussi* employé comme adverbe et *autant* expriment une comparaison ; le premier se met immédiatement devant un adjectif ou un adverbe, et le second devant tout autre mot : *L'Afrique n'est pas* AUSSI *productive*, AUSSI *abondamment pourvue que l'Amérique ; aussi n'a-t-elle pas* AUTANT *de relations commerciales ni* AUTANT *de centres industriels*.

*** 798. Auparavant *peut-il avoir un complément ?*
*** 799. *Qu'expriment les adverbes* aussi *et* autant ?

*** 800. *Aussi* peut exprimer la similitude, l'égalité ; il signifie alors *pareillement*, et ne s'emploie que dans les phrases affirmatives. Dans les phrases négatives, on emploie *non plus*. Ex.: *J'étais* AUSSI *à cette solennité ; vous n'y manquâtes pas* NON PLUS.

*** 801. *Aussitôt*, n'étant pas une préposition, ne peut pas être suivi d'un complément ; ne dites donc pas : *J'ai écrit cette lettre* AUSSITÔT *mon arrivée ;* mais : AUSSITÔT APRÈS *mon arrivée.* On dit cependant : AUSSITÔT *ma lettre écrite, je suis parti.*

*** 802. *Beaucoup* et *peu* ne s'emploient guère seuls comme sujets ou comme attributs. Au lieu de : *Ils sont* BEAUCOUP, *et* PEU *manquent à l'appel ;* on dit : *Ils sont* NOMBREUX, *et* PEU *d'entre eux manquent à l'appel.* Cette règle n'est pas toujours observée par les écrivains.

*** 803. *Comme* et *comment*, dans le sens interrogatif, ne peuvent pas se mettre l'un pour l'autre ; c'est donc à tort que l'on dirait : COMME *vous portez-vous ?*

Dans le sens exclamatif, on emploie *comme.* Ex.: COMME *te voilà changé !*

Dans le sens affirmatif, on emploie *comme*, pour dire *à quel degré*, et *comment*, pour dire *de quelle manière.* Ex.: *Vous savez* COMME *il vous aime ; il ne sait* COMMENT *vous le prouver.*

** 804. *Davantage* ne peut avoir un complément, et il ne peut être employé pour un superlatif.

Ne dites donc pas : *Je crains* DAVANTAGE *sa colère que son châtiment ; quelles sont les choses qu'on aime* DAVANTAGE ? Il faut employer ici l'adverbe *plus : Je crains* PLUS *sa colère...; les choses qu'on aime* LE PLUS.

** 805. *Dedans*, *dehors*, *dessus*, *dessous*, étant adverbes, rejettent tout complément ; il faut les rem-

---

*** 800. Aussi *n'exprime-t-il que la comparaison ?*
*** 801. Aussitôt *peut-il être suivi d'un complément ?*
*** 802. Beaucoup *et* peu *doivent-ils s'employer seuls ?*
*** 803. Comme *et* comment *s'emploient-ils l'un pour l'autre ?*
** 804. Davantage *peut-il avoir un complément, ou être employé pour un superlatif ?*
** 805. Dedans, dehors, dessus, dessous, *peuvent-ils avoir un complément ?*

placer par les prépositions correspondantes *dans*, *hors*, *sur*, *sous*. Ex.: *Je l ai cherché inutilement* DANS *le sou terrain*, HORS *de la cave*, SUR *les tonneaux*, SOUS *la paille*.

** 806. *Dedans*, *dehors*, *dessus*, *dessous*, peuvent devenir prépositions dans deux cas : 1° quand il y a opposition dans les mots ; 2° quand ils sont précédés de quelque autre préposition : Ex.: *Il n'était ni* DESSUS *ni* DESSOUS *la commode ; passons* PAR-DESSUS *le mur, et retirons-le* DE DESSOUS *les décombres*.

** 807. *Ici* et *là* sont opposés l'un à l autre ; *ici* marque le lieu le plus proche, et *là*, le lieu le plus éloigné.

Ainsi l'on dit : *Va* LÀ-*bas, ne reste pas* ICI ; *cette chambre*-CI *me plaît plus que celle*-LÀ ; il ne faut pas dire : *Cette chambre* ICI ; *de ce côté* ICI.

*** 808. *Plus* et *mieux* ne s'emploient pas indifféremment ; le premier exprime la quantité, et le second la qualité, la perfection. Ex.: *Je ne vise pas à faire* PLUS, *mais à faire* MIEUX.

Plus ne peut être placé devant un nom que moyennant une préposition. Ex.: *Il y a* PLUS DE *monde qu'hier ; cette liqueur était* PLUS D'*à moitié bue*.

*** 809. *Si*, *aussi*, *tant*, *autant*, s'emploient généralement dans les phrases comparatives ; *si*, *tant*, avec une idée négative, et *aussi*, *autant*, avec une idée affirmative. Ex.: *Je suis* AUSSI *heureux que lui, quoique je ne sois pas* SI *riche ; il a* AUTANT *d'esprit, quoiqu'il n'ait pas* TANT *de mémoire*. Toutefois cette règle n'est pas rigoureuse.

*** 810. On doit éviter d'employer *si* : 1° devant un nom, comme : *J'ai* SI *soif ;* 2° devant une locution adverbiale, comme : *Nous sommes venus* SI *à propos ;* 3° devant un participe passé accompagné de son complément, comme : *Cet homme est* SI *chéri de ses concitoyens*.

** 806. *Ces mêmes adverbes* dedans, dehors..., *ne peuvent-ils pas devenir prépositions ?*

** 807. *Quels sont le sens et l'usage de* ici *et* là ?

*** 808. Plus *et* mieux *s'emploient-ils indifféremment ?*

*** 809. *Quel est l'emploi des adverbes* si, aussi, tant, autant ?

*** 810. *Quand doit-on éviter d'employer* si ?

Dans tous ces cas, on fait suivre l'adverbe *si* d'un mot qu'il puisse modifier : *J'ai* SI *grand soif ; nous sommes venus* SI *fort à propos ; cet homme est* SI *tendrement chéri de ses concitoyens.*

*** 811. *Tout... que* et *quelque... que* ne sont pas parfaitement synonymes :

Quand je dis : TOUT *grand poète* QU'*est Delille, il lui est échappé des fautes*, j'affirme que Delille est un grand poète, et j'emploie le mode indicatif.

Quand je dis : QUELQUE *grand poète* QUE *soit Delille*, je n'affirme pas précisément qu'il est un grand poète, mais je suppose qu'il le soit, et j'emploie le mode subjonctif.

*** 812. *Très* ne peut modifier que des adjectifs et des adverbes ; de sorte qu'on ne peut pas dire : *J'ai* TRÈS *faim*, TRÈS *raison*, etc. Il faut dire : *J'ai* GRAND'*faim*, GRANDEMENT *raison ;* ou : *J'ai* BIEN *faim*, BIEN *raison*. Mais, en général, *bien* n'est pas aussi expressif que *très*.

ARTICLE 2.

EMPLOI DE CERTAINS ADVERBES HOMONYMES

** 813. *Autrefois*, écrit en un seul mot, est toujours adverbe et signifie *jadis, dans l'ancien temps*. Ex. : *Les tambours n'existaient pas* AUTREFOIS.

Ecrite en deux mots, cette expression se compose de l'adjectif *autre* et du nom *fois*. Ex. : *Viens une* AUTRE FOIS, *deux ou trois* AUTRES FOIS.

** 814. *Longtemps*, adverbe, ne forme qu'un mot ; écrit en deux mots sans trait d'union, il est formé d'un adjectif et d'un nom. Ex. : *Il y a bien* LONGTEMPS *que je ne vous ai écrit : que de choses se sont passées depuis ce* LONG TEMPS !

** 815. *Par tout*, écrit en deux mots, est formé de

*** 811. Tout... que *et* quelque... que *sont-ils synonymes ?*
*** 812. *Quels mots l'adverbe* très *peut-il modifier ?*
** 813. *Quelle est l'orthographe de* autrefois ?
** 814. *Comment s'écrit* longtemps ?
** 815. *Quand est-ce que* par tout *s'écrit en deux mots ?*

la préposition *par* et de l'adjectif *tout*. L'adverbe *partout* s'écrit en un seul mot, et signifie *en tout lieu*.

Ainsi on écrira : PAR TOUT *ce que vous dites, je vois que vous avez regardé* PARTOUT.

** 816. *Plutôt* s'écrit en un seul mot quand il veut dire *préférablement*. Ex.: PLUTÔT *mourir que de pécher !*

Il s'écrit en deux mots, *plus tôt*, quand il est l'opposé de *plus tard*. Ex.: *Venez* PLUS TÔT *que cela ; venez le* PLUS TÔT *possible*.

*** 817. *Quelquefois* s'écrit ordinairement en un seul mot et signifie *de temps en temps ;* cependant il est des circonstances où l'on doit préférer de l'écrire en deux mots ; alors il est à peu près synonyme de *deux ou trois fois, trois ou quatre fois*, etc. Ex.: *Venez donc me voir* QUELQUEFOIS *Je ne puis venir chez vous que* QUELQUES FOIS *par mois, que deux ou trois fois par mois.*

*** 818. *Surtout*, écrit en un seul mot, est adverbe ; mais, écrit en deux mots, il est composé de la préposition *sur* et du mot *tout*, soit pronom, soit adjectif indéfini.

Ex.: *Nous l'avons interrogé* SUR TOUT (sur toutes les choses), SUR TOUT *ce qu'il avait appris, mais* SURTOUT (particulièrement) *sur la géographie.*

ARTICLE 3.

EMPLOI DE CERTAINES LOCUTIONS ADVERBIALES

*** 819. *Au moins* signifie *pour le moins*, et exprime une idée de tendance ; *du moins* exprime une idée qui sert comme de correctif à ce qui précède.

Ex.: *Monsieur est officier, ou* AU MOINS *sous-officier ; s'il n'est pas capitaine,* DU MOINS *il l'a bien mérité.* Toutefois cette distinction est peu observée.

*** 820. *De suite* signifie *successivement, l'un après l'autre ; tout de suite* veut dire *à l'instant même, immédiatement.*

** 816. *Quand est-ce que* plutôt *s'écrit en un seul mot ?*
*** 817. *Comment s'écrit* quelquefois ?
*** 818. *Que remarquez-vous sur l'adverbe* surtout ?
*** 819. *Que signifient* au moins *et* du moins ?
*** 820. *Que signifient* de suite *et* tout de suite ?

On dira donc : *Il est si faible, qu'il ne peut faire deux pas* DE SUITE ; *il est si faible, qu'il faut le faire coucher* TOUT DE SUITE.

** 821. *Tout à coup* veut dire *soudainement*, d'une *façon imprévue ; tout d'un coup* signifie *en une seule fois.*

Ex.: *Il s'éleva* TOUT A COUP *une tempête, et le navire fut abîmé* TOUT D'UN COUP *dans les flots.*

*** 822. On fait plusieurs fautes dans l'emploi de certaines locutions adverbiales.

NE DITES PAS :	DITES :
A bonne heure ;	*De bonne heure*
A la rebours ;	*Au rebours.*
Bien du contraire ;	*Bien au contraire.*
Comme de juste ;	*Comme de raison.*
Du jour au lendemain ;	*D'un jour à l'autre.*
Il va pire ;	*Il va pis.*
Une fois pour tout ;	*Une fois pour toutes.*

ARTICLE 4.

EMPLOI DE LA NÉGATION ET DU *ne* DUBITATIF

** 823. Nous n'avons au fond qu'une négation : *ne ;* elle acquiert plus de force quand elle est suivie de *pas* et surtout de *point.*

Ex : *Je* N'*ose avancer,* c'est-à-dire *j'ai peur d'avancer ; je* N'*ose* PAS *avancer,* c'est-à-dire *j'ai peur d'avancer d'un* PAS ; *je* N'*ose* POINT *avancer,* c'est-à-dire *j'ai peur d'avancer, même d'un* POINT.

** 823 *bis.* Le mot *ne* s'emploie souvent pour exprimer non plus une négation, mais une sorte de doute, et s'appelle alors *ne* dubitatif. Ex.: *Je crains qu'on* NE *vous trompe.*

** 824. On supprime *pas* et *point* dans toute proposition où il entre un des mots *aucun, guère, jamais, nul, nullement, personne, plus, rien* et autres analogues.

Ex.: *Je* N'*en vois* AUCUN ; *tu* N'*y* penses GUÈRE ; NUL N'*y veut aller, si je n'y vais moi-même.*

** 821. *Que veut dire* tout à coup *et* tout d'un coup?

*** 822. *Ne fait-on pas plusieurs fautes dans l'emploi des locutions adverbiales?*

** 823. *Avons-nous plusieurs négations?*

** 823 *bis. Le mot* ne *exprime-t-il toujours une négation ?*

** 824. *Quand est-ce qu'on supprime* pas *et* point ?

*** 825. Dans les phrases elliptiques, surtout dans les expressions sentencieuses, on fait généralement usage de *pas*, et quelquefois de *point*, mais on supprime *ne*.

Ex.: PAS *d'argent*, PAS *de suisse*; POINT *de fumée sans feu*.

** 826. Après les verbes *appréhender*, *avoir peur*, *craindre*, *trembler*, et les locutions *de crainte que*, *de peur que*, on emploie seulement le *ne* dubitatif quand on veut exprimer un non-désir, un désir négatif, et *ne pas* quand on veut exprimer un désir réel, positif.

Ainsi l'on dira : *J'ai peur qu'il* NE *coure et* NE *s'enrhume* (je ne le désire pas) ; *tu appréhendes qu'il* NE *vienne* PAS *aujourd'hui* (tu désires qu'il vienne) ; *allons-y, de peur qu'il* NE *l'oublie* (nous ne voulons pas cet oubli).

** 827. Quand les verbes *appréhender*, *craindre*, etc., sont eux-mêmes employés négativement, on supprime le *ne* dubitatif dans la proposition dépendante.

Par exemple, on dit : *Je* NE *crains pas qu'il aille là ; n'as-tu* PAS *peur qu'on l'assomme ?* et non : *qu'il n'aille là, qu'on* NE *l'assomme*.

** 828. Le verbe *empêcher*, et la locution conjonctive *à moins que*, veulent toujours après eux le *ne* dubitatif.

Ainsi l'on dit : "J'*empêcherai* bien qu'on NE le saisisse, *à moins qu*'on NE m'arrête moi-même."

** 829. Le verbe *défendre*, et les locutions conjonctives *avant que* et *sans que*, rejettent la particule *ne*.

Ainsi l'on dit : *On avait défendu qu'il* SORTÎT, *avant que je lui* EUSSE PERMIS : et non pas : *On avait défendu qu'il* NE SORTÎT, *avant que je* NE *lui eusse permis*.

*** 825. *Dans quelles phrases supprime-t-on toujours* ne ?

** 826. *Quel emploi fait-on de* ne *après les verbes* appréhender, avoir peur, *etc.* ?

** 827. *Quand ces mêmes verbes* appréhender, avoir peur, *etc., sont employés négativement, emploie-t-on le* ne *dubitatif* ?

** 828. Empêcher *et* à moins que *veulent-ils le* ne *dubitatif* ?

** 829. Défendre, avant que *et* sans que *le veulent-ils aussi* ?

*** 830. On emploie très souvent le *ne* dubitatif dans la proposition qui suit les comparatifs d'inégalité, ou des mots équivalents, comme *autre*, *autrement*, *mieux*.

Ex.: *Il est moins instruit qu'on* NE *dit ; je viendrai* PLUS TÔT *que vous* NE *pensez ; tu le vêts* AUTREMENT *qu'il* NE *sied à ta condition.*

*** 831. Cependant, si la proposition qui renferme la comparaison est négative, ou bien si la proposition suivante est affirmative, celle-ci ne prend pas le *ne* dubitatif.

Ex.: *Vous n'êtes pas aussi discret maintenant que vous le* FÛTES *autrefois ; gardâtes-vous jamais plus mal un secret que vous le* FAITES *maintenant.*

*** 832. L'emploi du *ne* dubitatif dans les phrases comparatives, comme dans toute autre, est très difficile à déterminer ; le sens seul décide souvent s'il le faut ou s'il ne le faut pas.

Ainsi : *Tu ne sais pas plus le grec que je* SAIS *le latin*, et : *Tu ne sais pas plus le grec que je* NE SAIS *le latin*, ne signifient pas la même chose ; la première phrase veut dire que je sais le latin, et toi le grec, mais seulement autant l'un que l'autre ; la seconde, que je ne sais pas le latin, ni toi le grec. (*Boniface.*)

CHAPITRE IX

DE LA PRÉPOSITION

ARTICLE 1er.—GÉNÉRALITÉS SUR LA PRÉPOSITION

** 833. La préposition se place devant le mot complément qu'elle fait rapporter au mot complété. Ex.: MALGRÉ *les obstacles ;* VU *les difficultés ;* NONOBSTANT *l'opposition.*

*** 830. *Quel est l'usage du* ne *dubitatif après les comparatifs ?*

*** 831. *Dans quel cas, avec une comparaison, ne fait-on pas usage du* ne *dubitatif ?*

*** 832. *L'emploi du* ne *dubitatif est-il facile à déterminer ?*

** 833. *Où se place la préposition ?*

On dit cependant : *Sa vie* DURANT ; *dix ans* DURANT ; mais on peut dire aussi : DURANT *sa vie ;* DURANT *dix ans.*

*** 834. La préposition s'emploie généralement seule devant son complément.

Il y a une exception pour les suivantes : *autour, auprès, en face, hors, près, proche, vis-à-vis,* qui demandent la proposition *de.* Ex.: *Auprès* DE *qui est-il ? demeurent-t-elle en face* DU *bureau de tabac ?*

Dans le langage très familier, ainsi que dans certaines expressions, on néglige cette règle. Ex.: *Ne va-t-il pas vis-à-vis la Bourse ? Il est interprète près* LE *tribunal de B***.*

** 835. Les prépositions *à, de, en,* se répètent ordinairement devant chacun de leurs compléments. Ne dites donc pas : *Il y a une cour Supérieure à Beauharnois, Joliette, Chicoutimi, Rimouski ; Le St Laurent baigne les villes de Montréal, Sorel, Trois-Rivières, Québec,* etc.

** 836. Les prépositions ne se répètent pas devant les mots qui sont à peu près synonymes: *Pourquoi agis-tu* AVEC *tiédeur et indifférence ? parle-nous* EN *ton âme et conscience.*

** 837. On ne répète pas les prépositions :

1° Dans les phrases où l'esprit ne voit qu'un tout : *As-tu lu la fable* DU *Loup et l'Agneau ?*

2° Devant les participes qui ont le même complément et qui sont liés par *et : On le condamna* APRÈS *l'avoir entendu et examiné.*

Enfin, la préposition *entre* ne se répète jamais : *L'Europe est située* ENTRE *le* 34^{e} *et le* 70^{e} *degré de latitude N.*

** 838. Il peut arriver que le complément d'une préposition soit sous-entendu : Ex.: *Il a pris son livre et il est parti* AVEC ; *ceux qui sont* POUR *lèveront la main, et ceux qui sont* CONTRE *resteront assis.*

*** 834. *La préposition s'emploie-t-elle seule devant son complément ?*

** 835. *Quand est-ce qu'on répète les prépositions* à, de, en *?*

** 836. *Les prépositions se répètent-elles ?*

** 837. *N'y a-t-il pas d'autres cas où l'on ne répète pas les prépositions ?*

** 838. *Le complément de la préposition se peut-il sous-entendre ?*

** 839. Il faut donner à chaque préposition le complément qu'elle demande ; ne dites donc pas : *Plaiderai-je* POUR *et* EN *votre faveur?* Dites : *Plaiderai-je* POUR *vous et* EN *votre faveur ?*

ARTICLE 2.

EMPLOI DE CERTAINES PRÉPOSITIONS

** 840. *De* et *à* ne sont pas synonymes, quoiqu'on les confonde dans certaines expressions.

Ainsi : *Ce serait à nous* A *jouer*, réveille une idée de tour : *Ce serait à vous* DE *jouer*, exprime une idée de convenance.

Oublier A *lire*, c'est en perdre l'habitude, la faculté ; *oublier* DE *lire*, c'est y manquer par défaut de mémoire. (*Boniface.*)

** 841. La préposition *à* ne doit pas se mettre entre deux nombres désignant des objets qui ne peuvent être fractionnés ; on emploie alors la conjonction *ou*.

On dit : *Sept* OU *huit hommes*, et non *sept* A *huit hommes ;* mais on peut dire : *Sept* A *huit piastres ; cinq* A *six cents hommes.*

*** 842. *Avant* et *devant* expriment chacun une idée d'antériorité, mais le premier se dit surtout du temps, et le second, du lieu. Ex.: *Il finira* AVANT *nous ; vous marchez* DEVANT *eux.*

En grammaire, on les emploie indifféremment l'un pour l'autre. Ex.: *L'article se met toujours* AVANT *ou* DEVANT *le nom ; devant* semble préférable.

*** 843. *Durant* exprime un temps continu, et *pendant*, une époque déterminée. Ex.: *Les troupes campèrent à Lévis* DURANT *l'été ; ne te mets pas en route* PENDANT *l'hiver.*

*** 844. *Entre* se dit d'un nombre très restreint, au lieu que *parmi* suppose un pluriel indéfini ou un collectif. Ex.: *Quelle différence* ENTRE *Saint-Pétersbourg et Constantinople !* ENTRE

** 839. *Quel complément faut-il donner aux prépositions ?*
** 840. De *et* à *sont ils synonymes ?*
** 841. *Entre quels nombres ne met on pas la préposition* à ?
*** 842. *Quelle différence y a-t-il entre* avant *et* devant?
*** 843. *Qu'expriment* durant *et* pendant?
*** 844. Entre *et* parmi *se disent-ils dans le même cas ?*

nous soit dit, quel est, PARMI *un si grand nombre de monuments, celui qui vous plaît le plus?*

** 845. La préposition *sans* peut être remplacée par la conjonction *ni*, mais non par *et*.

On dira donc bien : *Un orphelin est sans père* NI *mère*, ou *sans père* ET SANS *mère ;* mais on ne dirait pas *sans père* ET *mère*.

** 846. *Voici* désigne la chose la plus proche, celle qui a eu lieu la dernière, ou celle qui va suivre immédiatement ; *voilà* exprime tout le contraire. Ex. : VOILA *les détails du crime, en* VOICI *toutes les preuves.*

ARTICLE 3.

EMPLOI DE QUELQUES LOCUTIONS PRÉPOSITIVES

** 847. *A travers* suppose un passage libre et demande un complément direct. Ex. : *Courir* A TRAVERS *champs,* A TRAVERS *la campagne.*

Au travers suppose des obstacles à vaincre pour s'ouvrir un passage ; il veut la préposition *de* devant son complément : AU TRAVERS *des ennemis ;* AU TRAVERS *d'un nuage épais.*

*** 848. *Auprès de* peut signifier la différence qu'il y a entre deux termes de comparaison. Ex : *La terre n'est qu'un point* AUPRÈS DU *soleil ; et qu'est le soleil* AUPRÈS DE *l'univers entier ?*

Au prix de doit être préféré lorsqu'on parle du mérite réel de deux objets : *Qu'est la science* AU PRIX DE *la vertu ?*

*** 849. *Auprès de* et *près de* expriment également un rapport de proximité, mais le second est plus vague que le premier.

** 845. *La préposition* sans *peut-elle être remplacée par* ni *ou par* et ?

** 846. *Que désignent* voici *et* voilà ?

** 847. *Quelle différence y a-t-il entre* à travers *et* au travers ?

*** 848. Auprès de *et* au prix de *s'emploient-ils dans les mêmes cas ?*

*** 849. *Qu'expriment* auprès de *et* près de ?

Il gît PRÈS *d'ici*, veut dire qu'il n'est pas loin ; *Il gît* AUPRÈS *de nous*, signifie qu'il est tout à fait proche.

En parlant des personnes, *auprès de* éveille une idée d'assiduité. Ex.: *Elle a toujours été* AUPRÈS DE *sa mère.*

** 850. Il ne faut pas confondre *près de* avec *prêt à* ; le premier veut dire *sur le point de*, et le second, *disposé à, préparé à.* Ex. : *Ceux qui sont* PRÈS DE *mourir ne sont pas toujours* PRÊTS A *mourir.*

*** 851. L'Académie n'autorise pas l'emploi de *vis-à-vis* dans le sens de *envers, à l'égard de ;* cependant plusieurs bons auteurs s'en sont servis ; ils ont dit : *Ingrats* VIS-A-VIS *de ses bienfaiteurs*, etc.

CHAPITRE X

DE LA CONJONCTION

ARTICLE 1er

EMPLOI DE CERTAINES CONJONCTIONS

** 852. *Comme*, employé au premier membre d'une phrase, ne se répète pas au second ; on le remplace par *que.* Ex.: *Comme il le veut, et* QUE *je le lui ai promis*, et non pas *et* COMME *je le...*

*** 853. La conjonction *et* sert à joindre : 1° deux propositions affirmatives. Ex.: *Mon cheval boite* ET *mange bien, disait un rusé maquignon.*

2° Une positive et une négative. Ex.: *Il boit*, ET *ne s'inquiète pas du reste.*

3° Deux négatives qui ont chacune un sens négatif propre. Ex.: *Il ne boit pas de vin*, ET *n'en va pas plus mal.*

*** 854. Selon la plupart des grammairiens, on ne doit pas faire précéder de la conjonction *et* les membres

** 850. *Faut-il confondre* près de *avec* prêt à ?
*** 851. Vis-à-vis, *dans le sens de* envers, *est-il autorisé ?*
** 852. Comme *se répète-t-il au second membre d'une phrase ?*
*** 853. *A quoi sert la conjonction* et ?
*** 854. *Doit-on faire précéder de la conjonction* et *les mots* puis, plus, mieux, moins ?

de phrase qui commencent par *puis*, *plus mieux*, *moins*.
Ex.: PLUS *je vous vois*, PLUS *je vous aime ;* MOINS *on boit*, MOINS *on veut boire.*

** 855. La conjonction *ni* sert à joindre deux propositions ou deux expressions négatives, quand elles sont modifiées par le même sens négatif.

Ex.: *Je ne cours* NI *ne veux courir ; pourquoi ne t'affranchis-tu* NI *des modes* NI *des usages ridicules ?*

** 856. Les conjonctions *et*, *ou*, *ni*, se répètent assez souvent devant chaque mot, au lieu d'unir simplement les deux derniers.

Ainsi l'on peut dire : OU *l'un*, OU *l'autre se trompe ;* ET *le père*, ET *la mère*, ET *le frère*, ET *la sœur sont venus ;* NI *le troisième*, NI *le deuxième*, NI *même le premier n'a su sa leçon.*

** 857. La conjonction *que* est d'un fréquent usage ; on l'emploie, entre autres cas, pour remplacer une conjonction énoncée précédemment.

Ex.: *Comme je le savais, et* QUE *je m'y attendais ; lorsque vous irez, ou* QUE *vous y enverrez quelqu'un* (1).

** 858. *Quoique* exige toujours un subjonctif, exprimé ou sous-entendu : QUOIQUE *je le croie, je ne suis pas superstitieux ;* QUOIQUE *non superstitieux, je le crois.*

** 855. *A quoi sert la conjonction* ni ?
** 856. *Les conjonctions* et, ou, ni, *peuvent-elles se répéter ?*
** 857. *Quel est l'usage de la conjonction* que ?
** 858. *Que remarquez-vous sur* quoique ?

(1) Le mot *que* est le plus subtil de la langue française. Il peut être pronom conjonctif, pronom indéfini interrogatif, adverbe, préposition, conjonction, explétif, employé dans des gallicismes.
Voici quelques exemples de ces divers emplois.

Pronom conjonctif

La terre *que* je cultive est fertile. — C. dir. de "cultive", lie à son antécédent une déterminative.
Dieu, *que* je prie, m'exaucera. — C. dir. de "prie", lie à son antécédent une explicative.
Sache ce *que* tu deviendras. — Attr. de "tu", lie à son antécédent "ce" une déterminative.
1709 est l'année *qu'*il fit le plus froid. — C. circ. de "fit", lie à son antécédent une déterminative.
Les pluies *qu'*il y a eu ont rafraîchi l'atmosphère. — Sujet réel

L'emploi de cette conjonction est vicieux devant un participe présent. Ex.: QUOIQUE *ne sachant pas la*

---

du v. unip. "il y a eu", lie à son antécédent une déterminative.
Reste tel *que* tu es.— Attr. de "tu", lie à "tel" une déterminative.
La terre *que* l'on veut que j'acquière est trop chère.— C. dir. de "acquière", 2e verbe.

Pronom indéfini interrogatif

Que ferons-nous pour Dieu? — C. dir. de "ferons".
Que serons-nous dans cinquante ans? — Attr. de "nous".
Que te sert d'être fort si tu ne travailles? — C. ind. de "sert".
*Qu'*est-il arrivé? — Sujet réel de "est arrivé".
Que veux tu que je t'apporte? — C. dir. de "apporte", 2e verbe.

Adverbe ou partie de locution adverbiale

Que la nature est belle! — Mis pour "combien".
Que ne suis-je artiste? — Mis pour "pourquoi", adv. interrogatif.
Tu *n'*es encore *qu'*un enfant. — *Ne que*, loc adv., équivalente à "seulement", mod. "es".

Préposition

Je ne désire plus rien *que* le ciel. — Équivaut à *excepté*, *hormis*, *sinon*, lie à "désire" le c. ind. "ciel".

Conjonction ou partie de locution conjonctive

Je pense *que* Dieu me voit. — Amène une complétive directe.
Souviens-toi *que* la vertu rend heureux. — Amène une complétive indirecte.
Priez afin *que* Dieu vous bénisse. — "Afin que", loc. conj.
Quand on travaille et *qu'*on économise, on s'enrichit. — Employé pour *quand*, précédemment énoncé.
Qu'avez-vous *que* vous pleurez? — Employé pour *puisque*.
Mon désir *que* vous soyez heureux s'accomplira.—Lie à "désir" une déterminative, comme ferait un pronom conjonctif.
Il faut *que* j'étudie. — Lie à "il faut" la prop. qui en est le sujet réel.

Cas particuliers

C'est un besoin *que* de travailler — Explétif, employé pour l'énergie. On peut le supprimer.
C'est à l'œuvre *qu'*on connaît l'ouvrier. — "C'est que", gallicisme employé pour mettre en évidence le c. ind. "à l'œuvre".

langue, il put se faire comprendre ; dites : QUOIQU'IL *ne sût pas la langue ..*

** 859. *Si* peut se mettre au premier et au second membre d'une phrase : SI *vous le voulez et* SI *vous le pouvez.* Mais on le remplace quelquefois par *que* dans le second membre : SI *vous le voulez et* QUE *vous le puissiez.*

ARTICLE 2.—EMPLOI

DE CERTAINES LOCUTIONS CONJONCTIVES

*** 860. *Au reste* ajoute quelque chose à ce que l'on vient de dire, tandis que *du reste* restreint la pensée. Ex.: *Il est général,* AU RESTE *il le mérite bien ; il n'est pas général,* DU RESTE *je n'en suis pas fâché.*

*** 861. On dit *à moins que* devant un verbe à un mode personnel ; *à moins de* ou *à moins que de,* devant un infinitif ; *à moins de,* devant un nom.

EX : A MOINS QUE *vous ne le demandiez ;* A MOINS DE *l'entendre,* ou mieux A MOINS QUE DE *l'entendre lui-même,* A MOINS D'*avis contraire.*

*** 862. *Malgré que* ne s'emploie plus aujourd'hui ; ne dites donc pas : MALGRÉ QUE *nous ne nous voyions pas ;* dites : QUOIQUE, BIEN QUE *nous ne nous voyions pas.*

Cette vieille locution s'est conservée dans *malgré qu'il en ait.*

*** 863. *Pendant que* marque la simultanéité de deux événements, de deux actes : PENDANT QUE *vous lisiez, j'ai écrit deux longues lettres. Tandis que* exprime quelquefois aussi la simultanéité, mais avec idée d'opposition : Ex.: TANDIS QUE *je travaille, vous perdez votre temps, vous vous amusez à des riens.*

** 864. *Parce que,* écrit en deux mots, est une locution conjonctive qui signifie *à cause que ;* écrit en trois mots, *par ce que,* il forme un membre de phrase qui équivaut à *par la chose que, par cela que, par tout*

** 859, Si *peut-il se répéter dans la même phrase ?*
*** 860. *Quelle différence y a-t-il entre* au reste *et* du reste ?
*** 861. *Quand dit on* à moins que, à moins de, *etc ?*
*** 862. *Emploie-t-on encore* malgré que ?
*** 863. *Qu'expriment* pendant que *et* tandis que ?
** 864. *Que remarquez-vous sur* parce que ?

ce que. Ex.: PAR CE QUE VOUS *dites, je vois que vous saisissez*, PARCE QUE, *si vous ne compreniez pas, vous ne sauriez me répondre.*

** 865. *Quoique*, conjonction, s'écrit en un seul mot, et signifie *bien que*. Ex.: QUOIQU'*il fasse son devoir, il est toujours blâmé.*

Quoi que, en deux mots, est une locution pronominale qui équivaut à *quelque chose que* ou *quelle chose que*. Ex.: QUOI QU'IL *fasse, il sera encore blâmé.*

CHAPITRE XI

DE L'INTERJECTION

** 866. *Ah !* exprime la joie, la douleur, l'admiration, en un mot, un sentiment profond. Ex.: AH ! *que je souffre !* AH ! *quel plaisir !* AH ! *ne me parlez pas de l'hiver !*

Ha ! exprime la surprise, l'étonnement. Ex.: HA ! *vous voilà !* HA ! HA ! *comme vous y allez !*

*** 867. *Aïe !* et *ahi !* expriment l'un et l'autre la douleur ; le premier s'emploie isolément, pour exprimer une douleur instantanée. Ex.: AÏE ! *je suis blessé !*

Le second se répète plusieurs fois, à l'occasion d'une douleur réitérée. Ex.: AHI ! AHI ! *tu me battras donc jusqu'à demain !* AHI ! AHI ! AHI !

*** 868. *Bah !* marque l'insouciance, l'incrédulité, le dédain. Ex : BAH ! *vous voulez rire !*

Au contraire, *baste !* marque le peu de cas que l'on fait de quelqu'un ou de quelque chose. Ex.: BASTE ! *n'en parlons plus !*

*** 869. *Chut ! pst ! st !* servent également à commander le silence ; mais la première de ces exclamations est plus forte que la deuxième, et la deuxième plus que la troisième. Ex : ST ! *ne dites rien ;* PST ! *on vous entend encore ;* CHUT ! *vous tairez-vous enfin ?*

** 865. *Comment s'écrit l'expression* quoique ?

** 866. *Qu'expriment* ah ! *et* ha !?

*** 867. *Quelle différence y a-t-il entre* aïe ! *et* ahi !?

*** 868. Bah ! *et* baste ! *marquent-ils la même chose ?*

*** 869. *De quelles interjections se sert-on pour imposer silence ?*

On renchérit même quelquefois sur cette dernière en disant et en écrivant : *Pchut !*

** 870. *Eh !* exprime la joie, la douleur, une surprise prolongée. Ex.: EH ! *qui aurait cru cela !...*

Hé ! sert simplement à appeler, et quelquefois à exprimer une légère surprise. HÉ ! HÉ ! *là-bas ! venez donc !* HÉ ! *mais c est lui !*

On écrit *hé bien !* plutôt que *eh bien !* parce que *eh !* a un degré de force qui n'est pas nécessaire pour le sentiment dont il s'agit.

*** 871. *Hein !* s'emploie, en style familier, pour interroger, pour sonder celui à qui l'on s'adresse. Ex.: HEIN ! *que dites-vous de ça ?*

Hem ! est une espèce de bruit de bouche qui sert à appeler. Ex.: HEM ! HEM ! *viens-tu, toi, là-haut ?*

** 872. *O !* se met généralement devant un mot en apostrophe. Ex.: *Vous savez, ô mon Dieu ! si je vous aime !*

Oh ! exprime l'admiration, la douleur profonde. Ex.: OH ! *que c'est beau !* OH ! *que je souffre !*

Ho ! marque l'étonnement, et sert à appeler. Ex.: HO ! *comme vous y allez !* HO ! HO ! *n'allez donc pas si vite !*

*** 873. *Prrrt !* espèce de roulement de la langue, s'écrit de différentes manières (*brrr ! drrr ! trrr !* etc.), et sert à représenter certains bruits, par exemple celui que font les oiseaux qui s'envolent en masse. Ex.: *J'aperçus des perdrix ; mais, lorsque je les visai,* PRRRT ! *elles étaient déjà bien loin.*

*** 874. *Zest !* exprime la moquerie, le dédain, à peu près comme *bah !* mais il est moins usité : *Vous croyez faire ce voyage,* ZEST !

On dit proverbialement : *Il est entre le* ZIST *et le* ZEST, pour dire qu'il n'est *ni bien ni mal, ni bon ni mauvais.*

** 870. *Qu'expriment* eh ! *et* hé ! ?
*** 871. *Quand emploie-t-on* hein ! *et* hem ! ?
** 872. O, oh ! *et* ho ! *sont-ils synonymes ?*
*** 873. *Que remarquez-vous sur* prrrt ! ?
*** 874. *Que remarquez-vous sur* zest ! ?

APPENDICE

I.—Historique sommaire de la langue française

La langue parlée autrefois dans les Gaules était la langue *celtique*, dont les restes se sont conservés jusqu'à nos jours dans la Bretagne, l'Ecosse, l'Irlande et le pays de Galles.

Les Romains ayant conquis les Gaules un demi-siècle avant Jésus-Christ, y introduisirent peu à peu le latin, leur langue.

On distinguait alors le latin populaire, parlé par les soldats et les colons, et le latin littéraire parlé et écrit par les gens de lettres et les personnes en place. Ainsi, pour désigner le cheval, le peuple disait CABALLUS, d'où sont dérivés *cavale*, *cavalier*, *cheval*, *chevalier*...; et les gens de lettres disaient EQUUS, d'où sont venus *écurie*, *équitation*, *écuyer*, *équestre*...

Or ce fut le latin populaire qui se propagea le plus, mais en se modifiant selon les contrées.

Au V^e^ siècle, il avait formé une langue d'un usage assez général, et que les savants nommaient par dérision *lingua romana rustica* ou "langue romaine des paysans."

C'est cette langue que l'on a appelé le *roman ;* elle avait beaucoup d'analogie avec l'*italien* et l'*espagnol*, formés à peu près de la même manière

Au VIII^e^ siècle, cette langue se partagea en deux grandes branches désignées, comme c'était alors l'usage, par le mot qui marquait l'affirmation (*oui*) : au nord, la *langue d'oïl ;* au sud, la *langue d'oc*.

La langue d'*oïl* fut illustrée par les *trouvères ;* la langue d'*oc*, par les *troubadours*. La première, par-

lée dans des contrées où l'élément barbare était plus considérable, avait plus de rudesse, de sévérité ; la seconde, voisine de l'Italie, était plus brillante, plus sonore.

La *langue d'oïl* et la *langue d'oc* se divisaient elles-mêmes en dialectes nombreux.

Les principaux dialectes du Nord étaient le *normand*, le *picard*, le *bourguignon* et le *français*, ainsi appelé parce qu'on le parlait dans la province de l'*Ile-de-France*.

Les dialectes du Midi étaient le *gascon*, le *limousin*, le *languedocien* et le *provençal*.

A partir du XII^e^ siècle, les rois de France, ajoutant peu à peu de nouvelles provinces à leur domaine, y introduisirent le dialecte *français*, qui, par là même qu'il était la langue du roi, devint aussi celle de la classe élevée et instruite. Ce dialecte est ce qu'on appelle le *vieux français*, par opposition au français moderne qui en est sorti.

Dans chacune des provinces ajoutées au domaine royal, le peuple conserva son ancienne langue, et c'est ainsi que se sont maintenus les idiomes *normand*, *picard* et *bourguignon*, qui sont, non du français altéré par les paysans, mais les restes des vieux dialectes provinciaux.

Au XIII^e^ siècle, le Midi, vaincu par les rois de France, fut à son tour, ajouté à leur domaine ; le *français* s'y substitua dès lors à la *langue d'oc*. Les débris de cette dernière langue se sont conservés dans les dialectes *limousin*, *gascon*, *languedocien* et *provençal*, qui pendant longtemps n'ont plus guère été parlés que par les hommes du peuple, mais qui de nos jours sont cultivés par des écrivains et des poètes distingués.

Ainsi le dialecte *français*, parlé d'abord seulement dans l'Ile-de-France, supplanta peu à peu tous les autres dialectes, soit du Nord, soit du Midi, et devint, au XIV^e^ siècle, la langue commune du royaume, la *langue française*.

De la fin du XIV^e^ siècle au commencement du XVII^e^ (1630), la langue française passa par diverses transformations, qui fut l'œuvre non du peuple, mais des

savants. Des érudits maladroits l'inondèrent d'abord de mots tirés du latin et formés sans tenir compte de l'accent tonique. Vint ensuite Ronsard, avec son école, qui voulut imposer des expressions et des tours bizarres empruntés au grec et au latin. Au XVI^e^ siècle, ce fut la manie de faire en français de l'italien et de l'espagnol, qui menaça à son tour d'altérer le génie de la langue. Au commencement du XVII^e^ siècle, Malherbe, l'Hôtel de Rambouillet, les Précieuses, firent subir à la langue une épuration nécessaire ; mais leurs exagérations lui enlevèrent quelque chose de sa vivacité et de sa richesse. Alors on commença d'orthographier :

Autheur	auteur.	*Eslesve*	élève.
Aage	âge.	*Estre*	être.
Avecque	avec.	*Fluste*	flûte.
Deffunct	défunt.	*Plaist*	plaît.
Desplust	déplût.	*Seureté*	sûreté.

Ce travail de réforme fut consacré par le *Dictionnaire de l'Académie*, dont la première édition parut en 1694.

Sous Louis XIV, la langue française se fixe par le bon goût des grands écrivains de l'époque ; elle atteint dès lors sa perfection, et depuis, à travers les influences diverses des hommes et des événements, elle a conservé la physionomie que lui donna le grand siècle.

Comme on le voit, la langue française s'est formée en deux fois :

1° Par l'action spontanée du peuple, d'où est sorti le *vieux français*, avec son naturel, sa fraîcheur, sa vivacité.

2° Par le travail étudié, réfléchi des savants et des écrivains, sous l'influence desquels le vieux français a modifié son caractère, et, après bien des déviations et des épurations souvent exagérées, est devenu peu à peu la langue noble, sobre, claire, des grands poètes et des grands prosateurs du XVII^e^ siècle.

ÉLÉMENTS DONT SE COMPOSE LA LANGUE FRANÇAISE

La langue française, dans le fond essentiel qui la constitue, n'est que le latin altéré et transformé.

A ce fond essentiel se sont mêlés, à diverses époques, plusieurs autres éléments, qui n'ont pourtant pas modifié notablement la physionomie propre de la langue.

Ces éléments étrangers peuvent se ranger en deux catégories :

1° Ceux qui se mêlèrent au latin populaire tandis qu'il se transformait en français ;

2° Ceux que reçut le français une fois formé, c'est-à-dire du XII^e^ siècle à nos jours.

Parmi les premiers, on distingue quelques mots *celtiques* ou *grecs* latinisés par les vainqueurs, et un petit nombre de mots *germaniques* apportés par les Francs.

Parmi les seconds, on compte : 1° les mots d'*origine étrangère :* arabes, italiens, espagnols, anglais, allemands, importés en France à la suite d'événements politiques ou de relations de commerce et d'industrie ; 2° les mots *d origine savante*, formés généralement du *grec* et du *latin*.

A. Les dérivés du *celtique* se réduisent à 250 mots environ, et même à une vingtaine seulement d'après quelques auteurs. Ces mots n'expriment pour la plupart que des idées vulgaires ou triviales. Ex. :

coquelicot	alouette	boyau	bourde	baril	barrette
fagot	cochon	échine	dorloter	cervoise	botte

B. Les mots *grecs* qui, par l'influence de la colonie phocéenne établie dans le Midi, ont été introduits dans la langue romane, sont très peu nombreux ; on en compte une vingtaine environ. Ex. :

bât	bourse	cr'le	migraine	osier
bocal	chômer	éclopé	poêle	oseraie

Un certain nombre de mots français sont grecs d'origine, mais ils ne sont passés dans la langue d'oïl que par l'intermédiaire du latin ; ils peuvent être considérés comme de provenance latine. Tels sont :

archevêque, *moine*, *paroisse*, *diocèse*, etc. Il n'est pas question ici des termes techniques formés par les savants depuis la Renaissance (E).

C. Les mots *germaniques* sont au nombre de 450 environ. Ils se rapportent généralement à la guerre, à la marine, à la chasse, à la pêche ou au droit féodal. Ex.:

bagarre	estoc	agrès	lest	caille	anchois	alleu
bannière	flèche	barque	nord	garenne	carpe	ban
beffroi	guerre	canot	pilote	hibou	hareng	gabelle

D. Les mots d'*origine étrangère* qui ont pénétré dans le français depuis le XII[e] siècle sont au nombre de 1 000 environ. Ex.:

MOTS ARABES.—Alchimie (*al chemia*), café (*chawe*), châle (*schal*), gazelle (*ghaza*), zénith (*semt*), zéro (*sifron*)

MOTS ITALIENS.—Balcon (*balcone*), bouffon (*buffone*), bravo (*bravo*), carrosse (*carrozza*), carnaval (*carnovale*), escroc (*scrocco*), piano.

MOTS ESPAGNOLS.—Camarade (*camarada*), castagnette (*castanetas*), embargo, guitare (*guitarra*), hâbler (*hablar*), matamore (*matar-moro*), sieste (*siesta*).

MOTS ANGLAIS.—Bill, boxe, budget, jury, paquebot (*packet-boat*), punch, rosbif (*roast-beef*, bœuf rôti), rail, steamer, spleen, tunnel, wagon.

MOTS ALLEMANDS.—Bivouac (*beiwache*), blocus (*blockhaus*), graver (*graben*), sabre (*säbel*), schlague (*schlagen*), trinquer (*trinken*), zinc (*zink*).

A ces noms dérivés des langues les plus usuelles, il faut ajouter un petit nombre de mots :

HÉBREUX : chérubin, gêne, pâque, séraphin ..
SLAVES : dolman, hussard, polka, schako, steppe ..
AMÉRICAINS : caïman, chocolat, maïs, ouragan, tabac. .
ORIENTAUX : thé (Chine), paria, bambou (Inde)...

E. Les mots d'*origine savante* sont au nombre d'environ 14 000. Ils ont été créés après le XV[e] siècle. Ex.:

Mots tirés du latin.—Coordination, inconstitutionnel, ovaire, perforer, préméditation, proportion, relation...

Mots tirés du grec.—Aristocratie, autopsie, cosmographie, mètre, microscope, photographie, télégraphe...

F. Parmi les mots qui se sont introduits dans la langue, on peut encore compter :

1° Les mots formés de noms propres de personnes ou de villes, tels que : *calepin*, du moine italien, auteur

du premier dictionnaire'; *guillemet*, de l'imprimeur Guillemet ; *macadam*, de l'ingénieur écossais Mac'-Adam ; *mansarde*, de l'architecte Mansard ; *quinquet*, du mécanicien Quinquet ; *angora*, *bougie*, *cachemire*, *calicot*, *damas*, *nankin*, des villes du même nom.

2° Les mots formés par onomatopée, c'est-à-dire ceux dont le son imite l'objet nommé. Ex.: *glouglou*, *coquerico*, *cliquetis*.

Un grand nombre d'onomatopées de la langue française ont leur radical en latin. Ainsi le mot *coucou* vient de *cucullus* (*coucoullous* dans la vraie prononciation latine) ; *siffler* vient de *sibilare*, etc.

3° Environ 600 mots d'origine *inconnue ;* tels sont : *borgne*, *pivot*, *tache*, etc.

On est peu d'accord sur le nombre des mots de la langue française. Ce nombre varie suivant qu'on y comprend ou non certains termes trop spéciaux de science ou d'industrie, et d'autres termes employés seulement dans quelques contrées ou par certaines catégories de personnes, soldats, marins, etc.

La dernière édition du dictionnaire de l'Académie donne environ 30 000 mots.

STATISTIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE

La langue française est parlée :

1° En France, moins quelques parties de la Bretagne, du Nord, et des Pyrénées.

2° Hors de France, dans nos colonies, et dans une partie de la Belgique (2 350 000 h.), de l'Allemagne (Alsace-Lorraine, 500 000 h.), de la Suisse (700 000 h.), des îles anglo-normandes (60 000 h.), et du Canada (2 000 000 h.).

A côté de la langue nationale, on parle encore en France cinq idiomes et plusieurs patois.

Les cinq idiomes, d'une nature absolument différente, sont le *bas-breton*, le *flamand*, le *basque*, le *catalan* et la *langue d'oc*.

Le *bas-breton* est un vieux dialecte celtique ; il est parlé en Bretagne par 1 000 000 d'habitants.

Le *flamand* est un dialecte d'origine germanique ; il est parlé par 200 000 habitants du département du Nord.

Le *basque* est un idiome fort ancien dont l'origine est inconnue ; il est parlé par 120 000 habitants des Basses-Pyrénées.

Le *catalan*, dialecte dérivé du latin, est parlé par 130 000 habitants des Pyrénées-Orientales.

La *langue d'oc*, dérivée du latin, est parlée du midi de la Loire aux Pyrénées, et des Alpes à l'Océan ; elle se subdivise en dialectes, dont les principaux sont : le *provençal*, le *languedocien*, le *gascon* et le *limousin*.

Les principaux patois sont : le *picard*, le *normand*, le *lorrain* et le *bourguignon*, qui, à cause de leur analogie avec le français, sont appelés des *patois français*.

On donne vulgairement aussi le nom de *patois* aux dialectes de la *langue d'oc*.

II.—Transformation du latin en français

La langue française, dans le fond essentiel qui la constitue, et du latin transformé ou plus ou moins altéré.

Cette transformation s'est faits d'après certaines lois dont nous indiquerons les principales.

1. Suppression des désinences. Ex. :

nom*en*	vin*um*	don*um*	bon*us*	mur*um*
nom	vin	don	bon	mur
Christ*us*	Paul*us*	Philipp*us*	Bernard*us*	finir*e*
Christ	Paul	Philippe	Bernard	finir

2. Autres suppressions. Ex. :

durabil*is*	crud*elis*	org*anum*	hosp*itale*
durable	cruel	orgue	hôtel
*bi*bere	reg*ular*er	securit*atem*	blas*phem*um
boire	régler	sûreté	blâme

3. Permutation de voyelles. Ex. :

ros*a*	h*o*ra	c*o*lor	fl*u*vius	l*i*ttera
ros*e*	h*eu*re	c*ou*leur	fl*eu*ve	l*e*ttre
m*a*nus	p*i*lus	l*i*ngua	t*e*la	c*e*ra
m*ai*n	p*oi*l	l*a*ngue	t*oi*le	c*i*re

4. PERMUTATION DE CONSONNES DE MÊME ORGANE. Ex.:

*f*aba	draco*n*is	sa*p*onis	a*q*uila	a*p*icula
fè*v*e	drago*n*	sa*v*on	aig*l*e	a*b*eille
glad*i*us	ci*con*ia	cur*v*us	*c*auda	a*q*ua
glai*v*e	ci*gogn*e	cour*b*e	*q*ueue	aig*u*e

5. AUTRES PERMUTATIONS, dont les principales sont *c* dur en *ch*, et *l* en *u*. Ex.:

*c*antus	*c*amisa	va*cc*a	*c*arbonis	*c*apra
*ch*ant	*ch*emise	va*ch*e	*ch*arbon	*ch*èvre
a*l*ba	pa*l*ma	va*l*	sa*l*vator	mante*l*lum
a*u*be	pa*u*me	va*u*	sa*u*veur	mantea*u*

Natare est devenu "nader", puis "nager"; *tractus* est devenu "trait"; *lactis* "lait"; *fructus* "fruit"; *orphaninus*, "orphelin".

6. TRANSPOSITION DE LETTRES. Ex.:

arbor	alter	pastor	liber	maior
arbro	altre	pastre	libre	mairo
arbre	autre	pâtre	livre	maire

7. COUPURE DES ARTICULATIONS *sp*, *st*, *sc*. Ex.:

*sp*ongia	*sp*ada	*sc*ola	*sp*ina	*sp*ica
esponge	espée	escole	espine	espi
éponge	épée	école	épine	épi
*st*ella	*sc*riptura	*sc*ala	*st*agnum	*sp*iritus
estella	escriture	eschelle	estang	esprit
étoile	écriture	échelle	étang	

8. MAINTIEN DE LETTRES ÉTYMOLOGIQUES. Ex.:

lu*p*us	digitus	ni*d*us	tem*p*us	pun*d*us
lou*p*	doi*g*t	ni*d*	tem*p*s	poi*d*s

9. CONTRACTION DE PLUSIEURS MOTS. Ex.:

Primus tempus (premier temps)	*printemps.*
Alba spina (blanche épine)	*aubépine.*
Aurum faber (or—ouvrier)	*orfèvre.*
Vinum acre (vin aigre)	*vinaigre.*
Lunæ dies (de la lune le jour)	*lundi.*
Martiis dies (de Mars le jour)	*mardi.*
Arbor cultura (de l'arbre culture)	*arboriculture.*

III.—De l'Etymologie

ÉLÉMENTS ET FORMATION DES MOTS

875. L'Etymologie (*a*) a pour objet l'origine des mots.

Elle décompose les mots dans les *éléments* qui les constituent et étudie l'histoire de leur *formation*.

§ 1.—Eléments des mots

876. Dans les éléments des mots, on distingue : le *radical*, les *préfixes* et les *suffixes* (*b*).

Les préfixes et les suffixes prennent quelquefois le nom générique d'*affixes*.

877. On appelle *radical* (*c*) ou *racine* la partie essentielle d'un mot, celle qui en exprime le sens principal. Ex. : Dans *passage*, *passager*, *passable*, *dépasser*, *repasser*, *trépas*, *trépasser*, le radical est *pas*.

878. On appelle *préfixes* ou *initiales* des particules ou des prépositions placées avant le radical, et qui y ajoutent l'idée secondaire indiquée par leur propre signification. Ex. : Dans PRÉ*dire*, PRÉ*voir*, la particule *pré* est un préfixe qui ajoute aux radicaux *dire*, *voir*, une idée secondaire d'antériorité : PRÉ*dire*, *dire d'avance ;* PRÉ*voir*, *voir d'avance*.

879. On appelle *suffixes* des syllabes placées après le radical, et qui en modifient le sens. Ex. : Dans les mots *change*MENT, *paye*MENT, la syllabe *ment* est un suffixe qui signifie *action de : change*MENT, *action de changer ; paye*MENT, *action de payer*.

880. On appelle mots *composés* ceux dont le radical est précédé d'un *préfixe*. Ex. : CONTRE-*dire*, ENTRE-*prise*.

881. On appelle mots *dérivés* ceux dont le radical est suivi d'un suffixe. Ex. : *Grand*EUR, *fin*ESSE.

Etym.—(*a*) *Étymologie*.—De deux mots grecs : *étumos*, vrai ; *logos*, mot.

(*b*) *Préfixe*, du mot latin *præfixum*, fixé devant.—*Suffixe*, du latin *suffixum*, fixé après.—*Affixe*, du latin *affixum*, fixé à côté.

(*c*) *Radical*. — Du latin *radicalem*, de *radix*, *radicis*, racine. — *Racine*, du bas latin *radicina*, formé du latin *radicem*.

882. On appelle *famille de mots* un ensemble, un groupe de mots qui ont le même radical Ces mots, avec l'idée commune exprimée par le radical, présentent chacun une idée secondaire distincte, marquée par les préfixes ou les suffixes. Ex.: TOUR, TOUR*ner*, TOUR*neur*, *con*TOUR, *dé*TOUR, *pour*TOUR, *re*TOUR, *en*-TOUR*er*, *con*TOUR*ner*, *dé*TOUR*nement*, *en*TOUR*age*.

883. La racine d'une famille de mots prend souvent des formes différentes dans les divers groupes de mots qui constituent cette famille. Ainsi dans la famille des mots suivants, la racine est, tour à tour : *li*, *lég*, *lig*, *lect*, *let*, *lis*, *lit* : *Lire*, *élire*, *réélire* ; *légende*, *légendaire*, *élégance* ; *intelligence*, *intelligent*, *intelligible* ; *lecture*, *lecteur*, *élection* ; *lettre*, *lettré* ; *liseur*, *lisible* ; *littérature*, *littéral*.

§ 2.—Radical

884. Le radical exprime ce qu'il y a de fondamental dans le mot ; ce qui, dans une famille, établit la parenté ou la ressemblance des mots, quant à certaines lettres essentielles et quant au sens principal.

885. Le mot simple latin a souvent formé un mot simple français, qui se retrouve sans altération dans un grand nombre de termes de la même famille. Ex.: *Bon* (de bonus), *bonté*, *bonnement*, *débonnaire*. *Chant* (de cantus), *chanter*, *chanteur*, *enchanteur*, *enchantement*, etc.

Cela ne veut pas dire que tous les mots français d'une même famille dérivent du radical, par la simple addition de préfixes ou de suffixes. Le plus souvent ils se forment directement des mots latins correspondants, c'est-à-dire qu'ils viennent tout à la fois du radical, des préfixes et des suffixes latins eux-mêmes. Ex.: *Bonté* (de *bonitatem*), *chanter* (de *cantare*), *chanteur* (de *cantorem*), *enchanteur* (de *incantatorem*).

886. Certains composés et dérivés ont pour radical un mot latin qui n'a pas formé de mot simple en français. Ainsi, dans *détruire*, le radical est le mot latin *struere* (bâtir); dans *vocation*, le radical est le mot latin *vocare* (appeler).

Dans d'autres mots, le radical français subit des modifications plus ou moins grandes, qui s'expliquent par le mot latin dont il

dérive ; ainsi de *produire* (du latin *producere*), on fait dériver *production* et non *produition ;* de *répondre* (du latin *respondere*), on forme *correspondre* et non *corrépondre.*

887. Le radical se modifie souvent dans ses lettres finales pour se souder au suffixe. Ex.: *Larg*ESSE (*large*), *physic*IEN (*physique*), *printan*IER (*printemps*).

§ 3.—Préfixes

888. La plupart des préfixes sont formés de prépositions ou même d'adverbes empruntés au latin ou au grec. Ex. : AD*joindre*, EX*poser ;*—PÉRI*phrase*, ÉPI*graphe.*

Quelques préfixes, comme *re*, *ré*, ne sont pas des prépositions, mais des particules initiales qui ne s'emploient jamais seules, pas plus dans le latin que dans le français.

889. Les préfixes se modifient parfois suivant le mot qu'ils précèdent ; ordinairement la consonne finale se change par assimilation en la consonne suivante. Ex.: AD, AC-*croître*, AP-*procher.*

890. Les mêmes préfixes s'appliquent également au nom, à l'adjectif et au verbe.

TABLEAU DES PRÉFIXES

AB, *abs*, loin de, hors de.	Abus, abject, abstenir.
AD, *a*, à, vers, auprès.	Adjonction, adjoint, amener.
ac, af, ag.	Accourir, affront, aggraver.
al, an, ap.	Allocation, annoter, apporter.
ar, as, at,	Arriver, assentiment, attirer.
ANTÉ, *anti*, avant.	Antédiluvien, antichambre.
BÉNÉ, bien.	Bénéfice, bénévole.
BIS, *bi*, deux fois.	Biscuit, bipède.
CIRCUM, *circon*, autour.	Circumnavigation, circonlocution.
CIS, en deçà.	Cisalpin.
COM, *co, col*, avec.	Compassion, coéternel, colporter.
con, cor.	Confédéré, correspondre.
CONTRA, *contro*, contre.	Contradiction, contrefort, controverser.
DÉ, *dés, dis, di, dif*, hors de, oin de.	Dégoût, déshériter, disjoindre, diffusion.
EN, *em*, dans, vers.	Enclos, enfoui, embrasser.
ENTRE.	Entremêler, entresol.

Ex, *é*, *ef*, *es*, hors de.	Extrait, éconduit, effeuiller, es souffler.
Extra, hors de.	Extraordinaire, extrados, ex travaguer.
For, *four*, hors de.	Forfait, fourvoyer.
In, *il*, *im*, *ir*, en, dans, sur.	Infusion, immersion, illuminer.
In, *il*, *im*, *ir*, non.	Illégal, improuver, irrégulier.
Inter, *intra*, *intro*, parmi, entre.	Interligne, intrados, introduire.
Malé, *mau*, mal.	Malédiction, maléfice, maudire.
Mes, *mé*, ma', point.	Messéant, mésaventure, médire.
Ob, *oc*, *of*, *op*, en face, auprès.	Objecter, occurrence, offrir, opposition.
Per, *par*, à travers.	Perforer, parcourir.
Post, après.	Postdater, postcommunion,
Pré, avant.	Prévision, préfixe, préoccuper.
Pro, *pour*, pour, en avant.	Projet, pronom, pourchasser.
Re (1), *ré*, *r*, de nouveau, contre	Refonte, réagir, rachat.
Retro, en arrière.	Rétrocession, rétrograder.
Sub, *suc*, *suf*, sous. *sug*. *sup*, *su*.	Subdivision, succéder, suffixe. Suggestion, supporter, sujet.
Super, *sus*, sur, au-dessus.	Superposition, susdit, surveiller
Trans, *tra*, *tré*, au delà.	Transport, travestir, trépas.
Ultra, outre.	Ultramontanisme, outrepasser.

PRÉFIXES GRECS

A, *an*, privatir ou négatif.	Athée, anhydre.
Amphi, autour, des deux côtés.	Amphithéâtre, amphibie.
Ana, contre, de nouveau.	Anathème, anachronisme.
Anti, *anté*, contre.	Antipape, antéchrist.
Apo, loin de, en faveur de.	Apostasie, apologie.
Archi, *arché*, chef.	Archiduc, archevêque, archétype.
Cata, en bas, sur.	Catastrophe, catacombes.
Di, *dis*, deux fois.	Diphtongue, dissyllabe.
Dia, *di*, à travers.	Diamètre, dioraina
En, *em*, dans.	Encéphale, emphase
Epi, sur.	Epithète, épigramme.
Eu, *ev*, bien.	Euphonie, évangile.
Hyper, au-dessus, sur.	Hyperdulie, hyperbole.
Hypo, au-dessous, sous.	Hypothèque, hypogée.
Méta, après.	Métaphysique, métamorphose.
Para, contre, auprès.	Paratonnerre, paraphrase.
Péri, autour.	Période, périphrase, périmètre.
Pro, pour, devant.	Programme, prolepse.
Syn, *sym*, avec, ensemble. *syl*, *sy*.	Synthèse, symbole. Syllabe, symétrique.

(1) *Re* perd son *e* muet ou prend un *é* fermé devant une voyelle ; *r-essuyer*, pour *re-essuyer* ; *ré-agir*, pour *re-agir*.

On peut regarder aussi comme des préfixes, quand ils sont placés avant le radical, les mots : *avant, arrière, bien, mal, non, sans, vice* (à la place de), ainsi que *mi, demi, semi, multi* (nombreux), *uni* (un), *duo* (*du, duum*), *tres* (*trê, tri, trium, ter*), etc. Ex.: *Avant-garde, arrière-boutique, bienfaisant, malheureux, non-sens, sans-souci ; vice-roi ; mi-carême, demi-heure, semi-double, multicolore, unisson, duumvirat, triumvir, quadrangulaire.*

§ 4.—Suffixes

891. On distingue les suffixes de noms, d'adjectifs, de verbes et d'adverbes.

SUFFIXES DU NOM

892. Les suffixes de noms servent à indiquer : 1° l'action, 2° la qualité, 3° la fonction, 4° le lieu, 5° l'instrument, 6° le contenu, 7° la profession, 8° le pays, 9° les diminutifs, 10° les augmentatifs et les péjoratifs.

1° Les suffixes qui indiquent l'*action* sont :

ION.	Ex :	*Adoration*, action d'*adorer*.
AISON	—	*Conjugaison*, action de *conjuguer*.
MENT.	—	*Payement*, action de *payer*.
URE.	—	*Brûlure*, résultat de l'action de *brûler*.
AGE.	—	*Arrosage*, action d'*arroser*.
ANCE.	—	*Obéissance*, action d'*obéir*.
ERIE.	—	*Moquerie*, action de se *moquer*.
ADE.	—	*Reculade*, action de *reculer*.
ANDE.	—	*Propagande*, action de *propager*.
IS.	—	*Hachis*, résultat de l'action de *hacher*.

Ces suffixes sont généralement construits avec le radical d'un verbe.

Les suffixes *ure* et *age*, avec un nom pour radical, indiquent un *ensemble* de choses Ex.: *Voilure*, ensemble des *voiles* d'un navire ; *plumage*, ensemble des *plumes* d'un oiseau.

2° Les suffixes qui indiquent la *qualité* sont :

ANCE.	Ex.:	*Constance*, qualité de celui qui est *constant*.
ENCE.	—	*Evidence*, qualité de ce qui est *évident*.
TÉ, ITÉ.	—	*Bonté, docilité*, qualité de celui qui est *bon, docile*.
TUDE.	—	*Exactitude*, qualité de celui qui est *exact*.
EUR.	—	*Epaisseur*, qualité de ce qui est *épais*.

ESSE.	Ex.:	*Sagesse*, qualité de celui qui est *sage*.
IE.	—	*Modestie*, qualité de celui qui est *modeste*.
ISE.	—	*Fainéantise*, défaut de celui qui est *fainéant*.
ICE.	—	*Justice*, vertu de celui qui est *juste*.
ERIE.	—	*Etourderie*, défaut de celui qui est *étourdi*.
ISME.	—	*Egoïsme*, défaut de celui qui est *égoïste*.

Ces suffixes sont ordinairement ajoutés à un adjectif.

Le suffixe *erie*, ajouté à un nom, indique le métier, l'*art*, et aussi le local où il s'exerce. Ex : *Verrerie*, art de faire le verre ; lieu où on le fait.

Le suffixe *isme* indique souvent un *système* de croyances, où encore une *locution* propre à une langue. Ex.: *Protestantisme*, système de croyance des *protestants ; latinisme*, locution propre à la langue *latine*.

3° Le suffixe *at*, ajouté à un nom, indique la *fonction*, la dignité, et aussi le lieu où elle s'exerce. Ex : *Apostolat*, fonction de l'*apôtre ; secrétariat*, lieu où le *secrétaire* a son bureau.

REMARQUE. Les suffixes relatifs à l'action, à la qualité, à la fonction, forment généralement des noms *abstraits*.

4° Les suffixes qui indiquent le *lieu* où l'action se passe, où la chose se trouve, sont :

OIR.	Ex.:	*Abattoir*, lieu où l'on *abat* les animaux.
OIRE.	—	*Observatoire*, lieu d'où l'on *observe* les astres.
IER.	—	*Encrier*, vase où l'on met l'*encre*.
IÈRE.	—	*Poivrière*, ustensile de table où l'on met le *poivre*
AIRE.	—	*Vestiaire*, lieu où l'on place les *vêtements*.
AIE.	—	*Chênaie*, lieu planté de *chênes*.
OIE.	—	*Ormoie*, lieu planté d'*ormes*.

Ces suffixes sont ajoutés à un nom, excepté *oir*, *oire*, qui s'ajoutent à un verbe.

5° Les suffixes *oir*, *oire*, *ière*, *aire*, indiquent souvent l'*instrument*, le moyen propre pour l'action. Ex : *Arrosoir*, instrument pour *arroser ; balançoire*, instrument qui sert à se *balancer ; chaudière*, ustensile pour faire *chauffer* l'eau ; *commentaire*, explication au moyen de laquelle on éclaircit, on *commente* un texte.

Le suffixe *ier*, ajouté à un nom de fruit, indique l'*arbre* producteur de ce fruit. Ex.: *Poirier*, arbre qui produit des *poires ; caféier*, arbre qui produit le *café*.

6° Le suffixe *ée*, ajouté à un nom, indique le *contenu*. Ex.: *Assiettée*, ce qui est contenu dans une *assiette*.

7° Les suffixes qui indiquent la *profession* sont :

EUR.	Ex.:	*Laboureur*, celui qui *laboure* la terre.
AIRE.	—	*Libraire*, celui qui vend des *livres*.
IER.	—	*Serrurier*, celui qui fait des *serrures*.
IEN.	—	*Musicien*, celui qui sait ou qui enseigne la *musique*.
ISTE.	—	*Fleuriste*, celui qui vend des *fleurs*.

Le suffixe *eur* est ajouté à un verbe ; les suffixes *aire*, *ier*, *ien*, *iste*, sont ajoutés à un nom.

8° Les suffixes qui indiquent l'*habitant* d'un pays sont :

AIN, AN.	Ex.:	Toulouse, *Toulousain ;* Perse, *Persan*.
AND.	—	Allemagne, *Allemand*.
IEN, EN.	—	Canada, *Canadien ;* Vendée, *Vendéen*.
IN.	—	Florence, *Florentin*.
AIS, OIS.	—	Malte, *Maltais ;* Suède, *Suédois*.
ON.	—	Saxe, *Saxon*.

Ces suffixes sont ajoutés à un nom. Les mots qu'ils terminent sont considérés souvent comme adjectifs.

Plusieurs de ces suffixes indiquent, dans un certain nombre de mots, la *corporation*, le parti. Ex.: *Dominique*, *dominicain ; Arius*, *arien*.

9° Les suffixes *diminutifs* du nom, c'est-à-dire qui ajoutent au sens du nom une idée de petitesse, sont :

EAU, ELLE.	Ex.:	Souris, *souriceau ;* tour, *tourelle*.
ET, ETTE.	—	Jardin, *jardinet ;* paille, *paillette*.
OT, OTTE.	—	Ile, *îlot ;* gueule, *goulot ;* main, *menotte*.
IN, INE.	—	Tambour, *tambourin ;* botte, *bottine*.
ILLE.	—	Coque, *coquille*.
OLE, ULE.	—	Gloire, *gloriole ;* globe, *globule*.
ON.	—	Cloche, *clocheton*.
ILLON.	—	Oiseau, *oisillon*.

On est quelquefois augmentatif. Ex.: *Balle*, *ballon ; mille*, *million*.

10° Les suffixes *augmentatifs* du nom, c'est-à-dire qui ajoutent au sens du nom une idée de grandeur, sont :

ACE, ASSE, ASSIER.	Ex :	Rose, *rosace ;* papier, *paperasse, paperassier.*
AS, IS.	—	Couteau, *coutelas ;* ramas, *ramassis.*
ARD.	—	Vieux, *vieillard ;* mille, *milliard.*
AILLE.	—	Fût, *futaille ;* mur, *muraille.*

Aille exprime aussi une idée de *collection*, d'*amas*. Ex.: *Grenaille*, amas de *grains ; pierraille*, amas de petites *pierres*.

Ces suffixes sont souvent aussi *péjoratifs*, c'est-à-dire exprimant une idée de *dépréciation*. Ex.: *Ecrivain, écrivassier ; fer, ferraille.*

893. On peut encore distinguer les suffixes *fréquentatifs*, c'est-à-dire ceux qui expriment une idée de répétition, de *fréquence*. Ex.: *Canonnade*, décharge de plusieurs *canons ; fusillade*, décharge de plusieurs *fusils*.

SUFFIXES DE L'ADJECTIF

894. Les suffixes d'adjectifs servent à indiquer : 1° la qualité, 2° le rapport, 3° l'abondance, 4° les diminutif, 5° les augmentatifs.

1° Les suffixes qui expriment la *qualité* habituelle, l'aptitude, le pouvoir de produire un effet, sont :

EUR.	Ex.:	*Menteur*, qui a l'habitude de *mentir*.
ANT.	—	*Obéissant*, qui *obéit* habituellement.
ENT.	—	*Excellent*, qui *excelle*.
IER.	—	*Chicanier*, qui a l'habitude de *chicaner*.
ABLE.	—	*Pardonnable*, qui peut être *pardonné*.
IBLE.	—	*Divisible*, qui peut être *divisé*.
ILE.	—	*Facile*, qui peut être *fait* aisément.
IDE.	—	*Candide*, qui a habituellement de la *candeur*.
IF.	—	*Dormitif*, qui fait *dormir*.
OIRE.	—	*Obligatoire*, qui a le pouvoir d'*obliger*.

Ces suffixes sont généralement construits avec le radical d'un verbe. Cependant *ier*, *able*, *ible* et *ile* sont souvent ajoutés à un nom. Ex.: *Régulier, équitable, paisible, juvénile.*

Les adjectifs en *eur*, en *ant* et en *if* sont souvent pris comme noms. Ex.: *Un libérateur, un correspondant, un palliatif.*

2° Les suffixes qui indiquent le *rapport* à une chose sont :

AIRE.	Ex.:	*Lunaire*, qui a rapport à la *lune*.
IER.	—	*Printanier*, qui a rapport au *printemps*.
AL, EL, IL.	—	*Vital, mortel, civil*, qui a rapport à la *vie*, à la *mort*, au *citoyen*.
IQUE.	—	*Patriotique* qui a rapport à la *patrie*.

Ces suffixes sont ordinairement ajoutés à un nom.

3° Les suffixes qui indiquent l'*abondance* d'une chose sont :

EUX. Ex.: *Valeureux*, qui est plein de *valeur*.
U. — *Branchu*, qui a beaucoup de *branches*.

Ces suffixes s'ajoutent ordinairement à un nom.

4° Les suffixes *diminutifs* de l'adjectif sont :

ET, ELET OT. Ex.: Pauvre, *pauvret ;* vert, *verdelet ;* pâle, *pâlot*.
ÂTRE, AUD. — Noir, *noirâtre ;* rouge, *rougeaud*.
IN. — Blond, *blondin*.

5° Les suffixes *augmentatifs* de l'adjectif sont :

OND. Ex : Mourant, *moribond*.
U, ENT. — Suc, *succulent*.
ACE, ASSE, ASSIER. — Vif, *vivace ;* bon, *bonasse ;* fin, *finassier*.
ARD. — Pilleur, *pillard*.
ESQUE, ESQUE. — Fantaisie, *fantasque ;* chevalier, *chevaleresque*.
ISSIME, IME, ÈME. — Riche, *richissime ;* inférieur, *infime*, supérieur, *suprême*.

Plusieurs de ces suffixes diminutifs et augmentatifs expriment assez souvent une idée de *dépréciation*. Ex.: *Douceâtre*, *pupulacier*, *criard*.

SUFFIXES DU VERBE

895. Les suffixes des verbes sont d'abord les terminaisons des qnatre conjugaisons : *er*, *ir*, *oir*, *re*, qui marquent l'action d'une manière abstraite. Ex.: *Clou*ER, action de placer un *clou ; grand*IR, devenir *grand*.

Er s'ajoute ordinairement à un nom et *ir* à un adjectif. Ex.: *Drap*, *drap*ER ; *bleu*, *bleu*IR.

Souvent le suffixe *er* s'ajoute à la vieille forme du nom. Ex.: *Marteau* (*martel*), *martel*ER ; *sceau* (*scel*), *scel*ER ; *peau*, (*pel*), *pel*ER.

Dans quelques verbes cependant, *er* s'ajoute à un adjectif et *ir* à un nom. Ex.: *Patient patient*ER ; *fleur*, *fleur*IR.

896. Les suffixes *iser*, *fier*, ajoutés à un nom ou à un adjectif, signifient *donner telle chose*, *rendre tel*, *faire*. Ex.: *Bapt*ISER, *donner le baptême ; boni*FIER, *rendre bon ; barbi*FIER, *faire la barbe*.

Les suffixes *eter*, *oter*, *iller*, *onner*, *oyer*, *ailler*, *asser*, marquent des *diminutifs*, des *dépréciatifs*, des *fréquentatifs*. Ex.: *Voler*, *vol*ETER ; *cligner*, *clign*OTER ; *sauter*, *saut*ILLER ; *chanter*, *chant*ONNER ; *tourner*, *tourn*OYER ; *battre*, *bat*AILLER ; *fin*, *fin*ASSER.

897. Il n'y a pas d'autre suffixe pour l'adverbe que le suffixe *ment* (244).

§ 5.—Formation de mots nouveaux

898. Chaque langue vivante, en même temps qu'elle laisse vieillir et tomber même en désuétude certains mots, certaines locutions, s'enrichit de termes et de tours nouveaux, qu'elle forme suivant le génie qui lui est propre. Ainsi le français moderne à laissé se perdre certaines expressions comme *plaid* (plaidoirie), *ost* (armée), *viander* (prendre sa nourriture), *prou* (beaucoup), être *gens* (être gentil, être bien né), *le jour d'hui* (aujourd'hui).

Par contre, notre langue s'est enrichie, à chaque siècle, en empruntant aux langues mortes ou vivantes, des termes pour les sciences et pour les arts et en tirant de son propre fonds pour la langue littéraire des composés ou des dérivés nouveaux.

NOMS

899. Le français forme de nouveaux noms :

1° En plaçant un préfixe devant un nom déjà existant. Ex.: *Crépissage*, DÉ*crépissage ; caisse*, EN*caisse*, *importation*, RÉ*importation*.

2° En ajoutant à un nom, à un adjectif ou à un verbe, un des suffixes propres aux noms. Ex.: *Prohibition*, *prohibition*NISTE ; *impersonnel*, *impersonnal*ITÉ ; *épouvanter*, *épouvante*MENT ; *mitrailler*, *mitraill*EUSE.

3° En réunissant plusieurs mots pour n'en faire qu'un seul. Ex.: *Passe-lacet*, *franc-tireur*, *non-intervention*, *porte-allumettes*

900. Les savants forment des noms composés à l'aide de mots tirés des langues anciennes. Ex.:

Arboriculture, du latin *arbor*, arbre ; *cultura*, culture.
Viticulture, du latin *vitis*, vigne ; *cultura*, culture.
Télégramme, du grec *tèle*, au loin ; *gramma*, lettre.
Autographie, du grec *autos*, soi-même ; *graphô*, j'écris.

901. Le français a formé aussi un grand nombre de noms à l'aide des verbes :

1° En employant substantivement, soit l'infinitif, soit le participe présent, soit le participe passé du verbe. Ex.: *Le dîner, le souvenir, le sourire ; le tranchant ; le servant ; le reçu, le réduit ; l'entrée, la sortie.*

2° En retranchant au verbe sa terminaison. Ex.: *Appeler, appel ; combattre, combat ; parier, pari ; rebuter, rebut.*

ADJECTIFS

902. Le français forme de nouveaux adjectifs :

1° En plaçant un préfixe devant un adjectif. Ex.: *Explosible*, IN*explosible ; urbain*, SUB*urbain ; national*, INTER*national.*

2° En ajoutant un suffixe à un adjectif, à un nom ou à un verbe. Ex.: *Social*, *social*ISTE ; *péninsule*, *péninsul*AIRE ; *renouveler*, *renouvel*ABLE.

3° En réunissant deux mots pour n'en faire qu'un seul. Ex.: *Néo-latin*, *électro-positif*, *clairsemé* (l'Académie écrit aujourd'hui ce mot sans trait d'union).

903. Le français a formé bien des adjectifs en admettant comme tels le participe présent ou le participe passé de plusieurs verbes. Ex.: *Compromettant, blessant ; éclopé, blémi, enrubanné.*

VERBES

904. Le français forme des verbes :

1° En faisant précéder un verbe d'un préfixe. Ex.: *Faire*, DÉ*faire ; venir*, RE*venir.*

2° En ajoutant un suffixe à un nom, à un adjectif ou à un verbe. Ex.: *Capital*, *capital*ISER ; *bleu*, *bleu*IR ; *tacher*, *tach*ETER.

MOTS INVARIABLES

905. Le français forme de nouveaux adverbes à l'aide du suffixe *ment*. Ex.: *Jaloux*, *jalouse*MENT ; *parcimonieux*, *parcimonieuse*MENT ; *inhabile*, *inhabile*MENT.

Il en forme aussi en prenant certains mots dans un sens adverbial. Ex : BIEN *agir*, *chanter* JUSTE, *voir* CLAIR.

906. Le français a tiré de son propre fonds des prépositions nouvelles, à l'aide des noms, des adjectifs et des participes. Ex.: *Malgré* (mauvais gré), *sauf*, *suivant*, *excepté*.

TABLEAU DES PRINCIPAUX *PRÉFIXES*

Ab, abs	*hors de*	abus.
Ad,a,ac,af.	*à, vers*	adjoint.
Ante	*avant*	antédiluvien.
Anti	*contre*	antipape.
Circon	*autour*	circonlocution.
Com,co,col	*avec*	compassion.
Contra	*contre*	contradiction.
Dé, dis	*hors de, loin de*	dégoût.
En, em	*dans, vers*	enclos.
Ex, e, ef	*hors de*	extrait.
Extra	*en dehors de*	extraordinaire.
In,im,ir,il	*en, non*	infusion, imprudence.
Inter	*entre*	interligne
Més, mé	*mal*	mefait
Ob, op	*en face de*	opposition.
Per, par	*à travers*	parcours.
Post	*après*	postdate.
Pré	*avant*	prévision
Pro, pour	*en avant*	projet.
Re, ré	*de nouveau*	refonte.
Retro	*en arrière*	rétrocession.
Sub, sup	*sous*	subdivision.
Super	*sur*	superposition.
Trans,tré	*au delà*	transport.

TABLEAU DES PRINCIPAUX *SUFFIXES*

Le premier mot, en marge, indique l'idée qu'exprime le suffixe; le deuxième, le radical auquel s'ajoute ordinairement ce suffixe.

SUFFIXES DU NOM

ACTION. Rad. *Verbe.* **Ion,** adoration.—**Aison,** conjugaison.—**Ment,** payement.—**Ure,** brûlure.—**Age,** arrosage.—**Ance,** obéissance.—**Erie,** moquerie.—**Ade,** reculade.—**Is,** hachis.—**Ande,** propagande.

QUALITÉ ABSTRAITE. R. *Adjectif.* **Ance,** constance.—**Ence,** évidence.—**Té,** bonté.—**Ité,** docilité.—**Tude,** exactitude.—**Eur,** épaisseur.—**Esse,** sagesse.—**Ie,** modestie.—**Ise,** fainéantise.—**Ice,** justice.—**Erie,** étourderie.—**Isme,** égoïsme.

FONCTION. R. *Nom, adjectif.* **At,** apostolat.

LIEU. INSTRUMENT. R. *Nom;* pour oir, oire, *verbe.* **Oir,** abattoir.—**Oire,** observatoire.—**Ier,** encrier.—**Ière,** poivrière.—**Aire,** vestiaire.—**Aie,** chenaie.—**Oie,** ormoie.

CONTENU, COLLECTION. R. *Nom.* **Ee,** assiettée.—**Ure,** voiture.—**Age,** plumage.

PROFESSION. R. *Nom;* pour eur, *verbe.* **Eur,** laboureur.—**Aire,** libraire.—**Ier,** serrurier.—**Ien,** musicien.—**Iste,** fleuriste.

HABITANT, CORPORATION. R. *Nom.* **Ain,** Toulousain.—**An,** Persan.—**Ano,** Allemand.—**Ien,** Canadien.—**En,** Vendéen.—**In,** Florentin.—**Ais,** Maltais.—**Ois,** Suédois.—**On,** Saxon.

DIMINUTIFS. R. *Nom.* **Eau,** souriceau.—**Elle,** tourelle.—**Et,** jardinet.—**Ette,** paillette.—**Ot,** goulot.—**Otte,** menotte.—**In,** tambourin.—**Ine,** bottine.—**Ille,** coquille.—**Ole,** gloriole.—**Ule,** globule.—**On,** clocheton.—**Illon,** oisillon.

AUGMENTATIFS, PÉJORATIFS. R. *Nom.* **Ace,** rosace.—**Asse,** paperasse.—**Assier,** écrivassier.—**As,** coutelas.—**Is,** ramassis.—**Ard,** Vieillard.—**Aille,** ferraille.

SUFFIXES DE L'ADJECTIF

QUALITÉ. R. *Verbe;* pour idée *nom.* **Eur,** menteur.—**Ant,** obéissant.—**Ent,** excellent.—**Ier,** chicanier.—**Able,** pardonnable.—**Ible,** divisible.—**Ile,** facile.—**Ide,** rigide.—**If,** dormitif.—**Oire,** obligatoire.

RAPPORT. R. *Nom.* **Aire,** lunaire.—**Ier,** printanier.—**Al,** vital.—**El,** mortel.—**Il,** civil.—**Ique,** patriotique.—

ABONDANCE. R. *Nom.* **Eux,** valeureux.—**U,** branchu.

DIMINUTIFS. R. *Adjectif.* **Aque,** syriaque.—**Et,** pauvret.—**Elet,** verdelet.—**Ot,** pâlot.—**Atre,** noirâtre.—**Aud,** rougeaud.—**In,** blondin.

AUGMENTATIFS. R. *Adjectif.* **Bond,** moribond.—**Lent,** succulent.—**Ace,** vivace.—**Asse,** bonasse.—**Assier,** finassier.—**Ard,** pillard.—**Asque,** fantasque.—**Esque,** chevaleresque.—**Issime,** richissime.—**Ime,** infime.—**Ême,** suprême.

SUFFIXES DU VERBE

SIGNIFIANT L'ACTION *en général.* **Er,** clouer, aimer.—**Ir,** grandir, finir.—**Oir,** recevoir.—**Re,** rendre.

SIGNIFIANT RENDRE TEL. **Iser,** égaliser.—**Fier,** bonifier.

SIGNIFIANT DIMINUTION. **Eter,** voleter.—**Oter,** clignoter.—**Iller,** sautiller.

SIGNIFIANT DÉPRÉCIATION. **Onner,** chantonner.—**Oyer,** tournoyer.—**Ailler,** batailler.—**Asser,** finasser.

SUFFIXE DES ADVERBES DE MANIÈRE.

Ment, fortement.

TABLE DES MATIÈRES

Nous indiquons le numéro traitant de l'objet désigné ; s'il y a plusieurs numéros relatifs au même objet, nous n'indiquons que le premier.

Parfois nous indiquons la page, mais entre parenthèse.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Grammaire : définition . . 1
Sons vocaux 2
Sons simples 5
Articulations 7
Diphtongue 9
Alphabet, lettres 10
Voyelles, consonnes . . . 14
Syllabes, mots 20
Idée, proposition 22
Parties du discours . . . 26

PREMIÈRE PARTIE

NOM

Définition 31
Nom propre, nom commun 32
Noms collectifs 35
Nom composé 39
Du genre 41
Du nombre 48
De l'étendue 52
Pluriel dans les noms . 58
Tableau du pluriel dans les noms . . . . . (12)

ARTICLE

Définition 68
Article élidé 69
Article contracté 70
Article indéfini 71

ADJECTIF

Définition, division . . . 73
Variation des adjectifs . . 77
Féminin dans les adjectifs 78
Tableau pour le féminin dans les adjectifs . . . (18)
Pluriel dans les adjectifs. 95
Accord de l'adjectif . . . 99
Adjectif pris substantivement 102
Adjectif déterminatif . . 105
Adjectif démonstratif . . 107
Emploi de *ce* et de *cet*. . . 108
Adjectifs possessifs . . . 110
Emploi de *mon*, *ton*, *son*. 111
Adjectifs numéraux . . . 112
Vingt, *cent*, *mille* 117
Million, *billion*, *milliard*. 119
Adjectifs indéfinis 120

PRONOM

Définition 122
Accord du pronom. . . . 123
Espèces de pronoms. . . 124
Pronoms personnels . . . 125
Le, *la*, *les*, article, pronom 130
Pronoms possessifs . . . 131
Accents sur *nôtre*, *vôtre* . 133
Pronoms démonstratifs . 134
Pronoms conjonctifs. . . 136
Pronoms indéfinis 139

VERBE

Définition et espèces . . 142
Personne, nombre. . . . 148
Temps 151

Modes 158
Conjugaison : définition . 166
Sortes de conjugaison . . 167
Auxiliaires 169
Verbe *avoir* . . . . . (35)
— *être* . . . . . (37)
Verbe *aimer* . . . . . (39)
REMARQUES. Verbes en *cer* 170
Verbes en *ger* 171
— changeant *e* ou *é* en *è* 172
Verbes en *eler*, *eter* . . . 173
— en *yer* 174
Verbe *finir* . . . . . (42)
Participe *béni*, *bénit* . . . 175
Fleurir prenant pour radical *flor* 176
Verbe *recevoir* . . . . . (45)
Accent sur *dû*, *redû*, *mû* 177
Emploi de *x* dans *pouvoir*, *valoir*, *vouloir* 178
Verbe *rendre* . . . . . (47)
Verbes en *indre* et en *soudre* 179
Verbes en *aître* et en *oître*. 180
Sujet du verbe. . . . 181, 453
Accord du verbe 184
Compléments : définition et espèces 187, 489
Mots pouvant avoir des compléments. 192
Complément attributif. 192 *bis*.
Verbe transitif ou actif. . 193
Verbe passif 196
— *être aimé* . . . . . (56)
— intransitif 200
— *tomber*. . . . . (58)
— pronominal. . . . 204
— *se repentir*. . . . . (62)
— unipersonnel. . . 208
— *falloir* . . . . . (65)
Orthographe des verbes. . 211
Terminaisons pour chaque temps 213
Temps primitifs et temps dérivés 222
Conjugaison interrogative 226
Des verbes réguliers . . . 228
Des verbes irréguliers et défectifs . . . . . 228 *bis*.
Verbes réguliers seulement quant à la dérivation . . . . . (73)
Verbes irréguliers et défectifs . . . . . (75)

PARTICIPE

Définitions et espèces . . 230
Accord du participe passé. 230

ADVERBE

Définition 241
Locution adverbiale . . . 241
Adjectifs employés comme adverbes 243
Formation des adverbes en *ment* 244
Liste des adverbes. . . . (86)

PRÉPOSITION

Définition 249
Rapports exprimés. . . 249 *bis*.
Locution prépositive. . . 251
Liste des prépositions . . (90)

CONJONCTION

Définition 255
Conjonction de coordination et conjonction de subordination. . . . . 255 *bis*.
Locution conjonctive . . 256
Liste des conjonctions . . (92)

INTERJECTION

Définition 259
Locution interjective . . 260
Mots employés comme interjections 261
Liste des interjections . . (94)

DEUXIÈME PARTIE

SIGNES ORTHOGRAPHIQUES ET MAJUSCULES

Signes orthographiques . 262
ACCENTS : définition, espèces, emploi. 263
Apostrophe, tréma, cédille 270
Trait d'union. 276
Emploi des majuscules . 277

PONCTUATION

Définition et signes . . . 279
Emploi de la virgule. . . 281
— du point-virgule. 283
— des deux points . 284
Emploi du point ordinaire. 285
— du point d'interrogation. . . . 286
Emploi du point d'exclamation. 288
— des points de suspension 289
— du trait d'union . 290
— du tiret. 291
— des parenthèses . 292
— des guillemets . . 293
De l'alinéa 294
Autres signes de ponctuation 295
PETIT TRAITÉ DE PRONONCIATION 301
(On y suit l'ordre alphabétique).

REMARQUES SUR L'ORTHOGRAPHE D'USAGE

Orthographe : définition. 381
Lettres finales des mots. . 382
Doublement des lettres. . 384
Changement de *n* en *m* . . 391
Emploi de *an* et de *en*. . 394
Noms en *at*. 395
Noms terminés par *e*. . . 396
Noms en *au* ou *eau* . . . 397
Noms en *oir* ou *oire*. . . 398
Noms en *cion*, *tion*, etc . 399
Mots terminés par *sse* ou *ce* , ... 400

HOMONYMES, etc.

Homonymes : définition. 402
Homonymes de *a*, *e*, *i*, *o*, *u* 403
Homographes 404
Synonymes. 406
Onomatopées. 408

DE LA CONSTRUCTION

Construction : définition. 410
Inversion. 413
Ellipse. 415
Pléonasme 417
Syllepse. 419

ANALYSE GRAMMATICALE

Définition et objet . . . 420
Analyse du nom, etc . . 427
— du verbe 436
— du participe. . . 437
— des invariables 438
— des figures de grammaire . . 442
Tableau synoptique d'analyse . . . . . (147)
Modèle d'analyse. . . . (148)
Gallicisme. 447

ANALYSE LOGIQUE

Définition et explication . 448
Termes de la proposition. 452
Du sujet 453
De l'attribut 460
Du verbe substantif . . . 467
PROPOSITION : définition 472
Qualifications pouvant lui convenir 473
Nombre de propositions dans une phrase. . . . 488
Des six sortes de compléments 489
Tableau d'analyse logique . . . . . (156)
Analyse d'une phrase . . (156)

ANALYSE GRAMMATICALE ET LOGIQUE

Définition 490
Les dix fonctions grammaticales 491
Etude sur chacune. . . . 492
Fonctions grammaticales remplies par des propositions 493
Classification des propositions. 494
Tableaux pour la classification des propositions. (161)
Analyse des phrases : procédé 495
Application de la méthode (163)

TROISIÈME PARTIE

Définition de la syntaxe . 496

DU NOM

Noms qui ont les deux genres : *aide, aigle, gens*, etc 497
Noms inusités au singulier 514
— au pluriel. . 515
Noms tirés des langues étrangères 516
Mots employés substantivement. 520
Orthographe des noms propres. 521
Noms composés 525
Noms unis par une préposition. 532
Remarques sur quelques noms. 536

DE L'ARTICLE

Emploi et suppression. . 549
Emploi de *du, des, de la* . 555
Répétition de l'acticle. . 559

ADJECTIF QUALIFICATIF

Accord de l'adjectif . . . 563
Remarques sur les adjectifs *feu, nu, demi, grande* 570
Noms employés adjectivement. 575
Adjectif employé adverbialement 578
Ci-joint, ci-inclus 579
Adjectifs composés. . . . 583
Place des adjectifs. . . . 587
Degrés de signification . 589
Emploi de certains adjectifs. 590

ADJECTIF DÉTERMINATIF

Adjectif démonstratif . . 603
Adjectifs possessifs . . . 605
Adjectifs numéraux . . . 611
Adjectifs indéfinis . . . 614
Même, adjectif, adverbe. 619
Remarques sur *quelque* . 626
Remarques sur *tout*. . . 631

DU PRONOM

Généralités sur le pronom 640
Pronoms personnels. . . 644
— possessifs . . . 656
— démonstratifs. . 660
Celui ci, celui-là. 665
Pronoms conjonctifs. . . 669
— indéfinis. . . . 675
On, personne, quiconque . 679

DU VERBE

Place du sujet. 682
Répétition du sujet . . . 684
Accord du verbe avec le sujet ou les sujets . . . 686
Des compléments du verbe 698
Emploi des auxiliaires . 707
— de l'infinitif. . . 712
— de l'indicatif . . 716
— du conditionnel. 727
— de l'impératif. . 732
— du subjonctif . . 735
— des temps du subjonctif. 738

Remarques sur quelques verbes. 742

DU PARTICIPE

Participe présent et adjectif verbal. 773
Participe passé : règle générale 779
Attendu, excepté, etc . . 780
Participe suivi d'un infinitif 782
Participe de *coûter*, etc . 785
Participe des verbes réfléchis 786
Participe des verbes unipersonnels. 789
Participe ayant pour complément direct *le, peu, en* 790

DE L'ADVERBE

Remarques sur *alentour, auparavant*, etc. . . . 797
Dedans, dehors, etc . . . 805
Ici et *là*. 807
Si, tout... que, très. . . . 809
Adverbes homonymes. . 813
Emploi de locutions adverbiales 819
Emploi de la négation et du *ne* dubitatif 823

DE LA PRÉPOSITION

Place et répétition. . . . 833
Emploi de *à, de, sans*, etc. 840
A travers, près de. . . . 847

DE LA CONJONCTION

Emploi de *comme, et, ni* . 852
Emploi du mot *que* . . . 857
Remarque sur *si*. 858
Emploi de locutions conjonctives 860

DE L'INTERJECTION

Ah ! ha !—Aïe, hi !. . . 866
Eh ! hé !—Hein ! hem !. 870
O ! oh ! ho ! 872

APPENDICE

Historique sommaire de la langue française . . (261)
Transformation du latin en français . . . . . (267)
Etymologie . . . . . (269)
Radical . . . . . (270)
Préfixes . . . . . (271)
Suffixes . . . . . (273)
Formation des mots nouveaux . . . . . (278)
Tableau des principaux *préfixes* . . . . . (281)

BNQ
C 000 185 675